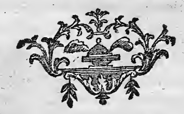
OBSERVATIONS
CHIRURGICALES,
SUR LES MALADIES
DE L'URETHRE.

0 1 2 3 4 5 6 7 8

OBSERVATIONS CHIRURGICALES, SUR LES MALADIES DE L'URETHRE; TRAITE'ES SUIVANT UNE NOUVELLE METHODE;

Par JACQUES DARAN, Conseiller Chirurgien ordinaire du Roi par quartier, Chirurgien de Paris, & ci-devant Chirurgien-Major des Hôpitaux & Armées de l'Empereur Charles VI.

Nouvelle Edition.



A PARIS,

Chez DEBURE l'Aîné, Libraire, Quai des Auguſtins, à S. Paul.

M. DCC. XLVIII.

Avec Approbations & Privilege du Roi.

Quibus in urinæ fistula tuberculum innascitur, eo in pus verso & rupto, solutio contingit. Hipp. *Aph.* LXXXI. *Sect.* IV. Ceux qui ont tubercule, ou carnosité, en la cavité de la verge, sont guaris par la suppuration & éruption du pus. *Paré.*



DISCOURS PRELIMINAIRE, OU REFLEXIONS SUR LES MALADIES DE L'URETHRE.

OBJET DE CES REFLEXIONS.



E n'entreprends pas de donner aujourd'hui un traité de la gonorrhée virulente ; ce sont plutôt ses suites qui sont mon objet que cette maladie même, que je suis dans l'usage de ne traiter que quand elle est opiniâtre, ou contractée une seconde fois. Dans le

dernier cas elle est ordinairement d'un plus mauvais caractére, & il est toujours incertain, de la maniere que la plûpart des gens de l'Art traitent cette maladie, si celle qui est réputée une seconde gonorrhée n'est pas un renouvellement de la premiere: car je me crois en état de démontrer que les remédes par lesquels on attaque communément ce mal sont presque toujours insuffisans. L'on ne doit pas faire difficulté de m'en croire, le nombre prodigieux des personnes qui sont incommodées de ses suites, très-long tems même après qu'elles se sont crues parfaitement guéries, est une preuve certaine que la voie qu'on avoit suivie n'étoit point celle qui doit procurer un rétablissement parfait.

Mais je ne pourrois m'expliquer sur le véritable traitement de la gonorrhée, sans mettre trop à découvert la méthode que j'emploie avec tant de succès pour la guérison de ses suites. Je ferai voir un jour que mes remédes sont également propres à guérir la gonorrhée & ses suites, & qu'ils sont les seuls propres à produire ces deux effets, sans crainte d'aucun retour. Je donnerai avec le tems, d'après mes propres observa-

tions, c'eſt-à-dire, d'après vingt années d'une pratique dont les ſuccès ne ſe ſont jamais démentis, un traité complet de la gonorrhée vénérienne, ou de la chaude-piſſe, où je parlerai de ſon ſiége, de ſes ſignes diagnoſtics & prognoſtics, & de la maniere de la traiter; aujourd'hui je me renferme dans ſes ſuites.

Quelque variété qu'on y remarque, elles ſe réduiſent pourtant proprement à deux, un écoulemeut opiniâtre par l'urethre, & une difficulté d'uriner. C'eſt un ulcére qui eſt le principe ordinaire de cet écoulement opiniâtre, qui afflige ſi ſouvent les malades; mais quelquefois il n'en ſuinte que très-peu de matiere, que le torrent des urines entraîne & rend inſenſible. C'eſt ce que je prouverai plus bas. Actuellement je vais m'attacher à développer tout ce qui a rapport à la difficulté d'uriner. Mais je prie le Lecteur de ne point perdre de vue que je ne parle ici que des maladies de l'urethre, & non de celles des reins & de la veſſie.

Cauſes de la difficulté d'uriner.

L'urine ne peut couler difficilement que parce que le diametre du canal eſt

retréci. Il eſt retréci par tout ce qui cauſe à ſes fibres une contraction contre nature, ou par ce qui remplit une partie de ſon diametre, ou par ce qui le comprime en dehors, comme le gonflement de quelqu'une des parties qui l'environnent. Les cauſes ſenſibles de la difficulté d'uriner vénérienne ſont donc ; 1°. le racourciſſement des fibres de l'urethre; 2°. les calloſités ou cicatrices dures & calleuſes que les ulcéres gonorrhoïques mal traités ont laiſſées dans le canal ; 3°. les caroncules ou carnoſités que ces ulcéres devenus fongueux y ont fait pulluler ; 4°. les ulcéres calleux, opiniâtres, & malins, qui occupent les conduits excrétoires des lacunes de l'urethre, des proſtates, des véſicules ſéminales, & de toutes les glandes qui verſent dans l'urethre une liqueur propre à la lubrefier; 5°. le gonflement conſidérable du vérumontanum, partie qui devient même quelquefois ſquirrheuſe ; 6°. l'endurciſſement, le ſquirrhe, ou la calloſité, des proſtates, ou des véſicules ſéminales ; 7°. les mêmes parties devenuës fongueuſes, ſpongieuſes,& qui ont acquis une diſpoſition prochaine à ſe gonfler à la moindre occaſion ; 8° enfin la formation de quelque

concrétion particuliere qui diminue le diametre du canal. Nous allons parler en particulier de chacune de ces causes conjointes.

Le Racourcissement des fibres de l'urethre,

PREMIERE CAUSE.

I. Je ne connois que les remédes astringens, acres, & piquans, qui soient capables de causer le racourcissement des fibres de l'urethre. Leurs particules acres irritant ces fibres en causent la crispation, qui est inséparable de leur racourcissement. Ces particules font sur les fibres le même effet que la sanie produite par l'altération que le virus vénérien a causée dans les liqueurs qui s'écoulent dans l'urethre, lesquelles irritant & crêpant les fibres de ce canal, le racourcissent de maniere qu'il devient incapable de l'extention dont il est naturellement susceptible, toutes les fois que quelque cause oblige le sang de s'épancher en quantité dans les corps caverneux du pénis; ce qui produit une chaudepisse *cordée*; nom qui lui est donné, parce que dans l'érection le racourcissement de l'u-

rethre fait l'effet d'une corde qui empêcheroit le gland de s'élever. Cet accident, auquel l'état inflammatoire du canal a beaucoup de part, est d'autant plus fâcheux que l'érection est plus fréquente dans les gonorrhées les plus malignes; & c'est un de ceux qui fatiguent & qui tourmentent le plus les malades. S'il est donc vrai que les astringens dans la gonorrhée opérent sur l'urethre comme le virus qui l'a produite, il ne faudroit pas d'autres raisons pour en proscrire l'usage. Mais ce n'est pas la seule. Il y a longtems que les plus habiles Praticiens se sont élevés contre les astringens, dans quelque cas qu'on veuille les emploïer; mais c'est surtout dans la gonorrhée qu'ils en condamnent l'application; & c'est avec beaucoup de raison. Quoique cette discussion soit en quelque sorte étrangere à mon sujet, puisque les astringens ne sont communément que des causes éloignées de la difficulté d'uriner vénérienne, il est trop intéressant pour le Public de le désabuser de leur efficacité prétenduë, pour négliger cette occasion de le faire.

Effet nuisible des Astringens.

Ceux qui prendront la peine de lire mes observations verront que l'usage de ces remédes est très-infidéle. Beaucoup de mes malades les ont emploïés en vain ; quelques - autres, après avoir eu le malheur de les voir réussir en apparence, ont été assez heureux pour que la nature surmontât la violence que ces remédes lui faisoient, & l'écoulement a recommencé. D'autres enfin, peut-être parce que les injections étoient en même tems cathérétiques & astringentes, ne l'ont point vû reparoître ; mais ont paié par des maux bien plus grands le léger avantage de la suppression d'un écoulement beaucoup plus incommode que douloureux. C'est sans doute d'injections de cette nature qu'on se servit pour le malade qui fait le sujet de l'observation LXXI. 3e. part. puisqu'elles produisirent un si grand resserrement du canal de l'urethre, que la sortie de l'urine en fut interceptée ; & c'est ce qui m'a fait mettre cette espéce de resserrement au nombre des causes conjointes de la difficulté d'uriner vénérienne.

Il eſt aiſé de concevoir que tous les émolliens ſont propres à remédier à ce rétréciſſement, & qu'ils le font d'autant mieux qu'ils ont cette vertu dans un degré plus éminent. Mais que faut-il de plus pour ne point balancer à bannir entiérement l'uſage des aſtringens, que leur infidélité démontrée, ſoit parce qu'ils n'opérent pas, ou que leur opération n'eſt pas durable, ſoit parce qu'en ſuppoſant que leur opération eſt durable, on eſt obligé d'en détruire l'effet, à moins qu'on ne veuille s'expoſer aux accidens les plus fâcheux ? Or, que telles ſoient communément les ſuites de leur uſage, c'eſt ce dont il n'eſt pas poſſible de douter. Je puis en appeller à l'expérience de tous les Praticiens de bonne foi. Mais comme ils ne peuvent parler à mes Lecteurs, faiſons-leur entendre du moins ceux dont l'autorité ne doit leur laiſſer aucun ſcrupule. M. Aſtruc Liv. III. *de ſon traité des maladies vénériennes*, chap. 10. parlant des fautes que l'on commet ſouvent dans le traitement de la gonorrhée, met de ce nombre, » l'uſage imprudent des injections » aſtringentes dans l'urethre aux hom- » mes, & dans le vagin aux femmes,

» avec la pierre médicamenteuſe de
» Crollius, le colcothar, la poudre de
» Verny, & avec d'autres ſemblables pou-
» dres ſtyptiques, vitrioliques, alumineu-
» ſes, &c. qui, d'un côté reſſerrant l'ure-
» thre, attirent de fâcheuſes ſtranguries,
» leſquelles ne ſuccédent que trop ſou-
» vent à la gonorrhée, & qui, de l'autre,
» cauſent la vérole toutes les fois qu'il
» reſte la moindre partie de virus dans
» la ſemence, ou dans l'humeur ſémi-
» nale dont le flux eſt ſupprimé. Il ajou-
te au chap. 4. que l'uſage imprudent
des injections aſtringentes, lorſqu'il ar-
rête l'écoulement virulent, doit être re-
gardé comme une des cauſes de l'abſcès
du périnée qui ſurvient à la gonorrhée.
Or ſi l'on veut avoir une juſte idée de ces
ſortes d'abſcès, qu'on prenne la peine
de lire les obſervations I. LXXXXIV.
XCIV. &c. de la 3e. partie, on verra
dans quel abîme de maux ils précipitent
les malades.

M. Col de Vilars entre dans un plus
grand détail que M. Aſtruc ſur les mau-
vais effets des aſtringens. Je tranſcris
ici ce qu'on en lit au Tome IV. *de ſon
cours de Chirurgie.*

» Cette méthode de guérir la gonor-

» rhée virulente, n'eſt point, dit-il,
» moins dangereuſe, qu'elle eſt promp-
» te & facile. L'expérience n'a que trop
» ſouvent fait connoître que toutes les
» injections vitrioliques, aſtringentes,
» ou chargées de ſels acides fixes, tel-
» les que celles de Muſitan, ou qui ſont
» faites avec la pierre médicamenteuſe,
» le colcothar, ou les pondres ſtypti-
» ques & alumineuſes, capables d'ar-
» rêter promptement le cours de la ma-
» tiére, ne manquent pas de cauſer des
» accidens fâcheux, même la vérole
» univerſelle, quand on les emploie au
» commencement de la maladie, ou
» avant que le virus ait été éteint par
» les remédes convenables. En effet cet-
» te matiere qui coule librement, ou
» qui commence à couler des organes
» où ſe trouve le ſiége de la gonorrhée,
» venant à être ſupprimée tout d'un
» coup, s'y accumule, s'y échauffe, s'y
» exalte, & infecte toute celle qui s'y
» rend. Le virus, augmentant ainſi en
» force & en qualité, porte ſes impreſ-
» ſions ſur toutes les parties de la généra-
» tion, reflue même juſqu'aux teſticu-
» les par les vaiſſeaux déférens, excite
» dans tous ces organes une inflamma-

» tion conſidérable, ou augmente la
» phlogoſe naiſſante ; particuliére-
» ment dans l'urethre, & au col de la
» veſſie ; ce qu'il fait d'autant plus fa-
» cilement, que les vaiſſeaux ſanguins
» de ce conduit, reſſerrés & étranglés
» par les irritations & criſpations que
» les parties ſalines & ſtyptiques de
» l'injection cauſent ſur ſes fibres, for-
» ment un obſtacle à la circulation du
» ſang, d'où naiſſent le gonflement
» des corps caverneux & du tiſſu ſpon-
» gieux de l'urethre, les ulcéres de ce
» canal, la dyſurie, la ſtrangurie, &
» tous les ſymptômes qui ſurviennent
» à une violente gonorrhée. Si le virus
» eſt fort actif & fort ſubtil, & qu'il
» ne trouve plus ſon iſſue par l'urethre,
» il pénétre les vaiſſeaux ſanguins &
» lymphatiques, ſe mêle dans toute la
» maſſe des humeurs, & produit une
» vérole générale, qui ſe manifeſte bien-
» tôt par des maux de tête, des douleurs
» nocturnes dans tous les membres, des
» exoſtoſes, des puſtules, des bubons,
» ou des ulcéres vénériens ; à moins
» que le levain ne ſe fixe pendant un
» certain tems dans quelque partie or-
» ganique, pour ſe réveiller enſuite à

» l'occasion d'une maladie, ou de quel-
» que débauche. Mais si ce virus est lent,
» tardif, grossier, ou qu'il n'occupe
» que les glandes de l'urethre, & qu'il
» n'ait pas eu le tems de s'exalter, &
» de se développer, il se fixe & se con-
» centre dans ces glandes, il les endur-
» cit, & y reste assoupi, quelquefois un
» nombre considérable d'années, sans
» causer aucun symptôme fâcheux, jus-
» qu'à ce qu'échauffé, ou animé par
» quelque cause interne ou externe, il
» se mette en action, & produise des
» accidens particuliers, qu'on n'attribue
» jamais à leur véritable cause.

M. Col de Vilars en observant que *les astringens ne manquent pas de causer des accidens fâcheux, quand on les emploie au commencement, ou avant que le virus ait été éteint*, semble insinuer qu'on n'a point à craindre ces mauvaises suites de leur usage, lorsqu'on s'en sert sur la fin de la maladie, & après avoir combattu ce virus. J'avoue que les astringens pourroient être emploiés sans témérité, si l'écoulement dépendoit du seul relâchement des vaisseaux excrétoires ; mais l'expérience m'a appris que l'accident incommode dont il s'agit ici est

l'effet d'un ulcére de l'urethre qu'on n'a pû parvenir à cicatriser. On ne peut donc être mieux fondé que je le suis à proscrire en général l'usage des astringens dans la cure de la gonorrhée virulente.

Les Callosités ou Cicatrices,

SECONDE CAUSE.

II. Les callosités ou cicatrices dures & calleuses, que les ulcéres gonorrhoiques mal traités ont laissées dans l'urethre après leur guérison, sont la seconde cause conjointe de la difficulté d'uriner vénérienne.

En admettant cette cause, outre mon expérience, j'ai pour garant Monsieur Astruc. On verra souvent reparoître sur la scene cet auteur célébre, ainsi que Monsieur Col de Vilars, parce qu'outre que leurs ouvrages renferment tout ce qu'il y a de meilleur dans les traités qui ont été composés avant les leurs sur les maladies vénériennes, ils s'expliquent avec tant d'ordre, & de netteté, que je n'ai garde de priver mes Lecteurs des lumieres qu'ils répandent sur cette

matiere. Voici donc comme parle M. Astruc, au chap. 4. du liv. 3. du traité déja cité.

» Si les ulcéres guérissent enfin ; » comme en effet il n'est pas rare qu'ils » guérissent, il est à craindre qu'ils ne » laissent souvent des cicatrices trop du- » res, & ordinairement plus serrées que » n'étoit la peau en cet endroit avant la » maladie, qui rideront & rétréciront » le canal de l'urethre, sur-tout si les » ulcéres étoient profonds, & que » leurs cicatrices soient calleuses ; ce » qui arrive assez souvent dans les ulcé- » res de ces parties, qu'on ne peut pas » déterger. Voilà donc une seconde cau- » se de strangurie, ou de difficulté d'u- » riner, qui produira souvent la réten- » tion d'urine, si les cicatrices viennent » à se gonfler. Pour confirmer ce qu'on » vient de dire, on peut alleguer l'exem- » ple de ceux qui ont le malheur d'être » *bridés*, en passant par le grand remé- » de. On sçait que ce triste accident » n'arrive jamais que quand on a laif- » sé creuser les ulcéres dans la bouche » jusqu'aux tendons des muscles masse- » ters ; mais alors les cicatrices dures » qui se forment sur ces ulcéres fron-

» cent tellement ces tendons, & ces tendons froncés retirent en haut la mâchoire inférieure avec tant de force, qu'il est impossible à ces malades d'ouvrir la bouche.

Je pourrois citer bien d'autres garants de l'existence des callosités dans l'urethre : mais je me bornerai au seul Dionis, qui, traitant des obstacles que le Chirurgien trouve à l'introduction de la sonde dans la vessie, parle *des callosités le long de l'urethre, causées par des cicatrices d'ulcéres, qui l'étrécissent de maniere que la sonde ne peut passer, quelqu'effort qu'on fasse pour la pousser.* Il expose encore plus au long la même doctrine en parlant des carnosités. Ce qu'il en dit se trouvera emploïé dans l'article suivant.

Les Carnosités, Caroncules, ou Excroissances,

TROISIÈME CAUSE.

III. La troisiéme cause de la difficulté duriner vénérienne consiste dans les caroncules, carnosités, ou excroissances, que les ulcéres de l'urethre devenus fongueux y ont fait pulluler.

Beaucoup de Chirurgiens & Anatomistes célébres nient l'existence des carnosités. Tels sont, entr'autres Palfyn & Dionis, qui réunissent ces deux titres. Voici comme le premier s'explique dans son Anatomie Chirurgicale, part. II. chap. 22. » Comme les cicatrices qui se » font à ces ulcéres étrécissent le con- » duit de l'urine, on prend improprement cet étrécissement du conduit, » qui met obstacle à la sortie de l'u- » rine, pour une excroissance, à qui » l'on donne le nom de carnosité. Mais » comme dans le corps de ceux qui se » livrent aux excès de la boisson, (il auroit pû dire à tous les excès en général) » leur urine extrêmement » échauffée irrite l'urethre, cette irri- » tation y occasionne un dépôt qui cau- » se des gonflemens autour des cicatri- » ces, qui sont plus dures, & moins » fléxibles que le reste du canal, & ce » gonflement opposant autant de digues » au passage de l'urine, lorsqu'en in- » troduisant dans le conduit de l'ure- » thre une bougie ou une sonde, on » sent de la résistance à chacun de ces » gonflemens, on croit que l'instrument » dont on se sert est arrêté par autant de » carnosités.

Il paroît que c'eſt avec réflexion que Palfyn s'eſt déclaré contre les carnoſités, & voici, ſuivant toutes les apparences, ce qui l'a déterminé.

» M. Garengeot, dit-il plus bas, » dans ſon traité d'opérations de Chirur- » gie, (premiere édition) rapporte que » M. Arnaud prétend qu'il n'y en a » point, & que M. Petit, fameux Chi- » rurgien de Paris, qui eſt du même ſen- » timent, dit qu'il a ouvert quantité de » perſonnes qui auroient dû être atta- » quées de ces prétendues carnoſités ou » cicatrices, & que cependant elles » avoient l'intérieur de l'urethre très- » uni. De ſorte que l'obſtacle que le » Chirurgien trouve avec la ſonde, n'eſt » autre choſe, ſelon ces deux Meſſieurs, » qu'un gonflement du tiſſu ſpongieux » de l'urethre, qui retrécit ce canal, & » qui eſt occaſionné par les vaiſſeaux » variqueux qui entrent en ſa compoſi- » tion. (Il renvoïe ici aux Obſervations de Saviard, obſ. LXXIII.) » M. Petit, » ajoute Palfyn, a fait voir à l'Acadé- » mie Roïale des Sciences, la veſſie » d'un homme mort de ſuppreſſion d'u- » rines, qui étoit le douziéme qu'il eut » ouvert mort de cette maladie, ſans lui

» trouver aucune carnosité dans l'ure-
» thre, & le troisiéme, dans lequel la
» glande prostate, faisant saillie dans la
» cavité de la vessie à l'endroit du col,
» empêchoit la sortie de l'urine, & ren-
» doit l'introduction de la sonde diffi-
» cile.

» On a cru, dit Dionis, *Oper. de Chi-*
» *rurgie III. Demonst.* la réalité de cette
» maladie si bien établie par nos an-
» ciens, que personne n'a osé la contes-
» ter. Ils disoient que l'humeur virulente
» d'une gonorrhée, sortant sans cesse
» des prostates, corrodoit par son acri-
» monie le conduit de l'urethre, & que
» des ulcéres il en croissoit une chair
» fongueuse qui faisoit cette maladie.
» Ceux qui prétendoient avoir des re-
» medes particuliers pour la guérir
» avoient intérêt de confirmer cette er-
» reur, plutôt que d'en désabuser; &
» d'autant plus qu'une telle maladie, aïant
» été abandonnée des véritables Chirur-
» giens, étoit devenue le partage de ces
» coureurs ou distributeurs de secrets.

Les carnosités sont donc, selon Dio-
nis, les filles de l'intérêt & de l'impostu-
re. Les Chirurgiens ont *abandonné* cette
maladie, *devenue le partage des Charla-*

tans. Cet arrêt si dur prononcé contre les plus grands hommes qui aient traité les maladies vénériennes, contre les plus habiles Chirurgiens des premiers tems, contre le célebre Paré, est motivé dans l'Auteur. » Quelque diligence » que j'aie fait, dit-il, en ouvrant des » corps qu'on accusoit d'en avoir, je » n'en ai point encore remarqué, & je » n'ai trouvé aucun Chirurgien qui » assure d'en avoir vû. J'entends parler de ceux qui sont dignes de foi. » Je sçai qu'il y a beaucoup de gens qui » ont les accidens dont je viens de par- » ler, mais ils ne sont point causés par » les carnosités. Ce sont des suites d'une » ou de plusieurs chaudepisses, qui ont » ulcéré & corrodé l'urethre en plusieurs » endroits. Or les cicatrices qui se font » à ces ulcéres, étant dures, & tenant » de la nature de la callosité, elles étré- » cissent le conduit de l'urine, qui n'a » plus par conséquent tant de facilité » pour sortir ; & ce sont ces mêmes ci- » catrices qui empêchent le passage de » la sonde, qu'on croit arrêtée par la » carnosité.

M. de la Faye, célébre Chirurgien de Paris, dans ses remarques sur les opé-

rations de Dionis, non-seulement adopte le sentiment de son Auteur, mais il l'appuie d'authorités.

» Les difficultés d'uriner, dit-il, & » les rétentions d'urine, dans lesquelles » tombent ceux qui ont eu dans leur » jeunesse une ou plusieurs gonorrhées, » soit qu'elles aient été bien ou mal » guéries, sont occasionnées par ces » dernieres maladies; (le retrécissement du canal par des cicatrices, le gonflement variqueux du tissu spongieux de l'urethre, & celui de la glande prostate supérieure,) » & non par des excroissances charnues ou carnosités, com- » me on le prétendoit autrefois, & com- » me quelques-uns le soutiennent en- » core aujourd'hui. L'examen de tous » les cadavres de ceux à qui ces espéces » de rétentions ont causé la mort, a » dissuadé de ce sentiment notre Auteur, » & tous les autres bons Praticiens de » nos jours. (V. les Ephémerides d'Al- » lemagne, Cent. I. & II. ou la Bi- » bliothéque de Chirurgie de Manget & » l'Observation LXXIII de Saviart) » car ils n'ont point trouvé dans l'ure- » thre de ces excroissances charnues, » mais des cicatrices dures que les ulcé-

» res y avoient laiſſées, & qui retréciſ-
» ſoient le canal; ou la glande proſtate
» gonflée qui ſerroit le col de la veſſie;
» ou enfin un gonflement variqueux du
» tiſſu ſpongieux de l'urethre, occaſion-
» né par des débauches de quelque genre
» qu'elles ſoient. Lorſque ces cicatrices
» dures ont déja diminué le diamétre du
» canal, le gonflement qui ſurvient en-
» ſuite bouche bien plutôt le paſſage
» de l'urine. J'ai examiné un grand nom-
» bre de cadavres de perſonnes mortes
» de ces eſpéces de maladies, ou qui y
» avoient été ſujettes pendant leur vie,
» & je n'y ai jamais trouvé d'excroiſſan-
» ce charnue, ni même de porreau. Je
» ne crois pas néanmoins qu'il ſoit im-
» poſſible qu'il s'en forme dans l'ure-
» thre à la ſuite des ulcéres qui y ſur-
» viennent, comme il s'en forme dans
» les autres parties du corps; ce qu'on
» peut aſſurer, après les Obſervations
» dont on vient de parler, c'eſt qu'au
» moins il s'en forme très-rarement, &
» que les cicatrices dures du canal & le
» gonflement de la glande proſtate ſu-
» périeure, & celui du tiſſu cellulaire,
» ſont les cauſes ordinaires de l'eſpéce
» de rétention de l'urine dont je parle.

Après des autorités si décisives, ne paroît-il pas qu'il n'y ait que l'intérêt, ou l'opiniâtreté dans ses sentimens, qui puisse encore faire soutenir l'existence des carnosités ? M. Petit, l'homme de toute l'Europe qui a été le plus dans le cas de s'assûrer par les dissections de la nature des vices vénériens, & qui, pour emprunter les termes de Palfyn, *a ouvert une quantité* de victimes malheureuses du feu de la jeunesse, se déclarant contre l'existence des carnosités, ne semble-t-il pas devoir entraîner tout le monde dans son parti ? Dionis, ni aucun Chirurgien de sa connoissance, de ceux du-moins qu'il regarde comme dignes de foi, n'en ont jamais remarqué. M. de la Faye n'a jamais trouvé d'excroissances charnues, ni même de porreaux, dans un grand nombre de cadavres de personnes mortes de ces maladies, ou qui y avoient été sujettes pendant leur vie ; est-il rien de plus décisif que ces autorités ?

Ce n'est point l'intérêt qui m'engage à prendre parti contre ces Auteurs respectables : car, que m'importe au fond le nom qu'on donne aux différens états contre nature de l'urethre, qui, en di-

minuant ſon diamétre, s'oppoſent à la ſortie de l'urine? il me ſuffit que j'emporte aiſément & radicalement ces obſtacles, de quelque nature qu'ils ſoient, & c'eſt auſſi tout ce qui intéreſſe le Public. Ce ſeroit mon avantage, que tout ſe réduiſît à des calloſités. Dionis les regarde comme incurables. Je ferois donc un miracle en les guériſſant. *Quand*, dit-il, *des calloſités dans le conduit de l'urethre ont obligé de faire cette ponction*, (au Périnée) *il faut ſe réſoudre à porter la canule le reſte de ſa vie*; & par ma méthode on n'a pas beſoin de ponction, ni par conſéquent de porter la canule le reſte de ſa vie. Mais l'éclairciſſement de cette queſtion encore indéciſe m'oblige de prendre parti dans la diſpute, & je le ferai de maniere qu'on n'ait rien à me reprocher.

Je réponds d'abord aux autorités que je me ſuis oppoſées; 1°. qu'il eſt poſſible, quoique cela fût ſingulier, que dans le nombre des cadavres ouverts par les anatomiſtes cités il n'y en eût aucun qui eût des carnoſités, mais que comme le nombre de ceux qui n'ont pas été ouverts eſt infiniment plus grand, leur argument négatif ne prouve rien, d'au-

tant plus que M. de la Faye convient de la possibilité de ces excroissances.

Je réponds 2°. en opposant d'autres autorités qui forment en ma faveur un argument affirmatif. Je dis 3°. qu'on peut induire du raisonnement de Dionis qu'il existe des carnosités, sur le rapport de quelques Chirurgiens. Il est vrai qu'il ne les juge pas dignes de foi ; mais on sçait assez comment l'on donne ou l'on refuse sa confiance, pour qu'on ne puisse rien conclure de certain du jugement de Dionis. Tous les hommes, par malheur, ne croient trop souvent que ce qui est de leur goût. 4°. Le gonflement variqueux du tissu spongieux de l'urethre, que M. de la Faye admet avec Messieurs Arnaud & Petit, est une espéce de carnosité, comme nous le prouverons plus bas.

Si ces excroissances ont des adversaires célébres, elles ont aussi de célébres partisans. » Les carnosités, dit Paré, » Liv. 19. sont connues par la sonde, » qui ne peut passer librement par le » conduit de l'urine, mais trouve au- » tant de fois résistance qu'il y a de » carnosités. Pareillement par la diffi- » culté qu'a le patient en urinant. L'uri-

» ne sort grandement déliée, fourchue, » de travers, quelquefois ne vient que » goutte à goutte, avec de grandes » épreintes; de façon que le plus souvent » le patient, voulant uriner, est contraint d'aller à la selle comme ceux » qui ont une pierre en la vessie. Davantage, après avoir pissé, demeure » une petite portion de l'urine derriere » la carnosité; aussi fait la semence après » le coït; en sorte que patient en tel » cas est contraint de comprimer sa verge pour faire sortir lesdites matieres. » Aucunes fois est advenu à quelques-uns une entiere suppression d'urine, » qui leur a causé une telle extension » de la vessie qu'il en ensuivoit une » grande inflammation, & quelques » apostêmes en divers lieux, dont l'urine » regorgeant en haut, puis après sortoit » par plusieurs endroits, sçavoir à l'environ du siége par le périneum, les » bourses, le pénil, & les aînes, ainsi » que j'ai vû à plusieurs, qui est un mal » du tout incurable.

Telles sont les propres paroles de Paré. Lui refusera-t-on, parce qu'il est partisan des carnosités, le titre de *véritable Chirurgien* ? sera-ce, *un coureur ou*

distributeur de secrets ? Soupçonnera-t'on qu'il eut intérêt de confirmer cette erreur, plutôt que d'en désabuser ? tel est cependant le jugement qu'il en faut porter, si l'on en croit Dionis. Pour moi, j'estime qu'il n'a parlé qu'après avoir vû, & l'on n'a pas de preuve du contraire à m'alléguer. Peut-être a-t-il trop étendu ce qu'il nomme carnosité ; mais cette erreur étoit pardonnable, puisque les callosités peuvent produire le même effet. Au reste, c'est trop s'arrêter à des présomptions, quand on peut alléguer des faits incontestables.

On ne peut pas supposer que M. Col de Vilars ait ignoré ce que nous venons de rapporter ; mais il ne lui a pas paru que ces callosités dussent lui faire rejetter l'existence des carnosités. » On a » coutume, dit-il, d'attribuer cette » strangurie à des carnosités engendrées » dans l'urethre, en conséquence des » ulcéres que le virus vénérien a causés » dans ce canal. Il est vrai que ces car» nosités ou caroncules, qui ne sont au» tre chose que des hypersarcoses, ou » excroissances de chair fongueuses ou » calleuses, peuvent s'y former, com» me dans tous les autres ulcéres, &

» *comme effectivement il s'y en est trouvé,*
» *contre le sentiment de plusieurs*, mais ce
» n'est pas la seule, ni la plus fréquente
» cause des la strangurie. « Il veut que
ce soit des cicatrices, le gonflement du
vérumontanum, ou celui des glandes
de Cowper, des prostates, &c. Nous aurons
occasion de parler de ces causes, &
d'examiner si les carnosités sont aussi rares
que l'Auteur le prétend; il nous suffit
pour le présent que, *contre le sentiment
de plusieurs, il s'en trouve effectivement*.
Voions maintenant M. Astruc.

Voici ses propres paroles, extraites
du Liv. III. du traité déja cité, Chap. 4.
» Comme les ulcéres vénériens de l'urethre,
loin de pouvoir être detergés,
» deviennent au contraire chaque jour
» plus sordides, à cause qu'ils sont continuellement
arrosés d'une semence
» purulente, & d'une urine fort âcre,
» ils doivent produire souvent des excroissances
de chairs, qu'on appelle carnosités,
ou caroncules, qui sont calleuses
ou fongueuses, grosses ou petites,
larges & plates, ou longues &
» menues, situées dans tels ou tels endroits
de l'urethre, plus ou moins
» nombreuses, &c. suivant le vice ou

» la quantité du suc nourricier, & sui-
» vant l'étendue, le nombre, & la si-
» tuation des ulcéres ; ce qui ne sçauroit
» arriver sans beaucoup gêner le passa-
» ge de l'urine.

» Je n'ignore pas que plusieurs Méde-
» cins regardent aujourd'hui comme une
» chimere l'existence des caroncules de
» l'urethre, & cela, peut-être par cette
» seule raison (vû l'inconstance des hom-
» mes) que les Médecins des derniers
» siécles n'admettoient point d'autre cau-
» se de la strangurie qui succéde à la go-
» norrhée. Mais les uns & les autres
» sont également blâmables d'avoir ju-
» gé avec trop de précipitation ; les an-
» ciens Médecins ont eu tort d'ignorer
» les autres causes de la strangurie, qui
» sont encore plus considérables & plus
» fréquentes, & les modernes ne sont
» pas excusables de nier témérairement
» & sans sujet, comme ils font, l'exis-
» tance de ces caroncules ; puisque l'ana-
» logie tirée des exemples de tous les
» ulcéres sordides en montre la possibi-
» lité, *& que l'ouverture des cadavres en*
» *fait voir la réalité.* Il est vrai qu'elles
» ne sont pas si communes que l'ont cru
» les anciens, & que le croient encore

» les charlatans ; mais elles le sont assez pour mériter une place parmi les » autres causes de la strangurie.

Quand M. Astruc auroit manié mes sondes aussi souvent que moi, il ne parleroit pas avec plus d'exactitude de la position, & de la figure des carnosités. Mes observations font foi de la vérité de ce qu'il en dit. Je n'y puis rien ajouter après vingt ans de pratique. Mais comment se peut-il faire que *l'ouverture des cadavres fasse voir la réalité des caroncules*, & que Mrs. Dionis, Petit, & la Faye, qui en ont ouvert une quantité, n'en aient jamais apperçu ? peut-être que dans les cadavres qu'ils ont ouvert, l'affaissement des parties avoit rendu les excroissances insensibles, ou que réellement les obstacles qu'ils avoient reconnus pendant la vie des malades étoient d'une autre nature que les carnosités.

Comme MM. Astruc & Col de Villars se contentent de dire que l'ouverture des cadavres a fait voir la réalité des caroncules, sans appuier cette proposition d'aucun exemple, le Lecteur ne sera pas sans doute fâché que je supplée à cette omission. M. Antoine Pascal, dans son traité des gonorrhées, Art. III. par-

le de deux Soldats morts en 1718 dans l'Hôpital de Milan, qui furent ouverts en présence de plusieurs Médecins, & dont on trouva l'urethre toute pleine d'excroissances fongueuses & calleuses, qui furent causes de leur mort, en produisant une ischurie si rebelle qu'elle résista à tous les remédes; & qu'on ne put les secourir, en leur faisant une opération pour procurer la sortie des urines.

Ce fait est incontestable, & je n'aurois osé l'emploïer dans un mémoire que je présentai en 1730, à M. le Comte de Garelli, prémier Médecin de l'Empereur Charles VI. qui voulut être instruit de ma doctrine, & de ma pratique, pour le traitement des suites des gonorrhées, avant de confier à mes soins quelques Seigneurs des plus qualifiés de la Cour Impériale; je n'aurois, dis-je, osé l'avancer dans ce mémoire, s'il avoit été le plus légérement douteux.

Mais quel besoin ai-je d'appeller les morts à mon secours, pendant que je puis faire parler les vivans? J'offre à tous les incrédules de leur faire toucher les carnosités, de maniere à ne leur laisser aucun scrupule. On ne peut m

faire un plus grand plaisir que de me prendre au mot. Je leur démontrerai, autant qu'on le peut démontrer physiquement, qu'il se forme dans le canal de l'urethre de vraies excroissances, totalement différentes du retrécissement causé par des cicatrices. Car s'il n'y avoit qu'un simple retrécissement produit par cette cause, les portions du canal les plus voisines de cet obstacle seroient plus étranglées, & les plus éloignées le seroient moins. Ainsi ce conduit seroit formé comme de deux entonnoirs, dont les pointes se réuniroient à la cicatrice. Or j'offre de faire voir que la carnosité est une espéce de fongus qui croît dans une partie du canal, sans qu'en deçà ni au de-là il y ait le moindre retrécissement. Et j'ai fait voir à beaucoup de Médecins & Chirurgiens, des plus habiles & des plus célébre, la vérité de ce que je dis, en pansant en leur présence le malade qui fait le sujet de l'observation LXXI. Je cite celui-ci par préférence à plusieurs autres, parceque la carnosité ou excroissance étoit visible. Elle bouchoit entierement le canal depuis la racine du gland, jusqu'à une fistule incurable, qu'il avoit au milieu de l'urethre, & c'é-

toit par cette fistule qu'on voioit distinctement la carnosité. Or j'en prends à témoin tous ceux qui l'ont vûë, & je leur demande si elle n'étoit pas un vrai fongus, totalement différent des cicatrices, qui auroient pû retrécir le canal. Je puis encore citer un malade que j'ai pansé en présence de beaucoup de gens du métier; c'est celui qui fait le sujet de l'observation LXV, & je leur demande si l'excroissance qui commençoit à quelques lignes de l'orifice de l'urethre, qui avoit plusieurs pouces de longueur, & qui ne laissoit échaper l'urine que par une petite ouverture, unique reste du canal obstrué, je demande, dis-je, si elle étoit un simple retrécissement de l'urethre, & si le diamêtre de ce canal n'étoit pas le même depuis l'orifice jusqu'à la naissance de la carnosité. Je pourrois encore citer, s'il en étoit besoin, une observation de M. Fitz-Gerald, Professeur de l'Université de Médecine de Montpellier, qui assûre que dans cette ville il en a vû une qui végétoit si considérablement que le malade étoit obligé de tems en tems d'emporter avec les ciseaux la partie qui sortoit hors de l'urethre. Que les per-

ſonnes qui nient les carnoſités, m'expliquent comment un ſimple retréciſſement du canal peut être ſuivi d'un pareil effet.

On le déduiroit ſans doute plus aiſément d'une autre explication, dans laquelle on a recours au bourſoufflement de l'urethre, qu'on prétend en impoſer pour des carnoſités. La membrane interne de l'urethre, dit-on, aïant été affoiblie, ou, ſi l'on veut, détruite par l'ulcére vénérien, il n'eſt pas merveilleux que, quelque cauſe venant à gonfler le tiſſu cellulaire de l'urethre qui répond à cet endroit, il s'étende dans le canal du côté où il ne trouve point de réſiſtance, & par conſéquent à l'endroit où l'ulcére l'a rongé. On a vû dans le paſſage que j'ai extrait ci-deſſus des remarques de M. de Lafaye, ſur les opérations de Dionis, *Que le gonflement variqueux du tiſſu ſpongieux de l'urethre occaſionné par des débauches de quelque genre qu'elles ſoient*, eſt une des cauſes qu'il reconnoît de la ſtrangurie vénérienne.

On explique fort bien par-là un phénomêne obſervé quelquefois, qu'une ſonde de plomb, ou autre, rétablit promptement le libre cours de l'urine,

en affaissant le tissu cellulaire boursoufflé ; comment ce tissu fait encore saillie dans l'urethre un moment après que la sonde en a été retirée ; & comment on a pû trouver quelquefois l'urethre sans embarras dans les cadavres des personnes qui avoient été sujettes à des carnosités jusqu'à leur mort. La raréfaction des liqueurs, qui dure autant que la vie, tenoit les cellules du tissu spongieux gonflées au de-là du niveau du canal intérieurement. Cette force cessant d'agir, les cellules s'étoient vuidées peu à peu, & avoient repris leur volume naturel. Tout ce raisonnement est si juste, & si conforme à mes sentimens & à mon expérience, que je ne crains point de l'adopter ici. L'objection qu'on a voulu en tirer contre les carnosités se tournera aisément en preuve de leur existence. Qu'est-ce en effet que ce boursoufflement du tissu spongieux de l'urethre qui s'affaisse par la compression, & qui revient si facilement, qu'une vraie carnosité, laquelle plus molle & plus petite dans sa naissance, céde à l'instrument qui la presse ; mais qui grossissant peu à peu, & acquérant plus de consistance, résiste davantage, & parvient a inter-

cepter le passage de l'urine ? L'exulcération de l'urethre en détruisant la membrane interne qui contenoit le tissu spongieux a donné lieu à cette excroissance.

L'opération de mon reméde est d'accord avec ces vérités. Il agit en mettant en fonte, & en suppuration, ces mauvaises chairs sans toucher aux bonnes. Qu'on ne s'imagine pas que je veuille lui donner de l'intelligence ; s'il fait en quelque maniere le discernement du sain & du vicié, c'est que ce dernier est de nature à recevoir l'impression des parties actives de mon reméde, au lieu que la membrane interne de l'urethre met le premier à l'abri de leur atteinte. D'ailleurs un mouvement intestin occasionné par ces mêmes parties ranime & met en jeu le virus qui est ordinairement engourdi & appesanti dans ces chairs gonflées. Il n'est donc pas surprenant que mon reméde agisse sur ces parties sans nuire à celles qui n'ont rien de mal-sain. Cette vérité se prouve par une expérience que je réitérerai toutes les fois que l'on voudra. J'introduirai une de mes sondes dans l'urethre d'une personne saine, & l'y laisserai autant de tems qu'il sera nécessaire pour qu'elle

agiſſe ſur tous les corps glanduleux qui l'avoiſinent ; je retirerai ma ſonde, ſans que l'œil de plus fin puiſſe s'appercevoir qu'aucune liqueur étrangere s'y ſoit attachée. Je mettrai tout de ſuite cette ſonde dans l'urethre d'un malade, & en moins de tems qu'elle ne ſera reſtée dans l'urethre de la perſonne ſaine, elle ſe chargera d'une matiere purulente qu'aura fournie la partie malade de l'urethre. On peut même s'épargner les frais de cette double opération : il ſuffit de faire attention que la ſonde introduite dans une urethre malade ne ſe charge de matiere purulente qu'à l'endroit qui a touché la partie, ou les parties affectées. Je conclus de ces raiſonnemens que, puiſque mes ſondes mettent en ſuppuration ce corps quelconque qui obſtrue le canal de l'urethre, ou qui le remplit en partie, c'eſt une mauvaiſe chair ; une ſubſtance contre nature, une hyperſarcoſe ; ou, ſi l'on veut, une faillie ou excroiſſance du tiſſu ſpongieux de l'urethre qui s'eſt, pour ainſi dire, extravaſé dans ce canal par l'ouverture que l'ulcére a cauſée, en détruiſant en partie la membrane interne.

Je ne cherche point à diſputer, mais

plutôt à éclaircir cette importante matiere, & a être utile à l'humanité si souvent affligée des suites de la gonorrhée. Je le répéte donc : le tissu spongieux de l'urethre est la matiere ordinaire des excroissances que je détruis par mes remédes ; & sa structure particuliere concourt infiniment à la production de ce mal ; mais l'exulcération qui en a été le principe l'entretient presque toujours par son opiniâtreté ; ces carnosités peuvent varier infiniment ; je n'entrerai dans aucune discussion sur leur différente nature, il me suffit qu'elles existent, & qu'elles cédent à ma méthode.

Quelqu'inutile qu'il puisse paroître de multiplier les preuves de l'existence de ces carnosités, je ne puis négliger de m'appuier de l'autorité d'un Chirurgien de Paris, à qui la cure des maladies vénériennes avoit acquis de la réputation. Voici comme s'explique M. Dubois, *nouveau traité des maladies vénériennes page* 22. » Lorsque la gonorrhée est produite » par un virus aussi pénétrant, il arrive » souvent qu'il dérange considérable» ment le tissu de l'urethre, qui par sa » structure délicate, nerveuse, & très-

» sensible, & susceptible des irritations
» les plus vives, & des douleurs les plus
» aigues, jette les malades dans des in-
» quiétudes terribles, & laisse encore
» souvent, après avoir été calmées, des
» suites qui ne sont pas moins fâcheuses
» pour les malades, & pour les Chirur-
» giens délicats, que tout autre symp-
» tome vérolique. Ces mauvaises suites
» sont des carnosités, dans le traite-
» ment desquelles bien des Chirurgiens
» échouent. Ces sortes d'excroissances
» qui occupent le canal de l'urine, cau-
» sent des peines inexprimables aux pau-
» vres malades, & des déboires infinis à
» la plûpart des Chirurgiens.

Je remarquerai, en terminant cet article, quil y a des carnosités de deux espéces, les unes sans ulcére manifeste, & d'autres sensiblement ulcérées. *Elles sont jugées calleuses*, dit Ambroise Paré, *quand il n'en sort aucune humidité superfluë.* Celles qui sont ulcérées se connoissent au pus qu'elles rendent. Outre les exemples de ces dernieres qu'on lira dans mes observations, j'en trouve une dans le mémoire que j'ai présenté à M. le Comte de Carelly.

Au mois d'avril 1728 M. le Marquis

de Prié, de Turin, me fit venir dans cette capitale pour y voir le Sieur Maurice Franquetti, son Maître d'Hôtel, attaqué d'une ſtrangurie. La ſonde que je lui introduiſis dans l'urethre ne trouva d'obſtacles qu'aux véſicules ſéminales & aux proſtates, où je reconnus des excroiſſances de chairs ulcérées, qui ne me permirent pas davancer davantage ſans douleur. Aïant entrepris le traitement de ce malade, il fut parfaitement guéri à la fin de mai ſuivant ; quoiqu'il fut incommodé de ſa maladie depuis 1716. Il avoit joui d'une bonne ſanté, juſqu'en l'année 1730, que je préſentai mon mémoire à M. de Garelly, que je mis en état de vérifier le fait, en lui diſant que le Sieur Franquetti étoit alors à Vienne.

Les ulcéres de l'urethre.

QUATRIEME CAUSE.

IV. Je viens à la quatriéme cauſe de la difficulté d'uriner vénérienne, que j'ai dit être les ulcéres calleux, opiniâtres, & malins, qui occupent les conduits excrétoires des lacunes de l'urethre, des proſtates, des véſicules ſéminales, & de tou-

tes les glandes qui versent dans l'urethre, une liqueur propre à la lubrefier.

Il reste souvent après l'abolition totale de tous les symptômes de la gonorrhée virulente, un écoulement opiniâtre, que l'on connoît dans le monde sous le nom de relâchement des vaisseaux. » Quand on » a eu le malheur, dit M. Astruc dans son traité des maladies vénériennes liv. III. ch. IV. pag. 111. » d'avoir eu plusieurs » gonorrhées, & quelquefois quand on » n'en a eu qu'une, mais longue & opiniâ» tre, on se trouve souvent exposé pen» dant des mois, des années, & même » pendant toute la vie, à un flux invo» lontaire de semence.... Ce flux » est tantôt médiocre, mais continuel, » soit que les malades marchent, se re» posent, ou fassent quelqu'autre fonc» tion; tantôt il est plus rare, mais plus » abondant, & il coule en plus grosses » gouttes, lorsque les malades font le » moindre effort pour aller à la selle, » lorsqu'ils s'occupent de pensées lasci» ves, ou qu'ils se disposent à l'acte vé» nérien.

Je l'ai déja remarqué, cet écoulement dans l'usage ordinaire est qualifié d'un simple relâchement de vaisseaux, & tous

ceux qui en sont attaqués le regardent comme indifférent pour les suites, & comme simplement incommode pour le tems.

Je voudrois bien qu'il me fût permis de ne pas troubler leur sécurité ; mais leur intérêt & celui de la vérité auroient à souffrir de cette complaisance : en convenant donc, comme je l'ai déja fait, de la possibilité du relâchement des vaisseaux excrétoires de l'urethre, qui peut avoir lieu comme celui de tous les autres conduits du corps humain, j'entreprends de prouver que l'écoulement dont il s'agit ici est presque toujours l'effet d'un véritable ulcére qui a résisté aux remédes par lesquels les autres accidens de la gonorrhée ont été surmontés & ; ce qui paroîtra peut-être surprenant, des premieres preuves que je donnerai de mon sentiment seront tirées des ouvrages de ceux qui ont adopté le sentiment contraire. Voici comme s'explique à ce sujet M. de la Mettrie, *nouveau traité des maladies vénériennes, pag.* 165.

„ Quelquefois la matiere de la gonorrhée devient brune, semblable à de „ la lie d'huile, paroît mêlée d'un peu „ de poussiere, & n'est point adherente. „ Alors il est impossible de la guérir

„ sans qu'il reste toujours un petit écou-
„ lement, parce que l'*urethre étant ron-
„ gée par l'acreté du venin, il se forme des
„ sinus qui causent de la douleur toute la
„ vie, & que les remédes ne font qu'aug-
„ menter*. Il qualifie pag. 193 ce petit
„ écoulement d'un *écoulement éternel*, &
„ il ajoute, qu'il vient de la dilatation
„ des vaisseaux paralytiques, auxquels il
„ est impossible de rendre leur état,
„ leur ton, & leur ressort naturel.

L'auteur dans ces passages ne paroît pas d'accord avec lui-même. *Le petit écoulement éternel* vient des sinus que le venin a creusés dans l'urethre, sinus accompagnés d'une douleur que les remédes ne font qu'augmenter : dans la suite, ce n'est plus qu'une simple atonie. Mais comment l'atonie est-elle accompagnée de douleur, elle qui est la disposition la plus prochaine à l'insensibilité ? Comment les remédes augmentent-ils un sentiment incommode, si ce n'est par des irritations qui sont le seul reméde de l'atonie ? Monsieur de la Mettrie dans le premier passage a parlé en homme éclairé, & en observateur de la nature ; mais, s'étant sans doute laissé entraîner par le torrent, il s'est confor-

mé dans le second au langage vulgaire.

Il n'est point étonnant que Monsieur de la Mettrie, partant de cette doctrine, ajoute „ mais ce flux n'est pas plus „ à craindre que si, après un catarrhe „ fort long, la membrane pituitaire de „ Schneider séparoit plus de mucosité „ qu'auparavant. On peut se marier avec „ cet écoulement sans crainte de souiller le lit nuptial ; il n'y a rien de virulent.

La gonorrhée, celle du moins qui est un peu considérable, est produite par un ulcére ; c'est ce dont tous les Auteurs conviennent. L'acreté du venin forme des sinus qui causent de la douleur toute la vie, & l'écoulement qui est produit par ces sinus, n'a rien de virulent ! en vérité cela est inconcevable.

Monsieur Astruc est bien éloigné de penser de même. » Nous avons déja » remarqué, dit-il, Livre III. chap IV. „ que le flux virulent de la gonorrhée „ produit presque toujours des ulcéres „ en différens endroits de l'urethre, & „ sur tout aux extrémités des canaux „ excrétoires des vésicules séminales,

„ & des prostates ; or quand il arrive „ que la gonorrhée est négligée, ou mal „ traitée, (ce qui arrive presque toujours, selon moi) „ il est rare que ces „ ulcéres viennent à une parfaite guérison ; principalement ceux qui attaquent les canaux excrétoires de ces „ réservoirs, ou qui en sont proches, „ parce qu'ils sont continuellement irrités & entretenus par l'humeur virulente qui en découle. Ainsi de légers, „ & de superficiels qu'ils étoient d'abord, „ ils doivent devenir nécessairement „ à la longue malins, fistuleux, & calleux ; rétrécir par-là plus ou moins le „ canal de l'urethre ; empêcher plus ou „ moins le passage de l'urine ; selon que „ l'effervescence ou l'acrimonie du sang, „ augmentée par quelque faute dans le „ régime, fera gonfler plus ou moins „ leurs bords.

Voilà sans contredit un langage bien différent de celui de Monsieur de la Mettrie. Est-il besoin de demander à Monsieur Astruc si l'écoulement dont nous parlons est virulent ? C'est la suite des mêmes ulcéres qu'a produits la gonorrhée mal traitée, qui sont devenus malins, fistuleux, & calleux, c'est-à-

dire, d'une qualité bien plus mauvaiſe qu'ils ne l'étoient dans le tems que la gonorrhée étoit récente. Par quel miracle lorsqu'ils deviennent d'un plus mauvais caractére, la ſanie qui continue d'en couler ſeroit-elle innocente ? Tout nous porte au contraire à croire que dans ce cas elle doit être très virulente.

Il faut pourtant convenir que Monſieur Aſtruc ne tient pas partout le même langage ; car il dit au ch. 10. du même livre, en parlant de la gonorrhée vénérienne que » tant celle qui eſt accompagnée de phlogoſe, » & cauſée par une contagion récente, » que celle qui eſt déja ancienne, & » qui a dégeneré en flux habituel de ſemence, ſubſiſte ordinairement après les » frictions mercurielle les plus régulieres. » Il eſt vrai qu'au lieu d'être virulente, » comme avant les frictions, elle eſt » une gonorrhée ſimple & ſans virus, » & ne ſçauroit plus ſe communiquer. Nous avons vû, ajoute-t-il, que la » Gonorrhée virulente & nouvelle dépend toujours d'un phlogoſe, ou d'une » inflammation ulcéreuſe, qui occupe » dans les hommes l'urethre . . . La phlo-

„ goſe & l'exulcération peuvent reſter „ pendant quelque tems dans quelqu'u„ ne de ces parties, ou dans pluſieurs à „ la fois, même après que le mercure „ a détruit le virus.... Après l'uſage des „ frictions elles ne ſont plus entrete„ nues par le virus, & n'en contiennent „ plus du tout, & ce ſont de ſimples „ écoulemens... qui dépendroit alors „ du ſimple vice des parties, & que la „ longueur du tems avec un régime „ convenable ſuffit quelquefois pour „ guérir, mais qui pourroient devenir „ nuiſibles par leur durée, & qu'il vaut „ mieux guérir par l'uſage des remé„ des.

Monſieur Aſtruc dans ce paſſage, comme dans le précédent, reconnoît l'exiſtence des ulcéres gonorrhoïques pendant un grand nombre d'années; il ne differe de lui-même que parce qu'il en croit le virus détruit par les frictions mercurielles. Je ne nierai point que le virus vénérien ne puiſſe abſolument être éteint par le mercure, tandis qu'un vice local, comme une trop grande deperdition de ſubſtance perpétuera l'ulcére de l'urethre; mais, fondé ſur mon expérience, je puis aſſûrer que ce cas

est extrêmement rare. Au reste il me suffit pour le présent que l'existence des ulcéres soit reconnue par cet auteur, & par les autres ; je ferai toucher au doigt dans peu que leur nature n'est aucunement changée.

Ce sujet est trop intéressant pour n'être pas traité un peu au long. Aux autorités ci-dessus rapportées, j'en vais joindre une troisiéme qui est encore plus précise ; c'est celle de feu Monsieur Guisard, qui s'est acquis de la réputation à Montpellier dans le traitement des maladies vénériennes. Voici comme il parle dans sa *Dissertation-pratique sur les maux vénériens*. 2. éd. pag. 200. » Il est » des gonorrhées qui laissent de grandes » incommodités après elles, *comme un* » *flux de semence presqu'incurable*, des in- » continences d'urine, des difficultés » d'urine, des carnosités qui durent tou- » te la vie.

Il ne faut point s'imaginer que, par ce flux de semence, l'auteur entende une simple atonie des vaisseaux excrétoires des glandes ; il explique nettement sa pensée pag. 203. » Celles, dit- » il, qui sont accompagnées de carno- » sités ne sçauroient être plus fâcheuses.

» *Un flux de matiere purulente qui ne tarit*
» *point*, une ordure continuelle, la pei-
» ne que l'on ſouffre à rendre ſes urines,
» & la néceſſité qu'il y a de toujours gar-
» der une ſonde de plomb, prouvent
» aſſez clairement qu'il vaudroit en ef-
» fet mieux pour le malade qu'il fût
» atteint d'une maladie vénérienne com-
» plette, dont il ſeroit ſûr de ſe voir bien-
» tôt délivré, que d'une gonorrhée d'au-
» tant plus incommode qu'elle eſt lon-
» gue, & qu'elle réſiſte ſouvent à tout.

Monſieur Guiſard, en s'expliquant auſ-
ſi nettement, m'épargne la peine de dé-
duire par des conſéquences tirées de ſes
principes, ou de ſes obſervations, la
preuve de la vérité que je veux établir. *Ce
flux de ſemence preſque incurable* eſt nommé
plus bas *un flux de matiere purulente qui
ne tarit point*. Or un flux de matiere
purulente qui ne tarit point peut-il re-
connoître une autre cauſe qu'un ulcé-
re toujours ſubſiſtant ?

Je ſuis en état de confirmer ces preu-
ves, tirées des obſervations & des prin-
cipes que les Praticiens les plus célébres
ont conſignés à la poſterité, par des preu-
ves que me fournit mon expérience.
» On juge, dit Monſieur Aſtruc, Liv.
III.

III. ch. IV. *qu'il y a des ulcéres internes par le pus qui sort fréquemment de l'urethre.* Si j'en fais donc sortir de ce canal, il faut en conclurre nécessairement qu'il y a ulcére. Or il est aisé, je ne dis point aux personnes que je traite, mais à tous ceux qui veulent visiter mes sondes quand je les retire de l'urethre, de s'appercevoir qu'elles sont chargées de pus, en un ou plusieurs endroits, selon qu'il y a un ou plusieurs ulcéres.

Monsieur de la Faye décide formellement la question dans ses remarques déja citées. » J'ai ouvert, dit-il, des cada- » vres de personnes, qui avoient été » traitées par cette méthode, (les caustiques & les sondes tranchantes) » & » j'y ai trouvé dans le tissu cellulaire de » l'urethre des sinus de la longueur de » deux pouces ou environ, & qui s'é- » tendoient vers la glande prostate su- » périeure ; j'ai remarqué que ces sinus » rendoient du pus, qu'ils étoient cal- » leux, parfaitement ronds, & assez » grands pour qu'on pût y introduire » une bougie, & que l'ouverture étoit » située au même endroit que l'obstacle » qui avoit causé la rétention d'urine ; » ce qui prouve que ces sinus étoient de

» fausses routes formées par les bou-
» gies chargées de caustiques, ou par les
» sondes tranchantes. « Monsieur de la Faye ne résout par la question de la nature vénérienne ou non de ces ulcéres; mais il résulte évidemment de ses observations qu'il peut subsister pendant long-tems des ulcéres dans l'urethre, & c'est tout ce que je demande, parce que j'ai suffisamment prouvé qu'ils doivent être de la nature de la cause qui les a produits.

Les partisans du *relâchement*, ou de l'*atonie des vaisseaux* excrétoires des vésicules séminales, ne se rendront peut-être pas à l'évidence de ces raisonnemens. Ils pourront objecter *que mon reméde, en picotant les parois des vaisseaux sur lesquels il est porté, en fondant par son activité des liqueurs épaissies dans leurs tüiaux, peut rétablir leur ton naturel, & tarir la source d'un écoulement qui sera produit par leur relâchement.*

Avant que de répondre à cette objection, je crois devoir faire quelques réflexions sur l'action des toniques.

L'expérience, par malheur, ne nous apprend que trop l'insuffisance des remédes toniques contre les maladies d'a-

tonie. Mais d'où vient-elle cette insuffisance ? de ce qu'on ne peut porter le reméde sur la partie qui est originairement attaquée, de ce que ce n'est que par la voie de la circulation que ses parties actives peuvent se porter jusqu'à la cause du mal. Or les parties qui sont les premiers principes de la tension des fibres sont entiérement hors du courant de la circulation ; mais fussent-elles au milieu de ce courant, la vertu des toniques altérée par les différentes digestions qu'ils ont subi, le peu de leurs parties qui peut s'appliquer à l'endroit malade, sont deux raisons plus que suffisantes pour expliquer leur peu d'effet dans les maladies d'atonie.

Mais c'est tout autre chose dans le cas dont il s'agit : tout le genre nerveux est bien disposé ; il n'est uniquement question que d'un vice local : on peut porter le reméde sur le mal même ; & , s'il y a des toniques assez actifs pour resserrer l'urethre de maniere à former un obstacle presqu'insurmontable aux causes qui procurent la sortie de l'urine, on ne peut douter que ces mêmes remédes n'aient une force suffisante pour rendre le ton à quelque canal affoibli, ou relâ-

ché : &, par conſéquent, de ce que les remédes toniques ſont impuiſſans contre cette prétendue paralyſie, on eſt autoriſé à conclure que cette paralyſie eſt purement imaginaire ; & c'eſt la conſéquence que je tire du ſuccès infaillible de mon reméde contre la prétendue paralyſie.

Après ces remarques générales, je réponds que je ſerois bien fâché que mon reméde eût autant d'activité que les toniques que l'on a emploïés ſans ſuccès contre l'écoulement dont il s'agit : il ſeroit auſſi pernicieux qu'il eſt ſalutaire.

J'ajoute qu'il n'eſt pas queſtion de la poſſibilité, quand il s'agit de faits, & que l'effet qu'il produit démontre qu'il n'eſt point pris dans la claſſe des toniques : car l'effet des toniques ſeroit d'empêcher celui de mon reméde. En effet, c'eſt réellement en faiſant recommencer l'écoulement originel de la gonorrhée que mon reméde agit ; &, s'il eſt quelquefois long-tems à mettre les humeurs en ſuppuration, la cure en eſt d'autant plus longue. Au reſte ce n'eſt point au reméde qu'il faut s'en prendre, c'eſt à la nature des obſtacles ſur leſ-

quels il agit, qui sont plus ou moins disposés à recevoir le mouvement fermentatif qui produit la suppuration. Il peut donc diviser les liqueurs épaissies dans les bords calleux des ulcéres, & en conséquence aider la vertu tonique ou systaltique des fibres à les faire sortir; mais ce n'est point en les fortifiant, ou les resserrant, ce qui est la maniere d'agir des toniques, c'est en mettant en suppuration les humeurs épaissies dans les bords des ulcéres, ou dans les excroissances fongueuses ou calleuses de l'urethre, qui ne sont, comme je l'ai déja dit, que des ulcéres qui ont produit des végétations, lesquelles ont formé sur la solution de continuité une espéce de croûte, qui souvent interrompt l'écoulement purulent. C'est cependant de la continuation de cet écoulement que dépend la guérison, & sa suppression produit les accidens qui obligent d'avoir recours à moi, & que je me crois seul jusqu'à present en état de guérir radicalement.

Or, de ce que mon reméde n'agit qu'en procurant une suppuration, j'ai droit d'en conclure l'existence précédente d'ulcéres qui fournissent le pus. Car,

quand il seroit vrai que mon reméde seroit caustique, ce qui le rendroit propre à produire des ulcéres, il est connu de tous les Praticiens qu'il n'attireroit point une suppuration aussi promptement que le font mes sondes. En effet, le premier effet des caustiques est de produire un escarre, & ce n'est qu'à la chûte de l'escarre que la suppuration commence ; or la chûte de l'escarre qu'ont produite les caustiques est souvent l'ouvrage de plusieurs jours, mais elle ne l'est jamais de peu d'heures ; au lieu qu'en trois ou quatre heures au plus, & souvent en moins de tems, mon reméde met en suppuration les corps étrangers qui sont dans l'urethre. Mon reméde n'a donc rien de caustique, rien qui soit propre a ulcérer les parties saines.

On ne sera point surpris que je m'arrête à prouver que mon reméde n'a rien de caustique, quand on sçaura que l'envie qu'excitérent contre moi les succès que j'ai eus a été assez envenimée, pour faire dire qu'il n'étoit pas bien merveilleux que je trouvasse des ulcéres dans l'urethre des malades qui se mettent entre mes mains, puisque je les

y faiſoient naître. Quelqu'autoriſé que je ſois par la continuité de mes ſuccès à païer de mépris ces diſcours auſſi calomnieux que contraires aux idées de la bonne Chirurgie, & que le meilleur moïen que j'aie emploïé, & que je puiſſe emploïer à l'avenir, pour m'en venger, ſoit de continuer à me rendre utile à ceux qui ont beſoin de mon miniſtére, comme on ne peut être trop délicat ſur l'honneur, je vais détruire ſans reſſource cette pitoïable objection.

Il ne faut, pour y réuſſir, que rappeller au Lecteur ce que j'ai déja dit, que je puis laiſſer quatre heures, & plus, ſi l'on veut, une ſonde dans l'urethre d'une perſonne ſaine, d'où elle ſortira ſans veſtige de pus; & que la même ſonde s'en chargera; ſi, en ſortant de cette urethre, je la fais entrer dans une urethre malade. J'en ai dit la raiſon; par conſéquent ce n'eſt pas ma ſonde qui a cauſé l'ulcére; car il n'y a pas de raiſon pourquoi elle n'agiroit pas ſur une urethre, tandis qu'elle agit ſur une autre.

Je prie le Lecteur de ſe rappeller encore que j'ai dit au même endroit que mes ſondes ne ſe chargeoient de pus que dans leur partie qui répond à la par-

tie malade de l'urethre. Comme, avant que de les introduire, j'ignore quelle est cette partie malade, je suis obligé d'étendre mon reméde sur toute la surface de la sonde ; si c'est la sonde qui produit l'ulcére, je prie qu'on me dise, car j'avoue que je n'en sçai pas la raison, pourquoi elle ne sort pas chargée de pus dans toute sa longueur ; je demande encore pourquoi une nouvelle sonde que j'introduis le lendemain s'en trouve chargée au même endroit seulement où l'étoit celle de la veille.

Ces raisonnemens sont plus que suffisans pour prouver que mes sondes ne forment point les ulcéres de l'urethre. Mais, pour ne négliger aucun avantage, je vais prouver, qu'il est impossible que mes sondes produisent cet effet : & voici mon raisonnement. Il n'y a que les caustiques qui puissent produire des ulcéres ; donc, suivant la supposition, mes sondes doivent être caustiques. J'accorde encore, contre la vérité, que les caustiques produisent une suppuration sur le champ, au lieu d'une escarre. C'est donner à mes adversaires tout l'avantage possible. Malgré cela, il n'est pas possible que mes sondes soient causti-

ques. Car le tissu de l'urethre est d'une sensibilité si grande, que beaucoup de malades ont de la peine à supporter le contact d'un corps étranger dans ce canal. Que seroit-ce donc si l'on y portoit un caustique, même le plus doux qu'il seroit possible d'imaginer ? quelles irritations ses sels âcres, qui ne peuvent jajamais être parfaitement enveloppés ou émoussés, tant que le reméde pourra se dire caustique, ne produiroient-ils pas ? comment les malades, à qui le contact d'un corps étranger dans l'urethre est quelquefois presque insupportable, s'accoutumeroient-ils à mes sondes, comme il arrive à ceux qui sont les plus sensibles, si elles étoient hérissées des pointes d'un caustique ? car, qu'on y fasse réflexion, si le caustique a été assez adouci pour ne faire le premier jour qu'une impression légére, elle sera plus vive le lendemain, & sa vivacité augmentera à proportion que les introductions auront été multipliées. Concluons donc qu'il est physiquement impossible, je ne dis pas que mes sondes soient chargées de quelque caustique, je dis, qu'il entre quelque caustique dans leur composition. Mais j'aurai encore occasion par la suite

te de parler des caustiques. Suivons les objections des partisans du relâchement des vaisseaux.

J'ai dit, dans la Préface de ma premiere édition, *Puisqu'une gonorrhée récente, pour peu qu'elle s'irrite, consiste dans un ulcére de l'urethre, pourquoi n'attribuerois-je pas la continuation de l'écoulement à la continuation de la même cause ?* On me demande, en conséquence, comment les ulcéres qui sont répandus dans le canal de l'urethre ne cédent pas à un traitement qui a fait disparoître tous ceux qui existoient dans les différentes parties du corps.

Ma réponse est fort simple. Il n'y a qu'à ouvrir tous les Auteurs qui ont écrit sur la gonorrhée, on verra que, quand elle est compliquée avec la grosse vérole, elle ne se guérit pas par le grand reméde, qui fait pourtant disparoître tous les ulcéres qui existoient dans les différentes parties du corps. La même vérité se trouve prouvée par plusieurs de mes observations. On y voit des malades essuïer jusqu'à trois fois les frictions mercurielles, sans que la gonorrhée en soit soulagée. De ce que je ne pourrois rendre raison de ce phénomêne, serois-je

autoriſé à donner un démenti à tous ceux qui l'atteſtent ? la différente ſtructure des parties, la différence des liqueurs que le virus affecte, d'autres cauſes qui nous ſont inconnues, produiſent dans la nature bien d'autres bizarreries apparentes, qui n'en ſont pas moins réelles, quoique l'orgueilleuſe Phyſique, qui prétend tout expliquer, s'attache à les faire regarder comme des imaginations.

Mais, pour éviter tout ſoupçon que l'intérêt perſonnel me détermine à prendre ce parti, je vais propoſer une autre queſtion à ceux qui me font celle-ci, & j'attendrai leur réponſe pour en donner une plus phyſique. Qu'ils me diſent donc pourquoi le grand remède ne guérit que très-rarement les dartres vénériennes. Car, puiſque le virus qui les produit, & qui les entretient, eſt diſſipé par une méthode convenable, on ne voit rien qui en empêche une entière guériſon. N'eſt-il pas dans l'ordre de la nature, que la cauſe ceſſant l'effet ceſſe de même ? On guérit pourtant ces dartres vénériennes, mais avec des remèdes qui ne ſont point pris dans la claſſe de ceux qu'on regarde comme anti-vénériens.

Pourquoi l'ulcére de l'urethre ne feroit-il point auſſi de nature à ne pouvoir être détergé & conſolidé, que par des remédes qu'on ne range pas ordinairement dans cette claſſe ?

On peut me demander encore s'il eſt ordinaire d'obſerver des ulcéres dans quelque partie du corps que ce ſoit, entretenus ſans de nouveaux progrès pendant l'eſpace de dix, vingt, trente années. Il paroît, dira-t-on, difficile que ces ulcéres ſordides ſoient placés dans le canal de l'urethre, ſans en retrécir le calibre, & procurer conſéquemment quelqu'altération dans le jet de l'urine; ce qui n'arrive cependant point aux malades attaqués du prétendu ulcére. On peut appuïer ces raiſonnemens de l'autorité de M. Aſtruc, dont j'ai déja cité en ma faveur les paroles ſuivantes, *que l'ulcére, de leger & ſuperficiel qu'il étoit d'abord, doit devenir néceſſairement malin, fiſtuleux, & calleux; que, loin de pouvoir être détergé, il deviendra chaque jour plus ſordide, à cauſe qu'il eſt continuellement arroſé d'une ſemence purulente, & d'une urine fort âcre.*

Quand il s'agit des matieres de phyſique, les plus habiles ſont tous les jours

à l'école. Je pourrois me tirer de cette difficulté, en disant que j'ai démontré le fait, & que je ne suis point obligé d'en donner les raisons; mais si je n'ai pas l'avantage de les connoître, je puis du moins faire sentir des différences notables entre les ulcéres qu'on m'oppose & ceux de l'urethre qu'on leur compare. En effet, un ulcére placé à l'extérieur du corps, loin de trouver quelque soulagement dans tout ce qui le touche, ne trouve que des agens propres à l'entretenir : c'est le contact de l'air, le frottement des corps environnans, le séjour continuel de la sanie, qui en causent les progrès. L'ulcére de l'urethre est à l'abri de l'air, il ne souffre point de compression de la part des corps voisins, la sanie qu'il rend est continuellement, ou du moins très-souvent, détergée par l'urine devenue d'une meilleure qualité, puisque de tous les symptômes de la gonorrhée, il ne subsiste plus que l'écoulement, cet ulcére lui-même est devenu plus benin, & on a lieu de le croire, puisque le pus qu'il rend est un pus louable, qui n'a plus de teinture étrangere. Donc cet ulcére ne doit point être soumis aux mêmes loix

que ceux qui sont à l'extérieur. S'il reste quelques parties âcres dans la sanie qui en découle, elle se trouve empâtée par les sucs mucilagineux que filtre une infinité de couloirs, ce qui ne se trouve pas dans les différentes parties du corps qui peuvent être ulcérées. Il n'y a même point de doute qu'il ne subsiste toujours de ces parties âcres, puisque les personnes attaquées de ce prétendu relâchement de vaisseaux, lorsqu'elles font quelques excès, ont des douleurs dans l'endroit où elles subsistoient dans le tems de leur gonorrhée.

Mais ce qui achevera de démontrer, & de mettre en évidence, que l'ulcére en question est toujours malin, c'est que l'action de mes sondes venant à développer le ferment virulent, qui est comme engourdi dans la partie malade, l'écoulement reprend sa couleur originaire; c'est-à-dire, devient jaunâtre ou verdâtre; &, que les malades qui sont dans cet état donnent la gonorrhée aux femmes qu'ils ont l'indignité d'abuser. J'ai des exemples d'hommes mariés, lesquels, bien prévenus par moi du danger auquel ils exposeroient leurs femmes s'ils s'avisoient de leur demander le devoir con-

jugal, & ne pouvant s'en passer, ont vû des filles à qui ils ont donné la chaudepisse : preuve démonstrative que le virus n'étoit qu'assoupi, & non pas entiérement éteint.

On me demandera peut-être comment il est possible qu'un homme qui a un ulcére vénérien ne donne pas la gonorrhée à sa femme, & comment il se fait qu'il la donne dans le tems qu'il fait usage de mes remédes.

Je réponds que ces ulcéres se recouvrent d'une mauvaise chair qui suffit pour arrêter le passage de la liqueur qui est le foyer du virus vénérien ; & que la semence ne fait que glisser sur ce qui recouvre l'ulcére, & ne s'y arrête pas assez longtems pour s'impregner du virus, ou d'une assez grande quantité de virus, pour infecter les parties qu'elle touche. Au reste qui sçait si cette matiere, prétendue innocente, ne cause pas aux femmes des accidens de différentes espéces, qu'on n'a garde d'attribuer à cette cause ? jamais les fleurs blanches n'ont été plus commmunes qu'elles le sont aujourd'hui. Elles le sont plus dans la Capitale que dans les Provinces, & elles sont très-rares dans

les campagnes. Ne seroit-ce point la suite d'un virus vénérien dégénéré, qui, transmis des peres & meres aux enfans, auroit altéré la température des liqueurs, ou, peut-être même le tissu des parties solides ? cette idée ne m'est point particuliére. Je puis m'appuïer de l'autorité de M. Col de Vilars. Je transcris ici ce qui concerne cette matiere dans un passage que j'ai cité plus haut.

Si ce virus, dit-il, *est lent, tardif, & grossier, ou s'il n'occupe que les glandes de l'urethre, & qu'il n'ait pas eu le tems de se développer, & de s'exalter, il se fixe & se concentre dans ces glandes; il les endurcit, & y reste assoupi, quelquefois un nombre considérable d'années, sans causer aucun symptôme fâcheux, jusqu'à ce qu'échauffé, ou animé par quelque cause interne ou externe, il se mette en action, & produise des accidens particuliers, qu'on n'attribue presque jamais à leur véritable cause.* Tom. IV pag. 207.

Seroit-il impossible qu'une semence ainsi altérée, étant communiquée à la femme, produisît chez elle des altérations de liqueurs qui causassent *des accidens particuliers qu'on n'attribueroit pas à leur véritable cause* ? n'est-il pas même

dans l'ordre de la nature que ces accidens se développent plutôt ou plus tard ? il ne faut donc point, suivant M. Col de Vilars, juger innocent un écoulement de matiere séminale, sur le simple fondement que pendant un nombre considérable d'années il n'a causé aucun symptôme fâcheux.

Maintenant il est aisé de faire concevoir comment mes malades donnent la gonorrhée pendant l'usage de mes remédes; c'est qu'ils exaltent & mettent en action le virus lent, tardif, & grossier, qui étoit assoupi dans les glandes de l'urethre.

Terminons cet article, qu'on trouvera peut-être trop long, par une observation qui acheve de prouver qu'il peut subsister, & qu'il subsiste réellement, pendant long-tems des ulcéres dans l'urethre, c'est que les malades qui ont, ce qu'on appelle un relâchement de vaisseaux, ont la partie qui fournit l'écoulement extrêmement sensible au contact de mes sondes, toutes molles qu'elles sont; preuve certaine qu'il y a solution de continuité, & par conséquent ulcére. Car des chairs fongueuses ne peuvent être aussi sensibles, & des cica-

trices dures & calleuſes, au lieu de pécher par trop de ſenſibilité, devroient plutôt pécher par le défaut oppoſé.

Du reſte, qu'importe au fond que la matiere de l'écoulement provienne d'ulcéres, ou de toute autre cauſe qu'on voudra ſuppoſer ? c'eſt une maladie dégoûtante & incommode, maladie dont la continuité n'eſt point du tout indifférente au malade, puiſqu'elle attaque les principes de la vie ; car, comme l'obſerve M. Aſtruc, tom. III. pag. 199. » Si l'écoulement de ſemence eſt abon» dant, il épuiſera peu à peu la partie ſpi» ritueuſe & balſamique du ſang, & cau» ſera l'amaigriſſement, la phthiſie, & le » *Tabes Dorſalis*, tout de même que dans » ceux qui s'épuiſent avec les femmes ; cette maladie eſt jugée incurable par tous les Praticiens ; cependant elle céde à l'efficacité de mes remédes. Les malades doivent donc ſe réjouir de ce que j'ai trouvé une méthode qui les garantit de tous les accidens dont M. Aſtruc les menace, & peu doit leur importer qu'elle en eſt la cauſe, puiſque je ſuis ſûr de la détruire. Mais il eſt beaucoup plus intéreſſant pour eux qu'on puiſſe y réuſſir

ſi elle eſt vénérienne, puiſqu'outre les accidens détaillés dans le paſſage de M. Aſtruc que je viens de citer, ils ſont expoſés à tous ceux qui s'enſuivent des ulcéres vénériens. Qui ſçait même, ſi l'amaigriſſement, la phthiſie, *le Tabes Dorſalis*, ne viennent pas autant du reflux du virus du ſang, que de la trop grande déperdition de la matiere ſéminale?

Je viens enfin au cinquiéme Article:

Le gonflement du vérumontanum,

CINQUIÉME CAUSE.

V. Nous avons aſſigné pour cinquiéme cauſe de la difficulté d'uriner vénérienne le gonflement conſidérable du vérumontanum, qui devient même ſquirrheux. La réalité de cet accident eſt atteſtée par M. Col de Vilars, qui s'en explique de la maniere ſuivante. *Cours de Chirurgie, tom.* IV. *pag.* 219. » Il peut encore arriver dans les an» ciennes gonorrhées accompagnées » d'ulcéres, ou dans celles qui ſont re» nouvellées, ou imprudemment arrê» tées par des injections ſtyptiques, que

» le vérumontanum ſoit excorié, tuméfié, endurci, ſquirrheux, & forme » un obſtacle au cours de l'urine.

Il eſt aiſé de voir comment cette éminence eſt expoſée à tous les accidens dont nous venons de parler. Elle eſt au fond de la cavité de la portion de l'urethre qui eſt enfoncée dans le corps des proſtates. Elle eſt percée dans ſa portion poſtérieure par deux petits trous pour l'ordinaire, quelquefois par un ſeul, rarement par trois. Ce ſont les orifices des canaux excrétoires des véſicules ſéminales. Les parties latérales poſtérieures du vérumontanum ſont environnées de quatre, cinq, ou ſix trous rangés en croiſſant, & ces trous ſont les orifices des canaux excrétoires des proſtates. Or il n'y a point de doute que ces canaux, de même que ceux des véſicules ſéminales, ne ſoient très-ſouvent le ſiége de la gonorrhée virulente, & qu'étant ainſi pleins de virus & ulcérés, ils ne corrompent leurs liqueurs à meſure qu'elles y paſſent.

(*a*) Le vérumontanum ſe trouve donc

(*a*) Il eſt très-rare que le corps propre des véſicules ſéminales ou des proſtates ſoit infecté & ulcéré, & quand cela arrive, je regarde cet accident comme incurable, & ſi j'ai dit dans

abreuvé de la matiére de l'écoulement virulent, tant intérieurement, qu'extérieurement. Il n'est donc point étonnant qu'il soit sujet à tous les accidens dont nous avons fait l'énumération. Aussi M. Astruc liv. III. ch. 4. pag. 214. met-il au nombre des six causes de la strangurie habituelle connuë par l'ouverture des cadavres de ceux qui sont morts de cette maladie, *le vérumontanum considérablement gonflé, qui produit dans l'urethre une tumeur contre nature*; & ajoute-t-il page 218. „ on ne sçauroit nier que le vérumon-„ tanum ne soit souvent rongé, tume-„ fié, & enflammé, dans une gonorrhée „ considérable & rébelle; & que si l'on „ néglige de résoudre l'inflammation, & „ de déterger les ulcéres, comme on le „ néglige toujours dans les gonorrhées „ que l'on supprime par des injections „ astringentes, il ne dégénére enfin en „ verruë, ou excroissance fongueuse, „ calleuse, squirrheuse, ulcérée à sa su-„ perficie, qui se gonfle plus ou moins

quelques observations tant de la premiere Edition de cet Ouvrage, que dans celle-ci, que le siége de la maladie étoit dans les vésicules séminales ou dans les glandes prostates, c'est toujours de leurs canaux excrétoires que j'ai eu dessein de parler.

» par plusieurs différentes causes, & qui
» met un obstacle continuel au pas-
» sage de l'urine ; mais pourtant un obs-
» tacle susceptible de plusieurs varia-
» tions. « Nous expliquerons, en un autre endroit, ce que c'est que ces variations, & leur cause, passons au sixiéme article.

L'endurcissement des prostates, ou des vésicules séminales,

SIXIEME CAUSE.

VI. Nous avons dit qu'il y a difficulté d'uriner toutes les fois qu'il y a endurcissement, squirrhe, ou callosité, des prostates, ou des vésicules séminales, & cette vérité n'a pas besoin de preuves. Ces parties touchent trop immédiatement le col de la vessie, ou le commencement du canal de l'urethre, pour qu'elles puissent acquérir une grosseur contre nature, sans causer un étranglement de ces canaux. Réduisons-nous donc à prouver le fait.

» Par la longueur & la multiplicité
» des gonorrhées, les glandes de Cow-
» per, & les prostates, peuvent être atta-

„ quées d'ulcéres fiſtuleux, devenir cal-
„ leuſes, ſquirrheuſes, fongueuſes, aug-
„ menter de volume, & comprimer l'u-
„ rethre, qu'elles embarraſſent.„ (Cette doctrine de M. Col de Vilars, *loco citato*, eſt auſſi celle que M. Aſtruc donne avec plus d'étenduë dans le paſſage ſuivant. » Dans toute eſpéce de gonor-
„ rhée, dit-il dans l'endroit cité plus
„ haut, les proſtates ou les véſicules ſé-
„ minaires, ou les unes & les autres en
„ même tems, ſont enflammées ou ul-
„ cérées. S'il arrive donc qu'elles aient
„ déja été viciées par des gonorrhées pré-
„ cédentes, ou qu'on néglige les remé-
„ des convenables, il eſt évident que
„ les progrès du mal produiront des ul-
„ céres calleux & fiſtuleux dans ces par-
„ ties, qui en augmenteront le volume,
„ & qui par-là donneront lieu à la com-
„ preſſion de l'urethre & formeront des
„ obſtacles plus ou moins grands à la
„ ſortie de l'urine.

Je vais appuïer cette doctrine de quelques obſervations tirées du mémoire préſenté à M. de Garelli.

David Porſol mourut d'iſchurie à Leopolſtat, & fut ouvert en ma préſence le quinze janvier 1730. par M. Almocre,

très-habile Lithotomiste de Vienne. Je lui fis remarquer en soufflant dans les canaux excrétoires des vésicules séminales qu'ils étoient très-durs & fort calleux ; ce qui le surprit beaucoup, parce qu'avant cette ouverture il ne pensoit pas que cette cause fût dans la nature.

Et pourquoi ne se formeroit-il pas des callosités aux vésicules séminales, puisqu'elles sont tous les jours attaquées d'ulcéres ? j'en donnois, dans le mémoire, dont je parle, un exemple frappant, que je crois devoir transporter ici.

Le quatre janvier 1726 M. le Comte P.... frere du Président du Grand Conseil de Vienne, me fit l'honneur de me consulter sur une gonorrhée qui duroit depuis un an, malgré bien des remédes. Il est vrai qu'il ne s'étoit pas fort ménagé, & que trois ans auparavant il avoit eu une pareille maladie, qui avoit duré six mois, au bout desquels il suintoit encore quelque humidité. Depuis ce tems, de fois à autre, l'urine sortoit à deux branches, & moins grosses qu'à l'ordinaire. Aïant sondé le malade, je lui trouvai aux vésicules séminaires un ulcére fistuleux, que je l'assurai ne pouvoir

être

être guéri que par ma méthode, ce que l'insuffisance des remédes dont il avoit usé, sous la conduite des personnes qui s'étoient fait le plus de réputation dans le traitement des maladies de galanterie, lui persuada sans peine. Il me donna sa confiance, & fut parfaitement guéri en un mois. Je renvoie sur la vérité de cette histoire au témoignage du Président P......

La premiere des deux observations suivantes prouve que les prostates deviennent calleuses, comme les vésicules séminales, & la seconde qu'elles deviennent fistuleuses.

M. le Baron G....... Lieutenant Colonel du Régiment de Philippi Infanterie, fut surpris tout à coup d'une rétention d'urine. Il m'envoïa chercher, & me dit qu'il s'appercevoit depuis un an que le fil de ses urines diminuoit, mais qu'il n'y avoit ni douleur, ni écoulement; & que la cause occasionnelle de son accident, étoit une débauche de table qu'il avoit faite deux jours auparavant. Je le sondai le quinze juin 1729: je trouvai le canal de l'urethre fort libre jusqu'aux glandes prostates, & je remarquai des cicatrices calleuses, qui s'é-

toient tellement gonflées, qu'elles interceptoient le passage de l'urine. Je le mis à l'usage de mes remédes, & il fut guéri en peu de tems. Ce fait étoit de la connoissance de M. le Général Ladriani, l'un des Seigneurs à qui M. de Garelly conseilla de se confier à mes soins après lui avoir rendu compte de ma doctrine au sujet de la strangurie vénérienne.

Le douze du mois de janvier 1730; M. le Médecin Colli, premier Médecin de l'Hôpital des Espagnols Noirs à Vienne, bien persuadé de la bonté de ma méthode par un nombre de guérisons dont il avoit été témoin, m'engagea de l'accompagner chez M. M...... Conseiller de Sa Majesté Impériale, logé dans le Carlostros. Il étoit au lit fort affoibli des douleurs que lui causoit depuis plusieurs jours une strangurie cruelle. Il me dit en abregé qu'il avoit été attaqué de plusieurs gonorrhées, & que depuis deux ans il n'avoit aucune sorte d'écoulement, mais des difficultés d'uriner si grandes, que, malgré tous ses efforts; il ne rendoit l'urine que goutte à goutte, & qu'elle se supprimoit même au moindre excès. L'aïant sondé, je trouvai une excroissance squirrheuse aux

canaux excrétoires des glandes proſtates ſans aucune exulcération, ou autre vice dans le reſte du canal de l'urethre. Je propoſai au malade de faire uſage de mon remède, à quoi il ſe détermina de l'avis de M. Colli, & il n'eut pas lieu de s'en repentir. Mais ce ne fut que deux mois après qu'il recouvra une ſanté parfaite, dont il jouiſſoit, dans le tems que mon mémoire fut préſenté, comme le malade & M. Colli étoient en état de le certifier. Nous ne nous arrêterons pas plus long-tems ſur cet article qui ne paroît d'ailleurs conteſté par perſonne. Nous ſerons auſſi fort courts dans le ſuivant.

Les fongoſités des proſtates & des véſicules ſéminales,

SEPTIEME CAUSE.

VII. Nous avons aſſigné pour ſeptiéme cauſe de la difficulté d'uriner vénérienne, les proſtates, ou les véſicules ſéminales devenuës fongueuſes, ſpongieuſes, & qui ont acquis une diſpoſition prochaine à ſe gonfler à la moindre occaſion.

On a vû dans le paſſage de M. Col de Vilars que nous venons de citer qu'il reconnoît comme réelle la fongoſité des glandes de Cowper & des proſtates. M. Aſtruc eſt du même ſentiment : car voici comme il s'explique à la ſuite du paſſage que nous venons d'extraire. » S'il „ arrive au contraire que les véſicules „ ſéminaires, ou les proſtates, aient leurs „ cavités profondement rongées par le „ pus, & qu'on ne les déterge pas avec „ ſoin, les vuides que ces ulcéres y auront fait ſeront bientôt remplis de „ plufieurs *fongus*, ou champignons, „ d'une chair molle, rare, & ſpongieuſe, comme on ſçait qu'il en croît quelquefois dans les ulcéres ſordides & calleux. Par-là les proſtates, & les véſicules ſéminaires, ſe trouvant gonflées, preſſeront l'urethre qui les touche, plus ou moins fortement, ſuivant „ que les excroiſſances fongueuſes qui „ les rempliſſent ſeront plus ou moins „ gonflées & dilatées. «

Non-ſeulement M. de la Faye, *loco citato*, reconnoît pour cauſe de la difficulté que l'on trouve à introduire la ſonde dans les iſchuries vénériennes, *le gonflement, ou l'inflammation de la glande*

proftate, qui rétrécit le col de la veffie, mais il donne le diagnoftic de cet accident. *On trouve alors*, dit-il, *au col de la veffie une réfiftance confidérable, parce qu'alors le col eft auffi enflammé. C'eft en ce cas qu'il faut que la fonde dont on fe fert foit auffi menue qu'il eft poffible, pour qu'elle puiffe paffer.* Voilà donc encore la feptiéme caufe de la difficulté d'uriner mife au-deffus du foupçon.

Les concrétions particulieres,

HUITIEME CAUSE.

VIII. La huitiéme, eft, felon moi, la formation de quelque concrétion particuliere qui diminuë le diametre du canal de l'urethre; & je me fuis trouvé fondé à l'ajouter à celles qu'admet M. Aftruc, par rapport à une obfervation que j'ai faite ici d'une concrétion calculeufe qui s'eft formée dans un ulcére gonorrhoïque creufé près la foffe naviculaire. Cette obfervation fait la XXIIe. de la troifiéme partie de ce recueil.

Suites des gonorrhés virulentes mal guéries.

Tant qu'il n'y a qu'une ſimple difficulté d'uriner peu conſidérable, non-ſeulement le malade n'a pas recours aux Chirurgiens, mais il ignore ſouvent le danger qui le menace. Auſſi eſt-il conſtant par pluſieurs de mes obſervations qu'on n'en eſt quelquefois averti que par une attaque d'iſchurie, ou de ſuppreſſion totale d'urine, qui annonce une diſpoſition très-prochaine à la ſtrangurie habituelle; & il eſt très aiſé de concevoir comment les malades ſont les dupes de leur état. Car il faut qu'il ſe faſſe une diminution ſenſible du fil des urines, pour qu'ils s'en apperçoivent, lorſque cette excrétion ſe fait ſans douleur. Ils ne ſçavent pas, ou ils n'examinent pas, par quelle raiſon ils ſont plus de tems à vuider leur veſſie; &, comme il eſt dans la nature de l'homme de ſe flatter, ils s'imaginent que c'eſt par ce qu'elle eſt plus remplie que de coutume, ou que quelque cauſe qui paſſe leur portée gêne le paſſage de l'urine. Cependant, qu'en cet état le ſang vienne à ſe porter plus

que de coutume vers les parties malades, ou que ces parties viennent à être irritées par une urine un peu trop âcre, comme il arrive à l'occasion de quelque excès que ce puisse être, les obstacles du canal se gonflant tout d'un coup interceptent totalement le passage de l'urine, & le malade est attaqué d'une ischurie qui est communément moins maligne que celle qui survient dans le cours d'une strangurie habituelle, parce que les obstacles, n'aïant point encore acquis un volume fort considérable, reviennent assez aisément à leur premier état. Au reste ce n'est pas l'ordinaire que la strangurie habituelle soit annoncée par l'ischurie. Voici sa marche, & son progrés.

» On a, dit M. Col de Vilars, *loco citato*, de fréquentes envies d'uriner; cependant l'urine ne sort que comme un fil, quelquefois fourchu, ou on ne la rend que goutte à goutte, & avec de grands efforts. Si dans cet état le malade s'échauffe, fait quelque débauche, ou quelque faute dans le régime, la strangurie peut dégénérer en ischurie ou suppression totale.

M. Astruc Liv. III. chap. 4. pag. 211. entre dans un plus grand détail.

» Quand on a eu, dit-il, plusieurs go-
» norrhées, & des gonorrhées opiniâ-
» tres, ou mal traitées, on est ordinai-
» rement sujêt dans la suite à une stran-
» gurie habituelle, dans laquelle l'urine,
» au-lieu de couler à plein canal, & d'un
» cours égal & uniforme, ne coule que
» par un petit filet, qui se partage sou-
» vent en deux, & même qui s'arrête
» souvent tout court; dans laquelle l'u-
» rine, loin de jaillir comme à l'ordi-
» naire, sort à peine, lentement, &
» goutte à goutte, malgré les efforts
» que l'on fait; dans laquelle enfin il
» est impossible de retenir long-tems
» l'urine, parce que l'irritation fréquen-
» te qu'elle cause sur le col de la vessie
» oblige de pisser presqu'à tous mo-
» mens. Ces accidens sont supportables
» tant qu'ils sont médiocres; mais si le
» vin, le commerce des femmes, les
» exercices, comme celui d'aller à che-
» val, les veilles, les alimens chauds,
» les passions violentes, viennent à les
» augmenter; le périnée s'échauffe, de-
» vient douloureux & dur, la strangu-
» rie se change en ischurie ou rétention
» d'urine, &c. «

Les malades n'attendent pas à s'inquie-

ter de l'événement de leur maladie que la ſtrangurie ait atteint le dernier période ; ils ne peuvent plus douter du triſte ſort qui les menace quand le fil de l'urine eſt ſenſiblement diminué, & qu'il diminue tous les jours. Il eſt rare dans ces circonſtances qu'on ne cherche point à prévenir par les remédes les progrés d'un mal qui n'annonce qu'une ſuite non interrompue de douleurs, & des révolutions qui menent aux portes de la mort, à laquelle on n'échappe pas toujours. Je ferai voir dans un moment combien les remédes emploïés jusqu'à moi ſont peu ſûrs & inſuffiſans, & mes raiſonnemens ſe trouveront confirmés par mes obſervations.

Il eſt dans l'ordre qu'avant d'entreprendre la cure d'une maladie quelconque, on commence par connoître ſa cauſe. Or ſi la guériſon radicale dépend de cette connoiſſance, quelle eſpérance peuvent concevoir les malades ? il n'y a qu'à écouter M. Aſtruc à la page 227.

Diagnoſtic de maladies vénériennes de l'urethre.

» Quant aux cauſes conjointes, dit-il,

» qui entretiennent actuellement la ma-
» ladie, c'est-à-dire, quant à la nature
» & à la qualité des obstacles qui oc-
» cupent l'urethre, ce sont des choses si
» obscures, qu'on ne peut avoir là-des-
» sus que de simples conjectures. Ainsi
» lorsqu'il sort à la suite de l'urine un
» peu de matiere purulente, ou sanieuse,
» on a raison de conclurre que les obsta-
» cles sont du genre de ceux qui suppu-
» rent, & que par conséquent ce sont
» des carnosités qui suppurent, ou des
» ulcéres calleux dans l'urethre, ou des
» abscès & des fistules dans les prostates
» ou dans les vésicules séminales, cal-
» leuses, spongieuses, suppurées, &c.
» Au contraire, lorsqu'après l'urine il
» ne sort rien, ou qu'il ne sort que quel-
» que peu de mucosité, on en peut in-
» férer que les obstacles ne sont pas
» du genre de ceux qui suppurent, &
» qu'ainsi ce sont ou des cicatrices trop
» dures, ou des carnosités, ou le véru-
» montanum endurci, ou les prostates
» squirrheuses. Si l'on rend plusieurs
» gouttes de pus, & des gouttes assez
» grosses, qui fassent souvent des taches
» à la chemise, ce sera un signe que
» cette quantité de pus ne vient pas de

» quelques ulcéres legers & ſuperficiels » dans l'urethre, ni de ſimples carno- » ſités, qui ne peuvent fournir tant de » pus, mais qu'elle vient des proſtates » mêmes, ou des véſicules ſéminales ul- » cérées, ſuppurées,& fiſtuleuſes; com- » me on ne pourra point en douter, ſi » la région du périnée, où ſont ſitués » ces réſervoirs, ſe trouve un peu tu- » méfiée, ou du moins qu'en la preſſant » on y cauſe une douleur ſourde & pro- » fonde.

» Enfin en ſondant avec les ménage- » mens convenables, on pourra quelque- » fois connoître, ou du moins ſoupçon- » ner, la nature & la qualité des obſta- » cles qui arrêtent le cours de l'urine, » en obſervant la qualité de l'humeur » qui s'attache au bout de la ſonde. On » s'aſſurera du moins par-là du nombre, » de la ſituation, du volume, de la » groſſeur, largeur, & diſtance reſpecti- » ve de ces obſtacles, comme auſſi du » degré d'étranglement qu'ils cauſent » dans l'urethre; ce qui peut ſervir tant » pour le prognoſtic que pour le traite- » ment de la maladie.

Insuffisance des diagnostics ordinaires.

Voilà, sans contredit, tout ce qu'on peut dire de mieux sur le diagnostic des maladies vénériennes de l'urethre, quand on n'a, pour les distinguer, que les lumieres que la pratique a fournies jusqu'aujourd'hui ; mais quelles foibles ressources, quand un Praticien aussi célébre que M. Astruc dit *que ce sont des choses si obscures qu'on ne peut avoir là-dessus que de simples conjectures*; quand il ajoute qu'*en sondant avec les ménagemens convenables, on ne peut que quelquefois connoître, ou du moins soupçonner, la nature ou la qualité de l'obstacle qui arrête le cours de l'urine !* Il faut donc que le Praticien aille toujours à tâtons ? c'est donc un hazard qui conduira la cure ? quel guide pour attaquer des maux qui menacent la vie, soit en épuisant le sang de ses parties balsamiques, soit en procurant des accidens qui peuvent devenir funestes en peu d'heures, & qui constamment produisent des douleurs cruelles, dont la violence ne peut qu'augmenter ! La triste ressource pour les malades ! Plus on aura de ménagemens en emploïant la sonde, je suis pourtant bien éloigné de les con-

damner, j'en prouverai même la nécessité par des raisons démonstratives, moins dans certains cas elle pourra fournir de lumieres. En effet, si l'obstacle le plus considérable qui arrête la sonde, & qu'on ne veut point forcer, se trouve au commencement de l'urethre, quelle lumiere donnera-t-elle sur tous ceux qui sont au de-là, comme il s'en trouve souvent ? Ajoutons, pour donner une juste idée de l'état déplorable où les malades se sont trouvés réduits jusqu'à ce jour, que, quand on auroit connu exactement les vices de l'urethre, on n'a jamais eu l'avantage de connoître les remédes propres à les détruire. Je pourrois me dispenser d'entrer ici dans le détail des preuves de cette triste vérité. Il n'y a qu'à ouvrir tous les traités de la gonorrhée, ou, pour ne point s'écarter si loin, lire mes Observations, on y verra des remédes de toute espéce, qui n'ont presque jamais eu de succès, ou qui ne l'ont jamais eu que passager; mais l'intérêt du Public demande que je parcoure les différentes méthodes dont on s'est servi jusqu'à moi. Avant pourtant que de faire cette analyse, je crois devoir don-

ner, d'après les plus célébres Auteurs, & mes propres observations, l'histoire de l'ischurie qui est la suite de la strangurie dont je viens de parler.

Description de l'ischurie vénérienne.

» Si, dans cet état, dit M. Col de „ Vilars, *loco citato*, le malade s'échauf„ fe, fait quelques débauches, ou quel„ que faute dans le régime, la strangu„ rie peut dégénérer en ischurie, ou sup„ pression d'urine, & être suivie d'acci„ dens fâcheux, tels que la fiévre, la lé„ thargie, le vomissement urineux, l'in„ flammation de la vessie, & autres „ symptômes produits par une trop gran„ de plénitude, & une distention exces„ sive de ce viscére, & par le reflux de „ l'urine dans la masse du sang.

» Ces accidens (de la strangurie) sont „ supportables, tant qu'ils sont médio„ cres, « dit M. Astruc, p. 212. du 3e. „ volume, » mais si le vin, le commer„ ce des femmes, les exercices, comme „ celui d'aller à cheval, les veilles, les „ alimens chauds, les passions violen„ tes, viennent à les augmenter, le pé„ rinée s'échauffe, devient douloureux

„ & dur, la ſtrangurie ſe change en iſ-
„ churie, ou rétention d'urine. C'eſt inu-
„ tilement que l'on veut uriner, & que
„ l'on fait les plus grands efforts ; on ne
„ rend rien, ou l'on rend ſeulement quel-
„ que peu d'une matiére muqueuſe, pi-
„ tuiteuſe, & purulente. La veſſie trop
„ pleine & trop gonflée devient doulou-
„ reuſe, & eſt ménacée d'une inflamma-
„ tion prochaine. Il ſurvient des vomiſſe-
„ mens qui ont une odeur urineuſe ; en-
„ fin il ne manque aucun des ſymptômes
„ que cauſe l'iſchurie.

» La maladie dure plus ou moins de
„ tems ſur le même pied ſuivant le dé-
„ gré de la cauſe qui la produit, le tem-
„ pérament du malade, le mauvais
„ état de l'urethre & des parties voiſi-
„ nes, & le ſuccès des remédes qu'on
„ emploie, juſqu'à ce que cette violen-
„ ce diminuant peu à peu, l'urine com-
„ mence à couler par petites gouttes in-
„ terrompuës, qui deviennent enſuite
„ plus groſſes & plus fréquentes, & qui
„ forment enfin un petit filet continu.

» Alors les parties ceſſent d'être ten-
„ dues, &, la réſolution s'avançant, il
„ coule quelquefois goutte à goutte,

» pendant un ou deux jours, une matié-
» re muqueuse, pituiteuse, purulente,
» sanieuse, &c. «

M. Astruc expose encore la même doctrine à peu près dans les mêmes termes à la page 224: il y ajoute seulement ces mots remarquables. » Il sortira même alors avec l'urine quelques gouttes de mucosité ou de pituite, si les obstacles ne sont qu'enflammés, & quelques gouttes de pus ou de sanie, s'ils sont *suppurés* & ulcérés.

» La rétention qui succéde à la difficulté d'uriner sera très-dangereuse, si elle dure long-tems, parce que le regorgement de l'urine dans le sang, son irruption en divers endroits du corps, l'inflammation de la vessie trop gonflée, la gangrene qui suit cette inflammation, &c. ne peuvent pas manquer de mettre le malade dans le plus pressant danger, à moins que la nature ou l'art ne donne promptement issue à l'urine, page 230. « Aussi meurt-on de cet accident, comme beaucoup d'observations en font foi.

La description de l'ischurie que donne M. de la Faye, *loco citato*, n'est pas moins terrible.

„ L'urine retenuë totalement dans la „ vessie, de quelque façon que ce puis- „ se être, cause en peu de tems beau- „ coup d'accidens très-fâcheux. Il pa- „ roît au-dessus des os pubis une tumeur „ étenduë & douloureuse. On sent aus- „ si, en portant le doigt dans le fonde- „ ment, une tumeur ronde. La pression „ que la vessie fait sur les parties voisi- „ nes, sa distension, y produit en peu de „ de tems l'inflammation. Le malade „ sent une douleur insupportable dans „ toute la région hypogastrique, il a „ des envies continuelles d'uriner; il s'a- „ gite, il se tourmente, & tous ses ef- „ forts deviennent inutiles. Bientôt il ne „ peut respirer qu'avec difficulté; il a „ des nausées, la fiévre survient, ses „ yeux son visage s'enflamment, &, s'il „ n'est secouru promptement, il se for- „ me quelquefois en peu de tems au pé- „ rinée un dépôt, soit purulent, soit „ gangreneux, soit urineux. Quelque- „ fois l'inflammation entiére du périnée „ se termine par suppuration, quelque- „ fois par pourriture & gangrene, & „ dans les deux cas l'urine, après avoir „ percé le col de la vessie, ou le com- „ mencement de l'urethre, s'épanche &

„ se mêle avec le pus. Tous ces accidens
„ sont suivis de la mortification des par-
„ ties voisines de la vessie. «

Je me serois fait un plaisir de rapporter ces différentes descriptions de l'ischurie, quand ce ne seroit que pour faire voir comment les divers points de vûe font envisager différemment les objets. La description que fait Monsieur Astruc ne laisse rien à désirer du côté du médicinal, & celle de Monsieur de la Faye du côté du chirurgical.

Voici les accidens de la rétention d'urine qui tourmentoit le malade dont l'histoire fait la premiere observation de ma premiere édition. » La difficulté
„ d'uriner dégénéroit souvent en atta-
„ ques d'ischurie, ou de suppression
„ totale, la fiévre s'allumoit alors, le
„ bas-ventre devenoit tendu, les in-
„ quiétudes étoient extrêmes, l'urine,
„ en refoulant vers la masse, se jettoit
„ sur différens visceres, ou se répandoit
„ sur toute l'habitude, les nausées, les
„ vomissemens, les langueurs, les as-
„ soupissemens, les délires & mille au-
„ tres accidens plus allarmans les uns
„ que les autres mettoient toujours le
„ malade dans un danger imminent de

„ périr. Il auroit effectivement ſuccom-
„ bé à la violence de ces attaques, ſi
„ la vigueur du tempérament, & la
„ force de la jeuneſſe n'avoient ſuppléé
„ à l'inutilité des remédes.

Pour peu que l'on connoiſſe les loix de l'œconomie animale, on ſentira que la rétention d'urine cauſée par des obſtacles dans le canal doit ſouvent entraîner des accidens beaucoup plus fâcheux que celle qui eſt produite par des maladies propres à la veſſie, & aux reins; car, dans ces dernieres, il n'y a ſouvent d'accidens que ceux que ſuit le reflux de l'urine dans le ſang, ou ceux que produit la communication des nerfs des ureteres & des reins avec d'autres parties; au lieu que dans la premiere, il y a néceſſairement plénitude de la veſſie, irritation de ce corps membraneux, lequel eſt très-ſenſible, tiraillement des ureteres, irritations de la ſubſtance des reins; & par conſéquent il y a plus d'accidens dans la difficulté d'uriner dont je parle que dans celle qui eſt produite par l'inflammation des reins & des ureteres. Doù je conclus que mon remède eſt plus utile que ne le ſeroient ceux qui ſoulageroient ou guériroient

les maladies propres des ureteres, & de reins.

Ceux dont l'objet a été le ſoulagement ou la guériſon des difficultés d'uriner produites par les embarras de l'uréthre, peuvent ſe diviſer en deux claſſes. La premiere comprend ceux qui remédient à l'iſchurie, leſquels ne ſont que palliatifs; & la ſeconde comprend ceux qui ont été emploïés contre la ſtrangurie vénérienne; & de ceux-ci les uns ſont regardés comme curatifs, & les autres comme ſimplement palliatifs. Commençons par les remédes qu'on emploie communément contre l'iſchurie.

Remédes de l'Iſchurie.

» Si cette maladie eſt accompagnée » d'inflammation, dit Monſieur Col de Vilars p. 219. » il faut ſaigner le malade du bras promptement & copieuſement; appliquer au périnée des cataplaſmes émolliens, adouciſſans & rafraichiſſans, ordonner des émulſions faites avec les ſemences froides, celle de pavot blanc, de juſquiame, & le ſyrop de nymphea; preſcrire une ptiſanne de racine de guimauve, de

» nénuphar, de semence de lin, & de » réglisse, dont le malade boira modérément crainte d'augmenter la quantité de l'urine ; enfin recommander » une diete très-exacte. Si malgré ces » précautions l'ischurie survient, que la » vessie soit excessivement pleine, qu'elle » soit menacée d'atonie, d'inflammation, » de gangrenne, qu'il y ait des vomissemens urineux, une léthargie & autres » accidens funestes, on introduira sans » différer la sonde creuse dans la vessie, » après avoir fait une injection dans » l'urethre avec de l'huile d'amandes » douces, pour le lubréfier. On a souvent bien de la peine à faire entrer la » sonde dans un canal si rétréci ; il faut » l'insinuer avec légéreté, avec adresse, » avec patience, crainte de percer l'urethre, ou de le blesser. On court » moins de risque à sonder par dessus » le ventre avec une sonde à simple » corbure. Quoiqu'il sorte quelques » gouttes de sang, pourvû qu'on ne » fasse point trop de douleur, ni trop » d'efforts, on ne doit pas s'en effrayer. » Si la sonde peut parvenir jusqu'à la » vessie, & que l'urine sorte, tous les » accidens cessent bien vîte : on ne se ser-

» vira que d'une ſonde percée par les
» deux bouts, & point œilletée à ſon
» extrémité; car, s'il ſe trouve quelque
» chair molle ou fongueuſe dans l'ure-
» thre, elle pourroit s'engager dans les
» ïeux de la ſonde. On aura ſoin de
» laiſſer cette ſonde dans la veſſie, juſ-
» qu'à ce que les ſymptômes ſoient cal-
» més & que l'urine puiſſe ſortir d'elle-
» même avec facilité.

» S'il eſt abſolument impoſſible de
» ſonder le malade, & que cependant il
» ſoit dans un danger évident de perdre
» la vie, on ne fera point de difficulté
» d'introduire une ſonde cannelée dans
» l'urethre le plus avant qu'il ſera poſ-
» ſible; de faire une inciſion à ce con-
» duit avec lithotome ſur la cannelure
» de la ſonde vers ſon extrémité, &
» de faire entrer par l'ouverture une
» ſonde droite dans la veſſie, & même
» d'en venir à la ponction au périnée
» avec le troiſquarts, ſuppoſé qu'il n'y
» ait point d'autre reſſource. Il vaut
» mieux tenter un reméde extrême,
» capable de ſauver le malade, que de
» l'abandonner à ſon malheureux ſort.
» L'opération faite, on laiſſera la ſon-
» de droite, ou la cannule dans la veſ-

» fie jusqu'à ce que l'inflammation, &
» les autres symptômes soient dissipés.
» Ensuite on détergera, on incarnera,
» & on cicatrisera la plaie comme à l'or-
» dinaire. Enfin on purgera plusieurs
» fois le malade, avec une teinture de
» casse & de manne dans le petit-lait.

Ce passage fournit une ample matiere à réflexions. Il est évident, comme je l'ai déja remarqué, que tous les secours que l'auteur indique sont purement palliatifs; ils ne mettent par conséquent point à l'abri du retour du cruel accident de l'ischurie. Aussi voit-on dans mes observations un malade en être attaqué deux fois en vingt-quatre heures; ils ne mettent donc point la vie du malade en sûreté. Combien par conséquent un remède tel que le mien ne leur seroit-il pas préférable, quand il ne seroit que palliatif, puisque je fais dans un moment, sans embarras, & sans douleur, ce qu'une suite longue de remédes ne fait qu'avec peine, & en tourmentant le malade presqu'aussi cruellement que les accidens de la maladie? Mais renfermons-nous dans l'examen du passage cité.

Tous les remédes internes & topiques que l'on conseille ne sont que des

relâchans, & des émolliens, qui ne réussissent que quand le gonflement des obstacles n'est pas assez considérable pour résister à leur effet. Mais que dirons-nous de cette prisanne dont on conseille l'usage, qui ne peut produire l'effet pour lequel elle est donnée qu'à proportion de la quantité qu'on en boit, & dont on ne doit pourtant boire que modérément, de crainte d'augmenter la quantité de l'urine ? Quelle déplorable ressource, qu'un reméde qui ne peut qu'augmenter le mal s'il n'opere très-promptement, & qui est de nature à ne pouvoir le faire ! poursuivons.

Si les accidens de la suppression d'urine sont menaçans pour la vie du malade, il faut avoir recours à la sonde creuse, après avoir lubréfié l'urethre avec une injection d'huile d'amandes douces.

Mais jusqu'où pénétrera cette injection, si le gonflement des obstacles est tel qu'il empêche l'urine de couler ? La force du piston de la seringue sera-t-elle capable de surmonter la résistance de ces obstacles qui ne cedent point à l'effort de tous les muscles du bas-ventre ? Si l'injection pénétroit jusqu'au col de la vessie,

ſie, pourquoi l'urine, que, dans ces circonſtances j'appellerois volontiers par oppoſition une injection inverſe, ne pourroit-elle point ſe faire jour ? Concluons donc que l'injection d'huile ne paſſera pas, & que le canal ne ſera pas lubréfié.

Maintenant ſi une liqueur comme l'huile d'amandes douces, ou l'urine, ne peut ſe faire jour, comment un corps auſſi épais qu'une ſonde y réuſſira-t-il ; ſur-tout s'il eſt certain, *qu'il faut l'inſinuer, avec adreſſe, avec légéreté, avec patience, de crainte de percer l'urethre, ou de le bleſſer ?* Précautions indiſpenſables, & ſouvent trop négligées. Pluſieurs de mes malades, & ſur-tout celui qui fait le ſujet de l'obſervation VIII. de la troiſiéme partie, non-ſeulement ont perdu quelques gouttes de ſang, ce qu'on pourroit attribuer au déchirement de quelque carnoſité, auquel cas, comme le remarque Monſieur Col de Vilars, le mal n'eſt pas grand, quoique c'en ſoit toujours un ; mais ils ont perdu beaucoup de ſang, parce qu'on avoit fait faire une fauſſe route à l'algalie. Or cet accident produit, indépendamment de l'augmentation de la douleur, un ſur-

croît d'embarras. Car le ſang étant un fluide viſqueux, & qui ſe coagule fort aiſément, l'urethre ſe remplit de caillots qui tiennent de la nature du fluide dont ils ſont composés, caillots par conſéquent ténaces, & qu'il eſt bien difficile de faire ſortir de l'urethre, aux parois de laquelle ils ſont adherens. Cependant autant de tems emploïé à les détacher, autant de tems perdu pour la cure de l'accident principal & le plus preſſant, autant de prolongement de douleurs, & par conſéquent autant de pas faits vers une inflammation mortelle; que dis-je? vers la mort. Il m'a fallu ſix heures entieres pour débarraſſer l'urethre du malade dont je viens de citer l'obſervation. Quels progrès une maladie de la nature de celle dont je parle, ne fait-elle pas dans un tems ſi long! que de douleurs cruelles un malade n'eſſuie-t-il pas! heureux par conſéquent celui qui tombe entre les mains d'un Chirurgien prudent, lequel, loin de s'irriter des obſtacles, & en conſéquence, d'aimer mieux les forcer que de céder à la néceſſité, ne perd jamais de vûe ce principe dicté par la prudence, *qu'il faut inſinuer la ſonde avec adreſſe*,

avec légéreté, *avec patience* ! qu'il faut, dis-je, *l'insinuer*. Qu'on pese bien toute la force de ce terme, que l'auteur modifie encore, en ajoutant, *avec adresse*, *avec légéreté*, *avec patience*. Qu'il faut, *l'insinuer*, sans être jamais assez téméraire pour rien forcer, puisque la violence ne fait qu'augmenter les douleurs que l'insinuation de la sonde ne rend déja que plus vives ; qu'augmenter l'inflammation, qu'on a pourtant dessein de calmer ; que causer des déchiremens, qui peuvent devenir par la suite de nouvelles causes d'ischurie, en produisant dans l'urethre des cicatrices qui deviendront un jour de nouveaux obstacles au passage de l'urine.

A propos de quoi, me dira-t-on peut-être, vous étendre si fort sur les précautions que demande l'introduction de la sonde, puisque vous vous annoncez comme l'inventeur d'un reméde qui en rend l'usage inutile ?

Il est vrai que mon reméde est de ce genre ; je le dis avec confiance, parce que nombre d'observations en font foi (*a*), mais tout le monde n'est point

(a) V. les Obs. XI, LXVII, & LXXVII. Cela n'est pourtant vrai que des obstacles

à portée d'en uſer, & par conſéquent il eſt intéreſſant pour le Public que tout le monde ſçache comment il faut emploïer les ſecours qui peuvent y ſuppléer, du moins pour un tems, & mettre les malades en état de venir me trouver, ou de s'adreſſer à ceux à qui j'aurai bien voulu confier mon remede; après les avoir ſuffiſamment inſtruits de la maniere de l'adminiſtrer, ſans quoi il pourroit devenir fort nuiſible. On pourroit me faire la même objection au ſujet de l'examen que je fais des autres ſecours emploïés dans la pratique ordinaire, & la réponſe que je donne ici ſervira une fois pour toutes. Je reprends mon analyſe.

Si l'on ne peut, ajoute, Monſieur Col de Vilars, inſinuer l'algalie, il faut introduire dans l'urethre une ſonde canellée, le plus profondément qu'il ſera poſſible, faire une inciſion ſur la cane-

fongueux, que l'efficacité de mes ſondes ſurmonte tout d'un coup; car quand il s'agit de cicatrices calleuſes, je ſuis obligé de commencer par les ramollir; ce qui ne demande pas un tems fort long de la maniere que je m'y prens; & pour-lors mes ſondes agiſſent ſur eux comme ſur les fongoſités.

lure de la ſonde, & faire entrer par l'ouverture une ſonde droite dans la veſſie.

J'avoue franchement que je ne comprends pas bien quel ſecours on peut tirer de cette opération ; car ſi l'algalie n'a pu ſurmonter un obſtacle qui s'eſt trouvé dans l'urethre, la ſonde canelée ne fera pas mieux : elle reſtera donc en deçà. Comment dans ce cas, introduira-on une ſonde droite dans la veſſie ? ne peut-il pas même arriver, & n'arrive-t-il pas tous les jours, que les obſtacles qui arrêtent la ſonde par leur gonflement ſont multipliés, & par conſéquent que, quand la ſonde eſt arrêtée par le premier qu'elle rencontre, il y en a encore pluſieurs autres qui l'arrêteroient, ſi elle pouvoit y parvenir ? dans ces cas il eſt encore plus impoſſible de faire entrer une ſonde droite dans la veſſie. Cette opération eſt donc en pure perte pour remédier à l'iſchurie actuelle ; & c'en eſt aſſez pour la proſcrire. Mais une autre raiſon qui nous la feroit rejetter, c'eſt la crainte de ſes ſuites, c'eſt-à-dire de la cicatrice que produira néceſſairement l'inciſion en ſe conſolidant, qui, comme je l'ai déja remarqué,

peut former un jour de nouveaux obstacles au passage de l'urine, en rétrécissant le diametre du canal. Je ne trouverois d'utilité dans l'opération conseillée que dans un seul cas ; c'est lorsque l'obstacle n'est pas bien profond ; mais, au lieu de faire l'incision entre le gland & l'obstacle, il faudroit la faire entre l'obstacle & la vessie : par cette opération l'urine s'écouleroit, sans avoir recours à la sonde, & l'on pourroit tenir la plaie ouverte jusqu'à ce qu'on eût trouvé le moïen de détruire l'obstacle, ou du moins de l'affaisser par les secours dont nous parlerons plus bas, au cas que le malade ne fût point à portée de faire usage de mon remède. Mais le cas que je propose est le moins fréquent. Car les ischuries viennent plus communément d'obstacles placés dans la profondeur de l'urethre, que d'obstacles placés en deçà ; ainsi l'opération que j'indique est le plus souvent impraticable.

Il ne reste pour-lors de ressource que dans la ponction au périnée ; remède, que Monsieur Col de Vilars qualifie d'*extrême* à juste titre ; remède qu'on ne doit tenter que pour ne point abandonner un malade à son malheureux sort ;

remède même que je puis dire peu sûr ; car comme c'est un remède extrême, c'est aussi à la derniere extrémité qu'on y a recours, & les accidens ont alors fait tant de progrès, qu'il n'est point étonnant qu'il ne procure au malade qu'un soulagment passager, qui ne fait qu'adoucir les horreurs de la mort que cause indubitablement la gangrenne des parties enflammées ; gangrenne qui ne se fait pas long-tems attendre à raison de leur extrême sensibilité.

Ce malheur vient d'arriver ici sous mes ïeux. Le dix-sept septembre 1747 je fus appellé en consultation dans la Cour du Grand Conseil pour le sieur Pézé Huissier. Je trouvai dans la maison Monsieur Planes Chirurgien de saint Côme, qui me fit l'exposé de la maladie pour laquelle j'avois été mandé, & me dit qu'il avoit seulement été appellé le jour précédent, & qu'il avoit conseillé sur le champ de me faire venir. J'examinai le malade, que je trouvai dans la situation la plus triste, avec des accidens d'une rétention d'urine totale causée par des carnosités. Après des tentatives inutiles pour le soulager, je conseillai de prier Monsieur Foubert, Chi-

rurgien ordinaire du Roi en ſa Cour de Parlement de venir. Il vint, & fit auſſi tout ce qu'on peut faire en pareil cas, mais le trop long ſéjour de l'urine dans la veſſie y avoit cauſé la gangrenne auſſi-bien qu'aux parties voiſines, & rien ne put ſauver le malade, qui mourut peu de tems après ; ce qu'il auroit pû éviter, s'il avoit ſuivi le conſeil d'un de ſes amis que j'avois traité d'une pareille maladie qui lui avoit expreſſément dit de s'adreſſer à moi plutôt que plus tard.

Cette vérité ſe trouve encore prouvée évidemment par l'obſervation des deux ſoldats morts dans l'Hôpital de Palerme que j'ai rapportée ci-deſſus, & par la ſuivante.

Le nommé Triomphe, Maître Cordonnier à Turin, fut attaqué d'une iſchurie, que ceux qui avoient ſoin de lui combattirent par tous les remédes imaginables. Comme ils ne procuroient aucun ſoulagement, ils réſolurent d'en venir à la ponction ; mais il étoit trop tard ; la veſſie étoit enflammée, & le ſphacele qui ſuccéda à l'inflammation termina la vie du malade peu d'heures après l'opération. Il auroit évité ces malheurs, s'il avoit ſuivi le

conſeil d'un de ſes amis, qui l'engagea deux mois auparavant à ſe mettre entre mes mains. Mais, à force de remettre, il fut ſurpris d'une rétention totale qui lui devint funeſte. Il ſuit de ces obſervations qu'on ne peut trop tôt remédier à la ſtrangurie vénérienne, & qu'il ne faut pas attendre trop long-tems à faire la ponction au périnée, s'il n'y a pas de moïen de procurer autrement la ſortie de l'urine.

Si la ponction au périnée peut donc être de quelque utilité, il ne faut pas attendre la derniere extrémité pour la faire, tant pour épargner aux malades les douleurs inſéparables de l'iſchurie, que pour ne point perdre le fruit principal de cette opération, qui eſt la conſervation de ſa vie. J'obſerverai ſeulement que cette plaie doit être traitée avec beaucoup d'attention, de crainte qu'elle ne reſte fiſtuleuſe, ce qui cauſeroit au malade des incommodités & des déſagrémens, qui le rendroient inſupportable aux autres & à lui-même.

Monſieur Col de Vilars n'eſt point le ſeul auteur qui parle de cette opération; & ce qu'il y a de ſurprenant, c'eſt que dans le tems qu'il la qualifie de *re-*

méde extrême, qu'on doit pourtant *tenter*, pour tâcher de ſauver la vie aux malades, un auteur célébre & judicieux en parle avec éloge. Voici en effet ce qu'en dit Palfyn, Anat. Chirurg. part. II. chap. 22.

» Au lieu de ſe ſervir dans la cure » des gonflemens de l'urethre de bou- » gies chargées de ces ſortes de médi- » camens conſomptifs & cathérétiques, » au moïen deſquels on n'obtient ſou- » vent qu'une cure palliative, Mon- » ſieur Collot faiſoit une inciſion au pé- » rinée, un peu moins grande que cel- » le qu'on eſt obligé de faire pour l'ex- » traction de la pierre de la veſſie. L'on » tire de cette inciſion trois principaux » avantages, qui ſont les ſuivans.

» 1°. On empêche ainſi le ſéjour de » l'urine, qui ceſſe auſſitôt que cette in- » ciſion eſt faite de s'échapper par les » ouvertures fiſtuleuſes, & de moleſter » la veſſie par ſon ſéjour, aïant une » iſſue libre par l'ouverture du périnée.

» 2°. On peut alors faire avec beau- » coup de facilité des injections dans la » veſſie, pour la nettoïer de ſes im- » mondices, déterger les ulcéres, & » diſſoudre les fongus qui peuvent s'y » rencontrer.

» 3°. Cette ouverture donne lieu de
» passer dans l'urethre un séton chargé
» d'un médicament fondant&détersif,en
» l'engageant dans l'extrémité de l'alga-
» lie, que l'on introduit par l'ouvertu-
» re naturelle de l'urethre, jusqu'à l'in-
» cision du périnée : en sorte qu'en re-
» tirant cette algalie hors de l'urethre,
» le séton engagé dans ses trous suit
» nécessairement ; & il est facile d'en
» attacher un autre chaque jour, à qui
» l'on fait toujours traverser la même
» route, jusqu'à ce que les excroissan-
» ces absolument fonduës & dissoutes,
» & les ulcéres détergés & cicatrisés,
» laissent à l'urine un libre passage par
» son canal ordinaire ; après quoi, l'on
» permet à l'ouverture faite au périnée
» de se réunir, comme l'on fait à celle
» qui a servi à l'extraction de la pierre.
» Il est clair que ce traitement est beau-
» coup plus sûr que celui qui se fait au
» moïen des bougies.

Analysons ce passage, il le mérite, je le ferai sans m'assujétir à un ordre différent de celui que la suite des raisonnemens de l'auteur m'indique.

Dan la cure des gonflemens de l'urethre M. Collot faisoit l'opération de la

boutonniere, il n'emploïoit donc pas la sonde pour faire l'incision. Car ou le diametre de l'urethre étoit obstrué par les gonflemens, ou il ne l'étoit pas; au dernier cas il seroit absurde de faire inutilement une opération dangereuse; au premier, l'introduction de la sonde est impossible. N'est-ce pas beaucoup risquer, à moins que d'être extrêmement versé dans l'anatomie de la partie, que de porter le lithotome dans la vessie, sans le secours de cet instrument? Je laisse cette question à décider à ceux qui sont au fait de l'opération de la pierre. Ces deux opérations ne different que dans l'objet. Concluons que l'une & l'autre demandent la main d'un Chirurgien expert. Et le trouve-t'on toujours?

Le premier avantage que Palfyn voit dans l'opération est évident. Car l'urine, trouvant une issuë libre par l'ouverture du périnée, enfilera plutôt ce chemin que celui des fistules, qui résistent communément à la sortie de l'urine; mais je ne conviens pas de même du second avantage. Je ne connois point la nécessité des injections dans la vessie dans le cas des fistules qui ne sont causées que par l'effort de l'urine sur le périnée où el-

le a d'abord produit un dépôt que l'écoulement continuel de l'urine a rendu fistuleux. Il suffit de rendre libre la sortie de l'urine par une autre voie, pour que ces fistules se consolident d'elles-mêmes, puisque c'est elle seule qui les entretient par son suintement.

Je ne sçai pas ce que c'est que les immondices de la vessie, dont parle l'Auteur. S'il entend les glaires qui sortent quelquefois en assez grande quantité, ils ne sont que l'effet des contractions de la membrane interne de la vessie irritée par le séjour de l'urine, qui exprime en abondance la mucosité des glandes destinées à la lubréfier; expression qui cesse en même tems que l'irritation, & qui ne demande point de traitement particulier, comme la lettre de M. Boyer pag. 98. le prouve.

Quant aux ulcéres de la vessie, s'il y en a, ce qu'on ne devine pas avant l'opération (ceci soit dit aussi des fongus) ils ne doivent pas déterminer à la faire, puisque, s'il est possible de les guérir, il sera aussi aisé de les déterger par des injections faites par le canal de l'urethre, dès qu'il sera une fois nettoïé.

Je conçois bien quel peut-être l'effet

d'un ſéton chargé d'un médicament propre à fondre & déterger, quand on penſe comme moi que les gonflemens qui produiſent l'iſchurie vénérienne ſont cauſés par des carnoſités & des ulcéres dans le canal de l'urethre pourvu toutefois que le ſéton ſoit chargé de médicamens appropriés à la nature du mal, ce que perſonne n'a découvert avant moi; mais je ne conçois pas de quel uſage peuvent être des médicamens fondans & déterſifs, pour guérir de ſimples gonflemens de l'urethre occaſionnés, ſelon l'idée des adverſaires des carnoſités, par des cicatrices, ou par des vaiſſeaux variqueux, comme Palfyn & d'autres le ſuppoſent. D'ailleurs de quelle utilité ſera la ponction ou l'inciſion au périnée, dans l'idée de traiter les vices de l'urethre par un ſéton chargé des médicamens les plus convenables; ſi l'on ne peut l'introduire au moïen de la ſonde creuſe, comme il arrivera toutes les fois que l'urethre ſera entiérement bouchée, ou par des excroiſſances, ou par des varices conſtantes & durables qui s'oppoſent continuellement à l'entrée de la ſonde? je demande encore quelle néceſſité il y a de faire l'inciſion au péri-

née pour pouvoir introduire ce ſéton. Si l'on connoît les médicamens propres à opérer la guériſon des vices que l'on a deſſein de corriger, il n'y a qu'à les introduire par l'ouverture naturelle de l'urethre. Il eſt vrai qu'ils ne guériront pas auſſi promptement que s'ils étoient appliqués ſur toute l'étenduë du mal, parce qu'ils ne ſeront appliqués qu'à ſa partie tournée vers l'orifice naturel du canal; mais avec la patience on vient à bout de tout, quand les armes propres à attaquer l'ennemi ne manquent pas: auſſi eſt-ce la méthode que je ſuis. Plusieurs de mes obſervations prouvent que mes ſondes n'entrent d'abord que de quelques lignes, mais mes remédes fondant de jour en jour la partie viciée à laquelle ils touchent, en conſéquence mes ſondes pénétrent tous les jours plus profondement, & enfin l'obſtacle céde entiérement à leur efficacité, &, leur laiſſant le paſſage libre, permet à mon reméde de s'appliquer à toute l'étenduë du mal. Je ſuis donc fort éloigné d'admettre la conſéquence de Palfyn, que le traitement qu'il conſeille eſt beaucoup plus ſûr que celui qui ſe fait au moïen des bougies. En effet cela n'eſt vrai que de

celles qui sont chargées de consomptifs, ou de cathéretiques, que je suis fort éloigné de regarder avec lui comme propres quelquefois à produire une cure radicale, & non de celles qui portent sur le mal le seul reméde qui soit capable de le guérir, tel qu'est celui que j'ai eu le bonheur de découvrir. Au reste on ne peut raisonnablement m'opposer le jugement de Palfyn, puisque cet Auteur n'a parlé que des méthodes connuës jusqu'à lui; comme on ne peut m'opposer son adhésion au sentiment des adversaires des carnosités, après que j'en ai fait voir & toucher à une infinité de personnes de la profession, qui m'ont vû panser les malades qui sont les sujets des observations LXV & LXX de la III. part. aussi ne me serois-je pas soucié de répondre au sentiment de Palfyn, si je ne voulois lever jusqu'au moindre scrupule.

M. de la Faye, dans ses remarques sur les opérations de Dionis, parle aussi de la néçessité de la ponction, ou de l'incision de la vessie. Quoique ce soit en termes moins avantageux que Palfyn, il suffit qu'il regarde ces tristes expédiens comme nécessaires, ne fût-ce même que

rarement, pour faire ſentir tout l'avantage de ma découverte.

» Le col de la veſſie, dit-il, eſt quelquefois ſi reſſerré par ſon inflammation, que, même après avoir emploïé » tous les remédes dont on vient de » parler, on ne peut pas encore y faire » paſſer une ſonde. On eſt obligé alors » de faire à la veſſie une ponction avec » un trocar un peu plus long & plus gros » que celui dont on ſe ſert ordinairement dans la paracenteſe. Par ce moïen » on évacuë les urines, & on fait ceſſer la » compreſſion des parties voiſines de la » veſſie, ce qui diminuë ordinairement » l'inflammation, & permet peu de tems » après l'introduction de l'algalie.

» Pour la faire au périnée, on place » le malade ſur ſon lit dans une ſituation à peu près ſemblable à celle où » on le mettroit ſi l'on vouloit le tailler. » M. Tolet, excellent Lithotomiſte, la » faiſoit à côté du raphé, dans le lieu où » l'on taille par le grand appareil, & » avec un trocar différent des autres, & » dont il donne dans ſon livre la deſcription.

» Nuck conſeille auſſi de la faire dans » ce même endroit; mais quelques au-

» tres Auteurs, comme Juncker, veu-
» lent qu'on la faſſe dans l'endroit où
» l'on fait l'opération de la taille par l'ap-
» pareil latéral. Cette derniere métho-
» de paroît préférable à l'autre, parce
» que la veſſie étant alors fort tenduë ſe
» jette ſur le côté, & peut être facile-
» ment percée avec le trocar ſans qu'on
» craigne de bleſſer l'urethre, ni le col de
» la veſſie, ni les proſtates, ni le rec-
» tum.

» M. Dionis conſeille de faire la ponc-
» tion en ce même lieu, mais avec un
» inſtrument différent. (c'eſt une eſpé-
ce de ſcalpel pointu & long de quatre ou
cinq pouces) » Il faut obſerver que cet-
» te opération ne conviendroit pas, s'il
» y avoit quelque dépôt au périnée, s'il
» falloit détruire quelques duretés for-
» mées dans le canal, ou s'il falloit fai-
» re ſuppurer les proſtates.

Il ajoute plus bas, » les ſaignées
» promptement faites, les bains, les la-
» vemens émolliens, & les cataplaſmes
» ne font quelquefois aucun effet : en ce
» cas il faut abſolument avoir recours à
» la ponction ou à l'inciſion au périnée.
» La ponction eſt la plus douce des deux
» opérations ; il faut néanmoins quel-

» quefois lui préférer l'incision. Si l'in-
» flammation & le gonflement vari-
» queux du tissu de l'urethre sont les seu-
» les causes de la rétention, on fait la
» ponction avec le trocar dans l'endroit
» déja prescrit; mais s'il y a dans le ca-
» nal & au périnée des duretés & des
» callosités, on fait l'incision. Par cette
» derniere opération on facilite la fonte
» des duretés du canal & du périnée,
» ce que la simple ponction ne fait point.
» Il est aussi absolument nécessaire de
» faire l'incision, lorsque les délais ou
» l'usage des bougies chargées de causti-
» ques, ont occasionné un dépôt urineux
» ou gangreneux au périnée. Si la gan-
» grenne a gagné le scrotum, on coupe,
» comme on l'a déja prescrit, toute la
» pourriture, sans crainte de causer au-
» cun accident, en découvrant les testi-
» cules. MM. Guerin & Morand l'ont
» fait plusieurs fois avec succès. On re-
» médie par là à deux choses à la fois,
» à la gangrene & à la rétention.

» Outre les duretés & les callosités
» du canal, dit ensuite M. de la Faye,
» souvent la glande prostate supérieure
» se gonfle & se durcit; il se forme quel-
» quefois le long du canal une fusée

» ſquirrheuſe, & au périnée des tumeurs
» de la même eſpéce, d'où elle ſemble
» prendre naiſſance ; la ſemence dans le
» tems de l'éjaculation, au lieu de ſuivre
» la route du canal, remonte quelque-
» fois, & tombe dans la veſſie. Ce qui
» ſemble venir de quelque bride qui ſe
» trouve devant le vérumontanum. Les
» gonorrhées virulentes, la mauvaiſe
» qualité des urines, l'inflammation qui
» ſuit ordinairement les rétentions d'uri-
» ne, & ſouvent l'uſage des bougies
» enduites de cauſtiques, ſont les cauſes
» de tout ce deſordre. Lorſque les cho-
» ſes ſont portées à cet excès, rien ne
» peut guérir ni même ſoulager les ma-
» lades que l'inciſion au périnée.

Parlant enſuite de la maniere de faire cette opération. » Le malade, dit-il, eſt
» ſitué de la même maniere que pour l'o-
» pération de la taille au grand appareil.
» On introduit une ſonde canellée dans
» la veſſie, ſi on le peut, ou du moins
» auſſi avancée dans l'urethre qu'il eſt
» poſſible, pour ſervir de guide. Les
» bourſes ſerrées par un aide, on inciſe
» avec un lithotome ordinaire à côté du
» raphé, & ſur la canelure de la ſon-
» de, ſi elle eſt aſſez avancée, & l'on ſe

» conduit comme dans l'opération de la » taille. Si l'on ne peut faire l'incision » sur la sonde, cette opération est beau- » coup plus difficile. Le Chirurgien, obli- » gé de travailler sans guide, doit se » bien représenter la structure, & la » position des parties sur lesquelles il » opére. Si, après avoir fait l'incision aux » tégumens, il ne peut parvenir à ou- » vrir l'urethre, il y introduit un tro- » car dont la canule est fenduë, & à la » faveur de sa fente, il porte un bistou- » ri pour faire une incision à cette par- » tie, après avoir ôté le trocar. MM. » Petit & Morand ont pratiqué cette mé- » thode avec succès.

» Si l'on ne peut introduire la sonde » assez avant dans l'urethre pour servir » de guide, on peut alors porter à l'en- » droit où finit l'incision de la taille la- » terale un trocar avec sa canule fen- » duë, & glisser le long de cette fente, » qui sert de canelure, la pointe d'un » bistouri pour faire une incision suffi- » sante. On fait l'incision au milieu des » duretés: on emporte celles qui sont ex- » térieures, en coupant le moins de chair » que l'on peut: on coupera dans l'in- » cision la fistule, & les callosités qui

» l'accompagnent, & même la glande
» prostate, si elle est dure & squirrheu-
» se, & s'il est possible d'y atteindre.

On peut voir dans cet Auteur le pansement de cette plaie, qui est étranger au sujet que je traite; mais il n'en est pas de même des réfléxions que la comparaison de ma méthode avec celle de M. de la Faye fait naître naturellement. Il n'y a plus de nécessité de faire ni ponction ni incision au périnée. Que de douleurs sauvées aux malades! Que d'embarras épargnés aux Chirurgiens! Combien une méthode aussi douce que la mienne n'est-elle point préférable au terrible délabrement qui étoit quelquefois nécessaire, puisqu'elle fond les callosités, les squirrhes de tous les canaux excrétoires de l'urethre, qu'elle consolide parfaitement les fistules, & fait sortir les urines par les voies naturelles! adieu ne plaise cependant que je fasse un crime à M. de la Faye, & aux autres grands Chirurgiens qu'il cite, d'avoir suivi la méthode qu'il indique.

M. Astruc traite, suivant son usage, avec beaucoup plus d'étendue que les Auteurs précédens ce qui concerne la cure de l'ischurie. C'est ce qui nous obli-

ge à n'en donner que l'extrait. Voici le peécis de sa doctrine ; liv. III. chap. 4. pag. 231.

1°. Il faut brusquer les saignées du bras, autrement on n'y seroit plus à tems dans une maladie si rapide. 2°. Nourrir le malade fort légérement, pour diminuer l'abondance du sang. 3°. Faire sur le périnée des fomentations émollientes, & baigner cette partie & les environs. 4°. Donner beaucoup de lavemens de même qualité, animés de tems en tems avec la casse, pour empêcher la liqueur de pénétrer dans les vaisseaux, en même tems qu'on relâche. 5°. Faire boire médiocrement de la ptisanne, afin de délayer le sang & de l'adoucir, sans trop augmenter la quantité d'urine. 6°. Il préfére le demi bain, dont il a parlé, au bain entier, par ce qu'il fait sur les parties malades le même effet, sans augmenter la sécrétion de l'urine. 7°. Il veut qu'on aide la suppuration par des cataplasmes émolliens & maturatifs appliqués sur le périnée, si quelques gouttes de pus échappées de l'urethre annoncent que l'inflammation se résout par cette voie. 8°. Il ordonne, au cas que l'opiniâtreté de l'in-

flammation produise des accidens considérables, d'en venir à la sonde, qu'on introduira, non à l'aveugle, & violemment, de peur d'augmenter considérablement, & de faire suppurer une inflammation qui se seroit peut-être terminée heureusement par la résolution, mais avec douceur & dextérité, en avançant peu à peu, après avoir lubréfié le canal de l'urethre avec une injection d'huile d'amandes douces, ou de mucilage de graine d'herbe aux puces, sans s'épouvanter de la sortie de quelques gouttes de sang pendant l'introduction ; & il veut qu'on laisse la sonde dans la vessie, jusqu'à ce que l'inflammation soit terminée, ou par la résolution, ou par la suppuration, & que l'urine sorte librement. 9°. Au cas que l'on ne puisse introduire l'algalie dans la vessie, il conseille l'incision du périnée, afin qu'on puisse introduire dans cette cavité une sonde de femme, qui, étant droite, & plus courte que celles d'hommes, sera par ces raisons bien plus aisée à manier en tous sens, & entrera bien plus facilement dans l'urethre, comme une longue expérience l'a appris. Si ce moïen réussit, ajoute-t-il, il faut laisser cette sonde dans

la vessie, &c. 10°. Au cas que ce dernier moïen ne puisse réussir, il en faut venir à la ponction au périnée faite avec le troisquarts. Il vaut mieux emploïer un reméde douteux, que de laisser périr le malade sans secours. Les suites de ce reméde ont peu de danger, puisque les plaies qu'on peut faire par-là à la vessie peuvent se guérir assez facilement. Il faut laisser la canule dans la vessie, &c. 11°. Dès que l'urine coulera, ou que l'inflammation aura considérablement diminué, il faut purger le malade avec le petit lait & la casse, pour entraîner doucement les parties âcres & salées que l'urine peut avoir laissées dans l'estomac.

Je l'ai déja dit, ce détail seroit fort inutile si tous les malades étoient à portée de se servir de mon reméde; non-seulement parce que je ne trouve point d'ischurie rébelle, pourvu que je sois appellé à tems, & que le trop long séjour de l'urine n'ait pas causé la mortification ou la gangrene à la vessie,& aux parties voisines; alors rien ne peut sauver le malade; mais parce qu'il seroit absurde de s'y exposer, pendant qu'il n'y a point de strangurie habituelle qu'il ne

surmonte. Mais comme il s'en faut de beaucoup que tous les malades puissent ressentir les heureux effets de ma découverte, je crois leur devoir, ou du moins à ceux qui les conduisent, la communication des réfléxions que j'ai faites sur les secours qu'on emploïe, ou qu'on peut emploïer, dans les attaques d'ischurie. Je vais faire en conséquence quelques réfléxions sur la doctrine de M. Astruc; elles seront courtes, parce qu'elle a beaucoup de rapport avec celle de M. Col de Vilars, & de Palfyn, sur laquelle je me suis assez étendu.

C'est avec grande raison que M. Astruc recommande de presser les remédes dans l'ischurie, non-seulement parce qu'il faut soulager le plus promptement qu'il est possible les douleurs cruelles dont le malade est affligé, mais parce que la maladie est très-rapide. En effet la plénitude de la vessie peut la jetter dans une atonie à laquelle il n'est point aisé de remédier, &, ce qui est encore pis, faire tomber cette partie dans une gangrene que tout le monde regarde avec raison comme incurable.

Tous les remédes que M. Astruc conseille, & qui sont en plus grand nom-

bre que ceux que preſcrit M. Col de Vilars, ſont très-bien indiqués, puiſqu'ils ſont pris dans la claſſe des relâchans & des émolliens : mais on ne voit ni chez l'un ni chez l'autre de ces Auteurs juſqu'à quelle quantité de boiſſon on peut aller. Rien n'eſt plus ſage que les réflexions de M. Aſtruc ſur l'uſage des demi-bains.

Quant aux gouttes de pus qui annoncent une ſuppuration, qu'il regarde comme un commencement de réſolution de l'inflammation, je crois comme lui l'uſage des maturatifs très-convenable, mais je ne ſçai ſi ce pus ne vient pas plutôt d'un ulcére des parties de l'urethre, qui a cauſé l'inflammation, que d'une ſuppuration produite par l'inflammation même. Au reſte il eſt toujours vrai de dire que c'eſt un ſigne que la maladie diminuë, puiſqu'il ne ſe fait pas de ſuppuration, même dans les ulceres, lorſqu'il y a une inflammation conſidérable.

M. Aſtruc fait très-bien ſentir les inconvéniens de l'introduction violente de la ſonde, & je ne puis trop recommander la douceur dans le cas de cette opération. C'eſt auſſi par cette raiſon qu'il

veut qu'on laiſſe la ſonde dans la veſſie, jusqu'à ce que l'urine ſorte librement. J'aimerois pourtant mieux dire, juſqu'à ce qu'elle puiſſe ſortir librement: car elle ſort toujours librement par le canal de la ſonde; mais la difficulté d'uriner recommence quelquefois peu d'heures après qu'on l'a retirée, le gonflement des obſtacles n'étant pas ſuffiſamment diſſipé: c'eſt un accident dont on peut avoir un exemple dans l'obſervation XCXII.

En diſant, *juſqu'à ce que l'urine puiſſe ſortir librement*, voici quelle eſt ma penſée. Je veux qu'on laiſſe la ſonde juſqu'à ce qu'on connoiſſe par la ceſſation, au moins preſque totale des ſymptômes, qu'on ne riſque rien à laiſſer reprendre à l'urine ſon cours naturel, & que l'urine s'échappe un peu autour de la ſonde; car s'il y a encore des reſtes un peu conſidérables d'inflammation, les accidens peuvent recommencer, & il faut revenir à l'introduction de la ſonde, ce qui procure une augmentation de douleur au malade.

J'ai peu de choſe à ajouter ſur l'inciſion au périnée conſeillée lorſque la ſonde ne peut être introduite dans la veſſie. Cependant il eſt bon que les Chi-

rurgiens ne s'imaginent pas qu'elle ait été appliquée aussi souvent qu'il sembleroit qu'on a droit de le conclure de ce que M. Astruc dit qu'une longue expérience a appris dans ce cas les avantages d'une sonde droite sur une courbe. Ceux qui ne sont pas suffisamment au fait de la maladie s'imagineroient peut-être que c'est un moïen emploïé tous les jours. Il est donc nécessaire de repeter que c'est un moïen *extrême*, & de rappeller, ce que j'ai dit plus haut, qu'il ne peut manquer d'être souvent inutile.

Il est vrai que la plaïe faite avec le troisquarts se guérit assez aisément pour ne la pas regarder comme fort dangereuse ; mais il est bon de faire remarquer aux Lecteurs que c'est un reméde *douteux*, & par conséquent qu'il ne faut y avoir recours qu'avec toute l'attention que demande la vie des hommes. J'ai prouvé ci-dessus par des raisons tirées de toute autre considération que celle de la nature-même de la plaie, que ce secours est extrêmement douteux, & même quelque chose de plus.

L'attention que M. Astruc veut qu'on ait d'évacuer doucement le malade lorsque l'inflammation sera considérable-

ment diminuée, pour entraîner les parties âcres que l'urine peut avoir laissées dans l'estomac, est très-convenable. Au reste lorsque ses couloirs seront libres, les lavages qu'on donnera au malade en plus grande quantité qu'on n'osoit le faire pendant la maladie, pourront quelquefois suffire pour entraîner les sels qui auroient pû s'attacher aux membranes de l'estomac.

Je renvoie sur le surplus des réflexions que la doctrine de M. Astruc exigeroit, à celles que j'ai faites sur le passage de M. Col de Vilars; mais je ne puis m'empêcher, avant de finir cet article, de remercier la Providence de m'avoir fait découvrir un reméde simple & d'une application aisée, qui est capable d'épargner aux malades les douleurs essentielles à une maladie aussi cruelle que l'ischurie, celles que cause l'application des remédes & des secours propres à la soulager seulement, & les dangers inséparables de ces mêmes secours & de la maladie.

Je dis que ces remédes & ces secours ne sont uniquement propres qu'à la soulager, puisque leur cause subsiste toujours. En effet tout ce que produisent

ceux qu'on emploie contre l'iſchurie ne détruit pas les obſtacles qui exiſtent dans le canal de l'urethre, & ne guérit pas la ſtrangurie habituelle. Voïons maintenant par quelles armes on a combattu ce dangereux ennemi, & avec quel ſuccès.

Remédes de la ſtrangurie habituelle.

M. Col de Vilars ne parle que de cinq ſecours, dont les cathérétiques ſont le premier, l'inciſion de l'urethre le ſecond, les bougies graduées le troiſiéme; l'introduction des tentes le quatriéme, les ſondes de plomb auſſi graduées le cinquiéme.

Examinons en détail chacun de ces ſecours.

» Les anciens, dit M. Col de Vilars » pag. 222, accuſant les carnoſités com» me les ſeules cauſes de cette maladie, » tâchoient de les conſumer par le moïen » des cathérétiques qu'ils introduiſoient » dans l'urethre avec des bougies; mais » ces remédes enflammoient, ron» geoient, ulcéroient ce conduit, & par » conſéquent augmentoient le mal. «

Voici ce que Palfyn penſe de ces re-

médes; on verra que le jugement qu'il en porte n'est pas plus avantageux. Pourlors, c'est-à-dire, dans le cas des carnosités, prétenduës suivant lui, » il y a des » gens assez imprudens pour tenter sans » aucune préparation préalable d'ouvrir » un passage à l'urine au moïen de bou- » gies chargées de médicamens fondans, » & même consomptifs & cathéréti- » ques; mais il arrive souvent que ces » médicamens imprudemment admi- » nistrés augmentent le dépôt & l'in- » flammation, & causent une suppres- » sion totale d'urine: ou si, après avoir » calmé les symptômes les plus pressans » par une diette tempérante, par les sai- » gnées, les lavemens, le bain, les in- » jections adoucissantes, les aposêmes, & » les émulsions, l'usage qu'on fait en- » suite de ces médicamens fondans & » consomptifs réüssit à ouvrir le passage » aux urines, en faisant suppurer les » gonflemens, & en cicatrisant les ul- » céres, au moïen d'autres bougies » chargées de remédes dessicatifs, & si, » faisant après passer dans l'urethre des » bougies de plomb graduées qui dila- » tent son canal, tout cela met les ma- » lades en état d'uriner assez librement;

» ce ſecours n'eſt pas toujours d'une lon-
» gue durée ; car de nouveux ulcéres
» cauſés par ces conſomptifs auront ren-
» du le canal de l'urethre encore plus
» ſuſceptible d'inflammation ; & outre
» cela ces débauchés reprenant bientôt
» leur premier train de vie, alors ou ils
» contractent de nouvelles gonorrhées,
» ou bien ils rendent par leurs excès dans
» la boiſſon leur urine ſi mordicante,
» qu'elle cauſe de nouveaux gonflemens
» dans l'urethre autour des cicatrices
» multipliées ; & cette urine, aïant ac-
» quis par ſon ſéjour un ſuprême degré
» d'acrimonie, ronge & perce l'urethre,
» & refluant de tous côtés, forme des
» abſcès fiſtuleux en différens endroits
» du ſcrotum, où elle trouve lieu de
» s'épancher ; de maniere qu'il ſort au-
» tant & plus d'urine par ces ſinuoſités
» fiſtuleuſes que par le conduit ordinai-
» re ; & quand ces fiſtules ont duré long-
» tems, elles ne ſont guériſſables qu'en
» faiſant de grandes inciſions aux bour-
» ſes, afin de fondre en ſuppuration tou-
» tes ces calloſités. Ces anciennes mala-
» dies ſont même incurables, quand il
» y a des ulcéres ſpongieux dans le corps
» de la veſſie, à moins qu'on ne ſe ſer-

» ve de la méthode qu'a trouvée M. Collot célébre Lithotomiste, que j'ai vu » opérer à Paris. « Nous avons extrait ci-devant ce que Palfyn dit de cette méthode.

M. Astruc, Liv. III. ch. 4. pag. 239, après avoir dit que les remédes de la strangurie habituelle sont en général tous ceux qui peuvent sûrement & efficacement, emporter, consumer, faire suppurer, détruire, comprimer, applanir, ou rabattre, les divers obstacles qui se rencontrent dans l'urethre, & qui s'opposent au passage de l'urine, ajoute, » pour parvenir à ôter ces différens ob- » stacles, on a emploié jusqu'ici quatre » différentes méthodes.

» Les anciens qui ne reconnoissent » d'autres obstacles dans le conduit uri- » naire que les caroncules, ou car- » nosités, les callosités & les verrues, » travailloient uniquement à les consu- » mer par des corrosifs qu'ils introdui- » soient par le moïen des bougies, & à » consolider ensuite par des cicatrisans » les petits ulcéres qui restoient à la ra- » cine de ces excroissances.

» Plusieurs raisons ont obligé d'aban- » donner cette méthode depuis longtems.

» 1°. Parce qu'elle ne convient que pour
» les caroncules & les verrues qui peu-
» vent occuper le canal de l'urethre, &
» nullement pour les autres obstacles qui
» peuvent le retrécir ; & que cepen-»
» dant, de l'aveu de tout le monde, ce
» sont ces autres obstacles qui produi-
» sent le plus souvent, pour ne rien dire
» de plus, la strangurie qui succéde à la
» gonorrhée. 2°. Parce qu'elle n'est ja-
» mais sans danger ; car les corrosifs
» qui consument les caroncules doivent
» en même tems enflammer, ronger, &
» ulcérer, la partie saine de l'urethre. Je
» sçai que les anciens ont tâché de parer
» à cet inconvenient par le moïen de
» plusieurs instrumens, & de plusieurs re-
» médes ; mais je sçai aussi que toutes
» ces précautions étoient le plus souvent
» inutiles, puisqu'ils rapportent eux-mê-
» mes beaucoup d'exemples de gens qui
» par cette méthode avoient été expo-
» sés à des inflammations à la verge, à
» des abscès au périnée, & même à la
» gangrenne. 3°. Parce qu'ordinairement
» bien loin de soulager, elle augmente
» au contraire la strangurie, soit parce
» que les petits ulcéres que les corro-
» sifs excitent dans l'urethre, étant mal

» detergés, produisent de nouvelles caroncules ; soit plutôt parce qu'après leur réunion, ces ulcéres eux-mêmes laissent des cicatrices dures & serrées, qui retrécissent encore le canal urinaire.

Je vais à mon ordinaire faire quelques réflexions sur ces trois passages.

Si les carnosités ou caroncules ne sont pas les seules causes des embarras de l'urethre, elles sont du moins des plus fréquentes, quoiqu'en disent quelques Auteurs, & je serois bien fondé à mettre dans cette classe les callosités, ou cicatrices dures & calleuses qui succédent à des ulcéres mal consolidés ; car, suivant mon expérience, toute la différence qui se trouve entre une carnosité & une cicatrice se tire de la consistance & de la figure. En effet, elles ne différent, que parce que la carnosité est une espéce de champignon, & que la cicatrice est une éminence moins élevée, & dont la base est égale à toute la largeur des ulcéres auxquels elle a succédé, ou, pour parler plus juste, qu'elle a masqués. Car il n'y a point, selon moi, je parle d'après mes observations, de carnosités, & de callosités, qui ne soient le produit d'un

ulcére. L'un & l'autre de ces obstacles sont formés par une mauvaise chair qui recelle un ulcére, dont l'existence est bien sensible, puisqu'en quatre heures de contact, & souvent en moins de tems, mes sondes mettent ces chairs en suppuration, comme je l'ai déja remarqué, & que l'effet de mon reméde est de rétablir l'ancien ulcére, & de le mettre en suppuration, comme il étoit dans le tems que la gonorrhée étoit récente; suppuration nécessaire, suivant Hippocrate même, comme il paroît par l'Aphorisme 82 de la quatriéme section, que Paré rend en ces termes : *Ceux qui ont tubercule ou carnosité en la cavité de la verge sont guéris par la suppuration & éruption de pus.* Mon reméde ne se borne point là. Il conduit l'ulcére à une guérison parfaite, en prolongeant la suppuration jusqu'à ce que l'humeur maligne qui la produit soit entiérement attirée au dehors. Or il est nécessaire que tout ulcére, dont la malignité est épuisée, devienne une solution de continuité simple, qui se guérit d'elle-même, & par la seule opération de la nature : & voilà pourquoi les malades que j'ai traités, soit de gonorrhées nouvelles, ou de go-

norrhées renouvellées, c'est ainsi que je puis nommer celles qui sont l'effet de mes remédes, ne sont exposés qu'à gagner une autrefois une maladie semblable, mais non pas à voir recommencer la même. Cependant, comme quelques malades, par des raisons qu'on devinera sans peine, n'ont point voulu convenir qu'ils s'étoient exposés à de nouveaux hasards après être sortis de mes mains, ils ont mieux aimé me sacrifier à des considérations politiques, en y sacrifiant la vérité, que de convenir de leur turpitude.

Ce que je viens de dire de la ressemblance essentielle que les callosités ont avec les carnosités est tout à fait conforme à la doctrine de Paré, qui semble n'attribuer la callosité qu'à l'ancienneté des carnosités. *Les carnosités vieilles & calleuses*, dit-il, *doivent être amollies par fomentations, cataplasmes, linimens, emplâtres & suffumigations.* Il vante à cet effet la vapeur du vinaigre versé sur une brique chaude. Je reviens aux cathérétiques.

Il suffit pour en proscrire l'usage, qu'ils enflamment, rongent, & ulcérent l'urethre; mais ils font pis: car ils n'a-

gissent pas toujours sur la partie qu'on a dessein de consumer, & ils corrodent la partie saine qu'on a intérêt de conserver. C'est ce dont on voit un exemple funeste dans l'Observation LXXI, où le caustique a laissé subsister en entier la carnosité, & a produit dans le voisinage une fistule avec une déperdition considérable de substance, non-seulement du canal, mais même de la peau qui recouvre les corps caverneux.

Paré, qui usoit de poudres consomptives appliquées sur la carnosité même au moïen d'une sonde fenestrée, pour empêcher que la poudre ne tombât au conduit de l'urine, est fort éloigné de conseiller l'usage des cathérétiques. *Pour suivre*, dit-il, *la curation des carnosités, il se convient garder de trop user en la voie de l'urine de remédes âcres & corrosifs, parce que la sensibilité de ce conduit étant par eux offensée, pourroit être cause de grands accidens.* Qu'on juge donc de la conduite d'un Chirurgien de Bordeaux, dont je parle dans l'Observation LXXXIX de ma premiere partie, qui osa y porter la pierre infernale. Mais tirons le rideau sur une action aussi condamnable, & remarquons après Paré, que quelque doux que fût son reméde

confomptif, il caufoit quelquefois de *grandes douleurs*; car, s'il n'en étoit pas ainfi, à quel propos ordonneroit-il les remédes propres à les calmer ? Les confomptifs les plus doux ne font donc point exempts de danger.

Ajoutons à cet inconvénient, que tout l'art du plus habile Chirurgien ne peut pas toujours prévenir, que les cathérétiques, de quelque nature qu'on les fuppofe, ne font point des remédes propres à combattre le virus qui a produit la carnofité ou la cicatrice, & par conféquent que ces excroiffances ne peuvent manquer de pulluler de nouveau, comme M. Aftruc le remarque, fans en donner la véritable raifon. En effet, fi la caufe qui entretient l'ulcére n'avoit rien de particulier, il feroit aifé de le confolider. La matiere médicinale fournit des déterfifs affez puiffans pour qu'on n'ait rien à fouhaiter de ce côté; mais la difficulté confifte à en trouver un qui joigne à cette qualité celle d'antivénérien : & c'eft ce que j'ai eu le bonheur de trouver.

On peut, & on doit appliquer, aux vertues qui naiffent dans l'urethre ce que j'ai dit des carnofités, & des cicatrices

dures & calleuſes. Ces excroiſſances ne ſont auſſi que des eſpéces de croûtes qui cachent un ulcére vénérien, qu'il faut également reproduire, épuiſer du virus, & conſolider, par les remédes appropriés à la deſtruction de la cauſe.

Il eſt inutile de m'arrêter à prouver que les cathérétiques, à ſuppoſer qu'on pût les emploïer en ſûreté contre les excroiſſances de l'urethre, de quelque nature qu'on les ſuppoſe, ne peuvent être appliqués dans le cas des ulcéres, ni même dans celui du prétendu relâchement de vaiſſeaux. Loin même qu'ils euſſent lieu dans ce cas, ils ne feroient qu'augmenter les accidens: il s'en faut donc de beaucoup que les cathérétiques puiſſent combattre & détruire, comme les anciens l'ont cru, toutes les cauſes de la ſtrangurie habituelle.

C'eſt mal à propos que Palfyn confond les fondans avec les cathérétiques dans la cenſure qu'il fait de ces derniers. Comme leur effet n'eſt que de réſoudre les humeurs épaiſſies qui peuvent ſe trouver dans les excroiſſances qui gênent le paſſage de l'urine, ils ne ſont point propres à produire de nouveaux ulcéres, il peuvent tout au plus renou-

veller les anciens. Ce n'eſt donc point du côté que le prend Palfyn qu'ils ſont blâmables ; c'eſt en ce que, s'ils font reparoître l'ulcère, ils ne ſont point en état de le conſolider, parce qu'ils ne ſont point anti-vénériens, ou parce que, quoique tels, ils n'ont point avec la cauſe de l'ulcére le rapport qui met les remedes en état de détruire la cauſe du mal.

C'eſt par le même endroit que pêchent les deſſicatifs, qui guériroient les ulcéres de l'urethre produits par toute autre cauſe que le virus vénérien, mais qui emploïés d'abord, ou même précédés de déterſifs, ne produiſent point une bonne cicatrice, parce que la cauſe du mal n'a point été detruite ; & voilà pourquoi, comme l'obſerve Palfyn, ce ſecours n'eſt pas toujours de longue durée. Il auroit parlé plus exactement, s'il avoit dit que ce ſecours n'eſt jamais de longue durée, à moins qu'il n'ait été appliqué à des perſonnes d'un bon tempérament, & qui ne s'écartent jamais des loix du régime. Encore ne ſuffit-il pas qu'elles réuniſſent ce double avantage ; car le virus conſerve quelquefois une telle malignité que les excroiſſances ne

tardent pas à se reproduire. Il est pourtant vrai que comme l'urine dans la suppuration ne contracte point une acrimonie étrangere & contre nature, elle n'irrite point le canal de l'urethre, & n'oblige point le sang ni les liqueurs à produire des gonflemens par leur stagnation. Car je ne suis point encore de l'avis de Palfyn qui prétend que le séjour de l'urine, apparemment dans l'urethre, lui fait contracter une acrimonie si mordicante qu'elle en corrode la substance, & produit des fistules. Un arrêt de l'urine assez considérable pour produire cet effet ne peut venir que de l'obstruction totale du canal par quelque carnosité qui le remplit. Autrement, si elle est retenue pendant quelque tems, elle s'écoule d'elle-même dans la chemise par son seul mouvement de fluidité dans une partie dont la situation favorise la sortie.

Mais ce sera tout autre chose si, en conséquence de l'irritation que l'urine cause à la membrane extrêmement sensible de l'urethre, le sang ou d'autres liqueurs viennent à s'y arrêter. Il se forme alors des abscès qui compriment le passage de l'urine, & crévent ou déchi-

rent la membrane de l'urethre, ou du col de la vessie ; & lorsque ces abscès viennent à s'ouvrir naturellement, ou qu'on y fait une incision, comme on est souvent obligé de le faire, l'urine, qui n'a pas la liberté de son passage naturel, se détourne du côté où elle trouve moins de résistance, & continue de s'y détourner tant qu'elle trouve de la difficulté à passer par l'urethre ; & c'est par cette raison que certains de ces abscès produisent des fistules dans le tems que d'autres situés au même endroit n'en produisent point. L'urine, ne pouvant se faire jour par l'urethre, fait continuellement effort du côté de l'abscès, &, en empêchant la consolidation, le rend fistuleux, au lieu que l'abscès ne devient point d'un caractere opiniâtre & malin quand l'urine peut reprendre son cours ordinaire.

Cette doctrine est conforme à celle de M. de la Faye, *loco citato*. » Il est bon, dit-il, » de remarquer que, de même » que le pus perce la vessie de dehors en » dedans, & s'épanche dans sa cavité, » l'urine perce quelquefois l'urethre ou » la vessie de dedans en dehors, en un ou » plusieurs endroits, & forme au péri-

» née un dépôt urineux & purulent, qu'il
» faut percer sans différer, de peur que
» l'urine ne s'infiltre dans les parties voi-
» sines, & n'y fasse des ouvertures en
» plusieurs endroits, comme il n'arrive
» que trop souvent à la suite des réten-
» tions d'urine négligées ; ce qui produit
» au périnée, & quelquefois ailleurs,
» autant de fistules par où les urines s'é-
» coulent.

Ce n'est point un petit malheur qu'u-
ne fistule au périnée ; car, outre l'incon-
vénient d'une perte continuelle de l'uri-
ne, qui, quelque précaution que pren-
nent les malades, les rend d'une odeur
insupportable aux autres & à eux mê-
mes ; outre l'impossibilité de jamais gué-
rir, tant que le vice de l'urethre subsis-
te, point de vuë extrêmement fâcheux
pour les malades ; ces fistules, de sim-
ples qu'elles sont quelquefois, devien-
nent compliquées, & poussent vers les
parties voisines des fusées d'autant plus
dangereuses, qu'elles endommagent des
parties plus essentielles, ou qu'elles pé-
nétrent plus profondement.

M. de la Faye remarque même,
» qu'il se forme quelquefois entre le col
» de la vessie & le rectum, ou dans la

» glande prostate supérieure, un abscès
» qui ne paroît point à l'extérieur, &
» qui s'ouvre dans la vessie, soit de lui-
» même, soit lorsqu'on introduit l'alga-
» lie, ou quelque tems après qu'on l'a
» introduite. Le pus mêlé avec l'urine
» sort par l'urethre, & bientôt après le
» gonflement & l'inflammation des par-
» ties voisines se dissipent. «

C'est le cas, si l'on en croit Palfyn, de faire de grandes incisions aux bourses, afin de fondre en suppuration toutes ces callosités; opération douloureuse, &, ce qui est encore plus fâcheux, opération inutile; puisque les fistules ne se consolideront jamais tant que le canal naturel des urines refusera de leur donner passage; opération que, celle que M. Collot à inventée, ne remplace pas, par les raisons que nous en avons rapportées plus haut; opération enfin que M. Astruc rejette avec raison, au moins pour l'ordinaire. Car » on ne
» doit presque pas, dit-il, liv. III. cha.
4. pag. 189, « entreprendre le traite-
» ment des ulcéres fistuleux du périnée
» qui communiquent avec l'urethre &
» avec le fondement, parce qu'il est im-
» possible de découvrir ces recoins sans

» faire un grand délabrement par plu-
» sieurs incisions répétées ; ce qui est
» toujours dangéreux. C'est pourquoi,
» pour ne pas décrier une méthode qui
» est souvent salutaire, il vaut mieux la
» plûpart du tems s'en tenir à la cure
» palliative, sur-tout dans les sujets épui-
» sés & exténués par la longueur de la
» maladie, & dont le sang est d'ailleurs
» vicié.

» La cure palliative, suivant le même
Auteur pag. 197. » consiste ; 1°. Dans
» l'usage de tout ce qui peut diminuer
» & adoucir l'acreté du sang, comme
» un régime léger, humectant, & ra-
» fraichissant, l'abstinence du vin, des
» femmes, des exercices, & sur-tout
» celui d'aller à cheval, l'attention à
» éviter tout ce qui pourroit altérer la
» tranquillité d'esprit, les bains tiédes
» d'eau douce, les bouillons ou les a-
» pozêmes rafraichissans, le lait pour
» toute nourriture, les purgatifs doux,
» avec deux onces de pulpe de casse
» dans une livre de petit-lait clarifié, ou
» avec deux onces de manne dans un
» verre de ptisanne, y ajoutant, s'il le
» falloit, un gros de sel végétal.

» 2°. Dans l'usage des remédes qui

» sont balsamiques, & qui par conséquent peuvent favoriser la régénération des chairs, & cicatriser les ulcéres, » ou du moins en arrêter les progrès, » tels que sont la thérébentine de Chio, » ou de Venise, à la dose d'un gros, » les baumes du Perou, de copahu, ou » du Canada, &c. à la dose de six, huit, » dix ou douze gouttes, réduits en bol a- » vec du sucre pulvérisé, ou mêlés avec » une cuillerée de syrop de capillaire.

» 3°. Dans les remédes capables de ré- » tablir le ressort des parties affectées, de » fondre les humeurs qui y croupissent, » & de faciliter ainsi par ce double effet » la circulation du sang & de la lymphe; » comme les fomentations & les em- » brocations sur le périnée avec les eaux » thermales de Balaruc, de Bareges, » de Bourbon, ou de légeres frictions » mercurielles réitérées de tems en tems.

On trouvera dans mes observations plusieurs histoires de fistules au périnée simples & compliquées, & on les verra guéries aisément, parfaitement, & en peu de tems. Peut-on douter, après ces exemples, que ma méthode ne soit préférable à toutes celles qu'on a suivies jusqu'à ce jour, puisque je n'emploie aucune

aucune opération, que je n'aſſujettis les malades à preſqu'aucun régime, & que je ne fais uſage que de peu de remédes internes; mes topiques dûement emploïés faiſant la plus grande partie de la guériſon, à moins que je n'aie lieu de juger qu'il y a un virus vénérien répandu dans le ſang, en même tems qu'il y en a de cantonné dans l'urethre: & cependant les malades que j'ai guéris ne craignent point la rechute, parce que je commence par nettoïer & rendre libre le canal de l'urethre. J'enleve donc d'abord, comme je l'ai déja remarqué, le principal obſtacle qui s'oppoſe à la conſolidation des fiſtules, & pour-lors il ne me faut preſque plus que mon remède pour les amener à cicatrice. Je déterge de même les fuſées en quelqu'endroit qu'elles ſe portent pourvû que mes remédes y puiſſent atteindre.

L'enchaînement des matieres traitées dans le paſſage extrait de Palfyn, m'a engagé à ne point remettre à un autre endroit, ce que j'avois à dire des abſcès & fiſtules du périnée. Il me reſte à faire quelques obſervations ſur le paſſage de M. Aſtruc.

Pour combattre la ſtrangurie habi-

tuelle, il propoſe *d'emporter*, *conſumer*, *faire ſuppurer*, *détruire*, *comprimer*, *applanir*, *ou rabattre*, les obſtacles qui s'oppoſent au paſſage de l'urine. Cependant rien de tout cela ne produit une cure radicale. Il faut, pour l'opérer, non-ſeulement rendre le canal libre pour un tems, mais il faut détruire la cauſe des excroiſſances, & des gonflemens qui produiſent les accidens, & c'eſt ce qu'on ne fait pas, en *emportant*, *conſumant*, *faiſant ſuppurer*, *détruiſant*, *comprimant*, *applaniſſant*, *ou rabattant*, ſimplemnent les obſtacles. Comme il n'y a que mon reméde qui juſqu'à préſent ait détruit la cauſe du mal, je pourrois dire que toutes ces indications ſe réduiſent à en faire uſage. D'ailleurs en ſuivant les différentes indications propoſées par Monſieur Aſtruc, on ne remédie ni aux ulcéres anciens reconnus pour tels, ni au vice que je nomme auſſi ulcére, & qu'on connoît communément ſous le nom de relâchement de vaiſſeaux.

Quant aux corroſifs, il eſt certain, comme il le dit, qu'ils ne ſeroient propres que pour les caroncules ou les verrues, & pour détruire les calloſités ou cicatrices des ulcéres mal conſolidés; à ſuppoſer que ces calloſités ou cicatrices ſuſ-

ſent de la même nature que celles que l'imprudence des Chirurgiens laiſſe quelquefois former ſur les plaies & ulcéres extérieurs ; ce qui n'eſt pas, comme je l'ai déja remarqué ; mais ils ne guériroient pas les ulcéres calleux, le ſquirrhe ou le gonflement du vérumontanum, les callosités & les fongoſités qui ſurviennent aux canaux excrétoires des proſtates, & des autres glandes de l'urethre. Il eſt même évident qu'ils ſeroient très-contraires dans le cas des ulcéres & autres vices du vérumontanum, partie qu'on doit conſerver avec toutes ſortes d'attentions, comme néceſſaire pour empêcher la gonorrhée habituelle benigne, loin de ſonger à le détruire. Ce malheur arriveroit pourtant infailliblement à ceux qui, ignorant la vraie poſition du vérumontanum, emploïeroient les corroſifs pour emporter les prétendues calloſités ou carnoſités qu'ils ſoupçonneroient dans la partie où ce tubercule eſt ſitué. Il eſt également évident que les corroſifs ſeroient très-pernicieux, ſi la ſtrangurie habituelle étoit cauſée par des vaiſſeaux variqueux ; car le corroſif, en détruiſant leurs membranes, cauſeroit une hémorrhagie. Mais

il eſt inutile d'examiner ce que feroient les corroſifs emploïés dans ce dernier cas, puiſque nous avons prouvé qu'il n'exiſte preſque jamais. Ajoutons pourtant, pour confirmation de cette vérité, que, puiſque les auteurs qui ont parlé des mauvais effets des corroſifs n'ont rien dit de l'hémorrhagie, c'eſt une preuve palpable que le rétréciſſement de l'urethre n'eſt du tout point l'effet des vaiſſeaux devenus variqueux.

J'ajouterai aux raiſons ſolides qu'apporte Monſieur Aſtruc pour prouver que, loin de ſoulager la ſtrangurie, les corroſifs ne peuvent que l'augmenter, que, n'agiſſant qu'en produiſant des irritations, ils doivent plutôt rétrécir le canal qu'en procurer la liberté.

On ne ſera ſans doute pas fâché de trouver ici ce que Dionis & ſon commentateur penſent des calloſités, cicatrices, & brides. Cette derniere eſpece de vice ne paroît être autre choſe, ſuivant ce dernier, qu'un rétréciſſement du canal cauſé par une cicatrice. Dionis n'en parle pas. Ce Chirurgien regarde les calloſités comme incurables. Quant aux cicatrices, il veut qu'on les conſume avec un cathérétique plus ou moins

fort qu'on porte sur le mal au moïen d'une bougie dont l'extrémité soit un peu creusée pour recevoir le reméde dans cette petite cavité. Il n'est pas besoin que nous fassions de nouvelles réflexions sur cette méthode. On a vû plus haut ce qu'il en faut penser, malgré le correctif de l'auteur, qui ajoute, *Il ne faut point s'impatienter dans cette opération qui demande du tems : car si on vouloit faire son reméde plus corrosif à dessein de hâter la cure, les douleurs & l'inflammation surviendroient en rongeant plus qu'il ne conviendroit.* A cette précaution Dionis devoit ajouter des signes certains pour connoître le degré de sensibilité de l'urethre des différens sujets ; sans cela on marche toujours à tâtons ; car ce qui ne fera sur l'un qu'une impression légére, sera cause d'une inflammation chez un autre.

Nous ne suivrons pas Monsieur de la Faye dans tout ce qu'il dit de l'ischurie ou de la strangurie habituelle. Nous en avons déja rapporté la meilleure partie. Il donne une cure préservative de l'ischurie qui consiste *à vivre sobrement, à appliquer au périnée, & le long du canal, des fondans & des émolliens, &*

à introduire dans le canal une bougie enduite d'onguent d'althea, qui ramollit les duretés, & le maintient dans son diametre naturel.

On a vû dans un passage rapporté plus haut combien il est opposé aux caustiques, & aux sondes tranchantes, malgré les éloges que Paré donne à ces sondes. *Je puis t'assurer*, dit ce dernier, *que j'en ai fait de belles cures.* Il les emploïoit à limer les callosités sans s'embarrasser de la sortie du sang, qu'il regardoit *comme chose fort convenable, s'évacuant une portion de la matiere conjointe, qui même soulage la partie & empêche le mal de grandir, attendu que le sang est causé de la carnosité. Pour ce*, ajoute-t il, *n'advenant de soi-même ledit flux de sang, ce sera fort bien fait de le provoquer discretement avec la sonde.* Nous ne ferons point de réfléxions sur cette méthode qui est totalement tombée dans l'oubli, & nous passerons tout de suite au traitement que Monsieur de la Faye indique pour les duretés & les callosités du canal.

» On passe, dit-il, dans l'urethre avec » une sonde convenable que l'on fait » sortir par la plaie du périnée une sé-

» ton fait d'une petite bandelette de » linge effilé sur les côtés. Ce séton est » graissé du digestif indiqué, (le baume d'Arceus, le suppuratif, & l'huile » d'hipéricum, auquel on ajoute partie » égale de précipité rouge & d'alun calciné.) On met dans ce digestif plus ou » moins de cette poudre, selon l'effet » qu'elle produit. On couvre aussi de ce » digestif composé les bourdonnets dont » on garnit la plaie, s'il est nécessaire, » les plumaceaux, & la canule, excepté » son extrémité, qu'on ne couvre que » du digestif simple, parce que le précipité rouge & l'alun pourroient causer quelque irritation à la vessie.

Cette méthode a des inconveniens que n'a point la mienne. 1°. Il faut qu'elle soit précédée de l'incision au périnée. 2°. Elle suppose, ce qui ne se trouve pas toujours, qu'on ait la liberté d'introduire le séton & la sonde. Comment le faire quand le canal est entiérement bouché, ou assez pour que la sonde ne puisse pas passer ? 3°. L'urethre dans tous les hommes est-elle propre à supporter l'action des consomptifs indiqués ? 4°. Détruira-t-on radicalement le mal avec ces remédes qui n'ont au-

cune proportion avec sa cause ? Et que de douleurs & de pansemens perdus s'il n'est pas totalement détruit !

Le second moïen qu'on a emploïé pour rémedier à la strangurie habituelle n'a pas mieux réussi que les corrosifs. » On a ouvert l'urethre, dit Monsieur Col de Vilars, *loco citato* » sur la » sonde canellée, pour découvrir les » caroncules ou carnosités, & les dé» truire ou les consumer. Bien loin de » proocuer du soulagement, après la ci» catrice, le conduit se trouvoit encore » plus étroit.

Monsieur Astruc détaille davantage cette manœuvre. » On reconnoissoit » d'abord, dit-il, avec la sonde la place » & la situation des obstacles de l'ure» thre, & on marquoit l'endroit du » périnée qui y répondoit. On introdui» soit ensuite dans ce canal, le plus » avant qu'il étoit possible, une sonde » canellée sur laquelle on faisoit avec le » lithotome à l'un des côtés du périnée » une incision paralléle au raphé en ti» rant vers l'anus..... Tous les obstacles » se trouvant alors à découvert, il étoit » aisé d'y rémédier, c'est-à-dire, de dé» truire les caroncules, les callosités,

» & les excroiſſances, par l'uſage des » corroſifs, & de guérir les ulcéres ſordi-» des & rongeans par l'uſage des déter-» ſifs, & des mondificatifs........ Mais il » eſt certain que la plûpart des malades » ſur qui on avoit fait cette opération, » après avoir été long-tems tourmen-» tés par les Chirurgiens, ſe trouvoient, » dès que la plaie étoit fermée, encore » plus mal qu'auparavant, à cauſe que » l'urethre avoit encore été retréci par » la cicatrice qui s'étoit formée, & qui ren-» doit le paſſage de l'urine beaucoup plus » difficile.

On peut encore ajouter aux raiſons adoptées par MM. Col de Vilars & Aſtruc pour rejetter cette opération des motifs qui ne ſont pas moins preſſans. 1°. Si la ſonde canellée étoit arrêtée en deçà d'un obſtacle, l'inciſion ne pouvoit ſe prolonger juſques ſur le mal-même, & par conſéquent il falloit appliquer le cathérétique ſur la partie de l'obſtacle qui étoit tournée du côté de l'ouverture naturelle de l'urethre, & par conſéquent on n'obvioit qu'à l'inconvenient d'expoſer ce canal en entier aux atteintes du corroſif. Si cette eſpece de remède étoit ſuffiſante pour détruire

les carnosités, même avec le secours des cicatrisans, n'auroit-il pas été plus naturel, sans avoir recours à une opération, d'introduire dans le canal une canule, ou sonde canelée, dans laquelle on auroit fait passer une tente garnie de corrosif qu'on auroit porté sur le mal-même, sans courir risque d'endommager la partie saine du mal?

2°. Quant aux ulcérés de cette partie, de quelle utilité pouvoit être l'opération? Ne peut-on pas porter sur le mal-même une bougie chargée de remédes propres à déterger, & à consolider? Cette opération est donc en pure perte dans les deux cas pour lesquels on étoit dans l'usage de l'emploïer: & rien ne le prouve mieux que ma pratique, puisque je n'ai pas besoin de mettre les vices de l'urethre à découvert au moïen d'une incision, pour y porter les remédes convenables.

3°. Mais le plus grand défaut que je trouve dans la manœuvre ancienne, c'est que, comme on n'attaquoit pas les vices de l'urethre par les remédes appropriés à la nature du mal, ils ne pouvoient manquer de se reproduire. Ainsi cette cure cruelle n'étoit simplement que

palliative. On voit par-là que je ne crois pas qu'il soit aisé de détruire les carnosités par l'usage des corrosifs, ni de déterger les ulcéres par l'usage des mondificatifs, puisqu'on n'a connu jusqu'à moi aucun déterſif ſûr & infaillible, & qu'on n'étoit ſûr de l'opération d'aucun corroſif. Mais c'eſt trop s'arrêter à examiner un ſecours abandonné par de ſi bonnes raiſons, pourſuivons l'analyſe de ceux que l'on a emploïés depuis.

» La meilleure méthode, dit Monſieur Col de Vilars, toujours au même endroit » eſt d'introduire dans la verge » des bougies qui par leur volume & » leur fermeté puiſſent écarter peu à » peu les parois de l'urethre, & en mê- » me tems ramollir & relâcher ſes fibres. » On les fait de la maniere ſuivante.

» *Prenez une toile fine de lin coupée » d'une longueur & d'une largeur conve- » nable pour faire des bougies plus ou moins » groſſes, ſuivant le beſoin, & qui ſe ter- » minent inſenſiblement en cône. Trempez » cette toile dans la cire neuve fondue, ou, » ſelon quelques-uns, dans de l'emplâtre de » Vigo* cum mercurio *liquefié. Enſuite rou- » lez-la entre deux petites planches de bois » bien polies & chaudes, pour en former*

» *une bougie ferme & serrée.* Vous en
» ferez de différentes longueurs & grof-
» seurs. Les plus longues seront d'en-
» viron neuf à dix pouces, & les plus
» grosses le seront un peu plus qu'une
» plume à écrire; les autres seront in-
» sensiblement plus menues, en sorte que
» la plus menue sera de la grosseur d'un
» stilet.

» Pour se servir de ces bougies, on
» commence par la plus fine, &, après
» avoir fait uriner le malade, & oint la
» bougie d'huile d'amandes douces, on
» l'introduit doucement dans l'urethre
» jusqu'aux obstacles qui y sont, & mê-
» me plus loin, s'il se peut. Si elle pou-
» voit pénétrer jusqu'à la vessie, ce se-
» roit encore mieux, mais cela n'arrive
» guéres la premiere fois. Quand on a
» besoin d'uriner, on tire la bougie, &
» on la remet après, tâchant de l'enfon-
» cer le plus avant qu'il est possible; ce
» qu'on continue de faire tous les jours
» trois ou quatre fois, jusqu'à ce qu'el-
» le soit parvenuë jusqu'à la vessie, &
» qu'on puisse l'ôter & la remettre libre-
» ment & sans douleur. Ensuite on pas-
» se à une plus grosse, & ainsi des au-
» tres par degrés. Lorsqu'on est venu

» à la plus grosse, & qu'elle peut entrer » & sortir librement, c'est une marque » que l'urethre est assez dilaté, & que » tous les obstacles sont applanis. Par » cette méthode on pourroit peu à » peu, quoique lentement, surmonter » la strangurie habituelle la plus opi- » niâtre. Mais quoiqu'on urine à plein » canal, il ne faut pas laisser de conti- » nuer l'usage des bougies tous les jours » pendant quelques heures, ensuite tou- » tes les semaines, & enfin tous les mois ; » car l'urethre a toujours de la disposi- » tion à se resserrer & se rétrécir dans » cette maladie. On change de bougies » suivant le besoin.

Je suis fort éloigné de penser, comme M. Col de Vilars, qu'on parvienne avec le secours de ces bougies à surmonter les stranguries habituelles les plus opiniâtres ; car il est évident qu'elles ne peuvent convenir que dans le rétrécissement de l'urethre causé par des cicatrices qui ont succédé à une déperdition de substance de ce canal. En effet de quelle utilité peuvent être ces bougies contre des excroissances fongueuses & calleuses ; contre le squirrhe, ou la fongosité survenuë aux canaux excrétoires

des proſtates, des véſicules ſéminales, ou des glandes de l'urethre; contre le gonflement du vérumontanum? Il faut pourtant convenir que ces bougies pourroient être de quelque utilité dans ces cas pour une cure palliative. Mais s'il eſt queſtion d'ulcéres, comme il l'eſt le plus ſouvent, quel avantage en peut-on tirer? celles de M. Col de Vilars n'ont d'autre effet que *d'écarter peu à peu les parois, & de relâcher ſes fibres.* Ajoûtons même à ces vertus celle de fondre, comme ces bougies l'auront ſi on emploïe dans leur compoſition l'emplâtre de Vigo avec le mercure; je le demande aux perſonnes non prévenuës, remplit-on les indications qu'on doit ſe propoſer dans la cure de la ſtrangurie habituelle? il faut donc convenir que ce qu'il regarde comme *la meilleure méthode* eſt bien éloigné de la perfection. Au reſte il n'y a point de doute qu'elle ne ſoit préférable à celle qu'il propoſe immédiatement après.

» Pluſieurs Praticiens ſe contentent » de faire de petites bougies courtes, » auxquelles ils attachent un fil, & qu'» ils introduiſent à la faveur d'une ſon» de d'argent droite & creuſe qu'ils ont

» auparavant fait entrer dans l'urethre. » Ils poussent la bougie avec un stilet par » le canal de la sonde jusqu'au milieu des » obstacles, & ils en emploïent successivement de plus grosses, comme nous » avons dit des grandes bougies. Quand » le malade est obligé d'uriner, on tire » la bougie avec le fil, & on la remet, » ou on en change; ces sortes de bougies n'occupant qu'une partie du ca» nal de l'urethre ne peuvent faire qu'u» ne dilatation inégale.

» De fréquentes expériences, dit M. Astruc, *loco citato*, » ont fait voir que » cette méthode étoit utile, & que, mal» gré la lenteur de son opération, elle » adoucissoit aisément, efficacement, & » sans danger, les plus opiniâtres stran» guries. J'y trouve cependant deux dé» fauts.

» 1°. La tente qu'on introduit dans » l'urethre, n'étant pas de la longueur de » ce canal, ne le dilate pas également; » mais elle dilate seulement l'endroit » qu'elle occupe, tandis que les extré» mités auxquelles elle se termine se res» serrent d'autant plus fortement que » l'entre-deux est plus dilaté; ainsi que » l'on voit arriver dans tous les canaux

» capables d'extension, qu'on ne dilate
» que dans un point.

» 20. La manœuvre de cette opéra-
» tion est trop embarrassante ; le mala-
» de ne peut commodément s'en acqui-
» ter lui seul, & il a toujours besoin
» d'un Chirurgien ; ce qui est une fâ-
» cheuse nécessité dans un traitement
» long & habituel, comme celui dont il
» s'agit. Aussi à-t'on encore renoncé à
» cette méthode, pour en suivre une
» plus facile, plus commode, & plus
» efficace. «

Quelques éloges que M. Astruc donne aux tentes introduites dans l'urethre, elles ont, outre les défauts que j'ai reprochés à juste titre aux bougies de M. Col de Vilars, celui que cet Auteur & M. Astruc y trouvent de produire une dilatation inégale du canal, & celui que remarque ce dernier d'être fort assujétissantes ; défaut qui seroit peu considérable, si l'on parvenoit à une cure radicale. Mais il y a encore un inconvénient que ces Messieurs n'ont pas remarqué, & qui n'est pas léger ; c'est que le fil est sujet à se casser ; ce qui arrivera d'autant plus que la tente se sera plus gonflée par l'humidité de l'urethre. Pour

qu'on ne s'imagine pas que je vais chercher des inconvéniens dans des possibilités physiques je vais faire part au Lecteur du trait d'histoire suivant.

Il y avoit à Lyon, il y a environ trente ans, un Médecin qui traitoit les stranguries habituelles avec quelques succès au moïen des tentes. Elles étoient enduites de quelque composition, dont il a toujours fait mystére, & qui réussissoient quelquefois à procurer une cure radicale. Ces tentes, comme celles dont je viens de parler, se retiroient de l'urethre avec un fil. Mais malheureusement une fois le fil vint à casser, sans doute parce que la tente s'étoit extraordinairement gonflée, & qu'en conséquence la partie du canal qui étoit entre la tente & son ouverture naturelle étoit encore plus rétrécie que de coûtume. Cependant le malade eut un besoin pressant d'uriner, qui alla toujours en augmentant à mesure que la vessie devint plus pleine. Il eut enfin tous les symptômes qui accompagnent l'ischurie vénérienne, accident d'autant plus fâcheux que les remédes palliatifs usités en pareil cas ne pouvoient avoir aucun succès dans celui où se trouvoit le malade. Inutilement le

Médecin avoit épuisé toutes les ressources de son imagination, lorsque, craignant les impressions fâcheuses qu'auroit faites sur le public l'incision de l'urethre, qui étoit le dernier expédient, il fit faire une pince assez déliée pour pouvoir être introduite dans le canal, & avec laquelle il eut le bonheur de retirer la tente. J'ai vû cet instrument, qui est fort bien imaginé, mais dont l'usage seroit d'autant plus difficile que la tente seroit placée plus profondément. Ce qui est arrivé une fois peut arriver plusieurs, quelques précautions que prenne l'Opérateur ; d'où je conclus que cette méthode n'est pas exempte de danger, & par conséquent que ce ne seroit pas encore celle à laquelle il faudroit s'arrêter, quand elle pourroit opérer une cure radicale.

Venons à la derniére méthode, que M. Astruc, *loco citato*, regarde *comme plus facile*, *plus commode*.

» On prépare dix à douze baguettes » ou sondes de plomb exactement ron- » des, & passées par la filiere. Elles doi- » vent avoir chacune neuf ou dix pou- » ces de long, mais elles doivent être de » plusieurs grosseurs. La plus grosse doit

» l'être un peu plus qu'une plume à écrire, & les autres en diminuant par degrés. Après avoir disposé le malade à l'opération, & fait vuider la vessie, l'on choisit la plus mince de ces sondes, on la frotte d'huile d'amandes douces ou de beurre, & on l'introduit dans l'urethre, en la poussant à travers les obstacles le plus avant qu'il se peut, sans causer trop de douleur. Si dès le premier jour elle entre dans la vessie, cela est heureux; mais quand elle seroit arrêtée par les obstacles, comme il arrive d'ordinaire, le malheur ne seroit pas grand. Dans ce cas il faut seulement s'attacher à la faire avancer peu à peu les jours suivans, jusqu'à ce qu'enfin elle pénétre dans la vessie. Elle doit rester dans cette situation trois ou quatre heures par jour, c'est-àdire, tant que le malade n'aura pas besoin d'uriner, & il faut recommencer chaque jour la même opération, jusqu'à ce que la sonde puisse entrer & sortir librement, & sans douleur.

» Alors on choisit une autre sonde un peu plus grosse, que l'on introduit doucement dans la vessie, observant les mêmes précautions. On emploïe ain-

» si successivement toutes les sondes ;
» avançant par degré, jusqu'à ce qu'on
» parvienne à la plus grosse. Quand cel-
» le-ci entre sans peine, on peut comp-
» ter que l'urethre est assez dilaté, que
» les obstacles sont abattus & applanis,
» en un mot que la route de l'urine est
» alors parfaitement libre.

» Au reste quoique l'urine sorte à plein
» canal, on n'est pas pour cela assuré de
» la guérison ; car quand on cesse d'in-
» troduire souvent les sondes les obsta-
» cles reviennent bientôt, & le canal
» de l'urethre se rétrécit derechef, com-
» me l'expérience ne le prouve que trop.
» C'est pourquoi il faut continuer très-
„ long-tems la même manœuvre, tenant
„ une sonde introduite dans la vessie,
„ d'abord tous les deux jours pendant
„ une heure ou deux, ensuite deux ou
„ trois fois la semaine, enfin trois ou
„ quatre fois dans le mois ; car je ne pro-
„ mets jamais une cure radicale de cet-
„ te strangurie, mais seulement une cu-
„ re palliative.

» La méthode qu'on vient de décrire a
„ du moins cela de commode que le ma-
„ lade peut s'en servir lui-même, sans
„ aucun secours, de la maniere qui suit.

„ Il ſe tient couché ſur le dos dans ſon „ lit, les jambes pliées & les genoux „ écartés. Alors tenant la verge de la „ main gauche, il introduit dans l'ure-„ thre avec la main droite une ſonde „ frottée d'huile ou de beurre. Il eſt fa-„ cile d'aller tout droit juſqu'à la racine „ de la verge; mais, quand on y eſt, il „ faut de tems en tems comprimer le pé-„ rinée pour plier la ſonde & la faire „ prêter à la courbure du canal. On con-„ tinuë ainſi juſquà ce qu'on ſoit arrivé „ dans la veſſie. Par cette manœuvre, „ la ſonde ſuit aiſément la route oblique „ du conduit urinaire, & on verra, en „ la retirant, qu'elle en repréſente tous „ les contours par la configuration qu'-„ elle a priſe.

„ Cependant de peur que l'impruden-„ ce, l'ignorance, ou la précipitation, „ n'occaſionnent quelques accidens, il „ eſt néceſſaire, quand on veut uſer de „ cette méthode, d'y apporter les pré-„ cautions ſuivantes.

„ 1°. Si l'on a des marques certaines, „ ou ſeulement de fortes conjectures, „ que le malade ſoit infecté d'un levain „ vérolique, il faut au préalable em-„ ploïer les remédes ſpécifiques.

» 2°. On doit choisir, s'il est possible, „ pour le traitement de la strangurie, „ une saison convenable comme le printemps ou l'automne, parce qu'alors le „ tissu des parties est plus mol, & que „ la fiévre ne s'allume pas si aisément.

„ 3°. On doit corriger auparavant l'âcreté du sang par la saignée, la purgation, les bouillons ou les aposêmes „ rafraîchissans, le petit lait, les eaux „ minérales acidules, les bains, &c.

» 4°. Durant tout le traitement il faut „ que le malade s'abstienne du vin, des „ femmes, & des exercices violens; son „ régime doit être modéré, humectant, „ rafraîchissant; sa boisson sera une infusion de graine de lin & de fleurs de „ mauve. Il aura soin de ramollir le périnée avec des fomentations, ou demi-bains.

» 5°. Il est nécessaire de visiter avec „ beaucoup de soin les sondes de plomb, „ & de rejetter toutes celles qui auront „ la moindre fêlure; car si elles venoient „ à se rompre dans l'urethre, on seroit „ peut-être obligé, pour en retirer les „ morceaux, de faire une incision au périnée.

» 6°. Il faut introduire les sondes len-

„ tement, doucement, & ſans ſe preſſer; „ car quand on force les obſtacles, & „ qu'on ne ménage pas aſſez le canal „ urinaire, il arrive que le malade eſt „ auſſi-tôt ſaiſi d'un friſſon, qui précé- „ de une violente fiévre éphémere.

» 7°. Lorſque cet accident arrive, il „ faut ſaigner ſur le champ dans l'ardeur „ de la fiévre, parce que c'eſt l'unique „ moïen d'éviter l'inflammation de l'u- „ rethre, & des parties voiſines.

» 8°. S'il y a dyſurie, ou douleur vio- „ lente, on fera de tems en tems dans „ l'urethre des injections anodines avec „ la décoction de racine de guimauve, „ ou de nenuphar, dans laquelle on au- „ ra fait infuſer de la graine de lain, „ ou l'on ſe ſervira de lait de vache tié- „ de ou coupé avec la décoction d'or- „ ge, ou des émulſions préparées avec „ les ſemences froides & la graine de pa- „ vots blancs ou de juſquiame, &c.

» 9°. S'il ſe forme, ou s'il s'étoit dé- „ ja formé, des ulcéres qui rendent du pus „ ou de la ſanie, il faut les déterger & „ les cicatriſer. On les déterge en les in- „ jectant d'une ſimple décoction d'orge „ avec le miel de Narbonne, ou, &c.. „ on les cicatriſe, &c.

» On achevera la guérison par l'usage
» du lait d'ânesse ou de vache, ou par la
» boisson des eaux minérales dans la sai-
» son convenable; & s'il couloit enco-
» re quelque peu de mucosité ou de sa-
» nie, on emploïera les injections dessi-
» catives & astringentes, &c.

Quelque longue que soit cette citation, nous avons cru n'en devoir rien retrancher, pour que les malades, qui ne sont pas à portée de faire usage de mon reméde connoissent du moins les palliatifs de toute espéce qu'ils peuvent emploïer. Car les sondes de plomb ne sont pas autre chose, quand même elles seroient frottées de mercure, comme Paré le conseille, dans la vûe de sécher & de cicatriser l'ulcére, que les consomptifs dont il fait usage laissent dans l'urethre, à la place des carnosités qu'ils ont détruites. » Pour même effet, dit-
» il, on usera des verges ou sondes de
» plomb les plus grosses que le patient
» pourra endurer, & icelles mettre dans
» la verge jusques sur lesdits ulcéres, les
» aïant premiérement frotté de vif-ar-
» gent, & les y tenir jour & nuit le plus
» long-tems que le patient pourra. Elles
» ont vertu de dessécher, cicatriser, &

dilater

» dilater, le conduit de l'urine ; sans au-
» cune douleur, & gardent que les pa-
» rois des ulcéres ne se touchent. «

Mais quelle confiance peut-on avoir aux promesses de Paré, quand on sçait que les frictions mercurielles générales ou le grand reméde, qui fait rouler longtems dans le sang une grande quantité de mercure, n'est pas plus efficace pour la cure des carnosités, ou de la gonorrhée vénérienne, que les frictions particulieres, ou celles qui se font sur le périnée & la verge, & même celles qui se font dans l'intérieur de cette partie ? Le seul effet constant des sondes de plomb est de dilater le canal en procurant l'affaissement des obstacles qui s'y rencontrent,& qui bouchent le passage de l'urine. Encore ce palliatif n'opére-t-il souvent que très-imparfaitement, puisqu'il est certain par des observations que l'urethre se rebouche quelquefois peu de tems après qu'on a retiré la sonde, & que pour donner à l'urine la liberté de sortir une seconde fois, il faut frayer encore le passage avec la sonde de plomb.

En disant que cette pratique n'est purement que palliative, j'évite au lecteur la répétition des réflexions que j'ai faites

ſur les autres palliatifs, deſquels j'ai fait voir en détail qu'ils ne pouvoient remédier aux différens vices de l'urethre qui cauſent la ſtrangurie vénérienne. Si donc je ne condamne pas abſolument l'uſage des ſondes de plomb, c'eſt qu'il vaut mieux uſer d'un remède palliatif, tout imparfait qu'il peut être, que de s'expoſer à une iſchurie mortelle. Au reſte il ſeroit à ſouhaiter que ceux qui pourront ſe mettre aſſez à tems entre mes mains pour ne point courir le danger de l'iſchurie, n'en fiſſent point uſage ; car une longue expérience m'a fait connoître que ceux qui l'ont fait ont plus de peine à guérir ; & il n'eſt pas difficile de deviner pourquoi. Le frottement continuel ou fréquent d'un corps dur, comme le plomb, rend les carnoſités plus compactes, & par conſéquent plus difficiles à être pénétrées par les parties actives de mon remède ; ainſi, ſi l'uſage des ſondes de plomb a ſes avantages, il a auſſi ſes inconvéniens. Terminons ce que nous en devons dire par les paroles de M. Col de Vilars, qui leur préfére ſes bougies de toile, comme nous l'avons dit plus haut d'après lui. » Quoique » les verges de plomb ſoient fléxibles,

» elles ne laiſſent pas d'être fragiles, el-
» les peuvent ſe caſſer dans la veſſie ou
» dans l'urethre par quelque mouvement
» ou quelque ſituation extraordinaire &
» imprévuë. Si la pointe ſe rompoit dans
» la veſſie, elle pourroit en y reſtant
» ſervir de noïau à une pierre. Si la ver-
» ge ſe caſſoit dans l'urethre, il ſeroit
» difficile d'en faire ſortir le morceau.
» D'ailleurs quoique le plomb ſoit ſou-
» ple & liant, il eſt toujours beaucoup
» plus dur que l'urethre, il pourroit
» donc meurtrir ce canal, & on ne l'y
» ſouffriroit qu'avec peine. «

Il eſt certain que mes ſondes ne ſont point ſujettes à ces inconvéniens. La chaleur de l'urethre les ramollit, ſans pourtant rien diminuer de leur diametre; elles ſe prêtent donc à tous les mouvemens que le malade peut faire, & elles ne meurtriſſent pas l'urethre, comme le feroit un corps dur. Cependant le ſeul contact de ce corps fléxible eſt quelquefois incommode à ceux qui ont l'urethre fort ſenſible, du moins les premiers jours qu'ils en font uſage.

Strangurie vénérienne des femmes.

Si les femmes ſont expoſées comme les hommes à être attaquées de la gonorrhée virulente, elles ne le ſont que rarement de la ſtrangurie habituelle; & la raiſon en eſt ſimple; c'eſt que, quoiqu'en diſe Palfyn, ce n'eſt point dans les proſtates que leur gonorrhée a ſon ſiége le plus ordinairement. Un ſimple coup d'œil ſur la diſpoſition des parties naturelles des femmes rend cette vérité ſenſible. Il ne ſe forme communément d'ulcére que dans les parties expoſées au contact immédiat des liqueurs ſéminales altérées par le virus. Or de toutes les parties naturelles des femmes les proſtates ſont celles qui ſont le plus hors d'atteinte. Les plus expoſées ſont les lacunes ou glandes du vagin, parce qu'elles ſont abbreuvées des liqueurs ſéminales, & pénétrées des parties volatiles du virus; enſuite ce ſont les glandes de Cowper, ſituées près de l'anus; parce que leurs orifices, qui s'ouvrent auprès de la naiſſance des caroncules myrtiformes, ſont arroſés de la ſemence qui s'écoule du vagin. Quant aux proſtates, ou à la proſ-

tate, qui dans les femmes embrassent l'urethre, & s'ouvrent près du clitoris par deux canaux excrétoires, il n'est guéres ordinaire qu'elles contractent de virus. Ses canaux excrétoires peuvent tout au plus être quelque fois baignés par la semence qui dans certaines occasions s'échape prématurément ; mais dans ce cas ils ne sont exposés qu'au simple contact, puisque la semence s'écoule sur le champ. On doit appliquer avec beaucoup plus de raison aux lacunes de l'urethre ce que je dis des prostates, puisqu'elles ne s'ouvrent au dehors par aucun canal.

Ce que je viens de dire de la maniere dont les prostates peuvent être infectées chez les femmes se trouve très-conforme à la doctrine de Monsieur Col de Vilars au sujet de la gonorrhée des filles non déflorées, qui est elle-même confirmée par l'Observation VII. de la seconde partie de la présente édition. Voici comme il s'explique dans son cours de Chirurgie. Tom. IV. pag. 180.

» Si une jeune fille se trouve avoir un
» écoulement semblable à celui de la go-
» norrhée virulente avec les mêmes
» symptômes, on ne se trompera pas de

» croire que c'eſt cette maladie, & qu'el-
» le eſt cauſée par les approches d'un
» homme attaqué du mal vénérien. Il
» eſt très-rare qu'une fille ait des fleurs
» blanches avant l'âge de puberté. Ce-
» pendant l'on a vû de petites filles de
» quatre, ſix, & huit ans, attaquées
» d'une gonorrhée virulente, ſans avoir
» été violées, c'eſt-à-dire, ſans avoir
» ſouffert d'introduction, & ſans que
» l'hymen ait été déchirée; mais elles
» avoient été tourmentées & violentées
» par les approches d'un homme gâté.

Quoiqu'il ſoit rare que les femmes aïent une ſtrangurie habituelle par les raiſons que j'ai expliquées, il y en a pourtant des exemples, ſoit que le virus ait pénétré dans leurs proſtates par leurs conduits excrétoires, ou que la vapeur virulente de quelqu'ulcére vénérien placé dans le vagin au voiſinage des proſtates ait infecté la liqueur qu'elles ſéparent, & que celle-ci à ſon tour ait corrompu celle qui ſe ſépare dans les glandes de l'urethre, ce qui eſt ſelon moi fort poſſible. Monſieur Aſtruc Liv. III. chap. 4. dit » qu'il a vû quelques
» femmes attaquées de ſtrangurie à la
» ſuite d'une gonorrhée, parce que les

» prostates grossies & calleuses retré-
» cissoient par leur compression le ca-
» nal de l'urethre. J'ai même observé
» une fois, ajoute-t-il, dans une fem-
» me que, les prostates aïant suppuré,
» & étant devenues fistuleuses, elles s'ou-
» vrirent par des sinus latéraux dans ce
» canal, où elles versoient continuel-
» lement un pus fort âcre, & causoient
» souvent par-là la strangurie. J'ai vû à Milan des cas parfaitement semblables, comme je l'ai remarqué dans mon mémoire à M. de Garelli.

Quand les femmes ont le malheur de se trouver dans cet état, ma méthode leur est plus nécessaire qu'aux hommes-mêmes, comme je l'ai observé dans ma premiere édition. Il ne faut, pour se convaincre de cette vérité, que faire attention au peu d'effet qu'operent en elles les remédes connus jusqu'ici. Ils font en effet bien moins encore que chez les hommes. Comme elles ont le canal de l'urethre court & large, l'urine sort avec plus de facilité & de rapidité, & par conséquent ne peut faire que peu d'impression.

Les remédes internes chariés par les urines n'en sçauroient donc faire pareil-

lement qu'une fort foible. Les injections emploïées si communément dans la même maladie pêchent aussi par le même endroit. Il n'est point possible chez les femmes de les empêcher de sortir promptement, au lieu que nous les retenons chez les hommes aussi long-tems que nous voulons. D'ailleurs si le siége de la gonorrhée n'est pas dans l'urethre, comme nous avons remarqué qu'il est rare qu'il y soit, les remédes parviennent à peine à la partie malade, & même n'y parviennent presque jamais. Ceux que j'emploie au contraire agissent sur le vice local, &, quelque sordide que soit l'ulcére, ou quelque part qu'il soit placé, ils agissent avec le même succès que chez les hommes.

Je remarquerai en passant que rien n'est plus commun que de confondre les fleurs blanches & la gonorrhée virulente. Il est même quelquefois très-difficile de les distinguer par les signes rationels; mais voici un caractére auquel on ne peut se méprendre. La gonorrhée supposant un ulcére, pour peu qu'elle ait vieilli, l'inspection suffit pour en découvrir l'existence. Dans ce cas mes remédes termineront en peu de tems

une maladie qui ſans leur ſecours eſt preſque toujours incurable.

Il me paroît que je me ſuis aſſez étendu ſur tous ces remedes qu'on a emploïés juſqu'à moi contre la gonorrhée habituelle. Mais comme ce n'eſt que par comparaiſon que j'ai parlé des miens lorſque l'occaſion s'en eſt préſentée, je ſuis perſuadé qu'on déſire de moi que j'en diſe quelque choſe de plus particulier. Je vais donc ſatisfaire la curioſité des lecteurs, autant que le myſtere que je ſuis obligé de faire du fond de mon reméde me permet de m'expliquer.

Quoique j'aie cultivé & exercé avec toute l'application poſſible les différentes branches de la Chirurgie tant en France qu'en Italie, & en Allemagne, principalement à Milan & à Vienne en Autriche, où j'ai été fixé par les emplois de Chirurgien des armées & Hôpitaux du feu Empereur Charles VI, je ne diſſimulerai pas cependant que je me ſuis plus particulierement attaché aux maladies vénériennes, & ſur-tout à celles de l'urethre. J'ai éprouvé long-tems l'inſuffiſance des ſecours que l'on emploie ordinairement pour détruire les malheureux reſtes des gonorrhées; & j'ai

voue que je dois ma découverte au deſeſpoir où je fus de ne pouvoir réuſſir à guérir un Seigneur à qui j'aurois voulu conſerver la ſanté aux dépens de la mienne, tant j'étois pénétré de ſes bontés à mon égard. Je me retournai donc de tant de façon que la maladie fut obligée de céder; &, ſi je ne donnai pas pour-lors à mes préparations toute la perfection qu'elles ont aujourd'hui, je fus du moins convaincu que j'avois trouvé le fond d'un reméde & d'une méthode infaillibles.

Je me confirmai dans cette idée par des épreuves réitérées, & toujours heureuſes, faites ſous les ïeux des Médecins & Chirurgiens les plus habiles, & ſurtout de Monſieur le Comte Garelli, premier Médecin de l'Empereur, & de Monſieur Colli, Médecin de l'Hôpital des Eſpagnols noirs à Vienne. Après m'être ainſi aſſûré de l'efficacité de mon reméde, & en avoir fait les premiers eſſais dans les païs étrangers, je crus me devoir à ma patrie, & je pris le parti de me rendre de Meſſine en France. J'abordai à Marſeille, où l'occaſion de travailler ſe préſenta bientôt. J'eus le bonheur d'y attirer par mes ſuccès un grand

nombre de malades. J'y avois passé deux ans avec beaucoup d'agrément, lorsque Monsieur de Lapeyronie, toujours attentif au bien public, toujours zélé pour l'honneur de la Profession, me fit celui de me presser de venir à Paris, comptant que j'y serois plus à portée de me rendre utile. J'y arrivai au mois de septembre 1745.

J'y suis le plan d'occupations que je m'étois formé il y a long-tems. Je me consacre tout entier aux maladies de l'urethre, sans entreprendre la cure d'aucune autre maladie chirurgicale, à moins que des circonstances particulieres ne m'obligent d'en agir autrement. C'est la conduite que j'ai tenue à Marseille, & long-tems avant mon arrivée en France; &, si l'on veut juger des services que j'ai rendus au Public dans cette partie, les lecteurs n'auront qu'à se représenter près de cinq mille malades qui m'ont passé par les mains pour maladies de l'urethre, desquels probablement deux tiers seroient morts, après bien des souffrances, si l'on doit s'en rapporter à ceux qui les ont vûs avant moi. Sur ce grand nombre à peine s'en trouve-t-il deux cens qui n'aient pas été parfaite-

ment guéris, parce qu'il y avoit complication de la maladie que je traite avec quelqu'autre qui n'est point de ma compétence. On en trouvera quelques exemples dans la troisiéme partie de mes observations. Il en est mort quelques-uns, mais toujours de maladies compliquées avec celles de l'urethre.

Depuis mon retour en France j'ai traité soixante-neuf Officiers, la plûpart avancés dans le service, dont les uns avoient été obligés de le quitter par impuissance de le continuer, & les autres auroient été obligés de le faire, quoique jeunes, par la même raison. Il n'en est mort qu'un seul; & MM. de Rabours, Médecin de la Faculté de Paris, & Morand Maître en Chirurgie, sont en état d'attester que c'est d'une maladie toute différente de celle que je traite. Il étoit Officier dans le Régiment de Xaintonges.

Cet Officier n'est pas le seul dans le traitement duquel j'ai été bien aise de mettre ma conduite en évidence. Voici comme je me comporte avec tous ceux qui s'adressent à moi. Je fais donner à chaque personne une histoire détaillée de sa maladie depuis son commence-

ment jusqu'au jour qu'il me consulte, & je la lui fais signer. Je lui demande ensuite s'il a un Médecin, ou un Chirurgien de confiance, sinon j'en prie un de venir, pour vérifier son état. Je le mets alors dans l'usage de mes remédes, &, quand il est guéri, je fais constater la guérison par le même Médecin ou Chirurgien qui a été témoin de la maladie.

Ce qui surprend les malades, & plus encore les gens du métier, c'est que je n'assujettis les premiers à aucun régime pendant l'usage de mes remédes, pourvû que le leur soit assez réglé. Si j'en croïois des personnes distinguées par leur mérite, je commencerois par les mettre dans l'usage des antivénériens, parce que, les vices que je traite étant produits par un virus, elles s'imaginent qu'il n'a pu manquer de s'insinuer dans le sang, & de produire ou une vérole caractérisée, ou du moins des semences de cette maladie, que mes remédes topiques ne sont pas en état de détruire. Ce raisonnement est assez judicieux pour mériter une réponse.

Je ne conteste pas qu'il n'y ait de mes malades attaqués de la vérole,

mais il est certain que le grand nombre ne l'est pas ; il seroit donc absurde de les faire passer tous sans distinction par le grand reméde.

Quant à ceux qui en ont besoin il ne m'est pas possible de m'y méprendre. Je ne puis venir à bout de cicatriser l'ulcére que mes remédes ont reproduit, tant qu'il circule dans le sang un virus vénérien. Dès que je vois donc que la cure s'allonge au-delà du tems ordinaire sans cause évidente, je m'en prends à un virus qui infecte le sang, & je ne m'y trompe jamais. Dans ce cas je fais usage du spécifique, &, le virus étant détruit, l'ulcere se consolide.

Au reste il peut y avoir dans le sang quelque chose de vénérien ; sans qu'il y ait pour cela une vérole complette, & tel est l'effet de la suppuration que mes remédes produisent, qu'elle suffit pour séparer du sang le virus qui s'y est glissé. C'est ce qui est évidemment prouvé par les observations XXVII, & LIV, de ma premiere édition, qui fait la I. partie de la présente, & par les XLIX, & LXXXIV, de la troisiéme partie de celle-ci ; & il n'y a rien de merveilleux en cela : car quoique le virus pestilen-

tiel soit répandu dans toute la masse du sang, il en sort pourtant par la suppuration d'un bubon ou d'un charbon, quand elle se fait bien. Il arrive encore la même chose aux parotides, & dans d'autres cas. Pourquoi le virus vénérien ne pourroit-il pas sortir de même par une seule partie ? Il faut pourtant convenir que quelques malades à qui j'avois conseillé le grand reméde, n'aïant pas voulu suivre mon avis, parce qu'ils étoient contens de leur état, ont essuié quelques accidens; mais ils ont été plus effraïans que dangereux.

Mais quand il seroit nécessaire d'user toujours du spécifique, je me garderois bien de commencer par son application la cure des maladies de l'urethre. Je me suis instruit aux dépens des autres. Je sçai par les rélations de plusieurs personnes que j'ai traitées, je ne dis pas que le grand reméde est insuffisant pour guérir, ou même pour soulager les maladies de l'urethre, mais qu'il est souvent très-préjudiciable à ceux qui en sont attaqués: & c'est ce qui arrive toutes les fois qu'il se détermine à faire son opération par la voie des urines; détermination qui dépend de la disposition naturelle

du malade, ou de celle que les préparations lui ont donnée. Mais lorſque mes remédes ont rendu libre le canal de l'urethre, il me devient indifférent que le mercure agiſſe du côté de quelqu'excrétoire que ce ſoit. Mes malades en ſentent tous les avantages, ſans en craindre aucun inconvenient. Ce que je dis du mercure doit s'appliquer également à tous les antivénériens dont je fais uſage, ſuivant les indications qui ſe préſentent.

Il eſt clair, ce me ſemble, par le raiſonnement que je viens de faire, que l'application de mon reméde n'eſt pas purement empirique, comme quelques perſonnes l'ont prétendu. Tous mes malades ſavent d'ailleurs que j'ai des ſondes de différentes vertus, dont l'application demande du choix. Il y a plus : il ſurvient tous les jours dans le traitement des accidens auxquels je remédie, & par conſéquent j'en connois la nature. Je ſçai d'ailleurs diſtinguer celle des obſtacles que mes ſondes rencontrent dans l'urethre ; ce qui vient de la longue habitude de les manier. Si je ne puis tranſmettre à d'autres ces connoiſſances, voici du moins ſur quoi ils peu-

vent compter. Lorſque la ſortie de l'urine eſt précédée de celle du pus, ſans avoir beſoin de mes ſondes, on peut être ſûr que l'ulcére ſe trouve placé dans l'urethre même ; au lieu que quand le pus ſort après l'urine, il eſt placé dans le corps de la proſtate ou dans la veſſie. Il eſt aiſé de rendre raiſon de ces diagnoſtics. L'urine, en rempliſſant le canal, pouſſe devant elle ce qu'elle y trouve ; par conſéquent elle en fera ſortir le pus qui s'y eſt épanché ; quand le pus ſort après l'urine, il ne peut venir que d'un corps qui ſouffre une compreſſion, lorſque la derniére goutte de l'urine eſt exprimée ; & c'eſt ce qui arrive à la proſtate qui eſt alors comprimée par ſes muſcles qui entrent en contraction. J'obſerverai encore qu'en preſſant le périnée, on ſent une douleur ſourde à l'endroit où la proſtate eſt ſituée. J'avertis à ce propos que ceux qui ont le malheur d'avoir des ulcéres dans cette partie, & à plus forte raiſon dans les véſicules ſéminales, ne ſeront point guéris par l'uſage de mon reméde, dont la vertu ne s'étend point au de-là des parties auxquelles il touche. Mes ſondes agiſſent bien, comme je l'ai remarqué dans la préfa-

ce de ma premiére édition, sur les canaux excrétoires des réservoirs qui se dégorgent dans l'urethre ; c'en est même souvent assez pour dégager entiérement ces parties, & les remettre dans leur premier état : mais si l'ulcére qui s'y trouve est assez ancien, ou d'un caractére assez malin, pour que leur substance soit détruite, mes sondes n'agissant pas au de-là du canal, la cure de la maladie est alors impossible. Heureusement pour les hommes ces cas sont rares, puisque je guéris toutes sortes de gonorrhées, ou de suites de ces maladies ; ce qui seroit une preuve du sentiment du Docteur Cokburn, qui prétend que les prostates ni les vésicules séminales ne sont jamais attaquées dans la gonorrhée.

Voilà ce que les vices de l'urethre ont de plus embarrassant pour le diagnostic & le prognostic : car s'il ne se rencontre que des obstacles sans suppuration, il est aisé de concevoir que ce sont ou des callosités ou des fongosités, & la connoissance anatomique de la partie malade donne celle de la partie de l'urethre qui est attaquée.

Je termine ces réfléxions, peut-être déja trop longues, par la réponse à quelques objections qui m'ont été faites.

On a dit que mon premier volume étoit une affiche uniquement destinée à m'attirer des malades, & qu'on y apprenoit rien.

Je conviens que si la maladie que je traite étoit dans l'ordre commun, il y auroit un ridicule à faire annoncer qu'on la guérit ; mais je n'en vois aucun quand il s'agit de faire connoître à tous les hommes qu'on guérit une maladie fort commune, & que tous les Auteurs regardent comme incurable. Car les parties intéressées pourroient-elles le deviner ? Une autre raison qui m'a déterminé à faire ma premiére édition, c'est pour que les malades qui ne sont point à portée de me consulter fussent en état de juger par eux-mêmes s'ils sont dans le cas d'avoir besoin de mon secours ; & c'est ce qu'ils peuvent faire assez aisément par la comparaison des accidens de leur maladie avec ceux des malades qui font le sujet de mes observations. Ce moïen est sans doute le meilleur que l'on puisse imaginer, & cependant il n'a pas toujours été suffisant pour instruire précisément tous les malades de la nature de leurs maux.

Mon ouvrage n'avoit donc d'autre objet que ceux dont je viens de parler, & je croirois travailler utilement pour le Public en me renfermant encore aujourd'hui dans le même plan : mais on trouvera quelque chose de plus dans celui-ci, comme on l'aura vu par la lecture de ces Réflexions. Je dirai même qu'on ne pourra plus raisonnablement me reprocher que je n'ai travaillé que pour m'attirer des malades. Car mes remédes sont tellement connus dans la France & dans les Païs étrangers, que je suis tous les jours obligé de différer le traitement des moins incommodés, pour avoir le tems de traiter ceux qui pressent le plus.

Au reste quel reproche fondé pourroit-on me faire quand je voudrois attirer les malades à moi ? Si c'est mon intérêt, c'est également le leur ; puisque je leur procure un rétablissement qu'ils chercheroient inutilement ailleurs. Et de plus, assez de personnes cherchent à les détourner de se mettre entre mes mains, pour que je contrebalance les efforts qu'ils font pour me nuire. Voici en effet, les discours qu'on affecte de répandre pour y réussir.

On dit que je ne guéris pas les maladies de l'urethre, parce qu'elles sont incurables ; que, si je les guéris, ce n'est que pour un tems, & que les mêmes accidens reparoissent ; & que je mets mes peines à un prix exorbitant. Je terminerai ce discours par la réponse à ces objections.

1°. Il est certain que je guéris les vices de l'urethre. Je ne cite pas dans cette édition des Observations qu'on peut croire dictées par l'intérêt. Toutes celles que je rapporte sont attestées par les plus célébres Médecins & Chirurgiens de Paris. C'est donc à eux à me défendre contre la premiere accusation : elle les regarde autant que moi.

2°. Je défie qu'on me cite aucun malade de ceux que j'ai traités de vices de l'urethre exempts de complication, & que je pouvois par conséquent guérir, qui aient vû reparoître leurs accidens. On pourra bien peut-être m'en citer qui ont eu depuis leur guérison de nouvelles galanteries ; mais mon reméde n'est pas un préservatif. Il est vrai que de-là on ne peut pas conclurre que les accidens ne reparoîtront jamais ; mais je réponds ;

1°. Que, quand ma cure ne seroit

que palliative pour un nombre d'années, ce seroit un avantage inestimable pour les malades ; car c'est autant d'années écoulées sans être exposé à un danger continuel de mort, & même sans être exposé aux souffrances inséparables des maux que je traite.

Je dis 2°. que les accidens ne doivent pas revenir ; car ce n'est point en affaissant les callosités ou les fongosités, en procurant une cicatrice telle quelle aux ulcéres, que je guéris les uns & les autres ; c'est en fondant par la suppuration, & détergeant ensuite, que je ferme & consolide les ulcéres, après avoir détruit le virus qui peut se trouver dans le sang. La cause étant détruite, l'effet doit cesser ; & voilà pourquoi aucun des malades que j'ai traités à Marseille n'est retombé dans les mêmes accidens, comme il paroît par la lettre de M. Bertrand, que l'on trouvera ci-après.

3°. La vie, étant par elle-même d'un prix inestimable, ne peut par conséquent se payer trop cher. Je suis même persuadé que l'exemption des douleurs, quand elles ne seroient point produites par une cause qui met la vie dans un danger continuel, ne seroit pas d'un moindre prix.

Quelque ſomme que j'exigeaſſe donc pour mes peines, on n'auroit point de reproche raiſonnable à me faire. Mais il s'en faut de beaucoup que je tienne une pareille conduite. Je partage les malades en trois claſſes ; celle des riches, celle des pauvres, & celle qui eſt entre ces deux extrémités. Je traite gratis les pauvres ; je m'en ſuis toujours fait un devoir, & j'eſpére ne m'en jamais écarter. Je demande à ceux de la claſſe moïenne qu'elles ſont leurs facultés, & j'y proportionne mes honoraires. Je puis citer beaucoup d'exemples de cette vérité, & l'on a vû dans des ouvrages périodiques une lettre de M. Reſtouble, Négociant de Montpellier, qui en eſt une preuve parlante. En conſéquence de ce plan, je pourrois exiger des honoraires très-conſidérables des perſonnes riches ; mais, s'il eſt naturel qu'elles me dédommagent du peu que me produit ma découverte, lorſque j'en fais uſage pour les malades des ſeconde & troiſiéme claſſes, je ſens qu'il y auroit de l'inhumanité a profiter de leur état pour les tiranniſer ; & je ne leur demande pas plus qu'on ne paye communément les bons opérateurs pour les grandes opéra-

tions qu'ils exécutent. Comme mes remédes & mon tems me coûtent, & que d'ailleurs je fais pour les malades ce que d'autres ne pourroient faire, il est naturel que je sois aussi-bien traité que ceux qui n'ont que des connoissances communes à plusieurs Chirurgiens? Mais, encore un coup, je me comporte toujours avec les riches de maniére à ne point deshonorer par un vil intérêt une profession aussi noble que celle de la Chirurgie; & cela est si vrai que la reconnoissance de plusieurs d'entr'eux a poussé la récompense beaucoup au de-là de ce que je me croïois autorisé à leur demander.

Il me reste à dire un mot des Observations que contient ce recueil. On y trouvera d'abord l'extrait de celles que comprenoit ma premiere édition. J'en aurois pû augmenter considérablement le nombre; mais il m'est arrivé à Marseille la même chose qu'à Paris; un grand nombre de malades des deux sexes m'a dit de si bonnes raisons pour se dispenser de faire constater leur état par un Médecin ou Chirurgien, que je n'ai pû m'y refuser. Il y a même des malades qui ont poussé le mystére jusqu'à refu-

ſer de ſe faire connoître de moi-même. Je n'ai point parlé de ceux-là ; mais comme tous ceux que j'avois entrepris de guérir à Marſeille ne l'étoient pas lorſque je donnai mes Obſervations au Public, l'extrait de la premiere édition eſt ſuivi de pluſieurs guériſons que je ne pouvois y faire entrer, & c'eſt ce qui compoſe la ſeconde Partie du préſent Recueil, avec la relation de mon voïage de Marſeille à Paris ; relation qui n'auroit rien d'intéreſſant pour le Public ſi elle ne regardoit que moi, mais qui l'eſt par la guériſon de pluſieurs malades à qui ce voïage m'a mis à portée de rendre ſervice.

La troiſiéme partie de ce Recueil eſt beaucoup plus intéreſſante. Elle renferme un choix des cures les plus brillantes que j'ai opérées à Paris, & chacune d'elles eſt atteſtée par le certificat d'un ou pluſieurs Médecins ou Chirurgiens qui conſtatent l'état où étoient les malades avant qu'ils ſe miſſent entre mes mains, & après qu'ils en ſont ſortis. Je ne ſçai ce qu'il faut faire pour donner de l'authenticité à ces cures, ſi cette précaution eſt jugée inſuffiſante.

Ces réflexions ſont terminées par pluſieurs Lettres auxquelles j'ai donné lieu. La premiere eſt de M. Chicoyneau, premier Médecin du Roi, à M. Bertrand, Doyen des Médecins de Marſeille, pour s'informer de la ſolidité de mes cures ; la ſeconde eſt la réponſe de M. Bertrand ; la troiſiéme une Lettre de M. Bruhier à M. Manget, Médecin de Geneve, où il lui rend compte de pluſieurs guériſons dont il a été le témoin. Il a mieux aimé renfermer tous ſes certificats dans une Lettre, que de les donner ſéparément ; la quatriéme eſt une Lettre de M. Procope Couteaux à M. le premier Médecin, & la derniere eſt la réponſe du dernier.

Je fais ſuivre ces Réflexions de la figure de la partie que je traite, afin que rien n'embarraſſe les Lecteurs ; &, pour mieux leur applanir les difficultés, j'ai mis à la ſuite l'explication de quelques termes de l'Art qui pourroient leur être étrangers.

Lettre de M. Chicoyneau, premier Médecin du Roi, à M. Bertrand, Doyen des Médecins de Marseille.

» L'Obligation dans laquelle nous sommes,
» Monsieur, de nous assurer, autant
» qu'il nous est possible, de l'efficacité des
» méthodes ou des remédes nouvellement dé-
» couverts, & réputés spécifiques pour la gué-
» rison de certaines maladies, m'engage à
» m'adresser à vous, comme à un maître de
» la profession des plus distingués par ses
» lumiéres & par son expérience, & en mê-
» me tems des mieux instruits de ce qui con-
» cerne la méthode de M. Daran, Maître
» Chirurgien, pour le traitement des Ulcéres
» fistuleux, des Carnosités, ou autres maux
» de l'Urethre. Les grands succès qu'il a déja
» eus dans ce païs depuis son arrivée, ne nous
» laissent aucun lieu de douter que sa métho-
» de, & les remédes qu'il emploïe dans ces
» sortes de cas, ne soient des plus utiles & des
» plus efficaces. Le nombre de cures des per-
» sonnes de toutes sortes de conditions, qui
» réussissent, pour ainsi dire, sous nos yeux,
» & qui sont attestés tant par ceux qui les ont
» heureusement éprouvées que par des té-
» moins éclairés & dignes de foi qui les ont
» suivies, ne nous permet pas, dis-je, de les
» révoquer en doute. Mais comme notre con-
» viction particuliére ne suffit pas pour établir
» une persuasion générale, & néanmoins né-
» cessaire pour que tous ceux qui sont atta-
» qués des maladies ci-dessus mentionnées

» profitent des ſoins & des lumiéres de M.
» Daran, étant d'ailleurs informés que quel-
» ques membres de la profeſſion, pouſſés par
» des motifs de leur intérêt particulier, & ſur-
» tout par celui d'une baſſe jalouſie, font tous
» leurs efforts pour le décréditer, en répan-
» dant dans le Public que les guériſons qu'il
» a déja opérées ne ſont point permanentes,
» ou, pour me ſervir des termes de l'Art, ra-
» dicales, de maniére qu'on ne ſçauroit ré-
» pondre que ces particuliers prétendus guéris
» ne récidivent, ou ne ſoient à la veille de
» retomber dans le même état ; j'ai cru qu'il
» étoit de notre intérêt & de celui du Public,
» de faire rendre à M. Daran la juſtice qui
» lui eſt dûe, par une perſonne de la profeſ-
» ſion dont la probité & la capacité ſont gé-
» néralement reconnues, (qualités qu'on ne
ſçauroit, MONSIEUR, vous refuſer)
» & devoir vous prier de nous marquer ſi les
» malades qu'il a traités à Marſeille ſous vos
» yeux, & qui vous ſont parfaitement con-
» nus, ſont encore dans le bon état où il les a
» laiſſés comme parfaitement guéris, ou s'ils
» ont eu le malheur de récidiver. Je profite
» avec plaiſir de cette occaſion pour vous
» renouveller le témoignage des ſentimens
» d'eſtime & d'attachement avec leſquels j'ai
» toujours eu l'honneur d'être,

MONSIEUR,

» Votre très-humble &
» très-obéiſſant ſerviteur
CHICOYNEAU.

A Verſailles le 11 avril 1747.

Réponse de Monsieur Bertrand.

» JE m'acquite, MONSIEUR, de la
» commission dont vous m'avez honoré,
» avec d'autant plus de plaisir qu'elle me
» procure l'avantage d'entrer dans les vûes
» que vous avez de favoriser les progrès
» de la Médecine, & de constater l'efficace
» d'une méthode de traiter les maladies de
» l'Urethre, que l'on peut regarder comme
» nouvelle & spécifique. Mais, avant que de
» vous en rendre compte, permettez, MON-
» SIEUR, que je vous fasse mes excuses sur
» le retardement de ma réponse. Pour me
» conformer à vos intentions, j'ai crû devoir
» prendre ces informations moi-même, &
» dans une grande ville on ne rencontre pas
» toujours les personnes à qui l'on a à parler.
» J'ai d'abord tâché de découvrir les malades
» que M. Daran avoit traités en cette ville.
» J'en ai vû le plus grand nombre, & m'étant
» informé de leur état ils m'ont tous assuré
» qu'ils sont parfaitement guéris ; que depuis
» qu'ils ont été traités ils ont toujours uriné
» librement, & qu'ils n'ont plus été sujets à
» ces fâcheuses suppressions d'urine qui plus
» d'une fois les avoient réduits à la dernière
» extrémité. A l'égard de ceux que je soup-
» çonnois se pouvoir faire une peine de se
» déclarer à moi, je m'en suis informé par
» l'entremise de leur Médecin ordinaire, à
» qui il est à présumer qu'ils ne doivent rien
» cacher, ou par quelque ami digne de foi.

» Ils m'ont tous assuré que ces malades sont
» parfaitement guéris, c'est-à-dire, que le
» cours des urines est libre, & qu'ils n'ont
» plus été dans la crainte de les voir suppri-
» mées. Parmi ces malades, il en est un qui
» date sa guérison de plus loin que les au-
» tres, & qui, après avoir épuisé tous les re-
» médes que les plus habiles Médecins & Chi-
» rurgiens pouvoient lui avoir suggéré, prit
» le parti d'aller joindre M. Daran à Naples,
» où il résidoit alors ; il en revint parfaite-
» ment guéri. Une guérison qui se soutient
» depuis tant d'années, semble nous promet-
» tre que celles qu'il a faites ici ne seront pas
» moins constantes. Quelques-uns de ces ma-
» lades qui ensuite des suppressions d'urines
» avoient des fistules au périnée, ont été en-
» tiérement guéris, & de la fistule, & de la
» maladie de l'urethre. J'ai vû moi-même M.
» Daran travailler sous mes yeux avec succès
» sur d'autres maladies chirurgicales. Flatté,
» MONSIEUR, par la confiance dont vous
» m'honorez, je m'estimerois heureux si je
» pouvois la mériter par quelque endroit, &
» encore plus parce qu'elle me fournit l'oc-
» casion de vous renouveller les assurances du
» profond respect avec lequel j'ai l'honneur
» d'être,

MONSIEUR,

» Votre très-humble &
» très-obéissant serviteur
BERTRAND.

A Marseille le 22 may 1747.

Lettre de M. Bruhier, Docteur en Médecine, Censeur Royal des Livres, & l'un des Auteurs du Journal des Sçavans, à M. Manget, Docteur aggrégé au Collége des Médecins de Geneve.

» MONSIEUR,

» Vous prenez trop d'intérêt au bien de la » société, & spécialement à celui que la Mé» decine lui procure, pour avoir été indifférent » sur les cures opérées par M. Daran. Vous » n'ignorez pas que les maladies de l'urethre, » dont il fait, & fera son unique occupation, » ont toujours été la pierre de scandale de la » Chirurgie, comme l'objet des recherches & » des études de ceux qui la professent. Vous » sçavez aussi que les succès n'ont point ré» pondu aux peines qu'ils se sont données, & » que, si quelques malades ont eu le bonheur » de guérir, le plus grand nombre, toujours » flottant entre la vie & la mort, n'a pû soula» ger les vives douleurs dont il étoit la proie, » & se garantir des accidens les plus fâcheux, » & les plus menaçans, que par une cure » palliative. Heureux encore si le secours des » sondes de plomb, ou autres équivalens, a pû » prévenir les derniers malheurs, comme ce» lui d'avoir le périnée criblé de fistules, ou » d'être obligé, pour sauver une vie souvent » plus à charge que la mort même, de s'en

» procurer ; comme il arrive toujours à ceux
» que l'opiniâtreté des rétentions d'urine met
» dans la néceſſité de ſouffrir la ponction ou
» l'inciſion au périnée.

» J'ai eu l'honneur de vous envoïer dans
» le tems la Lettre où M. Boyer, Chirurgien
» de Montpellier, fait le détail de ſa maladie
» & de ſa guériſon, & l'hiſtoire ſinguliere du
» voïage de M. Daran de Marſeille à Paris.
» Je vous promis en même tems de vous in-
» former des ſuccès de ſa Pratique qui vien-
» droient à ma connoiſſance. Je ſuis preſente-
» ment en état de ſatisfaire votre louable
» curioſité. Voici ce que j'ai vû, invité com-
» me bien d'autres par M. Daran à ſuivre le
» traitement de quelques-uns de ſes malades.

» Le premier qui ſe préſenta étoit un Char-
» cutier de cette ville, que je connoiſſois de
» longue-main. Il avoit eu cinq gonorrhées,
» dont la derniére avoit été accompagnée d'un
» ulcére chancreux au prépuce, & de dou-
» leurs par tout le corps. Le grand reméde, par
» lequel on l'avoit fait paſſer, n'aïant pas ſou-
» lagé ſa difficulté d'uriner, le plus incommo-
» de de tous ſes accidens, il fut attaqué d'une
» rétention totale, & il étoit dans les horreurs
» de cet état lorſqu'il vint chez M. Daran.
» Il le fit uriner ſur le champ, il le mit en-
» ſuite à l'uſage de ſes remédes. Je l'ai vû
» pluſieurs fois chez M. Daran, ſe louant ex-
» trêmement de leur effet. Je l'ai rencontré
» depuis peu de tems, & il m'a encore tenu
» le même langage.

» Le ſort d'un autre malade que je vis en
» même tems eſt bien plus triſte à mon gré.
» Une ſeule gonorrhée, des plus bénignes en

» apparence, & traitée fort methodiquement, » produisit dans l'urethre des embarras promp- » tement suivis d'une diminution si considéra- » ble du fil des urines, que la rétention totale » ne se fit guéres attendre. M. Daran les fit » sortir sur le champ ; détruisit en deux » mois & demi plusieurs excroissances qui » obstruoient le canal, & renvoïa le malade » parfaitement guéri.

» Le cas d'un troisiéme, qui vint exprés de » Nevers pour se mettre entre ses mains, a » beaucoup de ressemblance avec le premier » des précédens. Il n'avoit eu que quatre go- » norrhées bien traitées, & en apparence bien » gueries. Cependant, huit ans après la der- » niére, il fut attaqué d'une rétention d'urine » que rien n'avoit annoncé, & qui n'eut de » rechûte qu'au bout de quatre ans. Mais » cet accident devenant inséparable des moin- » dres excès, le malade songea à en faire dé- » truire la cause, qui étoit une excroissance & » un ulcére auprès des glandes de Cowper. Il » y avoit quatorze heures qu'il n'avoit uriné » lorsqu'il se présenta à M. Daran. En deux » mois il fut parfaitement guéri.

» L'observation suivante m'intéresse plus que » les précédentes, parce que je n'en ai pas été » un spectateur oisif. M. Daran est dans l'usa- » ge de n'entreprendre aucun malade sans le » faire visiter par un Médecin, ou un Chirur- » gien. Je fus choisi pour cette fonction, & » j'appris de M. L..... qu'aïant vécu au ser- » vice comme font ordinairement les Offi- » ciers, il avoit eu une chaudepisse cordée » qu'il crut parfaitement guérie. Mais quel- » que tems après, sans avoir couru de nou-

» veaux hasards dans ce genre, & même après » avoir embrassé une profession bien opposée, » il fut attaqué d'une rétention d'urine si considérable que ce ne fut qu'après beaucoup de » remédes qu'on put introduire l'algalie. Le » même secours n'aïant pu être emploïé dans » un pareil accident qui suivit de près, & sçachant du Chirurgien que c'étoit par rapport » à des excroissances qui bouchoient l'urethre, il vint de Lyon à Paris, se mettre entre les mains de M. Daran, qui lui trouva » près des canaux excrétoires des vésicules » séminales une excroissance qui me parut fort » sensible par la douleur que produisoit le contact de la sonde, toutes flexibles que soient » celles qu'emploie M. Daran, & malgré la » dextérité avec laquelle il les manie. Il repartit deux mois après, urinant à plein canal, » & sans la moindre douleur.

» Ces cures, quoique belles, ne sont pourtant rien en comparaison de deux que je » vous ai gardé pour les dernieres, comme » les plus brillantes, l'ordre des tems étant » ici assez indifférent. L'une est d'un Interprête » du Roi, & l'autre d'un Officier de distinction.

» Dix-huit ans se sont écoulés depuis que le » premier contracta une gonorrhée virulente, » dont il se crut bien guéri ; mais il y a quatre » ans que l'écoulement reparut, quoique sans » douleur. Deux ans après les urines sortirent » avec beaucoup d'ardeur, & leur passage devint successivement si difficile, qu'elles ne » sortirent plus que comme un filet, souvent » goutte à goutte, & avec des douleurs insupportables. L'écoulement virulent continuoit

» toujours, &, pour surcroît de maux, il sur-
» vint une incontinence d'urine. Le canal de
» l'urethre se trouva bouché jusqu'à quatre ou
» cinq lignes du bout du gland, sans qu'il pa-
» rût le moindre rétrécissement de son diamé-
» tre, preuve certaine d'une vraie excroissance.
» Cette excroissance ne laissoit couler l'urine
» qu'à travers un petit trou où le stilet le
» plus délié passoit à peine. M. Daran aïant
» fait visiter ce malade par une grande quan-
» tité de Médecins & de Chirurgiens, mit en
» fonte l'hypersarcose, qui se trouva avoir près
» de trois pouces de longueur. Quand elle
» fut détruite, on découvrit un ulcére près
» des prostates. Il fut détergé & cicatrisé, &
» le malade parfaitement guéri en trois mois.
» Je le rencontre tous les jours jouissant de la
» meilleure santé. Je viens à la derniére his-
» toire, & je me renferme dans les circons-
» tances les plus intéressantes.

» M. le Chevalier de G . . . . . aïant eu
» plusieurs gonorrhées, s'apperçut d'une di-
» minution si considérable du fil de ses urines,
» & fut en conséquence attaqué de rétentions
» si cruelles, qu'il se mit entre les mains d'un
» prétendu guérisseur de carnosités, qui porta
» dans l'urethre un caustique, lequel, au lieu
» de détruire l'obstacle, corroda non-seule-
» ment le canal-même, mais jusqu'à la peau
» qui sert de fourreau à la verge. Il en ré-
» sulta une fistule énorme, laquelle, étant si-
» tuée entre l'obstacle & le bulbe de l'ure-
» thre, procura pendant vingt-trois ans une
» sortie libre aux urines. A quelque chose
» malheur est bon, dit un ancien proverbe.
» Le malade aïant renoncé aux plaisirs de l'a-

» mour, n'auroit jamais pensé à venir trouver
» M. Daran, si l'urine avoit continué de sortir
» librement ; mais il devoit être exposé à de
» nouveaux malheurs. Le canal s'embarrassa
» une seconde fois entre le bulbe de l'urethre
» & la fistule, & les rétentions s'étant mises
» de la partie, il fallut aller au devant des
» rechûtes, qui pouvoient devenir funestes. M.
» Daran commença par attaquer une excroissance
» sance qui se trouvoit auprès des prostates ;
» &, pour mieux faire connoître à beaucoup
» de Médecins & de Chirurgiens, qu'il appella
» successivement, pour leur faire voir à l'œil
» la carnosité qui étoit entre la fistule & le
» gland, & qui bordoit la fistule, où elle pa-
» roissoit de la grosseur & de la forme d'un
» gros haricot, il attaqua avec son reméde
» cette excroissance, qui fut détruite plutôt
» que celle qui étoit voisine des prostates :
» celle-ci céda enfin à son tour, quoiqu'avec
» peine, & le malade, qui auroit été obligé
» de quitter le service, par rapport à la diffi-
» culté d'uriner, est parti pour rejoindre son
» Régiment, urinant librement & sans dou-
» leur ; ce qui a été constaté, ainsi que le
» mal, par Messieurs Falconet, Médecin Con-
» sultant du Roi, de Castera & Boyer, Mé-
» decins ordinaires du Roi, Ferrein, Profes-
» seur Roïal, Combalusier, ancien Professeur
» dans l'Université de Valence, & Médalon,
» Docteur en Médecine.

» Je ferois tort à votre sagacité, Monsieur,
» si je m'amusois à faire de longues réflexions
» sur ces histoires. Elles prouvent, contre le
» sentiment de Médecins & Chirurgiens célé-
» bres, qu'il y a des carnosités ; elles font

» toucher au doigt qu'il peut exister pendant » longtems dans l'urethre des ulcéres, qui » donneroient sans doute des marques visibles » de leur existence, s'ils n'étoient point masqués par de mauvaises chairs, ou détergés » par l'urine, laquelle, emportant le pus à mesure qu'il s'amasse, l'empêche de sortir en » gouttes sensibles ; elles font voir par conséquent que les suites des gonorrhées sont » beaucoup plus fâcheuses qu'on ne se l'imagine, puisqu'elles sont quelquefois très-long- » tems à se manifester, & qu'elles se déclarent » brusquement ; nouvelle raison pour détourner la jeunesse de s'exposer à de dangereux » plaisirs qui causent par la suite bien des larmes ; elles prouvent enfin qu'on a eu le bonheur de découvrir un reméde inutilement » cherché jusqu'à nos jours pour guérir radicalement les suites funestes qu'entraînent » souvent les gonorrhées, en apparence les plus » bénignes.

» Pour moi je regarde la découverte de M. » Daran comme une des plus importantes » qu'on ait faite en Chirurgie ; & je ne puis » assez m'étonner de voir qu'il y ait encore des » Chirurgiens célébres qui ne donnent point à » sa nouvelle méthode les louanges qu'elle » mérite. Je me sers sans balancer d'un terme » que je sçai n'être point de leur goût ; mais, » je ne vois pas qu'on puisse raisonnablement » & équitablement contester le nom de nouvelle méthode à celle qui réussit indifféremment sur tous ceux pour qui on l'emploie. » Au reste elle ne guérit pas les maladies compliquées avec celles de l'urethre ; mais l'on » ne doit point reprocher à l'inventeur de ne

» pas réussir dans les maladies sur lesquelles
» son remede n'a point de prise.

» Si vous me demandez à présent ce que je
» pense de la solidité des cures qu'il opére,
» j'aurai l'honneur de vous répondre qu'en
» jugeant de l'avenir par le passé, on ne doit
» avoir aucune inquiétude sur ce point. Le
» témoignage que M. Bertrand, Médecin de
» Marseille, rend à Monsieur le Premier Mé-
» decin, met cette vérité en évidence. D'ail-
» leurs, comme ce n'est qu'en emportant par
» la suppuration la cause du mal que le remé-
» de opére, il n'y a pas de raison de craindre
» une rechûte. Au reste, quand il y en auroit,
» ne seroit-ce pas toujours beaucoup pour les
» malades d'avoir passé plusieurs années sans
» être victimes des douleurs les plus vives, &
» de sçavoir à qui s'adresser pour en prévenir
» le retour, s'ils y avoient la moindre disposi-
» tion ? Je pourrois vous entretenir de plu-
» sieurs cas beaucoup plus curieux, & plus in-
» téressans que ceux que je vous envoie; mais
» je me renferme dans ce que j'ai vû. Je suis
» très-parfaitement,

MONSIEUR,

» Votre très-humble &
» très-obéissant serviteur,
BRUHIER.

Lettre écrite par M. Procope, Docteur en Médecine, à M. Chicoyneau, Premier Médecin du Roi.

» MONSIEUR,

» Je vois par la Lettre que vous avez écrite » à M. Bertrand, Médecin de Marseille, que » votre zéle pour le bien public, vous fait » rechercher des éclairciſſemens ſur les remé- » des & la méthode que M. Daran emploie » dans les cures des maladies de l'urethre ; par » conſéquent je crois que vous ne trouverez » pas mauvais que je vous faſſe part de quel- » ques faits ſinguliers dont j'ai été témoin » oculaire ; c'eſt avec le plus grand plaiſir du » monde que je rends juſtice à M. Daran. Je » ne vous entretiendrai pas de toutes les gué- » riſons que je lui ai vu faire ; pour ne point » abuſer de votre tems, MONSIEUR, je ne » vous parlerai que de deux qui m'ont étonné.

» La premiere eſt d'un Officier que la répu- » tation de M. Daran avoit attiré dans cette » ville. Il avoit tant d'excroiſſances, ou ſi » l'on veut, tant d'embarras dans le canal, » qu'on ne pouvoit inſinuer la ſonde au de-là » de deux travers de doigt. Je vis à l'extré- » mité une tumeur ſquirrheuſe qui prenoit naiſ- » ſance au périnée, & ſe prolongeoit juſqu'à » la foſſe naviculaire. Du milieu de la racine » ſortoit un fongueux diviſé en quatre bran-

» ches, à l'extrémité de chacune desquelles on
» voïoit une ouverture par où l'urine couloit
» habituellement. Au reste, le malade étoit
» pâle, décharné, abbattu, ne pouvant pres-
» que se soutenir; son pouls étoit petit & fré-
» quent. Cet état déplorable me fit desespérer
» de sa guérison, & je me croïois d'autant
» plus autorisé à penser de la sorte, que la
» cause premiere de tous ces accidens avoit
» au moins quinze ans de date, & que depuis
» la gonorrhée qui y avoit donné lieu, la vie
» de cet Officier étoit un tissu de symptômes
» vénériens plus fâcheux les uns que les au-
» tres. Heureusement pour lui, mes doutes
» n'influoient point sur l'activité des remédes
» emploïés pour son soulagement, & c'est
» avec une surprise charmante qu'au bout de
» quatre mois je l'ai vû jouissant d'une santé
» parfaite.

» Je finirai par l'histoire suivante. Un Né-
» gociant de cette ville, à la suite d'une se-
» conde gonorrhée, a eu pendant douze ans
» un leger écoulement, sans que l'urine coulât
» avec une difficulté sensible; mais l'année
» derniere, il fut tourmenté d'ardeurs, de
» cuissons; il rendit des glaires par la ver-
» ge & par l'anus; il survint une inflamma-
» tion aux parties génitales, qui ne fut dissi-
» pée que par six semaines de remédes; l'uri-
» ne qu'il rendoit souvent goutte à goutte, ou
» à deux branches, & toujours avec douleur,
» charioit sur la fin une matiére blanchâtre.
» M. Daran lui trouva en le sondant le canal
» de l'urethre plein d'*hypersarcoses* & deux tu-
» meurs dures, une profonde dans le scrotum
» & une autre qui s'étendoit sur tout le péri-

» née. La premiere fut mise en suppuration ; » mais la seconde ne put se résoudre que par » le grand reméde administré par extinction. » Vous jugez bien, MONSIEUR, que cette » cure fut nécessairement longue ; mais enfin, » il guérit, & en cette occasion on peut dire » que le tems ne fait rien à l'affaire.

» Ces deux récits suffisent, ce me semble ; » pour faire conclure que M. Daran est un » homme unique en son genre, & qu'on doit » lui sçavoir gré d'avoir, pour ainsi dire, aban- » donné toutes les autres parties de la Chirur- » gie, pour s'appliquer uniquement aux Mala- » dies de l'Urethre, qui ne sont que trop com- » munes en ce tems, par la façon dont on » traite ce qu'on appelle galanterie, & par la » conduite que tiennent ceux qui en sont atta- » qués. L'étude qu'en a faite cet illustre Chirur- » gien lui a fait découvrir un spécifique, & une » méthode dont la bonté ne peut se révoquer » en doute, puisque des succès constans en » sont la preuve.

» Plus j'y fais réflexion, moins je comprens » comment il est possible que des personnes » qui jouissent d'une réputation bien méritée » en Chirurgie, osent encore s'élever contre » lui, sans s'être même donné la peine d'exa- » miner les faits. Pour moi j'ai voulu voir, » j'ai vû, & j'ai tout lieu d'être satisfait : je ne » suis cependant pas plus crédule qu'un autre ; » au contraire j'ai toujours été en garde con- » tre les secrets, mais je me suis rendu à l'é- » vidence, & j'aurois cru commettre une in- » justice, si j'avois fait la moindre difficulté » de donner une déclaration authentique de ce » que j'ai vû. Je joindrois ici un éloge de son

» adresse & de son habileté, si je sçavois louer;
» mais ce n'est pas mon métier, & l'on ne
» doit entreprendre que ce dont on peut se
» tirer avec honneur.

» Vous sçavez, MONSIEUR, qu'il va
» donner une seconde édition de ses Observa-
» tions, en y ajoutant les Cures les plus bril-
» lantes qu'il a faites ici. Je me suis d'abord
» opposé à ce dessein; mais, réflexion faite, j'ai
» changé de sentiment, & je crois qu'il n'y a
» point de moïens qu'on ne doive emploïer
» pour instruire le Public qu'on a enfin trouvé
» un spécifique contre un mal regardé jusqu'à
» present comme incurable. Je suis avec un
» très-profond respect,

MONSIEUR,

» Votre très - humble &
» très-obéissant serviteur.
PROCOPE.

A Paris le 14 décembre 1747.

Réponse de Monsieur Chicoyneau.

» J'Ai vû MONSIEUR, avec plaisir dans
» la Lettre que vous m'avez fait l'honneur
» de m'écrire le quatorze du présent, les deux
» guérisons singuliéres & surprenantes de sup-
» pression totale d'urine occasionnée par des
» excroissances squirrheuses, fongueuses, ou
» charnues, qui remplissoient tout le ca-
» nal de l'urethre, avec complication de
» certaines sinuosités fistuleules par lef-
» quelles l'urine s'écouloit, embarras, callo-
» sités & suppression, conséquemment insur-
» montable à tout autre personne de l'Art,
» qu'au célébre M. Daran. Je n'aurois pas tant
» tardé à vous rendre mille graces de votre
» obligeante attention à me communiquer un
» détail des mieux circonstanciés, & pour
» tout dire en un mot, fait de main de maî-
» tre, si pour vous en marquer en quelqne
» façon ma juste reconnoissance, je n'avois
» cru devoir vous informer à mon tour d'un
» fait, à la vérité de la même espéce par rap-
» port à la nature du mal, mais beaucoup
« plus singulier eu égard à la nature de la cause
» qui l'a produit & qui l'a entretenu pendant
» le cours de huit à dix ans. La nécessité d'être
» pleinement instruit par le Malade-même de
» plusieurs circonstances essentielles qui ont
» précédé & accompagné son dernier traite-
» ment, a donné lieu au retardement de ma
» réponse.

» Un Valet (*) de Garde-Robbe du Roi, » nommé M. de Maisonneuve (qui par parenthése n'appréhende pas d'être connu par son propre nom, attendu que les suppressions d'urine dont il est question, n'ont pas été occasionnées par aucune maladie de galanterie) » après avoir essuïé très-souvent, & presque journellement, des difficultés d'uriner très-douloureuses, a été aussi principalement attaqué » dans ce même espace de tems de plusieurs » suppressions d'urine totales qui se sont soutenues pendant plusieurs jours, accompagnées » de tourmens affreux, & de plusieurs autres » symptômes qui menaçoient le malade du dernier danger. Il en étoit enfin délivré par la » sortie de quelques concrétions pierreuses, annoncée par des accès de colique néphrétique. Ces concrétions descendant avec des » douleurs cruelles par les ureteres jusques » dans la cavité de la vessie, quoique très-petites, alloient enfin s'engager dans l'urethre, » à cause de leurs surfaces inégales & hérissées » qui les rendoient semblables à la graine d'épinars, où par de violentes & cruelles irritations elles excitoient des gonflemens, » qui ont bouché jusqu'à cinq fois le passage » & la sortie de l'urine pendant plusieurs jours » consécutifs, de maniere que les sondes introduites n'en pouvoient procurer l'écoulement que goutte à goutte, & qu'elles étoient » toujours teintes d'un sang que laissoient » échapper les petits vaisseaux excoriés par la » surface hérissée de ces petites pierres. Je supprime le détail de toutes ces attaques de

* *On trouvera tout le détail de cette Histoire dans l'Observation* C *de la troisiéme Partie.*

» suppression totale d'urine, dont chacune par
» sa durée & par la véhémence des symptô-
» mes qui l'accompagnoit, conduisoit le pau-
» vre malade aux portes de la mort ; mais il
» me paroît que l'avant-derniere mérite une
» attention particuliére, en ce que le petit
» hérisson pierreux qui les a causées se trouva
» engagé si avant dans la profondeur du ca-
» nal, qu'il fallut avoir recours à des pressions
» assidues, fortes, & constamment réitérées,
» pour le dégager d'auprès de l'anus où il pa-
» roissoit fixé & comme enchassé, & le faire
» peu à peu avancer jusqu'au gland. Alors les
» irritations se renouvellerent avec tant de
» violence que cette partie s'enfla d'une ma-
» niére prodigieuse. Comme elle se trouvoit
» en même tems étranglée par le prépuce,
» on fut obligé, non-seulement de faire l'opé-
» ration du paraphimosis, mais même d'ou-
» vrir aussi le gland dans toute son étendue
» pour en retirer le hérisson qui causoit tout
» ce desordre, & qui, s'étant sans doute engagé
» dans le tissu de l'urethre, n'en put sortir sans
» déchirer ce canal jusqu'à l'extrémité du
» gland.

» Nous voici parvenus au dernier accès de
» suppression totale, survenue le 30 octobre
» dernier, qui, à la différence des précédentes,
» s'étoit déja soutenue avec tant de violence
» près de treize jours, que le malade ne pou-
» voit éviter de périr au bout de quelques
» heures, s'il n'eût été adressé par un célébre
» Maitre de l'Art à M. Daran. Dans l'espace
» de six à sept jours, il a trouvé le secret de
» procurer par le moïen de ses sondes (que
» l'on peut dire être singulieres, spécifiques, &

» uniques pour les cas dont il s'agit) la sortie
» des urines, lesquelles en conséquence de
» leur long séjour, & du mélange du sang &
» du pus, étoient devenues très-puantes, &
» celle de plusieurs de ces hérissons pierreux
» semblables à la graine d'épinars, qui se
» trouvoient engagés dans le tissu membra-
» neux de l'urethre, précisément dans l'en-
» droit-même d'où par de fortes pressions on
» faisoit auparavant sortir quelques gouttes
» d'urine. Ce qui mérite sur-tout d'être remar-
» qué, il n'y eut d'autre opération que celle
» de l'introduction des sondes dont M. Daran
» a coutume de se servir. Depuis ce tems les
» urines sont toujours sorties à plein canal, &
» dans l'espace de neuf à dix jours, M. de
» Maisonneuve a recouvré une santé encore
» plus parfaite que celle dont il jouissoit avant
» la formation de tous les petits hérissons pier-
» reux.

» De cette Observation, jointe à celle que
» vous m'avez fait la grace de me communi-
» quer, & dont vous avez été le témoin ocu-
» laire, ainsi que d'un assez grand nombre
» d'autres de même nature, dont j'avois déja
» été instruit par des personnes de la profession
» très-éclairées & d'une probité reconnue, il
» est naturel d'inférer que M. Daran a enfin
» trouvé le secret de détruire radicalement, &
» sans craindre la rechute, ces especes de ma-
» ladies de l'urethre si douloureuses & si dan-
» gereuses, soit qu'elles soient produites par
» des excroissances charnues, ou fongueuses,
» squirrheuses, ou des pierres, ou par des
» exulcérations de ce canal, compliquées mê-
» me avec des sinuosités fistuleuses, maux

» qui avoient paru jusqu'ici insurmontables.
» Nous ne sçaurions donc assez rendre à M.
» Daran la justice qui lui est si légitimement
» dûe sur cet article, & vous me trouverez
» toujours disposé à concourir avec vous,
» MONSIEUR, lorsqu'il s'agira d'instruire
» le Public de son habileté & de son rare ta-
» lent dans le traitement des Maladies en
» question. C'est-ce dont je vous prie d'être
» bien convaincu, & qu'on ne sçauroit être
» avec plus d'estime que je le suis,

MONSIEUR,

» Votre très-humble &
» très-obéissant serviteur
CHICOYNEAU.

A Versailles le 25 décembre 1747.

PLANCHE ANATOMIQUE

Repréſentant les Parties Naturelles de l'Homme.

PREMIERE FIGURE.

ELLE repréſente la Veſſie en partie ouverte par la partie antérieure, la Proſtate coupée au deſſus des Corps caverneux, & l'Urethre dans toute ſon étendue.

A LA VESSIE.

B L'OURAQUE.

C LES EMBOUCHURES des Uretéres, avec le pli tranſverſal de la tunique intérieure de la Veſſie.

D PORTION de la Veſſie renverſée.

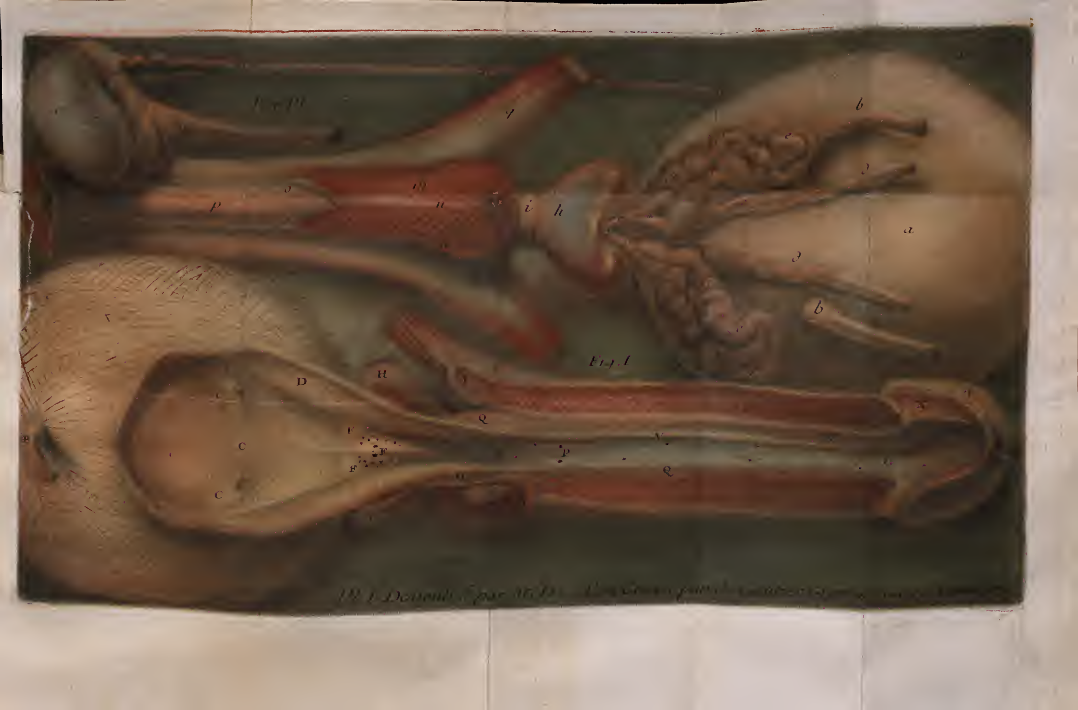
E LE VERUMONTANUM avec les embouchures des canaux déférens à côté de l'éminence en forme d'arête.

F LES CÔTE'S du Verumontanum, où ſont les ouvertures des canaux de la Proſtate.

G LE CANAL de l'Urethre ouvert dans toute ſon étendue, où l'on voit les embouchures des Lacunes.

H LES PORTIONS de la Proſtate coupée à la naiſſance de l'Urethre.

NAISSANCE


Fig. I
a
b
b
h
i
p
D
H
C
C
Q
Q

I NAISSANCE d'un des Corps caverneux, avec le Muſcle érecteur.

L LE CORPS caverneux du côté opposé coupé.

M PORTION du Bulbe ou tiſſu ſpongieux de l'Urethre.

N PROSTATE inférieure.

O SON CONDUIT.

P LES DEUX Embouchures de ſes glandes.

Q LE TISSU ſpongieux de l'Urethre dans toute ſon étendue.

R LA FOSSE naviculaire.

S LES CORPS caverneux ouverts; où l'on voit leur tiſſu ſpongieux.

T LE GLAND.

V LA COUPE du Canal de l'Urethre.

X LE TISSU ſpongieux du Gland.

Y L'EXTRÉMITÉ de l'Urethre ouverte.

SECONDE FIGURE.

ELLE repréſente la Veſſie vue par ſa partie poſtérieure, & le deſſous de la Verge.

a LA VESSIE couverte de ſa membrane commune.

b LES URETÉRES avec leurs inſertions.

c LES VESICULES ſéminales.

d LES CANAUX déférens.

e L'UNION des Véſicules avec les canaux déférens.

f LES CIRCONVOLUTIONS des Véſicules.

g LE CONDUIT commun à la Véſicule & au Canal déférent, & ſon entrée dans la Proſtate.

h LA PROSTATE dépouillée de ſa membrane.

i PORTION de l'Urethre.

l LA COUPE de la naiſſance de l'Accélérateur, où l'on voit le tiſſu ſpongieux du Bulbe.

m LE MUSCLE Accélérateur qui embraſſe le Bulbe.

n LE TENDON mitoyen de ce Muſcle.

o SA DIVISON en deux parties qui viennent à chaque Corps caverneux.

p L'URETHRE vue en deſſous.

q LA NAISSANCE des Corps caverneux avec les Muſcles érecteurs détachés.

TROISIEME FIGURE.

CETTE Figure repréſente le Teſticule enveloppé de ſa membrane propre, nommée albugineuſe.

r LE CORPS du Teſticule.

s L'EPIDIDYME.

t LE CORDON des Vaiſſeaux ſpermatiques.

u LA NAISSANCE du Canal déférent.

x LE CANAL déférent.

Gravée en couleur par le Sieur GAUTIER, *Graveur du Roi, Privilégié, rue des Prêtres S. Germain l'Auxerrois, au coin de la rue de l'Arbre-Sec.*

Explication de quelques termes d'Art répandus dans cet Ouvrage.

DYſurie, difficulté d'uriner, accompagnée de douleur & de beaucoup de chaleur, dans laquelle l'urine coule pourtant ſans interruption, & ſouvent en la quantité requiſe.

On l'appelle auſſi, *Ardeur d'urine*, parce qu'il ſemble que l'urine en ſortant brûle l'urethre.

Iſchurie, entiere ſuppreſſion d'urine.

Rétention, ce terme eſt ſynonime avec le précédent ; j'ai crû pourtant pouvoir l'emploïer quelquefois à la place de *Strangurie*, réſervant le nom d'*Iſchurie* pour les cas où la ſuppreſſion étoit entiere.

Strangurie, envie fréquente & involontaire d'uriner, dans laquelle l'urine, au lieu de ſortir uniment & par un fil continu, ne coule qu'à repriſes avec beaucoup de douleur & de cuiſ-

ſons, en fort petite quantité, ou ſeulement goutte à goutte. Il y a plusieurs Obſervations dans cet ouvrage, où, quoique ce ſymptôme eût lieu, je ne l'ai pas toujours mentionné. Je me ſuis contenté pour-lors de le déſigner ; quelquefois, je l'ai ſous-entendu.

Urethre, canal par lequel l'urine au ſortir de la veſſie, eſt conduite hors du corps.

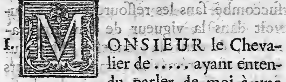




OBSERVATIONS CHIRURGICALES SUR LES MALADIES DE LURETHRE.

PREMIERE PARTIE.

CONTENANT CE QU'IL y a de plus remarquable dans les Observations comprises dans ma premiere Edition.



I. MONSIEUR le Chevalier de ..... ayant entendu parler de moi à une personne que j'avois guérie en 1727. d'une maladie toute pareille à la sienne, vint

me trouver à Naples, au mois d'avril 1737. Il y avoit dix ans qu'il étoit cruellement tourmenté d'une dysurie, suite de plusieurs galanteries, dont il n'avoit jamais pû guérir, malgré les remédes que tout ce qu'il y avoit de plus habile, tant à Marseille, qu'à Montpellier, lui avoit conseillés. Un écoulement purulent subsistoit toujours, & les difficultés d'uriner dégéneroient souvent en attaques d'ischurie, ou de suppression totale, qui étoient, comme il est ordinaire, accompagnées d'une fiévre violente, d'extrêmes inquiétudes, de tensions du bas-ventre, d'un reflux de l'urine dans la masse du sang, qui causoit des langueurs, des nausées, des vomissemens, tantôt un assoupissement lethargique, tantôt le délire, & mille autres accidens plus fâcheux les uns que les autres, & qui mettoient le malade dans un danger imminent, auquel il auroit succombé sans les ressources qu'il trouvoit dans la vigueur de son tempérament, & dans sa jeunesse. Mais qui oseroit sans témérité compter toujours sur ces ressources? La certitude physique d'un avenir funeste obligea donc le malade de s'adresser à moi, & je fus

assez heureux pour détruire totalement dans l'espace de deux mois deux excroissances, dont la premiere, d'une figure applatie & oblongue, étoit placée vers le milieu du canal de l'urethre, & la seconde, près du vérumontanum, qui étoit ulcéré, & d'où venoit l'écoulement virulent qui avoit éludé la force de tous les remédes que l'on avoit emploïés avant moi. C'est à la reconnoissance de ce malade, que je trouvai à Marseille jouissant de la santé que j'avois eu la satisfaction de lui procurer, que je dois la confiance des premiers malades qui se sont adressés à moi dans cette ville.

II. M...... Négociant de Marseille, attaqué depuis près de vingt ans d'une grande difficulté d'uriner, d'un écoulement très-virulent, suite d'une ancienne gonorrhée, & d'une fréquence d'urine fort incommode, qu'aucun reméde n'avoit soulagé, fut guéri en quarante-un jours des deux premiers symptômes causés par deux carnosités situées fort près du vérumontanum : mais la fréquence d'urine, venant d'une complication de maladie de la vessie & de l'urethre, a subsisté malgré mes remédes.

III. M...... Avocat de la même

ville, attaqué dyſurie continuelle, & en conſéquence de fréquens accès d'iſchurie, à l'occaſion d'une excroiſſance fongueuſe au milieu de l'urethre, & d'une exulcération avec endurciſſement du vérumontanum, fut guéri en cinquante-deux jours.

IV. Le fils d'un Négociant de Marſeille, attaqué d'une rétention d'urine qui s'étoit déclarée preſqu'auſſi-tôt qu'une gonorrhée qu'il avoit contractée trois ans auparavant, & qui avoit eu pluſieurs iſchuries, produites par deux caroncules, l'une au milieu de l'urethre, l'autre près du vérumontanum, fut guéri en cinquante-deux jours.

V. Un ancien Notaire de la même ville avoit depuis quinze ans une difficulté d'uriner qui étoit ſouvent ſuivie d'iſchuries très-dangereuſes. On l'attribuoit à une pierre de la veſſie; mais il fut guéri dès que j'eus détruit une carnoſité calleuſe ſans écoulement; ce qui fut l'ouvrage de quarante-huit jours.

VI. Un Négociant de Marſeille, attaqué depuis vingt-cinq ans d'un écoulement virulent, d'une dyſurie cruelle, & d'un flux continuel d'urine, & qui avoit eſſuyé pluſieurs iſchuries, accidens

causés par plusieurs excroissances calleuses, & plusieurs ulcéres sordides qu'il avoit dans l'urethre, recouvra une santé parfaite en cinquante-sept jours.

VII. Une carnosité ulcérée, placée fort profondément dans l'urethre, causoit depuis plusieurs années au fils d'un Négociant de la même ville, des rétentions d'urines, & une strangurie presque continuelle. Ordinairement l'urine ne sortoit que comme un fil. Il fut guéri parfaitement en quarante-cinq jours.

VIII. Je détergeai & consolidai parfaitement en quarante-six jours un ulcére sordide près du vérumontanum, qui causoit depuis quatre ans des douleurs très-vives, & un écoulement virulent à M...... Officier des Galeres.

IX. Il ne me fallut pas deux mois, pour guérir parfaitement M..... Marchand sur le port, lequel depuis treize ou quatorze ans avoit un écoulement qui avoit résisté à bien des remédes pratiqués jusqu'alors; il étoit causé par l'exulcération du vérumontanum, & de plusieurs lacunes de l'urethre.

X. On ne connoissoit plus d'autre ressource contre les rétentions d'urine qui menaçoient la vie de M..... Em-

ployé dans les fermes du Roi, auprès de Marseille, rétentions causées par plusieurs anciennes gonorrhées, que la ponction au périnée; mais je n'eus pas plutôt détruit des excroissances fougueuses, cicatrisé le vérumontanum ulcéré, & un ulcére qui se portoit jusqu'aux prostates, & aux vésicules séminales, qu'il fut parfaitement guéri & rétabli. Cette cure exigea à la vérité quatre mois de travail.

XI. Je guéris en cinquante-huit jours un Capitaine naviguant, âgé de soixante-cinq ans, d'une strangurie cruelle qui l'affligeoit depuis quinze ans; elle étoit causée par une excroissance calleuse, venue à la suite de plusieurs gonorrhées.

XII. Cinquante-sept jours me suffirent pour guérir un ancien Capitaine de cavalerie, atteint depuis environ trente ans d'une grande difficulté d'uriner, d'un écoulement virulent, d'une perte involontaire d'urine, & de vives douleurs. Ces maux avoient pour cause des chairs baveuses, & des ulcéres sordides dans l'urethre.

XIII. Il me fallut un peu plus de trois mois pour guérir une dysurie de vingt ans, dont étoit attaqué un Négociant de

Marſeille, âgé de ſoixante-douze ans, occaſionnée par quatre ulcéres ſordides qu'il avoit dans le canal, & qui lui cauſoient des douleurs continuelles, ſur-tout lorſqu'il falloit uriner, & même quand il falloit marcher, remuer, ou s'aſſeoir.

XIV. Un Négociant de la même ville, étoit preſque guéri de pluſieurs excroiſſances, qui produiſoient depuis quinze ans, un écoulement virulent, & depuis dix, une ſi grande difficulté d'uriner que l'urine ne ſortoit que goutte à goutte, & avec beaucoup d'efforts, lorſqu'un petit calcul, entraîné par l'urine, s'engagea dans l'urethre, d'où il ne ſortit qu'en ſe diviſant en écailles qui venoient attachées à mes ſondes. Cet accident fit que le malade ne fut bien rétabli qu'au bout de quatre mois & demi.

XV. Je guéris en trente-cinq jours d'une difficulté d'uriner avec écoulement virulent cauſé par un ulcére & des excroiſſances calleuſes près des proſtates, un Négociant de Marſeille, qui avoit ces accidens à la ſuite d'une gonorrhée fort ancienne.

XVI. Je guéris dans cinquante-huit jours un Avocat du Parlement d'Aix d'une difficulté d'uriner qu'il avoit de-

puis quinze années, d'un écoulement vénérien plus ancien, & d'une perte continuelle d'urine, causés par deux carnosités, l'une au milieu de l'urethre, l'autre proche le sphincter de la vessie.

XVII. Un malade des environs de Marseille étoit attaqué depuis plusieurs années de rétentions d'urine, qu'il ne rendoit habituellement que goutte à goutte, & qui dégénérerent en une suppression qui dura trois jours entiers. Ces accidens étoient les suites de plusieurs gonorrhées, qui avoient laissé dans le canal trois carnosités & deux ulcéres. Il fut parfaitement guéri en vingt-neuf jours.

XVIII. Il n'en fallut que quarante-quatre pour guérir un Courtier de change de Marseille, qui n'urinoit plus que goutte à goutte, & avec de grands efforts, en conséquence d'une gonorrhée qu'il avoit contractée quatre ans auparavant, & qu'on n'avoit pû tarir. Il avoit le vérumontanum ulcéré, & plus loin une excroissance fongueuse également ulcérée.

XIX. Un Avocat de la même ville, jugeant à la diminution du fil des urines qu'il étoit menacé des plus grands

accidens, se mit entre mes mains. Je lui trouvai au milieu du canal un ulcére à bords calleux, & un autre vers les glandes de Cowper. Il fut guéri en trente-neuf jours.

XX. Il ne m'en fallut que trente-sept pour tarir un écoulement purulent, suite d'une gonorrhée contractée neuf mois auparavant; mais dont il ne subsistoit plus que cet accident.

XXI. Un Marseillois avoit un écoulement virulent opiniâtre, une fréquence d'urine avec beaucoup d'ardeurs, & l'urine sortoit comme d'un arrosoir, & laissoit dans l'urethre une vive impression de douleur, qui ne se dissipoit qu'après son entier écoulement; une tension douloureuse depuis le siége du mal, jusqu'à l'extrémité du gland. Dans tous les mouvemens que faisoit le malade, ses urines étoient toujours bourbeuses & saffranées, & souvent fœtides. Je lui trouvai dans l'urethre un ulcére & des excroissances fongueuses, plates & longues, entre les conduits excrétoires des vésicules séminales, & ceux des glandes de Cowper, qu'une infinité de remédes administrés par les plus habiles gens n'avoient pû détruire. Le

succès de mes remédes, employés pendant quarante à cinquante jours, fut si heureux, que je croïois que le malade touchoit à sa guérison, lorsque je découvris un autre ulcére du côté de la vessie. Un mois de suppuration sembloit l'avoir détergé, quand je vis sortir avec les urines une grande quantité de pus fœtide que fournissoient des clapiers dont la situation étoit hors de la portée de mon reméde. Il eut en conséquence des attaques fort vives d'ardeurs d'urine, toutes les fois que le pus s'étoit ramassé en assez grande quantité pour regorger dans l'urethre. Il usa de beaucoup de remédes, & notamment des eaux d'Aix en Provence, qui tarirent presqu'en entier l'écoulement purulent, & ne lui laissérent qu'un peu de douleur, & une impuissance de garder l'urine plus de deux heures. Mais, outre les vices que je soupçonnois, il avoit dans la vessie une pierre, pour laquelle il a été taillé depuis.

Cette observation prouve que l'action de mon reméde ne se communique qu'aux parties qu'il touche; aussi ne prétens-je point lui attribuer plus de vertu.

XXII. J'ai guéri en soixante-cinq jours une personne considérable par son rang & par sa naissance, qui avoit, en conséquence d'une ancienne gonorrhée, un écoulement, très-petit à la vérité, mais toujours accompagné de douleur dans le canal. Cet accident étoit l'effet de plusieurs petits ulcéres sordides.

XXIII. Il ne me fallut que quarante-huit jours pour guérir un ulcére sordide au milieu du canal, qui étoit la suite d'une ancienne gonorrhée, laquelle n'étoit point entiérement tarie, & laissoit subsister un petit picottement.

XXIV. J'eus besoin d'environ trois mois pour guérir d'une callosité placée au milieu de l'urethre, & d'un ulcére situé près des prostates, un Officier de Dragons de la ville d'Aix, qui en conséquence étoit attaqué de dysurie depuis quatorze ans. C'étoit le fruit de plusieurs gonorrhées mal traitées.

XXV. Le fils d'un Négociant de cette ville avoit depuis plus d'un an une gonorrhée, que l'on lui disoit n'être qu'un simple relâchement de vaisseaux, dont le ressort se rétabliroit lorsqu'il y penseroit le moins. Mais lui aïant prouvé que son écoulement venoit d'un

ulcére, il aima mieux user de mes remedes, que de s'en rapporter à des lieux communs emploïés par ceux qui ont épuisé les ressources ordinaires de l'Art; & en conséquence il fut parfaitement guéri en quarante jours.

XXVI. Je guéris en trente-huit jours un Maître Tailleur de la même ville d'une carnosité proche le vérumontanum, & d'un ulcére situé un peu au-delà, restes d'une ancienne gonorrhée qui fournissoit sans cesse une matiere purulente. Il avoit essuyé plusieurs attaques de strangurie, & même d'ischurie, dont il avoit manqué de mourir.

XXVII. Une des plus plus belles cures que j'eusse encore faites, & qui fut l'admiration des adversaires les plus déclarés de ma méthode, sans vouloir même se laisser persuader par les cures que j'avois opérées, fut celle d'un Marchand Chapelier de Marseille, qui, en conséquence d'une gonorrhée que l'on n'avoit jamais pû tarir, avoit dans le canal de l'urethre des embarras qui le bouchoient en entier. Ces obstacles avoient forcé l'urine & la matiere virulente à se fraier des passages contre nature. Je lui trouvai une fistule au milieu du périnée; une

ſeconde & une troiſiéme placées auprès des glandes de Cowper ; une quatriéme à la partie ſupérieure du ſcrotum, qui aboutiſſoit obliquement au canal de l'urethre ; & une cinquiéme aux glandes ſébacées du gland. L'urine couloit par ces cinq fiſtules, & pas une goutte par la voie naturelle. Il avoit encore une groſſe tumeur ſquirrheuſe à la partie ſupérieure du ſcrotum, tirant le long de la verge, à laquelle elle cauſoit un étranglement. Je promis ſimplement au malade de lui déſobſtruer parfaitement l'urethre ; mais quant aux fiſtules, je ne m'engageai à les guérir qu'au cas qu'elles n'euſſent point de ſinus latéraux hors de la portée de mes remedes. Ils opérerent ſi heureuſement qu'en quarante jours le malade urinoit à plein canal ; & qu'environ un mois après les cinq fiſtules furent entiérement cicatriſées, & le malade parfaitement rétabli. Cette cure flatta infiniment mon amour propre, & rien ne fut égal à ma ſatiſfaction que la reconnoiſſance du malade, qui la publia à haute voix, malgré le déſagrément d'une confeſſion publique en pareil cas.

XXVIII. M. . . . . trop connu

à Marseille par la place qu'il occupe pour que le moindre trait ne le démasque pas ; me consulta ; comme par curiosité, sur un prétendu relâchement de vaisseaux, qui lui étoit resté d'une gonorrhée, dont il avoit été atteint à l'âge de dix-huit ans, & qui donnoit lieu à un écoulement habituel & abondant. L'aïant sondé, je lui prouvai par la sensibilité même de la partie au contact de la sonde, qu'il étoit question d'un véritable ulcère situé près des prostates, & qui étoit fort considérable. Il fut guéri radicalement dans l'espace de quarante-huit jours.

XXIX. Un Négociant étranger, mais établi depuis long-tems à Marseille, qui étoit dans le cas du malade précédent, fut aussi heureux, puisqu'il recouvra en quarante-neuf jours une santé parfaite.

XXX. Un Capitaine de vaisseau, lequel avoit contracté en Amérique une gonorrhée qui ne coula que sept à huit jours, arriva à Marseille avec une ardeur d'urine qui s'étoit déclarée aussitôt après la suppression de l'écoulement, une grande tension tout le long de l'urethre, des douleurs vives à la moin-

dre érection, ou courbure de la verge, & une difficulté d'uriner. Je trouvai un ulcére à l'entrée de l'urethre, & un autre bien plus considérable près des canaux excrétoires des vésicules séminales. Celui-ci étoit accompagné d'un gonflement si considérable, qu'indépendamment de la douleur que causoit le contact de la sonde, il ne m'étoit pas possible d'aller au-delà. Mon premier soin fut de rétablir l'écoulement, qui fut très-abondant & très-vert pendant trente-quatre à trente-cinq jours, au bout desquels je changeai de sondes. La matiere virulente blanchit, & tarit à la fin : mais ce ne fut qu'au bout de trois mois, par rapport à un rhume dont le malade fut attaqué, & qui m'obligea dans l'usage de mes remedes à des ménagemens qui auroient été inutiles sans cet accident.

XXXI. Un Négociant de Marseille, que les discours ne rassuroient pas sur un écoulement continu depuis une gonorrhée qu'il avoit contractée trois ans auparavant, sçachant que je tenois un langage tout différent, vint m'exposer son état. Je lui trouvai deux ulcéres dans le canal de l'urethre, & je le guéris en cinquante-deux jours.

XXXII. Je guéris en cinquante-quatre jours un ulcére ſordide qui ſe trouvoit à un travers de doigt en deçà du vérumontanum, lequel ſubſiſtoit depuis une ancienne gonorrhée, & qui de tems en tems cauſoit de légéres tenſions, & un élancement dans l'intérieur de la verge.

XXXIII. Cette obſervation eſt d'une gonorrhée aſſez récente, contractée à Lion, où l'on ne l'avoit pû guérir. Il reſtoit outre l'écoulement une tumeur groſſe comme une noix au milieu de la verge, où elle cauſoit un étranglement. Mes ſondes fondirent cette tumeur, l'ouvrirent du côté de l'urethre, & guérirent la ſolution de continuité en quarante-huit jours.

XXXIV. Je ſondai un malade qui depuis vingt ans n'urinoit plus que comme un fil, & ſouvent goutte à goutte. Il avoit de tems à autre des attaques d'iſchurie, & un écoulement continuel. Je lui trouvai deux excroiſſances fongueuſes, une au milieu de l'urethre, & l'autre près du vérumontanum avec ulcére. Il fut guéri parfaitement en cinquante-huit jours.

XXXV. La diette blanche, les fric-

tions mercurielles, & une infinité d'autres remedes, n'avoient pu depuis un an tarir une gonorrhée qu'avoit contractée un Officier des Galeres. Il avoit un ulcére fort malin aux canaux excrétoires des glandes de Cowper, dont je le guéris ; mais ce ne fut que dans l'espace de trois mois & demi, parce que le malade n'observoit que très-imparfaitement un régime convenable.

XXXVI. Le neveu d'un Fermier général avoit apporté depuis peu de Paris un écoulement virulent qui depuis quinze mois avoit éludé tous les remedes imaginables. Il étoit dans le cas de l'observation précédente, & fut guéri en quarante-trois jours.

XXXVII. Un Boulanger presqu'octogénaire, voulant se procurer le reste de sa vie un repos que lui ôtoit depuis près de vingt-cinq ans une difficulté d'uriner si considérable qu'elle dégénéroit souvent en attaques d'ischurie, se fit sonder ; & je lui trouvai deux callosités, dont la premiere bouchoit presque le canal de l'urethre, au milieu duquel elle étoit, & la seconde plus petite étoit auprès du vérumontanum. Je le guéris parfaitement en cinquante-deux jours.

XXXVIII. Un Gentilhomme de Marseille, âgé d'environ cinquante ans, me consulta sur une difficulté d'uriner qu'il avoit depuis plus de trente. Il avoit alors fait une chûte fort lourde sur le périnée, & il s'étoit ensuivi un déchirement de quelques vaisseaux sanguins, dont le sang sortoit souvent avec les urines. Il en rendoit même par la bouche. Il avoit aussi un écoulement virulent à peu près de la même date, mais si peu considérable, qu'il étoit plus que personne dans le cas de ne point s'en embarrasser. L'aiant sondé, je lui trouvai, à deux travers de doigt en deçà des prostates une cicatrice fort dure, qui bouchoit presque tout le canal, & avoit près de deux pouces de longueur, & dont le gonflement lui causoit de tems en tems des attaques d'ischuries. J'eus la satisfaction de le guérir en soixante-trois jours.

XXXIX. M. le Comte de.... .... d'une illustre maison du Vivarais avoit négligé il y a trente ans une gonorrhée dont les suites devinrent terribles. L'écoulement subsista toujours, le fil des urines diminua de jour en jour, la difficulté & les douleurs pour les ren-

dre devinrent excessives, de fréquentes ischuries le mirent plusieurs fois en danger de périr; on fut même obligé à Paris, pour lui sauver la vie, d'en venir à la ponction au périnée. Il resta de cette opération une fistule, & l'urethre demeura entiérement bouchée. L'écoulement virulent n'aïant plus de passage par ce canal, reflua vers l'anus, & forma un abscès vers les glandes de Cowper. Cet abscès s'ouvrit, & forma une nouvelle fistule. Le voïage qu'il fit alors pour revenir chez lui occasionna de nouveaux dépôts qui produisirent autant de nouvelles fistules : de maniere que, lorsque je le visitai, je trouvai le canal entiérement bouché, & au périnée cinq fistules par où l'urine sortoit indifféremment, & qui étoient bordées de duretés squirrheuses. Je supprime tous les accidens qui furent la suite de cette complication de maux. On en verra le détail dans la lettre de M. Joyeuse, qui est à la fin de cette premiere partie, & je suis persuadé qu'on ne verra pas sans surprise que ce malade ait été parfaitement guéri en moins de cinq mois.

XL. Un Négociant de Marseille avoit

un petit écoulement jaunâtre depuis sept ans qu'il avoit gagné une galanterie. La crainte que sa dysurie, qui alloit toujours en augmentant, ne dégénerât en ischurie, l'engagea à se mettre entre mes mains. Je le guéris en cinquante-un jours.

XLI. Je guéris en trente-neuf jours un Gentil-homme d'Avignon d'un écoulement de deux ans, en conséquence d'une gonorrhée qu'il avoit contractée à Paris, où l'on lui avoit assuré que cet accident, qui venoit de l'exulcération des prostates, étoit inévitable. Je ne lui trouvai qu'une dureté ulcérée près du verumontanum.

XLII. Un Procureur de Marseille, en conséquence de plusieurs gonorrhées mal guéries, avoit l'urethre entiérement bouchée par des excroissances fongueuses, qui, empêchant l'évacuation de la matiere virulente, avoient donné naissance à deux ulcéres fistuleux. Aïant détruit les excroissances qui étoient placées vers le milieu de l'urethre, je trouvai tout le reste du canal ulcéré. Malgré ce triste état, que la mauvaise constitution du malade rendoit encore plus fâcheux, je le guéris

en trois mois & demi.

XLIII. Un Limonadier établi depuis long-tems à Marseille, avoit depuis vingt-cinq ans un écoulement qu'aucun remede n'avoit pu tarir, & une diminution du fil des urines, suivie de plusieurs suppressions totales, qui le mettoient toujours à deux doigts du tombeau. Il avoit dans l'urethre trois excroissances fongueuses ; les deux premieres à l'entrée du canal, & la troisiéme vers les prostates. Il ne me fallut que cinquante-un jours pour rétablir parfaitement sa santé.

XLIV. Un Receveur des Fermes du Roi d'une Ville voisine de Marseille avoit depuis dix-huit ans une dysurie des plus cruelles, & un écoulement qui duroit depuis deux ans, ensuite d'une gonorrhée. Je lui trouvai dans le canal deux excroissances calleuses éloignées de deux poulces l'une de l'autre, & un ulcére près du vérumontanum. Il fut guéri en soixante-deux jours.

XLV. Quarante-huit jours me suffirent pour guérir un Négociant de Marseille d'une gonorrhée qui subsistoit depuis dix-huit à vingt mois, & d'un picottement dans l'urethre, le tout causé,

& entretenu, par un petit ulcére qui fut très-bien détergé, & cicatrisé.

XLVI. Une gonorrhée très-virulente qui duroit depuis deux ans & demi, & qui étoit causée par un ulcére situé aux canaux excrétoires des vésicules séminales, fut guérie totalement en trente-huit jours.

XLVII. Je fus appellé par un Emploié dans les Fermes qui étoit dans une attaque violente d'ischurie, suivie de tous les accidens qui accompagnent cette maladie. Elle étoit occasionnée par le gonflement excessif d'une chair spongieuse située au milieu de l'urethre, qui disparoissoit au moindre attouchement de la sonde, & étoit une suite d'une gonorrhée qui avoit été si bien traitée douze ans auparavant que depuis le malade ne s'étoit senti de rien. Je commençai par faire sortir l'urine, puis je détruisis la cause de la suppression en moins de trente jours.

XLVIII. Un habitant d'Aubagne, à la suite d'une seconde gonorrhée dont on n'avoit pu tarir l'écoulement, lequel étoit toujours également abondant & mauvais, avoit une dysurie telle qu'il ne rendoit plus l'urine que comme un fil,

& souvent goutte à goutte. Il fut délivré de tous ces accidens, quand j'eus rétabli dans son état naturel le vérumontanum endurci & ulcéré, ce qui fut fait au bout de quarante-deux jours.

XLIX. Un Champenois établi à Marseille depuis quelque temps, avoit, depuis une seconde gonorrhée prise à Lion en 1739, un écoulement, des douleurs, une diminution du fil des urines, qui souvent ne sortoient que goutte à goutte, & de fréquens ténesmes. On lui arrêta son écoulement à Marseille, mais la dysurie augmenta & dégénéra en de fréquentes attaques d'ischurie. Je lui trouvai le canal ulcéré en plusieurs endroits, & rempli de chairs spongieuses fort sensibles. Il eut recours à moi dans un aussi fâcheux état, & il fut parfaitement guéri au bout de cinquante-six jours.

L. M.......... venu à Marseille après le siége de Coni, étoit attaqué depuis trois ans d'une gonorrhée qu'on n'avoit pu arrêter au bout d'un an que par des injections astringentes. Mais peu de temps après il sentit de grands picottemens dans le canal de l'urethre, & il lui vint une dartre sur la partie la-

térale de la verge, & le côté du ſcrotum qui y répondoit. Cette dartre cauſant des demangeaiſons inſupportables, & même des douleurs, il fit une infinité de remedes toujours également inutiles. Je lui trouvai dans l'urethre un ulcére des plus ſordides vis-à-vis la partie oppoſée à la dartre, qui fut guérie, ainſi que les autres accidens, après un traitement de quatre mois.

LI. Je fus appellé pour un malade attaqué depuis trois jours d'une ſuppreſſion totale d'urine, qui n'étoit point la premiere qu'il eût eſſuyée, & qui étoit accompagnée des ſymptômes ordinaires. Elle étoit venue à la ſuite d'une dyſurie cauſée par une gonorrhée qu'il avoit contractée en 1739. Aucun remede n'avoit pu tarir l'écoulement. On eut recours au grand remede, mais il eſt toujours inutile en pareil cas. Le malade ennuyé, & plus encore fatigué, de tant de remedes inutiles, s'adreſſa à moi; & après l'avoir examiné, je commençai par procúrer la ſortie de l'urine, au moïen d'une ſonde calmante. Puis j'attaquai la cauſe, qui étoit un ulcere aux véſicules ſéminales, & des caroncules près du verumontanum; & le malade fut parfaite-

ment

ment guéri en quarante & un jours.

LII. Je traitai peu de jours après une personne attaquée d'une difficulté d'uriner, qu'il soupçonnoit fort indépendente d'une ancienne gonorrhée, attendu qu'il y avoit long-tems qu'elle étoit tarie sans aucun ressentiment. Mais lui aïant trouvé proche les glandes prostates une excroissance ronde & spongieuse qui remplissoit presque tout le canal, je la detruisis en cinquante-deux jours, & la dysurie cessa.

LIII. Un Capitaine de vaisseau marchand avoit depuis vingt ans une difficulté d'uriner, à la suite d'une gonorrhée qu'il avoit eue trois ans auparavant. La dysurie étoit causée par des excroissances calleuses situées proche les glandes de Cowper. Je trouvai même un petit ulcére en deça. Il étoit aisé de s'en appercevoir à la sensibilité de la partie quand j'introduisis la sonde, & à l'écoulement virulent qui s'ensuivoit. Quoique l'on eût fait entendre au malade que mes sondes étoient caustiques, & qu'elles lui causeroient beaucoup de douleurs, il ne laissoit pas de les garder dix à douze heures, & par ce moïen il se trouva

parfaitement guéri au bout de cinquante-deux jours.

LIV. Cette observation renferme une cure des plus surprenantes que j'eusse encore faites. Elle concerne un Parfumeur d'Avignon qui vint me consulter sur une rétention d'urine qui avoit plus de trente ans de datte. En l'examinant, je lui trouvai deux fistules à la région hypogastrique moïenne inférieure, à peu de distance l'une de l'autre; une troisiéme au côté droit de la verge, tirant obliquement vers le canal de l'urethre; une quatriéme au périnée, à un travers de doigt au-dessus de l'anus; & une cinquiéme fort près de cette derniere, tirant vers les bourses. L'urine sortoit indifféremment par ces cinq fistules. Ce n'étoit pas tous les accidens: le malade avoit deux tumeurs fort dures, une de chaque côté du pénil, une troisiéme à la partie inférieure des bourses, avec plusieurs pustules; & enfin un phimosis causé par une dureté considérable qui regnoit tout au tour du prépuce.

M. Joyeuse Médecin ordinaire des Galeres, qui suivit le traitement, & moi, fûmes également étonnés du succès rapide qu'eut mon remede. En quarante

jours le malade fut en état de retourner à Avignon, où il trouva beaucoup d'incrédules : mais il les convainquit de la réalité de sa guérison par l'examen qu'il leur fit faire de la partie ci-devant malade, & par la facilité avec laquelle il urina en leur présence par la voie naturelle.

LV. Un Négociant de Marseille se plaignoit d'un picotement dans l'intérieur de l'urethre, & d'une dartre des plus vives placée à la partie latérale droite de la racine de la verge, & de l'inutilité des remedes qu'il avoit emploiés pour remédier à ces accidens, qu'il ne regardoit pas comme les suites d'une ancienne gonorrhée tarie dans l'usage même des remedes. Mais lui aïant démontré qu'il y avoit ulcére dans l'urethre à la partie qui répondoit à la dartre & au picotement, je le traitai, & emportai la cause du mal en soixante-sept jours.

LVI. Un domestique de M. le Comte de Piles, Gouverneur & Viguier de Marseille, étoit attaqué d'une rétention d'urine, & d'un écoulement virulent qui duroit depuis plusieurs années qu'il avoit pris deux gonorrhées. Il avoit eu

plusieurs attaques d'ischuri es. Il ne me fallut que quarante-neuf j ours pour détruire parfaitement deux caroncules que je lui trouvai dan s l'urethre, & consolider un ulcére de la même partie.

LVII. Un Tireur d'or de la même ville étoit tourmenté depuis dix-huit ans d'accidens d'ischurie mortels, & d'une strangurie habituelle, q ui lui faisoit passer la vie dans des souffrances qui le mettoient hors d'état de travailler. Il avoit depuis un très-long-tems un écoulement habitu el qu'aucun remede n'avoit pu tarir, & qu'il aimoit mieux attribuer à un excès de bierre fait en Flandre, qu'a la galanterie. Il procédoit d'une caroncule fort dure & ulcérée à deux doigts en deçà du vérumontanum. Je le traitai suivant ma méthode, & le guéris en soixante-six jours.

LVIII. Le Capitaine d'un vaisseau marchand, qui n'avoit jamais été traité qu'imparfaitement de plusieurs gonorrhées successivement gagnées, parce que pendant la durée de chaque traitement, il avoit été obligé de faire des voiages de long cours, & d'ailleurs que ses malheurs ne l'avoient pas rendu plus sage, omba dans des accidens d'ischurie, qui

avec le tems devinrent très-fréquens. Je le sondai, & lui trouvai le vérumontanum entiérement squirrheux, & au milieu de l'urethre un ulcére profond, source de l'écoulement virulent qui subsistoit habituellement. Il fut guéri radicalement en soixante & un jours.

LIX. Il ne m'en fallut que cinquante pour détruire une excroissance ulcérée au milieu du canal de l'urethre, & consolider un second ulcére proche le vérumontanum, qui causoit depuis plusieurs années à un Capitaine de vaisseau de Saint-Malo une rétention d'urine & un écoulement virulent, en conséquence de plusieurs gonorrhées qui avoient été mal traitées.

LX. Je trouvai un ulcére sordide fort près du vérumontanum d'un Négociant de cette ville, qui, à la suite d'une gonorrhée mal traitée, avoit un picotement dans l'urethre, une diminution de volume dans les urines, des lassitudes & des inquiétudes par tout le corps, & qui maigrissoit à vûe d'œil. Ces accidens se dissiperent à mesure que l'ulcére se détergeoit, & il fut consolidé en cinquante-deux jours.

LXI. Une Personne attachée à M. de

Calas, Directeur Général des Fermes dans la Provence, ne fut pas si heureuse, parce qu'elle n'etoit pas maîtresse de son tems. Mais je la guéris parfaitement d'une dysurie & d'un écoulement habituel, suites d'une gonorrhée qui avoit produit l'endurcissement & l'exulcération du vérumontanum.

LXII. Un Officier du Régiment de Tournaisis avoit inutilement pris beaucoup de remedes, essuyé les frictions mercurielles, usé de gouttes prétendues spécifiques pour les gonorrhées, sans tarir un écoulement, qui l'inquiétoit d'autant plus que le fil des urines diminuoit sensiblement : mais je fus plus heureux que ceux qui l'avoient traité, puisqu'il fut parfaitemant rétabli dans l'espace de deux mois.

LXIII. Je n'eus besoin que de quarante-trois jours pour tarir la source d'un écoulement virulent, opiniâtre depuis plusieurs années, & qui étoit produit par deux ulcéres fort sordides situés dans l'urethre d'un Officier des Galéres.

LXIV. Un malade d'Avignon, d'un tempérament mélancholique, avoit passé par le grand remede pour une vérole

qu'il croïoit avoir, en conſéquence de douleurs vagues par tout le corps, & de quelques autres incommodités venues après une gonorrhée qui paroiſſoit être guérie depuis long-tems. Il ne ſe plaignoit, quand je le vis, que d'une petite douleur ſourde qu'il ſentoit de tems en tems dans l'urethre, & de ce que ſon urine fourchoit quelquefois. Je lui trouvai trois ulcéres ſordides; un au commencement du canal, le ſecond au milieu, & le troiſiéme aux canaux excrétoires des véſicules ſéminales. J'eus le bonheur de les conſolider en quarante jours.

LXV. Quatorze mois de remedes n'aïant pas tari un écoulement virulent dont fut attaqué un Negociant de Marſéille, & qui ne céda qu'à des injections, leſquelles ne ſoulagerent point une dyſurie preſque auſſi ancienne que la gonorrhée dont l'écoulement étoit la ſuite, il vint me trouver, malgré ce qu'on lui avoit dit pour l'en détourner. Je ne lui trouvai dans l'urethre que de petits ulcéres, leſquels formoient comme une dartre vive, qui ne fourniſſoit que des petits filamens qui nageoient dans ſes urines. Mes remedes aïant attiré une ſup-

puration très-abondante, il fut radicalement guéri en soixante-sept jours.

LXVI. Le bonheur qu'avoit eu un M.......... de guérir parfaitement de quatre gonorrhées, si l'on peut appeller radicale une cure qui laisse toujours des picottemens dans l'urethre, l'aïant enhardi à courir encore deux fois les mêmes risques, il n'en fut pas de même la seconde fois. Les accidens de la maladie s'opiniatrerent. Outre un ulcére caverneux & sordide situé proche les glandes de Cowper, je trouvai dans l'urethre plusieurs autres ulcéres moins considérables. Aussi le traitement fut-il plus long-tems que de coutume, puisque le malade ne recouvra la santé qu'au bout de trois mois.

LXVII. Il y avoit près de huit ans que le fils d'un Négociant de Marseille âgé de vingt-deux, en conséquence d'injections faites pour arrêter un écoulement virulent, avoit une douleur légere dans l'urethre, & une diminution du fil des urines, qui fourchoit souvent en sortant. Tel étoit son état lorsqu'il contracta une seconde gonorrhée qu'on ne put tarir. J'y réussis en détergeant trois ulcéres sordides qne je trouvai dans l'u-

rethre, & en fondant une excroiſſance voiſine des proſtates. Ce fut l'ouvrage de cinquante-trois jours.

LXVIII. Une perſonne attaquée depuis ſeize ans d'une dyſurie qui avoit ſucédé à un écoulement de matieres verdâtres, avec une grande douleur dans l'érection, & un phimoſis cauſé par l'âcreté de la matiere, aïant été ſoulagée par une ſimple ptiſanne de graine de lin, fut fort conſternée d'une hémorrhagie conſidérable cauſée par un déchirement dans l'urethre, à l'occaſion d'une forte érection. Aïant été traitée par des aſtringens en injections, le fil des urines diminua, elle eut de fréquentes envies d'uriner; elle eut enſuite pluſieurs gonorrhées qui tomberent ſur les bourſes, & laiſſerent des duretés opiniâtres aux deux teſticules. L'écoulement & l'ardeur d'urine continuant toujours, elle eut pluſieurs attaques d'iſchurie qui l'obligerent de s'adreſſer à moi. Je lui trouvai au milieu de l'urethre une excroiſſance platte & un ulcére fongueux près du vérumontanum. Elle fut entiérement guérie en quarante-deux jours.

LXIX. Un écoulement, dont un joueur de hautbois de Marſeille crai-

gnoit les ſuites, l'aïant engagé à me conſulter, je lui trouvai les canaux excrétoires des véſicules ſéminales légérement ulcérés. Sa guériſon fut prompte; il fut guéri parfaitement en trente-neuf jours.

LXX. Je trouvai à un Officier du Bataillon de Milice de Caſtelnaudary, qui à la ſuite d'une ſeconde gonorrhée avoit eu le teſticule gauche fort enflé, & de petites puſtules répandues ſur tout le corps, deux ulcéres fongueux, l'un au commencement de l'urethre, & l'autre aux canaux excrétoires des glandes de Cowper, entourés l'un & l'autre de chaires mollaſſes. Je commençai par remédier à l'enflure du teſticule, & aux puſtules. La tumeur ſe diſſipa en quatre jours, au moïen de quelques ſaignées, d'un topique préparé avec l'eſprit de vin camphré, l'eau de chaux & la diſſolution de ſavon. Les frictions mercurielles faites de loin en loin firent diſparoître les puſtules, & mes ſondes acheverent la cure, qui fut parfaite en ſoixante & quelques jours.

LXXI. Un Négociant étranger établi à Marſeille ne fut pas ſoulagé par le grand remede d'une dyſurie qu'une go-

norrhée contractée il y avoit quatre ans avoit en même tems causée. Elle fit même des progrès, & un ulcére sordide parut bientôt aux amigdales. Je lui trouvai au milieu de l'urethre une excroissance plate & longue de deux travers de doigt. J'attaquai à la fois l'ulcére & l'excroissance, & l'un & l'autre ne me tinrent que quarante-cinq jours.

LXXII. Il n'en fallut que quarante-deux pour détruire deux excroissances rondes, l'une à l'entrée du canal, l'autre près les canaux excrétoires des vésicules séminales, qui causoient depuis six ans des rétentions d'urine, souvent totales; suites d'une gonorrhée arrêtée par des injections astringentes.

LXXIII. Je guéris en cinquante-six jours d'un écoulement virulent invétéré, & d'une dysurie cruelle qui menaçoit d'une ischurie prochaine (l'urine ne sortoit souvent que goutte à goutte): un marchand Mercier de Marseille qui avoit les canaux excrétoires des glandes de Cowper ulcérés & entourés de chairs spongieuses.

LXXIV. Dès l'année 1717 une personne avoit eu une attaque d'ischurie très-violente, à la suite d'une dysurie

qu'avoit causée une quatriéme gonorrhée qui avoit résisté à tous les remedes. Les urines se supprimoient au moindre excès avec les mêmes douleurs. Je trouvai successivement dans l'urethre une excroissance à quatre travers de doigt dans l'intérieur du canal, & une chair spongieuse près du vérumontanum avec ulcére; quoique l'un & l'autre de ces endroits fût presque insensible. La guérison fut l'ouvrage de quarante-six jours.

LXXV. Ce ne fut qu'après environ quatre mois que je détruisis une verrue ulcérée qui fournissoit une matiere fort virulente, & causoit depuis plusieurs années une rétention d'urine fort incommode à un Compagnon maçon. Elle l'empêchoit de travailler de son métier. Sa guérison traîna en longueur, parce que la misere ne lui permettoit pas d'observer un régime exact & convenable.

LXXVI. Une personne respectable par son état & par sa naissance n'aïant pu faire tarir un écoulement virulent qui étoit la suite d'une seconde gonorrhée, je lui trouvai dans l'urethre trois différens ulcéres; le premier au commencement du canal, le second à un travers de doigt en deçà du vérumonta-

num, & le troisiéme aux canaux excrétoires des glandes prostates. Elle fut radicalement guérie en quarante-quatre jours.

LXXVII. Le fils d'un Négociant de Marseille, après avoir été traité assez superficiellement de chancres & de porreaux, sentit un picottement dans l'urethre, & une dysurie qui augmentoit journellement. Il avoit d'ailleurs des migraines fréquentes, des lassitudes considérables vers le soir, des maux de cœur, & des insomnies. Je lui trouvai trois ulcéres dans le canal, deux vers le milieu, & un troisiéme avec des chairs fongueuses près le vérumontanum. Il fut guéri en quarante-cinq jours.

LXXVIII. Un écoulement virulent, qui ne cessa que quand le malade eut cessé de faire des remedes, lassé de leur inutilité pendant un an, fut suivi d'un picottement dans l'urethre, puis de douleurs & de pesanteur aux testicules. Six mois après il eut des douleurs aux reins, & le long de l'épine, des lassitudes dans les jambes, des ardeurs d'urine, & des difficultés de la rendre, en partie parce qu'elle étoit fort bourbeuse. L'on n'attendoit que le temps favorable

pour le paſſer par le grand remede, lorſqu'il me conſulta. Je lui trouvai deux ulcéres avec des excroiſſances dans l'urethre, l'une vers le milieu du canal, l'autre vers les proſtates. Tous les accidens ceſſerent après cinquante-huit jours de traitement, qui emporterent radicalement la cauſe.

LXXIX. Une premiere gonorrhée avoit laiſſé à un malade un petit écoulement, & une diminution du fil des urines. Il en contracta une ſeconde qu'il fit traiter de bonne heure. On ne put cependant en tarir l'écoulement, même par le grand remede, quoique bien adminiſtré, ni par l'uſage des ſondes de plomb enduites d'onguent mercuriel. Je lui trouvai au milieu de l'urethre un ulcére calleux, & un autre ſordide & très-ſenſible près du vérumontanum. Je le mis à l'uſage de mes remedes, & il fut radicalement guéri en quarante-neuf jours.

LXXX. Un Chirurgien de Saint Malo, trois mois après qu'il fut quitte d'une gonorrhée, s'apperçut qu'il ne pouvoit plus retenir ſon urine à l'ordinaire, & ſentoit beaucoup de cuiſſons, lorſqu'elle finiſſoit de couler. Quelques gouttes de

matiere virulente suintoient quelquetems après. L'usage du baume de copahu lui arrêta cet écoulement, mais l'ardeur & la fréquence d'urine augmenterent, & quand il se forçoit pour la retenir, il avoit de vives douleurs à l'extrémité du gland. Elles étoient les mêmes quand l'urine sortoit, ce qui n'arrivoit qu'en poussant avec force, d'abord goutte à goutte, & ensuite comme un fil. Dans cet état, il contracta une nouvelle gonorrhée, qui le jetta dans un accident d'ischurie qui pensa lui coûter la vie. En conséquence il survint une strangurie, des ténesmes, la fievre, & enfin, un dépôt avec inflammation sur le scrotum. Ces derniers accidens furent guéris, sans que les autres fussent soulagés. Ils provenoient d'un ulcére sordide au commencement de l'urethre; d'un second, près du vérumontanum; & d'un troisiéme, aux canaux excrétoires des glandes de Cowper: ce dernier étoit fongueux & très-sensible. Le malade fut pourtant rétabli en cinquante & un jours.

LXXXI. Un Négociant de Marseille se croyoit bien guéri d'une gonorrhée prise en 1739. lorsqu'il lui survint dans l'urethre un picottement très-sensible,

& qu'il commença à s'appercevoir d'une bifurcation dans le jet de l'urine. Le premier de ces accidens, après avoir été calmé par l'usage des remédes, reprit de nouveau quand ils furent finis. Ces symptômes étoient causés par deux ulcéres sordides, l'un au milieu de l'urethre, & un autre moins considérable aux canaux excrétoires des prostates. Il fut parfaitement guéri en quarante-trois jours, & reprit pendant les remédes l'embonpoint que ses inquiétudes lui avoient fait perdre.

LXXXII. M. le Marquis de ..... fut moins heureux dans une seconde gonorrhée, que dans une premiere; car un long traitement ne put jamais tarir un écoulement virulent; que le moindre excès faisoit reparoître: aussi ne tarda-t'il pas à être attaqué d'une ischurie qui dura cinq jours. Mille remédes, & même les sondes de plomb, furent employés sans empêcher les fréquens retours de ce cruel accident, contre lequel il ne trouvoit de ressources que dans de fortes doses de pilules de cynoglosse. Il fut alors tenté de se mettre entre mes mains; mais des gens de probité de la profession, dans la fausse idée que mon fondant est

corroſif, lui firent enviſager toutes les ſuites fâcheuſes de l'application d'un reméde de cette nature ſur une partie auſſi ſenſible que l'urethre. Cependant il vint à Marſeille, pour s'informer de plus près de mes malades mêmes. Mais la fatigue du voïage lui aïant attiré une vive attaque d'iſchurie, il oublia toutes ſes craintes; & m'envoïa chercher. J'eus le bonheur de faire ſortir l'urine ſur le champ, ce qui détermina le malade à ſe mettre entre mes mains, pour ſe faire guérir radicalement. Il y a des malades plus ſenſibles que d'autres, ou dont les maux ſont de nature à les rendre tels. Dès que mes ſondes commencerent a agir avec force, le malade ſentit quelques douleurs, & ſe rappella tous les effets des cauſtiques qu'on lui avoit fait enviſager. Je m'apperçus de ſon inquiétude à l'augmentation de ſa mélancolie, &, jugeant que mes paroles ne le calmeroient point, je pris le parti de le faire entretenir par quelques-uns de mes malades qui avoient été dans le même cas. Leurs diſcours produiſirent tout l'effet que j'en eſpérois, & le malade raſſuré guérit parfaitement en cinquante-cinq jours. Il avoit un ulcére ſordide au mi-

lieu du canal, & le vérumontanum ulcéré, fort dur, & beaucoup plus gros que dans l'état naturel.

LXXXIII. Une personne contracta en 1730 en Angleterre une gonorrhée des plus mauvaises, & qu'on ne put entiérement tarir. La strangurie démentit les promesses qu'on lui avoit faites que l'écoulement finiroit de lui-même. Cet accident l'engagea à faire le voyage de Hollande, où le soulagement que lui procura le célébre Boerhaave ne prévint pas une attaque d'ischurie accompagnée de douleurs aux reins & à la vessie. Dès-lors, elle commença à rendre beaucoup de glaires qui sortoient avec l'urine, & en embarrassoient le cours, & la gonorrhée alloit toujours son train. Le malade passa en Italie, fit plusieurs remédes dans les villes les plus célébres, & en fut si peu soulagé que les accidens d'ischurie devinrent plus fréquens. Il revint en France, consulta les plus habiles praticiens d'Aix, de Montpellier, de Paris, sans qu'ils pussent lui procurer le moindre soulagement, si ce n'est par l'usage de bougies; mais il ne fut pas de longue durée. Ce fut dans cette derniere ville qu'il enten-

dit parler de moi. Quoique les personnes qui avoient alors sa confiance le dissuadassent de se confier à mes soins, il vint à Marseille ; &, après s'être abouché avec quelques-uns de mes malades, il se mit entre mes mains. Je lui trouvai dans l'urethre deux différens obstacles peu éloignés l'un de l'autre ; le premier étoit une chair spongieuse, situéee à trois travers de doigt de l'entrée du canal ; & le second, d'une substance moins mollasse, étoit un peu plus bas. Je trouvai de plus le vérumontanum ulcéré, & à côté une tumeur assez dure, d'où couloit bien souvent du sang, lorsque le malade se passoit des bougies, comme on lui avoit appris à le faire. Jamais malade ne s'est moins gêné dans le régime. Il faisoit très-souvent des parties de plaisir, & les progrès de sa guérison ne s'en ressentirent point ; car il fut parfaitement guéri en deux mois & demi : mais tout le monde n'est pas aussi bien constitué, & son exemple n'est point une régle pour d'autres.

LXXXIV. Un Officier, aïant contracté à Malthe une gonorrhée, dont sa conduite l'empêcha sans doute de guérir, s'apperçut quatre ans après qu'il n'uri-

noit plus avec la même liberté, que le fil des urines étoit beaucoup plus délié, & que l'urine en sortant faisoit deux branches, ou même l'arrosoir. Peu après ces symptômes augmenterent; des frissons précédoient & suivoient l'excrétion de l'urine, qui ne couloit souvent qu'en la poussant avec effort; & des accès de fiévre tous les quinze ou vingt jours, se mettoient de la partie. Craignant les suites de ces accidens, il fit le voïage de Paris pour y trouver des secours: mais son mal étoit encore augmenté, l'urine entraînoit quantité de glaires, & sortoit tous les quarts d'heure. De retour à Marseille, on le fit passer par le grand reméde, & on avoit déliberé à Montpellier de le lui faire essuyer une seconde fois, lorsqu'il s'adressa à moi. Je lui en épargnai le desagrément en soixante-huit jours, que je mis à déterger & consolider trois ulcéres calleux; dont le premier étoit à un travers de doigt de l'entrée de l'urethre; le second trois travers de doigt plus avant, & le troisiéme proche le vérumontanum.

LXXXV. M....... aïant contracté une seconde gonorrhée en Espagne, vers l'année 1731, ne put en être parfaite-

ment guéri ; l'urine sortoit avec plus de peine, & le fil en étoit diminué. Après plusieurs voyages passés sans ménagement, il se fit traiter à Marseille : mais, loin que ce fût avec succès, la difficulté d'uriner augmenta tellement qu'il n'urinoit que fort peu, & avec beaucoup d'efforts & de douleurs. Le mal des reins, & l'envie d'aller à la selle, le tourmentoient sans cesse. En 1744 l'urine ne sortoit plus que goutte à goutte, involontairement, & continuellement ; incommodité qui privoit le malade de toutes sociétés. Il étoit encore forcé d'aller à la garde-robe toutes les demi-heures, tant la nuit que le jour. Ces accidens étoient causés par un ulcére calleux fort près du vérumontanum, & par un second que je découvris plus avant, après avoir détergé & cicatrisé le premier, qui étoit suivi d'une excroissance fongueuse en forme de verrue. Dès les premiers neuf jours, l'incontinence d'urine fut guérie, & la cure totale fut achevée au bout de soixante & un.

LXXXVI. Un malade attaqué en 1744 d'une gonorrhée des plus virulentes, ne voulant pas donner sa confiance à un Chirurgien qui promettoit

de le guérir en une ſemaine, la donna à un Charlatan, qui, au bout de quatre mois, emploïa des injections pour achever la cure; mais en conſéquence l'ardeur devint plus fatiguante que jamais, des picottemens ſe firent ſentir dans l'urethre, l'urine ne coula plus qu'avec beaucoup de peine, & ſouvent goutte à goutte, accidens qui augmentoient au moindre excès. Ils étoient cauſés par pluſieurs chairs fongueuſes ſituées dans l'urethre à peu de diſtance du vérumontanum : auſſi furent-ils diſſipés dès que la cauſe en fut détruite, ce qui fut l'ouvrage de quarante & un jours.

LXXXVII. Un Officier de Galeres n'avoit d'une troiſiéme gonorrhée, qu'un picottement dans l'urethre qui ne l'empêcha pas de courir de nouveaux hazards. Il fut enfin puni de ſon incontinence : une quatriéme gonorrhée, ne put être entiérement guérie; le moindre excès rendoit l'écoulement plus abondant, & le picottement plus fort. La crainte des ſuites le détermina à s'adreſſer à moi. Je lui trouvai dans l'urethre trois ulcéres; deux peu conſidérables en deçà du vérumontanum, & un troiſiéme occupoit les canaux excrétoi-

res des prostates : ce dernier avoit des bords calleux. Le malade, comme on peut croire, urinoit très-difficilement, & étoit toujours à la veille d'une suppression totale. Il fut radicalement guéri en soixante & un jours.

LXXXVIII. M...... Garde de l'Etendart Royal des Galéres, après sept mois de traitement, ne fut guéri d'une gonorrhée, que par des injections astringentes ; mais sa joie fut courte : le moindre excès faisoit couler une matiere qui tachoit son linge de jaune. On eut beau le rassurer sur les suites de l'écoulement, ses justes allarmes augmenterent, quand il vit que les dernieres gouttes de l'urine s'arrêtoient dans l'urethre, d'où elles ne sortoient qu'après quelques momens. Il avoit près des prostates un ulcére qui suintoit toujours, mais le peu de pus qu'il rendoit, sortant avec l'urine en forme de filament, ne tachoit pas son linge. Il fut guéri en cinquante & un jours.

LXXXIX. Une personne de distinction d'Agen avoit déja essuyé deux gonorrhées, &, vivant désormais avec plus de retenue, elle se croïoit à l'abri d'un pareil accident, quand elle s'apperçut peu de tems après d'un écoulement de

liqueur un peu purulente, & d'ardeur d'urine. Cette ardeur devint bientôt après plus ſenſible, & l'écoulement plus abondant ; le fil des urines ſe diviſa, elles ſe ſupprimerent quelquefois, & il y avoit toujours de la difficulté à les rendre. Les remédes calmerent les accidens les plus preſſans ; mais le canal de l'urethre ſe trouvoit toujours embarraſſé de cicatrices mal faites, de rétréciſſement, & la ſuppreſſion d'urine venoit de tems à autre. On n'y trouvoit de ſoulagement que dans l'uſage des ſondes de plomb, que le malade ne pouvoit diſcontinuer pour peu de tems, ſans s'expoſer aux inconvéniens précédens. On tenta des frictions mercurielles. Des bougies envoyées de Paris, comme ſpécifiques, ne firent qu'augmenter le mal. On eut même la témérité de porter la pierre infernale dans l'urethre. On laiſſe à penſer quel en fut l'effet. Dans cet état, il ſe mit entre mes mains, & je trouvai un délabrement exceſſif, cauſé ſans doute en partie par le cauſtique redoutable dont on lui avoit fait l'application. Il y avoit dans l'urethre quatre ulcéres ſordides remplis de chairs ſpongieuſes, le prémier à l'entrée du canal immédiate-

immédiatement ſous le gland, le ſecond un travers de doigt plus bas, le troiſiéme un peu en deçà du vérumontanum, & le quatriéme, qui étoit le plus mauvais, & extrêmement ſenſible, au vérumontanum même. Malgré ce triſte état, il ne me fallut que quarante-trois jours pour rétablir parfaitement la ſanté du malade.

XC. Une perſonne attaquée d'une gonorrhée très-virulente, n'y trouva d'adouciſſement que dans l'uſage du lait de chévre, mais ſans diminution de l'écoulement. Les frictions emploïées enſuite, furent également infructueuſes, & même répandirent ſur tout le corps une quantité prodigieuſe de petits boutons qui ne firent qu'augmenter les douleurs. Ennuié de tant de remédes inutiles, il s'abandonna par le conſeil de quelques perſonnes aux ſoins de la nature; mais, voïant que l'écoulement ſubſiſtoit toujours, il vint me trouver. En quarante-ſix jours je lui détergeai & cicatriſai trois ulcéres dans l'urethre, & le malade fut parfaitement rétabli.

XCI. Il ne reſta d'une ſeconde gonorrhée, après un traitement d'un an entier, à un malade à qui je trouvai un ulcére

peu considérable au milieu de l'urethre, qu'un leger écoulement, sur-tout pour peu que le malade s'échauffât. Enfin l'urine ne sortoit plus qu'avec de grands efforts. Dans l'espace de trente-trois jours tous ces accidens s'évanouirent.

XCII. Un Négociant de Marseille n'avoit réussi qu'à force de tems & d'injections à tarir une gonorrhée prise en 1730; mais peu de tems après l'urine ne vint plus avec la même facilité. En 1736 elle ne sortoit que goutte à goutte, encore n'étoit-ce qu'en pressant la verge, & d'ailleurs elle couloit involontairement. Je trouvai sous le gland une excroissance calleuse, longue de près d'un travers de doigt, qui bouchoit presqu'entiérement l'urethre, & deux ulcéres sordides en deçà du vérumontanum. La guérison, qui fut l'ouvrage de quarante-trois jours, non-seulement fit disparoître tous les accidens, mais rendit le malade habile à la génération, que l'obstruction du canal lui rendoit impossible depuis cinq à six ans.

XCIII. Je guéris en quarante-huit jours M. le Comte de..... venu du Roussillon pour me consulter sur un écoulement leger à chaque fois qu'il

faisoit des excès. Il sentit ensuite des picottemens dans l'urethre, & s'apperçut que l'urine ne sortoit plus avec la facilité ordinaire. Il lui restoit d'une gonorrhée gagnée en 1726 deux excroissances fongueuses, l'une au milieu du canal, l'autre près du vérumontanum, qui bordoient autant d'ulcéres.

XCIV. Un Chirurgien établi dans une ville voisine de Marseille avoit pour reste de trois gonorrhées un leger écoulement de matiere purulente, accompagné d'une grande difficulté d'uriner, qui devint si considérable en 1740, & d'autant plus à craindre, qu'on ne put jamais introduire l'algalie, à cause d'un obstacle dans le canal qui empêchoit également les suites du coït, & par conséquent le rendoit inhabile à la génération. On en voit clairement les raisons, & les Lecteurs intelligens ont dû s'appercevoir que beaucoup de malades, dont on a parlé ci-devant, étoient dans le même cas. Aïant sondé ce confrere, je lui trouvai deux ulcéres à quelque distance du vérumontanum, & en deçà une excroissance en forme de verrue. J'eus la satisfaction de lui procurer en quarante-huit jours un rétablisse-

ment parfait, & de lui entendre confirmer d'après son expérience tout le bien qu'on lui avoit dit de ma méthode.

XCV. Une personne considérable par sa naissance & son état s'étoit tirée assez heureusement de cinq ou six gonorrhées; mais une derniere lui fit païer cher le risque qu'elle affrontoit si hardiment. Bien-qu'elle eût fait pour celle-ci plus de remedes que pour les précédentes, il lui resta une strangurie habituelle; &, s'étant blessée un jour que l'urine ne sortoit point, en introduisant une sonde de plomb, elle fut attaquée d'une ischurie qui dura quatre jours. Depuis ce tems l'urine ne vint plus que goutte à goutte, & toujours avec beaucoup d'ardeur. Il survint une incontinence d'urine, & tous les mois des fiévres, & des ébullitions de sang. Ces accidens étoient produits par trois obstacles, dont le premier étoit une excroissance ronde placée au milieu de l'urethre, le second une excroissance plate & calleuse peu distante de la précédente, & le troisiéme le vérumontanum même fort dur, fort ulcéré, & beaucoup plus gros que nature. Sa guérison fut parfaite en cinquante & un jours.

XCVI. Il y avoit quatorze à quinze ans qu'un habitant de Tarascon se croïoit bien guéri d'une gonorrhée, lorsqu'un nouvel écoulement se déclara, sans que le malade y eût donné lieu. Cet accident fut suivi d'une attaque d'ischurie qui dura quarante-huit heures, & qui dégénéra en strangurie. L'ischurie se renouvelloit au moindre excès, & l'urine ne sortoit qu'en forçant les obstacles avec l'algalie. Un Chirurgien lui aïant dit que son mal ne venoit que de trop de continence, le malade trouva le remede aisé. Mais de vives douleurs à la fin de l'action, de grands élancemens au périnée, furent la récompense de sa docilité. Comme les attaques d'ischurie devenoient très-fréquentes, & que l'écoulement virulent subsistoit toujours, le malade s'adressa à moi, & n'eut pas lieu de s'en repentir, puisqu'il ne lui coûta qu'environ deux mois de son tems pour être guéri de deux ulcéres qui causoient tout le désordre. Ils étoient voisins l'un de l'autre, & situés environ à un demi - travers de doigt du vérumontanum. Ils étoient profonds, & bordés de chairs spongieuses.

XCVII. Je traitai en 1744 de deux

ulcéres très-calleux sur les deux grandes lévres, de chancres qui rongeoient les nymphes, & d'une gonorrhée des plus virulentes, une fille qui avoit gagné ces maux en 1739, & qui les avoit distribués depuis à tous venans, quoiqu'on l'eût passée par le grand remede. Dans le commencement je crus devoir le lui faire essuyer de nouveau : j'attaquai en même tems le vice local, & elle fut parfaitement guérie en un mois & demi.

XCVIII. Je passai aussi une femme par le grand remede, en même tems que j'attaquois par ceux qui me sont particuliers le vice local, qui consistoit en un chancre qui avoit presqu'entiérement rongé la grande lévre droite, & une des deux nymphes ; &, au méat urinaire, en un ulcére d'où suintoit une matiere des plus fœtides, & je guéris cette femme en cinquante-neuf jours.

XCIX. Il restoit à Madame.......... d'une gonorrhée qui lui avoit été communiquée par son mari un écoulement assez considérable, qu'elle regardoit comme des fleurs blanches. Mais quelques années après cette Dame aïant eu des douleurs dans différentes parties &

dans le vagin des picottemens que les frictions mercurielles n'avoient point emportés, je la visitai, & lui trouvai un ulcére sordide à la partie inférieure du vagin. En deux mois & demi tous les accidens s'évanouirent. Le traitement ne fut si long qu'à cause des régles qui couloient ordinairement douze à quinze jours.

C. Cette observation ne sert qu'à faire voir que mon remede seroit aussi propre à déterger & consolider tout autre ulcére que ceux que produit le virus vénérien. Une personne respectable sentoit depuis fort long-tems dans le fondement une tension très-douloureuse, accompagnée d'élancemens qui la faisoient souffrir cruellement, & ne lui permettoient de rendre ses excrémens qu'avec des peines infinies. Les plus habiles gens ne connoissant rien à son mal, & lui disant que ce n'étoit rien, je fis voir, à l'aide de mon *Speculum ani*, à une personne qui accompagnoit le malade, un ulcére calleux placé à demi-travers de doigt de l'intérieur de l'anus du côté gauche, aïant plus d'un pouce de longueur, fort profond, & dont les bords étoient élevés, durs & ren-

versés. Je ne pus pas me défendre d'en entreprendre la cure, & j'y réussis en quarante-deux jours par l'usage de mes sondes, & par un régime très-humectant.

REFLEXIONS

sur les Observations précédentes.

La nature des maux que je traite ne permettant pas de nommer ceux qui en étoient attaqués, on seroit en quelque maniere autorisé à révoquer en doute la vérité de ces Observations, si je n'avois pas de témoins de leur exactitude. C'est pourquoi il est bon que l'on sçache qu'il n'y a presque point des malades, dont je viens de parler ci-dessus, qui ne m'aient été présentés par des personnes connues à Marseille, au fait de leurs maladies, & de leurs circonstances, & qui l'ont été de leur parfaite guérison. Mais comme la déposition de ces témoins fait & doit faire moins d'impression sur le Public judicieux, que les attestations des personnes de l'Art, je me borne à rapporter ici le témoignage de ces derniers. S'ils

prouvent la vérité des observations les plus frappantes, ils doivent prouver à plus forte raison celles qui souffrent moins de difficulté.

Lettre de Monsieur Gourraigne Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier, de la Société Roïale des Sciences, à M. Joyeuse Docteur en Médecine de la même Faculté, Médecin ordinaire des Galeres.

MONSIEUR,

» On parle fort ici d'un Chirurgien » nouvellement arrivé à Marseille, » qui guérit radicalement les carnosités » dans l'urethre. Comme je souhaiterois » sçavoir au vrai ce qui en est, je me » donne l'honneur de vous écrire pour » vous prier de m'apprendre ce que vous » en sçavez de positif. A-t-il guéri quel- » qu'un ? On dit qu'il fait suppurer la » carnosité; cette suppuration dure-t- » elle long-tems ? Le cathérétique qu'il » emploïe est-il fort douloureux ? En- » fin apprenez-moi tout ce que vous » sçavez de ce Chirurgien, je vous en

» ſerai bien obligé. Je vous offre mes » petits ſervices dans ce païs. Je ſuis » avec reſpect,

» Monſieur,

„ Votre très-humble &
„ très-obéiſſant ſevi-
„ teur GOURRAIGNE.

A Montpellier le 25. octobre 1744.

Réponſe de Monſieur Joyeuſe Médecin ordinaire des Galéres, inſérée dans le Mercure de janvier ſuivant.

MONSIEUR,

» Je ne ſuis nullement étonné des de- » mandes que vous me faites au ſu- » jet de M. Daran. Ce Chirurgien arri- » va en cette ville au mois de ſeptem- » bre de l'année derniere. Les cures ſur- » prenantes qu'il y opéra firent bientôt » du bruit, & attirerent auprès de lui, » non-ſeulement les malades qui étoient » à ſa portée, mais il en vit venir plu- » ſieurs des villes & des provinces voi- » ſines, dont la guériſon, quand ils » ſont de retour chez eux, ne peut qu'y

» causer la surprise, & exciter la curio-
» sité des personnes de la Profession. Je
» ne sçaurois mieux satisfaire la vôtre,
» Monsieur, qu'en vous rendant un
» compte fidéle de la maniere dont j'ai
» contenté la mienne.

» Quelque grands que soient les
» éloges qu'on entend faire tous les jours
» de certains secrets, auxquels le Public,
» qui veut bien en être la dupe, attri-
» bue les cures les plus merveilleuses,
» les Médecins prudens seroient peu ex-
» cusables, sur-tout dans un siécle aussi
» favorable à la charlatanerie que le nô-
» tre, s'ils ne suspendoient leur juge-
» ment, jusqu'à ce que des épreuves
» réitérées & faites sous leurs ïeux,
» puissent servir à les décider. «

» Depuis l'arrivée de M. Daran en
» cette ville, il se passoit peu de jours
» qu'il ne fût hautement prôné par ceux
» qui avoient été entre ses mains, ou
» qui, sans avoir eu besoin de lui,
» avoient quelque rapport avec ses ma-
» lades. Il s'étoit pourtant écoulé sept
» à huit mois que je ne le connoissois
» que sur sa réputation, quelque fon-
» dée qu'elle pût être. Vous jugez bien,
» Monsieur, que le langage de l'admira-

» tion & de la reconnoissance n'étoient
» pas le seul qui se faisoit entendre.
» La voix de la jalousie s'y mêloit. Les
» uns & les autres me parurent suspects;
» &, curieux de sçavoir ce qu'il y avoit
» à rabattre des éloges des uns, & de
» la critique des autres, j'étois encore
» indécis, lorsqu'un Gentilhomme de
» cette ville, qui m'honore de sa con-
» fiance, & qui eut besoin de ce Chi-
» rurgien, me fournit l'occasion de le
» connoître.

» Ce malade âgé de cinquante ans
» jouissoit d'une santé parfaite, à une
» dysurie près, qu'il regardoit comme
» une disposition à la pierre. Cette diffi-
» culté d'uriner duroit depuis environ
» trente-trois ans. Elle avoit succédé à
» une gonorrhée mal traitée, dont il ne
» m'avoit jamais parlé, & à laquelle il
» ne se fût jamais avisé de remédier, si
» les succès de Monsieur Daran dans ces
» sortes de maux ne l'eussent porté à
» le consulter. Ce Chirurgien le sonda
» le quinze juillet de la présente année.
» Il lui trouva à deux travers de doigt
» en deçà des prostates une carnosité qui
» bouchoit presque tout le canal, & qui
» avoit environ deux pouces de lon-

» gueur. L'écoulement purulent ne pa-
» roissoit que de tems en tems, & en
» fort petite quantité, mais il n'avoit
» jamais été entiérement tari. Monsieur
» Daran le traita avec ses sondes & ses
» remedes anti-vénériens, & le guérit
» radicalement dans l'espace de soixan-
» te-trois jours. «

» Cette cure, quelque complette
» qu'elle pût être, n'avoit pour moi
» rien d'assez marqué pour m'empêcher
» de souhaiter d'en voir opérer sous
» mes ïeux quelqu'autre plus décisive.
» Dès qu'on connoît ce Chirurgien,
» qu'on est à portée de lui autant que
» je le suis, & qu'on a l'intention qui
» m'animoit, rien de plus aisé que de la
» satisfaire. Les malades ne manquent
» point chez lui, & nulle personne de
» la Profession n'a lieu de se plaindre
» de la maniere dont on y est reçu.
» Parmi les nouveaux malades qui l'oc-
» cupoient alors, j'y vis arriver un mar-
» chand parfumeur d'Avignon plus que
» sexagénaire, atteint d'une difficulté
» d'uriner depuis plus de trente ans.
» Fort peu d'urine sortoit par l'urethre,
» mais elle se faisoit jour indifférem-
» ment par cinq fistules, dont la pre-

» miere étoit située à la partie latérale
» droite de la racine de la verge, la
» seconde au périnée à un travers de
» doigt & demi au dessus de l'anus, la
» troisiéme à peu de distance de l'au-
» tre, tirant vers les bourses, & les
» deux autres à la région hypogastrique
» moïenne inférieure, à un travers
» de doigt de distance l'une de l'autre.
» Le scrotum étoit tuméfié dans la par-
» tie inférieure, où l'on remarquoit six
» pustules. Ce malade avoit d'ailleurs
» deux tumeurs squirrheuses aux côtés
» du pénil & un phimosis causé par une
» dureté considérable à la circonfé-
» rence du prépuce. Il seroit inutile de
» vous faire observer, Monsieur, qu'il
» avoit épuisé en pure perte, dans dif-
» férentes villes qu'il avoit parcourues,
» tout ce qu'il avoit pû trouver de se-
» cours auprès des personnes de l'Art les
» plus capables de lui en procurer. Quel-
» que déplorable que fût son sort, il ne
» songeoit plus qu'à s'y résigner, lors-
» que la réputation de Monsieur Daran,
» soutenue d'un grand nombre de guéri-
» sons aussi frappantes, le détermina à
» se rendre auprès de lui. Je fus curieux
» de suivre cette observation. Jugez,

» Monsieur, de mon étonnement quand » j'ai vû ce malade guérir aussi parfai- » tement que les autres ; & en état de » s'en retourner chez lui dans l'espace » de quarante & quelques jours.

» A une observation aussi importante » permettez-moi, Monsieur, d'en ajouter » une autre qui ne l'est pas moins. «

» M. le Comte de .... d'une » illustre Maison du Vivarais, âgé d'en- » viron cinquante ans, se rendit de Tou- » lon en cette ville au mois de mai der- » nier. Quelqu'irrémédiable que sa si- » tuation eût paru depuis long-tems à » tous les habiles gens de la Profession » qu'il avoit consultés, le bien qu'il avoit » entendu dire de M. Daran, & l'en- » vie de guérir, si naturelle à l'homme » qui souffre, lui firent faire ce dernier » voïage. Il y avoit près de trente ans » qu'il avoit eu une gonorrhée, dont le » traitement fut négligé. Les premieres » années le volume des urines diminua » peu à peu, & il tomba enfin dans un » *stillicidium urinæ*. Il s'en fut pour-lors » à Paris, où il eut recours aux per- » sonnes de la Profession qui y jouissent » de la premiere réputation. Il fut mis » ensuite entre les mains d'un Chirur-

» gien renommé dans ces ſortes de maux;
» mais les ſecours qu'il en reçut, bien
» loin de ſervir à débarraſſer le canal de
» l'urethre, furent ſuivis d'un effet tout
» contraire. L'inflammation ſuccéda à
» l'introduction des ſondes, & à l'ap-
» plication des cathérétiques ; &, pour
» prevénir une mort prochaine, & don-
» ner une iſſue aux urines, Mon-
» ſieur Petit, qui fut appellé, fit la
» ponction au périnée. Les urines ne
» coulerent plus que par cette ouvertu-
» re, qui devint fiſtuleuſe, & le canal
» de l'urethre reſta entiérement bouché.
» Quelque tems après les matieres de
» l'ancienne gonorrhée firent près de
» l'anus, à l'endroit des glandes de
» Cowper, un dépôt qu'on fut obligé
» d'ouvrir, ce qui donna naiſſance à
» une ſeconde fiſtule. En cet état il re-
» vint en ſa Province. Les fatigues du
» voïage cauſerent de nouveaux dépôts,
» qui dégénérerent en autant de fiſtu-
» les; de maniere que quand il arriva
» ici, Monſieur Daran lui trouva le ca-
» nal de l'urethre entiérement bouché,
» le périnée criblé de cinq fiſtules qui
» communiquoient entr'elles, & par où
» l'urine trouvoit autant d'iſſues. Toutes

» ces fistules étoient entourées de du-
» retés squirrheuses d'un volume consi-
» dérable. Les accidens qui partoient
» d'un état aussi accablant, étoient des
» fiévres fréquentes, des abscès successifs
» aux parties, un suintement continuel
» d'une matiere fort virulente, & l'in-
» commodité d'avoir toujours sa chemi-
» se baignée d'urine. Les duretés des
» fistules par leur compression ne per-
» mettoient point au malade de s'asseoir
» sur des chaises sans un bourlet, & à
» mesure que les urines devenoient plus
» acres, elles causoient des ardeurs plus
» vives dans l'endroit par où elles s'é-
» couloient.

» Il ne vous paroîtra pas bien éton-
» nant, Monsieur, qu'une situation pa-
» reille ait demandé un traitement plus
» long qu'à l'ordinaire ; mais j'ose croire
» que vous n'apprendrez pas sans quel-
» que surprise que les sondes de Mon-
» sieur Daran ont consumé sans aucune
» douleur toutes les excroissances qui
» bouchoient l'urethre. Les ulcéres fistu-
» leux ont été pleinement détergés &
» cicatrisés, les duretés fondues, la
» vieille gonorrhée tarie, en un mot
» le malade a été aussi parfaitement

» guéri que s'il n'avoit jamais eu aucun
» mal. Il est parti de Marseille le dix-
» huit de ce mois.

» Je pourrois aisément grossir cette
» lettre, si j'y donnois place à bien d'au-
» tres observations, dont j'ai été égale-
» ment le témoin. Je pourrois vous en
» citer qui ont fait du bruit en cette
» ville, & dont le détail meriteroit d'ê-
» tre connu ; mais j'excéderois les bor-
» nes d'une lettre. Si M. Daran rendoit
» compte au Public du grand nombre de
» malades qui dans l'espace de treize
» mois ont passé par ses mains, le recueil
» de ses observations ne seroit sûrement
» pas le present le moins important qu'il
» ait reçu de la Médecine. Tous ces faits
» seroient autant de preuves de l'excel-
» lence de son cathérétique, que l'on
» peut regarder comme souverain dans
» tous les écoulemens virulens, & que
» l'on pourroit peut-être emploïer avec
» le même succès dans les cas d'une plus
» grande étendue. Mais, sans nous écar-
» ter de ses vertus reconnues, vous sça-
» vez, Monsieur, combien les gonor-
» rhées anciennes & nouvelles font
» dans le traitement des maux véné-
» riens la pierre d'achoppement des

» plus habiles Praticiens. En vain le mer-
» cure est-il reconnu jusqu'ici pour le
» plus sûr remede que nous aïons ; en
» vain possédons-nous depuis quelque
» tems la méthode la plus sûre & la plus
» douce de l'emploïer avec succès ; ce
» spécifique, il est vrai, manié selon les
» régles qui nous sont prescrites dans
» un des ouvrages du plus illustre & du
» grand de nos maîtres *, devient un se-
» cours triomphant dans le traitement
» de la vérole, & dans celui de ses
» symptômes. La gonorrhée a été le seul
» jusqu'ici qui ait éludé sa puissance, &
» contre lequel tous les autres moïens
» ont le plus souvent échoué. Les acci-
» dens funestes dont elle est fréquem-
» ment suivie, insurmontables la plû-
» part jusqu'à ce tems, annonçoient le
» besoin qu'elle avoit d'être traitée par
» de nouveaux secours. M. Daran, à la
» faveur de ses sondes, & de sa nouvelle
» méthode, rémédie à ce mal, & à tou-
» tes ses suites. Ordinairement dans
» l'espace d'environ quarante jours, il

* Voïez la Thése de M. le premier Medecin. *An ad curandam luem veneream, frictiones mercuriales in hunc finem adhibendæ sint ut salivalis fluxus concitetur.*

» tarit radicalement tout écoulement ; » sans danger d'attirer aucune suite fâ- » cheuse. *La dysurie*, *l'ischurie*, *& la* » *strangurie*, disparoissent avec les carno- » sités qui en sont la cause ordinaire. Si » les symptômes qui accompagnent ou » qui suivent la gonorrhée sont sou- » vent terribles, ils ne semblent l'être » que pour faire mieux éclater les succès » de ce Chirurgien. Parmi les cas qui » lui tombent entre les mains il y en a » eu où l'urethre étoit entiérement bou- » chée, & par où il ne couloit plus de- » puis nombre d'années une seule gout- » te d'urine. Ses succès se sont soutenus. » Vous me demandez, Monsieur, si le » cathérétique qu'il emploie est dou- » loureux, & s'il fait suppurer. Il n'a- » git jamais sans exciter une suppura- » tion plus ou moins abondante, à rai- » son des gonflemens ou des excroissan- » ces qui bouchent l'urethre : mais la » douleur est si légére que bien des ma- » lades m'ont assûré qu'ils n'en avoient » ressenti aucune. Ce fondant est si doux » & en même tems si souverain, que je » n'ai jamais rien connu dans l'étendue » de la Médecine de si brillant dans ses » succès, & de si intéressant pour les

» malades. En un mot une infinité de
» personnes qui périssent dans tous les
» Païs du monde seroient sûres de guérir
» entre les mains de ce Chirurgien, &
» n'ont pu trouver jusqu'ici la même
» ressource ailleurs. J'ai l'honneur d'ê-
» tre avec respect.

» MONSIEUR.

» Votre très-humble &
» très-obéissant serviteur
» JOYEUSE Médecin de
» l'Hôpital des Galéres
» de France à Marseille,
» le 10. novembre
» 1744.

Certificat de M. Michel Médecin de Marseille.

» Nous soussigné, Docteur en Méde-
» cine de la Faculté de Montpellier,
» aggrégé au Collége des Médecins de
» cette ville ; & Médecin du Lazaret
» de Purge, certifions que les quatre ob-
» servations * de quatre malades qui ont
» été traités par M. Daran, dans les-

* Voïez les observations VI. XII. LXXXIV. & XCIII.

» quelles il est fait mention de nous,
» contiennent exactement tous les symp-
» tômes qui accompagnoient la maladie
» dont ils étoient travaillés, lorsqu'ils
» se sont adressés à lui, & qu'ils se
» trouvent parfaitement guéris. En foi
» de quoi nous avons donné la présente
» attestation, après avoir visité lesdits
» malades avant & après leur guérison,
» à Marseille le premier juillet 1745.
» *signé*, MICHEL, Médecin.

Certificat de M. Albin Médecin de Marseille.

» Nous soussigné, Docteur en Méde-
» cine, aggrégé au Collége des Méde-
» cins de cette ville, attestons que M.
» Daran a traité & guéri un Avocat * &
» un Chapelier ** de cette ville, dont
» le premier étoit atteint d'une difficul-
» té d'uriner produite par des embar-
» ras dans le canal, & le second attaqué
» de la même indisposition, accompa-
» gnée de plusieurs fistules au périnée.
» En foi de quoi nous avons fait le pre-

* Voïez l'observation XXVII.
** Voïez l'observation XIX.

» sent certificat. A Marseille le quinze
» août 1744. *signé*, ALBIN, Médecin.

Certificat de M. Joyeuse Médecin ordinaire des Galéres.

» Nous soussigné, Docteur en Mé-
» decine de la Faculté de Montpellier,
» ancien Médecin des Armées du Roi,
» Syndic du Collége des Médecins de
» cette Ville, & Médecin ordinaire des
» Galéres, certifions d'autant plus volon-
» tiers tout ce qui est exposé dans l'ob-
» servation LXXXVI. du malade traité
» par M. Daran, qne nous avons déja
» rendu un témoignage public de son
» habileté dans le traitement des mala-
» dies de l'urethre, & qu'elle nous conste
» encore par beaucoup d'autres guéri-
» sons bien plus surprenantes & qu'on
» pourra lire dans ce Recueil. A Mar-
» seille le quatre juillet 1745. *signé*,
» JOYEUSE, Médecin.

Certificat de M. Mouret Médecin de Tarascon, sur l'état du malade de l'observation XCV. quand il arriva en cette Ville.

» Nous soussigné, certifions que » M. . . . . est parti de cette Ville » pour se rendre à Marseille, & s'y » mettre entre les mains de M. Daran, » pour se faire traiter d'une strangurie » des plus cruelles, dont il est attaqué » depuis un fort long tems, ensuite de » plusieurs galanteries qu'il avoit précédemment gagnées, laquelle strangurie est habituelle depuis son commencement, & a toujours empiré, malgré » les remedes qu'il a pu faire, ce qui l'avoit fait regarder comme incurable; » en foi de quoi nous avons donné le » present certificat. A Tarascon ce vingt-» trois juin 1745. *signé* MOURET, D. M.

Autre Certificat de M. Mouret sur l'état du malade de l'observation XCVI. quand il partit pour cette Ville.

» Nous soussigné, certifions que » M. . . . . est attaqué d'une difficulté

» té d'uriner, qui dégénéra en ſtran-
» gurie par la mauvaiſe application des
» remedes qui lui furent donnés à la ſui-
» te d'un piſſement de ſang qui fut im-
» prudemment pris pour une galanterie;
» remedes qui lui ont ſans doute cauſé
» du reſſerrement dans toute la lon-
» gueur du canal, & des carnoſités qui
» l'ont déterminé à aller ſe mettre entre
» les mains de M. Daran, aïant eſſuïé
» pluſieurs attaques d'iſchurie plus ou
» moins fortes, dont une dura plus de
» quarante-huit heures. Il fut en plu-
» ſieurs Villes pour chercher du ſecours
» à un mal ſi cruel, mais toujours
» ſans ſuccès. En foi de quoi nous avons
» donné le préſent certificat. A Taraſ-
» con ce vingt-trois juin 1745. *ſigné*,
» MOURET, D. M.





OBSERVATIONS CHIRURGICALES SUR LES MALADIES DE L'URETHRE.

SECONDE PARTIE.

CONTENANT LA SUITE des principales guérisons que j'ai opérées à Marseille ; & l'histoire de mon voïage de Marseille à Paris.

OBSERVATION I.



N Maréchal de Camp Espagnol, heureusement guéri de deux gonorrhées qu'il avoit prises dans son païs, eut recours pour une troisiéme

aux plus habiles gens qu'il y put trouver ; mais, ennuïé de six mois de remedes, il voulut essayer les ressources de la nature, qui furent également infructueuses. La maladie augmentoit, & le fil des urines diminuoit de jour en jour. Allarmé de cet accident, il n'oublia rien pour y remédier : mais, loin de trouver du soulagement dans les nouveaux remedes, il tomba bientôt après dans des accidens d'ischurie qui reprenoient au moindre excès. Ne trouvant point de secours en Espagne, il vint en chercher à Paris, & n'y fut pas plus heureux. Il renonça donc à tous remedes, & s'attendoit à des douleurs & des inquiétudes qui ne finiroient qu'avec sa vie, lorsqu'il entendit parler des guérisons que j'operois à Marseille. Il s'y rendit au mois de Mai 1745. L'aïant sondé, je lui trouvai en deçà du vérumontanum trois excroissances spongieuses, dont une étoit ulcérée, & produisoit l'écoulement virulent opiniâtre. Je le mis tout de suite à l'usage de mes remedes, & lui rendis une santé parfaite en soixante-quatorze jours.

OBSERVATION II.

M. de la B. . . . . ancien Capitaine de Grenadiers dans un des premiers Régimens de France, se mit entre mes mains à Marseille au mois de Mai 1745. Depuis 1710 jusqu'en 1728 il avoit eu trois gonorrhées, dont il paroissoit bien guéri, & pour l'une desquelles on lui avoit administré les frictions. Le même secours dissipa de même la quatriéme. Une cinquiéme prise en 1731 étant tombée sur les bourses, obligea d'avoir recours au même remede, & à tous ceux qu'un conseil éclairé put imaginer; mais tous les efforts furent vains. Un écoulement de matiere purulente ne put être tari. La strangurie fut bientôt de la partie, & peu de tems après deux attaques d'ischurie penserent coûter la vie au malade. Il traînoit dans les douleurs une vie qui lui étoit insupportable, lorsque de nouveaux accidens se joignirent aux premiers. En 1744 il se forma au périnée un abscès qui s'ouvrit bientôt après de lui-même, & dont l'ouverture, que l'on fut obligé de dilater, laissa sortir en

quantité le pus & l'urine. Il en résulta une fistule. Peu de tems après une nouvelle fistule fut la suite d'un nouvel abscès. Le pus & l'urine degoutant continuellement par ces deux fistules, le malade se trouva obligé, pour se garantir en partie du desagrément d'être sans cesse mouillé, & en même tems infecté, de porter dans sa culotte une boëtte de fer blanc. N'aïant pu trouver de remede à ces maux, le malade se détermina à se mettre entre mes mains. Je trouvai en le visitant au milieu de l'urethre une excroissance calleuse qui ne permettoit à l'urine de sortir que goutte à goutte. Les deux fistules qui étoient au périnée à un travers de doigt l'une de l'autre, étoient entourées de duretés squirreuses. Il me fallut quarante-cinq jours avant de pouvoir pénétrer dans la vessie; mais dès que l'urine put sortir à plein canal, je m'attachai aux fistules, & mes soins furent si heureux, que trois mois furent suffisans pour rétablir parfaitement le malade.

L'interêt que j'avois de faire constater son état par des personnes de la profession m'engagea à le faire visiter par M. Daviel, célebre Chirurgien de Mar-

feille. Je le lui ai représenté depuis très-peu de tems dans un voïage que le malade a fait à Paris. Je joins à son certificat celui qu'a donné M. Chicoyneau, après avoir entendu la rélation que le malade lui a faite de sa maladie & de sa guérison.

Certificat de M. Chicoyneau.

» Nous soussigné, Conseiller d'Etat » ordinaire & Premier Médecin du Roi, » certifions que M. de la B . . . . ancien » Capitaine de Grenadiers au Régiment » de . . . . . actuellement à Versailles, » nous a dit avoir été attaqué pendant » le cours de trente années de plusieurs » carnosités dans le canal de l'urethre, » & d'un abscès considérable au péri-» née, accompagné de callosités fistu-» leuses par lesquelles l'urine & un pus » très-fœtide s'écouloient fréquemment; » ce qui, joint aux douleurs très-cuisan-» tes dont ces sortes de maux sont ordi-» nairement suivis, & à des rétentions » d'urine quelquefois totales, l'avoit » réduit à un état des plus déplorables, » tous les traitemens qu'il avoit essuyé » entre les mains de plusieurs personnes » de la Profession ayant été absolument

» inutiles. Mais ayant été aſſez heureux
» pour trouver à Marſeille M. Daran,
» dont la réputation pour la guériſon
» de ces ſortes de maux étoit déja éta-
» blie, il crut ne pouvoir mieux faire
» que de ſe confier entiérement à ſa
» bonne conduite ; de maniere que dans
» un aſſez court eſpace de tems, il a été
» parfaitement délivré de toutes ſes in-
» commodités, & que cette guériſon,
» jointe à celle de pluſieurs autres per-
» ſonnes atteintes du même genre de
» mal, dont les obſervations nous ont
» été communiquées, & conſtatées par
» un ſuccès également heureux, ne laiſſe
» aucun lieu de douter que la méthode
» de M. Daran dans ces ſortes de cas ne
» ſoit des plus efficaces, & ne doive
» être conſidérée comme un reméde des
» plus ſpécifiques ; en foi de quoi nous
» avons ſigné la préſente atteſtation, à
» Verſailles le 8 avril 1747, *ſigné*, CHI-
» COYNEAU.

Certificat de M. Daviel.

» Nous, Jacques Daviel, Maître ès
» Arts, Chirurgien Juré de Marſeille,
» entretenu ſur les Galéres du Roi, de

» l'Académie Royale des Sciences de
» Toulouse, associé correspondant de
» celle de Chirurgie de Paris, membre
» de l'Institut des sciences de Boulogne,
» Professeur & Démonstrateur Royal de
» Chirurgie & d'Anatomie à Marseille,
» certifions avoir visité le 3. de Mai
» 1745. chez M. Daran M. de .... an-
» cien Capitaine de Grenadiers dans le
» Régiment de ..... qui étoit venu ex-
» près de Montpellier chez ledit sieur
» Daran, pour s'y faire traiter d'une
» maladie de l'urethre, dont le malade
» nous a dit avoir été attaqué depuis
» près de trente ans, & pour laquelle
» il avoit essuïé divers traitemens, &
» s'étoit souvent trouvé dans un danger
» évident de perdre la vie par des ré-
» tentions totales d'urine; qu'il s'étoit
» formé l'année précédente deux abscès
» au périnée, accompagnés de callosités
» considérables; lesquels se rendirent
» fistuleux quelque-tems après, avec
» des éjections d'urine & de pus très-
» fœtide, comme nous l'avons remar-
» qué, en visitant ledit malade, lequel
» l'avoit obligé de porter un vase de
» fer blanc, pour éviter que l'urine &
» le pus ne tombassent dans sa culotte,

» Le déplorable état dans lequel se trouvoit alors ce malade, l'obligea d'avoir » recours à M. Daran, dont la réputation étoit déja des mieux établies à » Marseille pour ces sortes de maladies. » La guérison de M . . . . . . la confirme » de plus en plus aujourd'hui; car l'aïant » vû & examiné présentement, nous aurions cru manquer à la vérité, si nous » n'attestions véridiquement la parfaite » guérison; de sorte que nous ne doutons nullement que les remédes de » M. Daran ne soient des plus efficaces » en pareil cas; en foi de quoi nous » avons signé le présent certificat; à » Paris le 5. avril 1747; *signé* DAVIEL.

OBSERVATION III.

Quelque curieuse que soit l'observation précédente, celle-ci l'est encore plus par plusieurs circonstances. Trois gonorrhées, dont la premiére datoit de 1713, avoient été guéries assez bien, lorsque le malade, ancien Capitaine d'Infanterie, en contracta en 1725 une quatriéme qui lui laissa une difficulté d'uriner. Cet accident, tout fâcheux qu'il étoit, n'aïant point amorti la fou-

gue des passions, il prit deux autres gonorrhées, la derniere en 1737, pour laquelle on lui fit prendre des pilules mercurielles qui procurérent une salivation très-abondante, après laquelle on en vint aux injections. Mais ce dernier reméde augmenta tellement la difficulté d'uriner, qu'au moindre excès le malade avoit des suppressions totales. Les douleurs cruelles qu'il souffroit en Corse, où il étoit pour-lors, l'aïant obligé de repasser en France, il se forma au périnée un mois après son retour un abscès, dont l'ouverture, que l'on fut obligé de dilater, donna passage à beaucoup de pus & d'urine. Le dénouement fut une fistule. Peu de tems après nouvel abscès dans le voisinage du premier, & nouvelle fistule. On passa pour-lors le malade par le grand reméde; mais, loin qu'il en fût soulagé, une troisiéme fistule se forma au bord de l'anus, & l'urine, qui s'écouloit par celle-ci comme par les autres, outre l'incommodité d'un vase que le malade étoit obligé de porter dans sa culotte pour recevoir son urine, lui causoit des douleurs si cruelles, que le laudanum, dont la dose avoit été portée jusqu'à cent grains par jour, ne les

rendoit pas ſupportables. Il étoit obligé tous les quarts d'heure de ſe mettre ſur les genoux pour faire ſortir quelques gouttes d'urine. En le ſondant en préſence de Meſſieurs Joyeuſe & Daviel, l'un Médecin ordinaire, l'autre Chirurgien des Galéres, je trouvai le canal de l'urethre preſqu'entierement rempli d'excroiſſances ſpongieuſes, dont deux fourniſſoient un pus d'une odeur des plus fœtides. A meſure que le canal devenoit plus libre, le malade reprenoit de l'embonpoint, parce que les douleurs, qui diminuoient proportionnellement, lui permettoient de goûter les douceurs d'un ſommeil plus paiſible. Il retranchoit auſſi peu à peu la doſe du laudanum, & il l'avoit réduit à très-peu de grains au bout d'environ trois mois, que ſa guériſon ſe trouva parfaite. Je la fis alors conſtater par les Médecin & Chirurgien ci-deſſus nommés.

Certificat de M. Joyeuſe.

» Je ſouſſigné, Docteur en Méde-
» cine de la Faculté de Montpellier, &
» Médecin ordinaire des Galéres, certi-
» fie que j'étois préſent lorſque M. Da-

» ran a visité M. de . . . . ancien Capi-
» taine d'Infanterie, qui se trouva avoir
» le canal de l'urethre presqu'entiére-
» ment obstrué, aïant de plus un écou-
» lement très-virulent, & trois fistules
» au périnée, dont une lui causoit des
» douleurs excessives ; & qu'environ
» trois mois après, j'ai vû le malade
» parfaitement guéri de tous ses acci-
» dens; en foi de quoi j'ai délivré audit
» sieur Daran le présent certificat ; à
» Marseille le 1. octobre 1747. JOYEUSE.

Certificat de M. Daviel.

» Je soussigné, Chirurgien des Ga-
» léres, &c. déclare qu'après avoir pris
» lecture du certificat de M. Joyeuse, je
» me suis rappellé toutes les circonstan-
» ces de la maladie dont il y est ques-
» tion, & que tout ce qu'il contient est
» exactement conforme à la vérité, &
» que j'ai vû ici depuis peu le malade
» jouissant toujours de la meilleure santé.
» à Paris le 1. novembre 1747. Daviel.

OBSERVATION IV.

L'exemple de quelques-uns de ses

amis morts des ſuites de gonorrhées qui n'avoient point été bien guéries, engagea M. B....... établi à Paris depuis trente ans à venir à Marſeille ſe mettre entre mes mains. Il ſçavoit pourtant que je devois venir bientôt à Paris, mais il trouva plus prudent d'aller au devant des ſecours, que de s'expoſer aux ſuites d'un mal, qui de jour à autre pouvoit devenir plus grand. Depuis 1716, qu'il avoit été affligé d'une gonorrhée, il n'en avoit point vû tarir l'écoulement, qui fut bientôt après ſuivi d'une ſtrangurie. Inutilement fit-il tout ce que lui conſeillerent dans la Capitale ceux qui font leur objet principal des maladies de l'urethre, le ſoulagement qu'ils lui procuroient n'étoit que paſſager. On lui donna pour-lors un conſeil ſi ſingulier, que le malade, ſans être du métier, ne put ſe réſoudre à le ſuivre: c'étoit de lui ouvrir le canal, & d'emporter les carnoſités avec les cizeaux; & ſans doute que tout le monde approuvera ſa réſiſtance. Je le ſondai à ſon arrivée, & lui trouvai dans l'urethre quatre excroiſſances peu diſtantes l'une de l'autre. Je le traitai ſuivant ma méthode, & il fut entierement guéri en ſoixante-quinze jours.

Certificat de M. Boiſcaillaud.

» Nous ſouſſigné, Maître Chirur-
» gien de S. Côme, Chirurgien ordi-
» naire du Roi ſervant par quartier,
» certifions que M. B..... que nous
» ſçavions depuis long-tems atteint de
» difficultés d'uriner provenant de car-
» noſités qu'il avoit dans le canal de
» l'urethre, qui l'expoſoient à de acci-
» dens fâcheux, & entr'autres à des
» rétentions totales; & l'obligeoient de
» ſe lever la nuit des trente à quarante
» fois, nous a dit que ne trouvant pas à
» guérir ces maux à Paris, il s'étoit
» rendu à Marſeille où réſidoit pour-
» lors M. Daran, Chirurgien ordinai-
» re du Roi, pour ſe confier à ſes ſoins, &
» qu'il avoit eu le bonheur d'être guéri
» radicalement par ſa nouvelle métho-
» de de toutes ſes incommodités, dont
» il ne s'eſt pas reſſenti depuis trois ans;
» en foi de quoi nous avons délivré le
» préſent, à Paris ce 2 janvier 1748.

Signé, BOISCAILLAUD.

OBSERVATION V.

Il arrive souvent aux femmes de se tromper, ou de tromper les autres, en donnant comme une perte blanche un écoulement entiérement vénérien. L'observation présente en fait foi. Une Dame âgée d'environ trente ans, mariée à l'âge de dix-huit à un homme de soixante, crut apparemment qu'il lui étoit permis de se dédommager avec un jeune galant des froides caresses de son mari. Il y avoit six ans que ce commerce duroit, lorsque le galant fut obligé de faire un voïage. Bien qu'il ne fut que de huit jours, le jeune homme ne put vivre dans la continence; il prit une galanterie dont il se hâta, de retour à Marseille, de faire part à sa maîtresse. Malheureusement pour le mari il sentit dans le même tems un renouvellement de vigueur, qui lui fit prendre sa part du présent fait à sa femme. Il ne fut pas long-tems à s'appercevoir d'un mal qui lui avoit été jusqu'alors inconnu. Sur les plaintes qu'il fit à la Dame, elle tira de son galant l'aveu de son indiscrétion, qui la mit au fait des accidens qu'elle remar-

quoit en elle-même. Un même Chirurgien les traita tous trois, & les deux hommes guérirent, du moins en apparence. Mais il n'en fut pas de même de la Dame, dont le mal ne fit qu'augmenter. Ennuïé de lui donner des remédes, on trouva plus court de qualifier l'écoulement de fleurs blanches, & peut-être la malade le crut-elle bonnement. Mais dix ans après elle fut cruellement désabusée par une attaque de suppression totale d'urine avec des douleurs insupportables. L'accident aïant été calmé avec beaucoup de peine, il resta toujours une difficulté d'uriner, des douleurs, & des efforts plus ou moins considérables. Dans cet état on me consulta, en me déguisant le mal sous le nom d'une affection calculeuse de la vessie. Ma réponse, car je n'en ai qu'une toutes les fois qu'on veut me faire quitter mon objet de vûe, fut que je ne traitois que les rétentions causées par des maladies vénériennes. J'ajoutai que la disposition des parties génitales des femmes étant toute différente de celle des mêmes parties chez les hommes, il étoit très-rare que leurs rétentions d'urine fussent de ma compétence. La Dame alors me fit sa confession;

& l'aïant visitée & sondée, je trouvai dans le canal de l'urethre un ulcére calleux, & un autre de même nature à un travers de doigt en dedans du vagin, qui tous deux fournissoient un pus assez abondant. Je changeai pour-lors de ton, & je mis la malade à l'usage de mes remédes. Je détergeai & cicatrisai les deux ulcéres, & pour-lors la malade fut guérie de sa difficulté d'uriner, & de sa prétendue perte blanche.

OBSERVATION VI.

M. S. . . . . Capitaine Suisse avoit été guéri de trois gonorrhées, & n'en avoit aucun ressentiment, lorsqu'il fut attaqué à Perpignan d'une quatriéme, contre laquelle on emploïa inutilement les injections. Peu de tems après, des élancemens dans la verge, une diminution du fil des urines, des ardeurs, commencerent à inquiéter le malade, & ce ne fut pas sans sujet. Il eut trois rétentions totales, dont le grand reméde, emploïé deux fois de 1740 à 1744, ne put détruire la cause. On en vint donc aux sondes de plomb. Mais, comme on voulut forcer les obs-

tacles pour parvenir à la veſſie, on cauſa une hémorragie conſidérable ſuivie d'une attaque d'iſchurie, d'une fiévre très-violente, & d'une inflammation dans la veſſie. Il me fit l'honneur d'avoir recours à moi dans le mois de mai 174. Je lui trouvai dans l'urethre deux obſtacles, dont un étoit près du vérumontanum, & d'où couloit une matiere fort virulente. Je rendis le canal parfaitement libre en trente-huit jours. Mais, comme les affaires du malade ne lui permettoient pas de reſter plus longtems à Marſeille, je lui donnai tout ce dont il avoit beſoin pour achever ſa guériſon avec les inſtructions néceſſaires, & peu de tems après il m'écrivit pour m'apprendre ſon parfait rétabliſſement. Ce malade n'a pas voulu que je le fiſſe voir à perſonne.

OBSERVATION VII.

L'hiſtoire que je vais rapporter n'entre pas dans le plan de mon ouvrage, puiſque ſon objet n'eſt autre que les maladies de l'urethre ; mais je ſuis perſuadé que l'on me pardonnera cette courte digreſſion en faveur de la ſingularité

de l'obſervation, & de la conſéquence que l'on en doit naturellement tirer, que les parens ne peuvent uſer de trop de prudence dans la communication qu'ils laiſſent entre les enfans de différens ſexes, ſur-tout quand l'âge plus avancé d'un d'eux peut rendre ſa conduite plus ſuſpecte. Une marchande lingere m'amena une fille qui n'avoit pas encore cinq ans, quoiqu'à ſa force on lui en eût donné plus de huit. Elle me dit que depuis plus de quinze jours ſa fille avoit des ardeurs d'urine ſi conſidérables, qu'elle ne pouvoit plus la rendre ſans pleurer, & de plus un écoulement fort abondant d'une matiere blanchâtre. Je lui demandai ſi elle étoit bien ſûre que ſa fille n'avoit eu précédement rien de ſemblable. Quant à l'écoulement, elle m'aſſura poſitivement que non. Je viſitai l'enfant, & trouvai les grandes lévres, & l'entrée du vagin pleines d'ulcéres, qui fourniſſoient la matiere que la mere diſoit être blanchâtre, mais qui étoit réellement d'un jaune tirant ſur le vert. A force de faire interroger l'enfant par ſa mere, nous reconnûmes qu'un de ſes voiſins âgé de quinze ans, & qui venoit fort ſouvent dans ſa mai-

son, lui avoit communiqué une maladie vénérienne, qu'il cachoit depuis six mois à ses parens. C'est ce que ce jeune homme avoua depuis. Comme je n'étois pas à Marseille plus qu'ici dans le goût de traiter d'autres maladies que celles de l'urethre, je ne voulois pas entreprendre la cure de la petite malade; mais je ne pus me refuser aux instances de la mere qui me représenta avec force combien il étoit intéressant que cette triste avanture fût ensevelie dans une éternelle obscurité. La singularité de l'événement entra même pour quelque chose, je l'avoue, dans les motifs qui me déterminerent à me rendre. Mais avant que de commencer je crus devoir faire constater l'état de l'enfant par Monsieur Joyeuse Médecin ordinaire des Galéres, qui ne connoissoit ni la mere ni l'enfant. Alors je mis l'enfant à l'usage des remédes convenables, & dans l'espace de trois mois & demi elle fut parfaitement guérie.

OBSERVATION VIII.

Lettre de Monſieur Boyer, ci-devant Chirurgien Major des Grenadiers à cheval de Sa M. C. à Monſieur Montagne, Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier.

» Quelque connu que ſoit aujou-» d'hui Monſieur Daran par le bruit » qu'ont fait les cures qu'il a opé-» rées dans Marſeille, celles dont j'ai été » le témoin, & la mienne en particulier, » à laquelle vous voulez bien prendre » part, m'ont tellement frappé, que » je ne ſçaurois me défendre plus long-» tems de vous en rendre un compte » fidéle. Vous ſçavez, Monſieur, quel-» le étoit ma ſituation avant que j'euſ-» ſe oui parler du talent que poſſede ce » Chirurgien pour le traitement des ma-» ladies de l'urethre. Egalement accablé » par les ſuites funeſtes de mon mal, » & par la perſuaſion intime qu'il étoit » ſans reſſource, je m'étois vû plusieurs » fois à deux doigts de la mort, & je » m'attendois enfin à en devenir bien-» tôt la victime.

» L'Art de guérir a des attraits bien » propres ſans doute à fixer un état de vie: » quiconque, en l'embraſſant, y porte » les talens néceſſaires, & une application » aſſidue, goûte la ſatisfaction de » ſoulager des malheureux. Il a ſouvent » celle de leur rendre & de leur conſerver » la ſanté, regardée par tous les » hommes comme le plus précieux don » de la nature. Mais que ſon ſort eſt accablant » quand il tombe malade lui-même! » quelques lumieres qu'il ait acquiſes, & » quelque expérience qu'il ait, le tout » ne lui ſert ſouvent qu'à aigrir ſes douleurs » ; & la connoiſſance qu'il a des » bornes de ſon Art, le privant des » conſolations qui ſoutiennent les autres » malades, même dans le tems qu'on en » déſeſpere, ingénieux à ſe groſſir l'idée » du mal qui l'afflige, il ſe plaint » bientôt de l'effet trop lent des remédes, » & ſe compte déja perdu, quoiqu'il » n'y ait ſouvent rien à craindre. » La maladie ſe rend-elle plus ſérieuſe, » & les remédes qui peuvent la vaincre » ceſſent-ils d'opérer? Menace-t-elle » de devenir incurable? S'agit-il enfin » d'un mal douloureux? Quel ſurcroît de » malheurs pour un malade qui connoît

» ſon état ! vous ſentez, Monſieur, » que cette digreſſion n'eſt nullement » déplacée ici. Ce n'eſt qu'une légere » ébauche de l'état que j'ai éprouvé, & » j'aurois à pouſſer mes réfléxions bien » loin, ſi je devois vous retracer ici » toutes celles qui m'ont occupé depuis » le commencement de ma maladie. «

» Inſtruit par les ſçavantes leçons » que vous nous faiſiez, Monſieur, il y » a vingt-cinq à trente ans, ſur l'Anato- » mie & ſur la Chirurgie, dans leſ- » quelles vous aviez les Aſtruc pour ému- » les & les Ferrein pour éléves, j'avois » appris que la veſſie faiſant un des viſ- » céres du corps humain des plus ſenſi- » bles, l'urethre qui n'en eſt que la » continuation eſt d'un ſentiment d'au- » tant plus vif, que ce canal eſt fort » étroit, & ſes filets nerveux très-rap- » prochés. La Pratique m'a convaincu » enſuite de cette vérité ; mais ce que » j'ai ſouffert a été pour moi la plus for- » te de toutes les leçons.

» Ce fut en 1720, qu'engagé à une » de ces parties où la bouillante jeu- » neſſe ne court que trop ſouvent, j'eus » bientôt de cuiſans regrets pour des » plaiſirs qu'on ne ſe procure guéres

» sans les payer bien cher dans la suite.
» Ce ne fut d'abord qu'une gonorrhée or-
» dinaire, de laquelle je me crus d'autant
» mieux traité, qu'elle disparut entiére-
» ment après un usage réglé des remé-
» des les mieux connus. Elle me laissa
» jouir d'une bonne santé jusqu'en l'an-
» née 1740. Qui auroit cru qu'un terme
» aussi long put ne pas être le sçeau de
» la santé la mieux affermie ! devenu
» sage à mes dépens, je n'avois eu de-
» puis aucun reproche à me faire, & je
» me flattois plus que jamais de jouir
» du fruit de mon repentir, lorsque je
» m'apperçus de la diminution du fil
» des urines, & que leur sortie se ren-
» doit pénible & douloureuse. La fatigue
» du cheval, que mon emploi de Chi-
» rurgien Major des Grénadiers de S. M.
» C. exigeoit de moi, augmenta beau-
» coup mon mal, & notre départ pour
» l'Italie ne me donnant pas le tems de
» faire les remédes qui auroient pû
» me soulager, les fatigues de la cam-
» pagne, & l'inclémence de l'air des
» montagnes de Savoye, irriterent si
» fort ma situation, que la strangurie,
» qui s'étoit annoncée avant de partir,
» devint de jour en jour plus cruelle.
» Beaucoup

» Beaucoup de glaires, qui sortoient
» presqu'à tous momens de l'urethre, &
» que je ne poussois dehors qu'à force
» de douleurs, me mirent bientôt hors
» d'état d'agir. Une attaque enfin d'is-
» churie, qui faillit m'enlever, m'obli-
» geant d'abandonner le service, je ne
» songeai plus qu'à mon propre danger,
» & aux moïens d'en sortir, s'il étoit
» possible. Je me fis transporter au plutôt
» à Montpellier, où, à la faveur des soins
» que vous me fîtes la grace de m'ac-
» corder avec M. Barancy, à qui je dois
» tant, j'eus le bonheur de me rétablir
» un peu; mes ardeurs d'urine diminue-
» rent; &, quoique mon emploi eût été
» déja rempli, sentant renaître avec mes
» forces mon zèle pour le service du
» Roi, je cedai aux sollicitations de
» Messieurs les Officiers du Régiment
» de Pavie Dragons, cantonné à Ara-
» mont sur le Rhône, où, m'etant ren-
» du pour deux opérations qui m'y de-
» mandoient, aussitôt après les avoir
» fait, me voïant à la veille d'entrer
» en campagne, je revins à Montpellier
» pour quelqu'affaire. J'y étois à peine
» arrivé, qu'il m'y survint une petite
» tumeur au périnée, occasionnée sans

» doute par la compression qu'avoit souf-
» fert l'embarras que j'avois dans l'ure-
» thre duquel partoient tous mes maux.
» Cette tumeur s'accrut dans peu, &
» devint de la grosseur du poing. J'ap-
» pellai M. Serree, habile Chirurgien
» de Montpellier, qui en fit l'ouverture.
» Il s'apperçut que l'urethre étoit per-
» cée, ainsi que je l'avois appréhendé,
» ce qui m'annonça une fistule, d'autant
» plus redoutable, que j'en prévoïois tou-
» tes les suites. La crainte de cet évé-
» nement prochain m'occupoit nuit &
» jour, & méditant sans cesse sur les
» moïens de m'en mettre à l'abri, dès
» le quatriéme jour je priai M. Serree,
» que je sçavois fort nécessaire ailleurs,
» & à qui je voulois cacher mon dessein,
» de crainte qu'il ne s'y opposât, de
» s'épargner la peine de venir si souvent.
» Profitant de son absence, j'exécutai
» sans délai ce que j'avois résolu. Je
» passai une sonde de plomb par l'ouver-
» ture de l'opération, & la faisant sortir
» par une fort petite issue que la matiére
» s'étoit faite avant l'opération, je par-
» vins après bien de la peine à couper
» ce petit trajet, qui me parut bien
» grand, eu égard à la douleur que je

» ressentis. La guérison de ma fistule
» suivit de près, de maniere qu'en moins
» de deux mois, me voïant en état de
» me mettre en marche, je fus joindre
» l'armée en Piedmont. J'arrivai à une
» journée de Démont, où je fus con-
» traint de m'arrêter à cause d'un acci-
» dent d'ischurie qui me tourmenta pen-
» dant quatre jours, & auquel je ne
» comptois nullement survivre. Après
» en être sorti, ma situation n'en fut
» pas meilleure, ma vessie se trouvant
» pleine de glaires, dont la sortie me
» causa plus d'accidens que la rétention.
» Je perdis pour lors entiérement cou-
» rage, & renonçant de nouveau à me
» charger de la santé d'autrui, je n'es-
» pérois même plus de parvenir jamais
» à rétablir la mienne. Je ne m'occupai
» que du soin de me faire porter au plu-
» tôt chez moi, où la diette la plus ri-
» goureuse, & l'infusion de fleurs de
» mauve pour toute boisson, furent mon
» unique ressource. Vous sçavez, Mon-
» sieur, que j'y endurai pendant six
» mois les douleurs les plus cruelles,
» dont j'attendois tous les jours la crise
» funeste, lorsque je fus instruit de l'ar-
» rivée de M. Daran à Montpellier.

„ Quelque bien qu'on eut affecté de „ m'en dire, & quelques succès qu'on „ m'en eut appris, mes premiers pas vers „ lui ne furent pas ceux de la confiance. „ Combien de prétendues guérisons en „ tout genre de maladie ne sçavois-je „ pas n'avoir d'autre fondement qu'un „ bruit populaire ! Pouvois-je ne pas „ suspecter un guérisseur de carnosités ? „ Votre prudence, Monsieur, m'appre- „ noit aussi à douter. M. Daran n'avoit „ pas encore l'honneur d'être connu de „ vous, ni de plusieurs de vos illustres „ confreres ; il falloit pour le bonheur „ de bien des malades, & pour le mien „ en particulier, qu'avant de se rendre „ à la Capitale, seul théâtre digne d'un „ talent tel que le sien, il eût à passer „ par Toulouse pour y voir sa famille „ dont il étoit séparé depuis près de „ vingt ans. Ce détour le fit venir à „ Montpellier, où vous, Monsieur, & „ plusieurs autres Médecins & Chirur- „ giens des plus habiles, ne fûtes pas „ fâchés de juger par vous-même d'un „ homme de l'Art, dont les succès dans „ la partie de la Chirurgie la plus in- „ grate faisoient déja tant de bruit. „ Quelque grand préjugé que des ma-

„ lades de votre ville nouvellement arri-
„ vés de Marſeille & guéris entre ſes
„ mains fiſſent en ſa faveur, combien
„ n'importoit-il pas que de nouveaux
„ ſuccès opérés ſous vos yeux puſſent
„ ſervir à confirmer tous les autres ?
„ Peu de malades, qui euſſent beſoin de
„ M. Daran, qui ne s'empreſſaſſent de
„ ſe mettre entre ſes mains dès les pre-
„ miers jours qu'il fut arrivé. Quoique
„ ma confiance ne fût pas la plus en-
„ tiére, je ſouffrois trop pourtant pour
„ ne pas faire comme les autres. Après
„ nous avoir mûrement examiné, il ſe
„ chargea de nous guérir tous, mais ce
„ fut à une condition que je n'aurois ja-
„ mais devinée. Il exigea que ceux dont
„ la ſituation étoit la plus ſérieuſe con-
„ ſentiſſent à le ſuivre juſqu'à leur gué-
„ riſon. Nul de nous que l'eſpérance
„ d'y parvenir n'eût fait aller au bout du
„ monde. Mais jugez, Monſieur, de
„ mon étonnement, dès les premiers
„ jours que nous fûmes en route, peu
„ accoutumé à voir courir la poſte aux
„ malades après leur Médecin, M. Da-
„ ran prit ſur lui de nous faire voïager
„ de même. Ma ſurpriſe ne fit qu'aug-
„ menter quand il nous fit ceſſer la diet-

„ te, & boire du vin tout comme en „ ſanté. Ce début, ſelon moi, étoit fort „ ſingulier, & me parut contre les ré- „ gles : mais comme la nature y trou- „ voit ſon compte, aucun de nous ne „ refuſa d'y ſouſcrire, moyennant ſur- „ tout qu'on pût guérir à ce prix. Mes „ idées ſe confondoient à la vérité, mais „ le ſoulagement que nous reſſentions „ & qui augmentoit tous les jours, „ l'emporta aiſément ſur les réflexions „ qu'un uſage contraire & mes foibles „ connoiſſances pouvoient me fournir. „ Je reconnus alors, comme je l'avois „ déja fait en d'autres occaſions, com- „ bien l'on pourroit ſouvent adoucir les „ peines des malades & abréger leurs „ maux, en abandonnant la route com- „ mune, ſi l'on ſçavoit toujours celle „ qu'il faut tenir. M. Daran a trop d'ex- „ périence, & il eſt trop judicieux, „ pour ne ſçavoir pas qu'il devoit s'at- „ tendre à la ſupriſe où il me voyoit. » Toutes les fois que quelque perſonne „ de l'Art eſt du nombre de ſes malades, „ il écoute d'autant plus facilement tous „ les raiſonnemens qu'on lui fait, qu'il „ eſt ſûr de juſtifier ſes réponſes par le „ bon effet de ſes remédes. J'eus beau

„ lui oppoſer la ſenſibilité de l'urethre
„ & des parties voiſines, le danger d'in-
„ flammation dont elles étoient ſuſcep-
„ tibles pour peu que je m'écartaſſe de
„ mon régime ordinaire, & les accidens
„ qui menaçoient de s'enſuivre, s'il me
„ traitoit dans ces circonſtances. Un ma-
„ lade aime à croire ſon Médecin, & il
„ eſt toujours porté à goûter ſes répon-
„ ſes quand ſes remédes le ſoulagent. Je
„ m'accommodois de celles de M. Da-
„ ran, parce que, quelque peu ſatiſ-
„ faiſantes qu'elles m'euſſent paru en
„ d'autres tems, j'éprouvois qu'il me
„ diſoit vrai. Il me répondit que, com-
„ me il ne preſcrivoit point de régime
„ pour traiter une ſimple verrue, ou
„ quelqu'éruption d'auſſi légere conſé-
„ quence, il arrivoit rarement qu'il fût
„ obligé d'en ordonner à ſes malades :
„ ce qui devoit démontrer, ajoutoit-il,
„ combien ſes ſondes, quelqu'efficaces
„ qu'elles fuſſent pour détruire tous les
„ vices de l'urethre, étoient pourtant
„ bienfaiſantes & incapables d'exciter la
„ moindre irritation. Ce qu'il y a de
„ très-réel, c'eſt que je me ſuis trouvé
„ pleinement guéri avant de finir notre
„ voïage. Je n'ai jamais ſi peu ſouffert

„ que depuis que j'ai commencé les re-
„ médes, & je jouis depuis plus d'un
„ mois de la plus parfaite ſanté. La re-
„ connoiſſance que j'en conſerverai à
„ M. Daran pendant toute ma vie, eſt
„ trop grande & trop fondée pour n'ê-
„ tre pas charmé d'en faire un aveu au
„ Public, pour l'intérêt de l'humanité.
„ Mais, je ne ſçaurois finir, Monſieur,
„ ſans vous faire encore part des autres
„ guériſons dont j'ai été le témoin dans
„ la route.

„ Je ne vous parlerai point de M. le
„ Ch.......... parce que M. Daran
„ n'aïant pas trouvé néceſſaire qu'il le
„ ſuivît comme nous, il ſe contenta,
„ après le peu de ſéjour qu'il fit à Mont-
„ pellier, de lui laiſſer pluſieurs de ſes
„ ſondes, & de lui preſcrire la maniere
„ dont il devoit s'en ſervir. Par-là, vous
„ avez toujours été à portée de le voir,
„ & de juger vous-même de ſon entiére
„ guériſon. Sa ſituation n'étoit pourtant
„ pas peu de choſe, puiſqu'il y avoit
„ dix-huit ans qu'il ſouffroit un flux pu-
„ rulent qui l'incommodoit beaucoup, &
„ que nul reméde n'avoit pu tarir. Je
„ voudrois, Monſieur, pouvoir vous
„ faire part de la lettre qu'il a écrite à

„ M. Daran pour lui marquer ſa guéri-
„ ſon. Le public verroit avec plaiſir les
„ expreſſions vives que ſa reconnoiſſance
„ lui a fournies.

„ En partant de Montpellier, nous
„ étions au nombre de cinq malades. Il
„ y en eut deux qui ne vinrent qu'à
„ Narbonne, & deux autres juſqu'à
„ Toulouſe, M. Daran aïant jugé que,
„ de retour chez eux ils pouvoient ache-
„ ver de ſe traiter eux-mêmes, en ſui-
„ vant exactement ce qu'il leur preſcri-
„ voit. J'ai vu, Monſieur, les lettres de
„ remerciement des uns & des autres :
„ ils marquent tous qu'ils ſont parfaite-
„ ment guéris. Puiſque vous êtes ſur les
„ lieux mêmes, vous pouvez ſçavoir
„ mieux que moi-même, ſi leur recon-
„ noiſſance eſt bien fondée : permettez-
„ moi ſeulement de vous rappeller ici
„ leur état.

„ M..... Négociant, étoit attaqué
„ depuis près de vingt ans, enſuite de
„ pluſieurs gonorrhées, d'une grande
„ difficulté d'uriner, accompagnée de
„ beaucoup d'ardeurs qu'aucun remé-
„ de n'avoit pu calmer.

„ M..... autre Négociant, étoit
„ attaqué, d'après la même cauſe, d'un

„ flux purulent depuis nombre d'années,
„ & d'un embaras dans le canal, qui l'o-
„ bligeoit de s'introduire une sonde de
„ plomb, sans quoi il essuïoit des sup-
„ pressions totales d'urine.

„ M..... Marchand, étoit atteint
„ depuis dix ans d'une strangurie & d'un
„ écoulement qu'aucun reméde n'avoit
„ pu guérir.

» M..... Conseiller en la Cour des
„ Aides, souffroit à la suite de la mê-
„ me cause une difficulté d'uriner très-
„ cruelle, suivie de fréquens accidens
„ d'ischurie, & ménaçant du plus grand
„ danger, par les progrès que le mal
„ faisoit tous les jours.

„ En passant à Narbonne un Négo-
„ ciant de cette Ville prit la place
„ de deux malades qui retournerent à
„ Montpellier, & nous suivit jusqu'à
„ Toulouse. Il traînoit depuis douze ans
„ la vie du monde la plus cruelle, aïant,
„ ensuite de plusieurs gonorrhées, une
„ strangurie continuelle, & de fréquens
„ accidens d'ischurie. Les embarras qu'il
„ avoit dans le canal étoient si considé-
„ rables que M. Broqueneau, célébre
„ Chirurgien de Montpellier, avec tou-
„ te l'habileté que vous lui connoissez,

„ n'avoit jamais pu le ſonder.

„ Pendant le court ſéjour que nous fimes à Toulouſe, trois nouveaux malades ſe joignirent à nous. Le premier „ étoit un Sécrétaire d'un de M. les „ Subdélégués de la Province de Languedoc, attaqué depuis onze ans d'une difficulté d'uriner accompagnée „ des douleurs les plus vives, & de beaucoup d'ardeur, avec de fréquentes rétentions : il nous ſuivit juſqu'à Bordeaux. Le ſecond étoit un Négociant „ de Narbonne, attaqué depuis ſix ans, „ d'un écoulement conſidérable cauſé „ par divers ulcéres fongueux aux environs des glandes proſtates. Il urinoit „ d'ailleurs avec beaucoup d'ardeur. M. „ Daran ne jugea pas néceſſaire de le faire venir avec nous. Le troiſiéme étoit „ un Gentilhomme de la Ville de Toulouſe, dont la ſituation étoit la plus „ compliquée que j'euſſe encore vûe.

„ Comme ce dernier a été obligé de „ venir juſqu'à Paris, je dois plutôt vous „ faire mention de quatre malades qui „ groſſirent notre troupe à Bordeaux.

„ Le premier étoit le valet de chambre „ de Mr. . . . . . Gentil-homme, attaqué depuis vingt-trois ans d'un écou-

„ lement avec ſtrangurie & fréquentes „ iſchuries. Le ſecond étoit M..... Né„ gociant, dont la ſituation étoit depuis „ ſept ans très-approchante de cette der„ niére.

„ Les deux autres malades étoient Of„ ficiers du Château-Trompette. L'un „ étoit atteint depuis trente-ſept ans d'u„ ne ſtrangurie preſque continuelle, & „ de fréquens accidens d'iſchurie. Plu„ ſieurs gonnorrhées avoient laiſſé à „ l'autre, un écoulement depuis vingt„ ſix ans, avec une très-grande difficul„ té d'uriner. M. Daran leur donna ſes „ ſoins dès les premiers jours qu'il les „ vit, il les leur continua pendant le „ court ſéjour qu'il fit à Bordeaux, & „ leur preſcrivit la maniere de ſe con„ duire après ſon départ; ils l'ont ſuivie „ avec tant de ſuccès qu'ils l'ont tous re„ mercié par lettres, en l'informant de „ leur guériſon. En un mot je n'ai enco„ re vû aucun malade dont la guériſon „ n'ait déja eû lieu, à la ſeule exception „ du Gentil-homme dont je vous ai déja „ parlé.

„ Celui-ci, outre l'ancienneté de ſon „ mal, qui conſiſtoit dans une ſtrangu„ rie des plus cruelles, avoit d'ailleurs

„ quatre fistules qui rendoient sa situa-
„ tion déplorable. Une cure pareille de-
„ mandoit un long traitement, qui ne
„ pouvoit s'opérer que sous les yeux du
„ guérisseur. Ce traitement seroit pour-
„ tant terminé, sans un fâcheux accident
„ qui faillit à nous priver de M. Daran.
„ En arrivant à Orleans, il eut le
„ malheur de tomber rudement en sor-
„ tant de sa chaise de poste, & de se fra-
„ casser la main droite, ce qui le mit
„ hors d'état d'agir pendant un temps.
„ Malgré cet événement le malade est
„ aujourd'hui bien prêt de son entiére
„ guérison: il urine depuis quelques jours
„ à plein canal, & ses fistules sont pres-
„ que entierement fermées. Cette cu-
„ re fera d'autant plus d'éclat ici que
„ ce malade a été visité par Mrs. Pousse
„ Pere & Fils, & par M. Boyer Docteurs
„ Régens de la Faculté de Paris. Mr.
„ Puzos Me. Chirurgien l'a aussi vû &
„ examiné. Au reste, M. Daran ne re-
„ çoit point de malade que leur état n'ait
„ été constaté par quelque Médecin ou
„ Chirurgien, pour que les personnes
„ de l'Art jugent elles-mêmes des bons
„ effets de sa méthode.
„ Quelque longue que soit cette Let-

„ tre, je me flatte, Monſieur, que vous „ voudrez bien ne pas m'en ſçavoir mauvais gré, puiſqu'elle vous eſt une confirmation que la Chirurgie a enfin acquis une partie qui lui manquoit, & „ qui lui étoit ſi néceſſaire.

„ J'ai l'honneur d'être avec un profond reſpect.

„ MONSIEUR,

„ Votre très-humble
„ & très-obéiſſant
„ Serviteur.
„ BOYER.

„ *A Paris le douze Novembre* 1745.

Cette Lettre contient la rélation exacte de mon voyage, à l'exception d'une ſeule cure dont M. Boyer ne parle pas, parceque j'avois entrepris le malade avant que ce Chirurgien ſe mît entre mes mains. Elle fera la IXe obſervation, & les ſuivantes contiendront le détail de celles que M. Boyer ne fait qu'indiquer.

OBSERVATION IX.

Un Gentilhomme d'Avignon vint m'y conſulter à mon paſſage, & m'aïant don-

né sa confiance, me suivit jusqu'à Montpellier. J'eus le bonheur dans le court séjour que j'y fis, de le mettre en état de pouvoir achever lui-même sa guérison ; au moïen des remédes que je lui laissai. Elle fut parfaite en soixante-dix-huit jours. Ce malade étoit attaqué depuis trois ans d'une gonorrhée qu'aucun reméde n'avoit pû tarir. Il est vrai qu'il urinoit à plein canal, mais l'exulcération des canaux excrétoires de toutes les glandes de l'urethre, & des prostates même, que je découvris par mes sondes, ne pouvoit lui promettre qu'un avenir funeste.

OBSERVATION X.

M..... Négociant de Montpellier, c'est le premier dont parle M. Boyer, avoit en conséquence de plusieurs gonorrhées une grande difficulté d'uriner, accompagnée de beaucoup d'ardeur, & nul reméde n'avoit pû soulager ces accidens, qui étoient causés par deux obstacles dans le canal de l'urethre. Il fut obligé de me suivre jusqu'à Narbonne. Son traitement fut plus long que je ne

m'y attendois, par rapport à un dépôt qui se fit sur un testicule pendant l'usage qu'il fit de mon remede, & qui s'abscéda par la mauvaise conduite & le peu de régime du malade. Il fut pourtant radicalement guéri en quatre-vingt-huit jours.

OBSERVATION XI.

M. Le Chevalier P . . . . fut un des malades qui me consulta à Montpellier. Il avoit depuis dix ans un écoulement purulent que les plus habiles Praticiens de cette Ville n'avoient pû arrêter. Ce qui étoit le plus remarquable chez-lui, c'est que, malgré l'ancienneté de l'écoulement, le canal de l'urethre étoit parfaitement libre ; car il n'y avoit uniquement que des ulcéres aux canaux excrétoires des glandes de Cowper. Je le mis tout de suite à l'usage de mes remédes, & leurs succès fut assez heureux pour le dispenser de me suivre. Je lui laissai ceux dont il avoit besoin, avec des instructions suffisantes, & soixante-sept jours après il fut radicalement guéri.

OBSERVATION XII.

M. B..... Négociant de Montpellier, à la suite de plusieurs gonorrhées, avoit dans le canal de l'urethre plusieurs obstacles, & un écoulement virulent qui duroit depuis cinq ou six ans, sans qu'il eût reçû le moindre soulagement d'une infinité de remedes qui lui avoient été ministrés par les plus habiles Praticiens. Il ne trouvoit de ressource contre les suppressions totales, dont il avoit été attaqué plusieurs fois, que dans l'usage des sondes de plomb. Je commençai à le traiter à Montpellier, & il me suivit jusqu'à Toulouse, sa cure n'étant point assez avancée à Narbonne, pour que je le trouvasse en état d'achever lui-même de se guérir avec les remédes & les instructions que je lui donnerois. Il retourna chez lui quand je quittai Toulouse, & fut parfaitement guéri dans le courant du mois de Septembre de la même année.

OBSERVATION XIII.

Je commençai encore à Montpellier la cure de M. B..... Négociant de la même Ville, à peu près de l'âge du précédent, c'est-à-dire, de trente-cinq à trente-six ans, attaqué depuis dix ans d'une ſtrangurie cruelle, & d'un écoulement opiniâtre. Il n'urinoit que goutte à goutte; encore ne pouvoit-il faire ſortir de l'urine qu'en tordant & preſſant la verge. Ces accidens, ſuite d'une grande quantité de gonorrhées, qui lui avoient cauſé pluſieurs rétentions totales, ſans qu'on eût pû en détruire la cauſe, l'obligerent de ſe mettre entre mes mains. Ils étoient l'effet de pluſieurs obſtacles qui bouchoient preſqu'entiérement le canal de l'urethre. Ce malade fut, comme le précédent, obligé de me ſuivre juſqu'à Toulouſe. Je le mis alors en état de ſe traiter lui-même. L'attention qu'il eut à ne pas s'écarter de l'inſtruction que je lui donnai fut récompenſée par une prompte & parfaite guériſon.

OBSERVATION XIV.

M. .... Conſeiller de la Cour des Aides, ſe mit entre mes mains par le conſeil de M. Haguenot célébre Profeſſeur en Medecine de Montpellier. Différentes gonorrhées, dont il lui reſtoit un petit écoulement, lui cauſoient une difficulté d'uriner qui avoit ſouvent dégénéré en ſuppreſſions totales. Le mal étoit produit par deux obſtacles dans l'urethre. Je lui propoſai, comme au précédent de me ſuivre juſqu'à Narbonne, ne trouvant pas ſa cure aſſez avancée pour qu'il pût ſe paſſer de mes ſoins immediats, & M. Haguenot lui conſeilla de prendre ce parti. Mais peu de temps après ſon retour à Montpellier, il fut attaqué d'une fiévre, qu'on me dit être maligne, qui rendit le traitement plus long: cependant ſa guériſon fut parfaite quelque temps après.

OBSERVATION XV.

Des gonorrhées réitérées avoient laiſſé à M. J..... Sécrétaire d'un des Sub-

délegué de la Province du Languedoc ; une difficulté d'uriner accompagnée de vives douleurs, de beaucoup d'ardeur, & qui avoit été ſuivie de pluſieurs rétentions totales. Il étoit réduit à un état ſi fâcheux qu'il ne pouvoit ni agir ni vivre comme le reſte des hommes. Tels étoient les accidens que produiſoient, ſur-tout depuis ſept à huit ans, différens obſtacles qui retréciſſoient le canal de l'urethre. Il fut obligé de me ſuivre juſqu'à Bordeaux, & fut guéri comme les précédens, au moïen des remedes & des inſtructions que je lui donnai.

OBSERVATION XVI.

Le nommé C............... âgé de quarante-cinq ans, valet de chambre de M. T.... Gentilhomme demeurant à Bordeaux, avoit depuis vingt-trois ans un écoulement vénérien, & pluſieurs obſtacles dans le canal, qui lui cauſoient depuis douze ans une ſtrangurie continuelle, & de fréquentes attaques d'iſchurie. Je le mis dans l'uſage de mes remédes auſſitôt après que je l'eus ſondé, & je lui laiſſai en partant tout

ce dont il avoit besoin pour achever de se guérir ; ce qui arriva au bout de quatre mois. Il l'auroit sans doute été plutôt, ainsi que les trois suivans, si j'avois pû diriger moi-même mes remédes.

OBSERVATION XVII.

M. L...... F...... Négociant de la même ville, âgé d'environ vingt-trois ans, en conséquence de plusieurs vices de l'urethre, suites de plusieurs gonorrhées, avoit un écoulement virulent, & un tel rétrécissement du canal, que l'urine ne sortoit que comme un fil, ou même goutte à goutte, avec efforts & ardeur, & qu'il avoit eu plusieurs attaques de rétention totale. Il fut guéri à peu près dans le même tems que le précédent par les remédes que je lui laissai, étant parti peu de tems après avoir commencé son traitement.

OBSERVATION XVIII.

M. L............. Officier de l'Etat Major du Château - Trompette, âgé d'environ cinquante ans, avoit dans le

canal différens obstacles produits par plusieurs gonorrhées précédentes, & ces obstacles lui causoient depuis vingt-sept ans une strangurie continuelle qui étoit souvent dégénérée en ischurie. Je commençai aussi le traitement de ce malade à Bordeaux, & le lui laissai achever. Il recouvra la santé après trois mois quelque peu plus.

OBSERVATION XIX.

Un autre Officier âgé de trente-huit ans qui servoit dans le Régiment de P......... & que je trouvai comme le précédent au Château-Trompette, avoit depuis dix à douze ans un écoulement virulent & une très-grande difficulté d'uriner, que le grand reméde réitéré plusieurs fois n'avoit point soulagé. Il fut guéri comme son confrere par les remédes que je lui laissai, & à peu près dans le même tems.

C'est par erreur que Monsieur Boyer dit que ce dernier malade étoit Officier du Château-Trompette. Il s'est aussi glissé dans les dates des maladies quelques erreurs, peu essentielles à la vérité,

mais que j'ai cru devoir réformer dans mes Obſervations, afin de n'avoir moi-même aucun reproche à me faire.

OBSERVATION XX.

M. D............. Négociant de Narbonne, âgé d'environ cinquante ans, étoit attaqué depuis quatorze à quinze, lorſque je paſſai par cette ville, d'une difficulté d'uriner, à la ſuite de pluſieurs gonorrhées. Elle étoit des plus cruelles, ſur-tout depuis douze ans, & lui avoit occaſionné pluſieurs fois des rétentions totales d'urine de quarante-huit à ſoixante heures; pour une deſquelles on appella Monſieur Broqueneau, habile Chirurgien de Montpellier, qui ne put réuſſir à lui introduire l'algalie. Ces accidens étoient produits par pluſieurs obſtacles qui s'étoient formés dans l'urethre. Il fut obligé de me ſuivre juſqu'à Toulouſe, d'où, l'aïant trouvé en état d'achever de ſe traiter lui-même; je le renvoyai dans ſa patrie. Il fut guéri à peu près dans le même tems que les précédens. Ce malade eſt le même qui, par un vice de conſtruction dans

la lettre de Monſieur Boyer, paroît être un ſecond malade qui me ſuivit de Toulouſe à Bordeaux ; ce que j'ajoute ici pour ne point me mettre dans le cas d'eſſuyer le reproche de fauſſeté, quoique je ſois perſuadé qu'on ne pourroit jamais la découvrir.



OBSERVATIONS



OBSERVATIONS CHIRURGICALES SUR LES MALADIES DE L'URETHRE.

TROISIE'ME PARTIE

CONTENANT LES principales guérisons que j'ai opérées à Paris.

OBSERVATION I.



N Gentilhomme de la province du Languedoc, âgé de 55 ans, contracta en 1730 une gonorrhée dont il se fit traiter par un Chirurgien qui lui en avoit guéri deux précédentes. Après un

mois & demi d'un traitement infructueux, il se maria sur la foi du Chirurgien, qui l'assura que l'écoulement restant étoit sans conséquence. Mais trois ans s'étant écoulés, il s'apperçut que le fil des urines commençoit à diminuer, & qu'il y avoit divers obstacles dans le canal de l'urethre. La sortie de l'urine devint insensiblement douloureuse, & accompagnée de beaucoup d'ardeur, & une fiévre éphémere se faisoit sentir tous les mois. Deux ans après la strangurie étoit beaucoup plus cruelle, & la fiévre prenoit tous les quinze jours. L'écoulement s'arrêta de lui-même. En 1740 il se forma une tumeur au scrotum; elle s'abscéda bientôt, & dégénéra en fistule. Le malade fut alors passé par le grand remede; mais, loin qu'il procurât du soulagement, il se forma bientôt après une tumeur près de l'anus. Elle s'abscéda comme la premiere, & produisit une seconde fistule. Le malade fut alors à Bareges; mais la saison ne lui aïant pas permis d'y rester longtems, il attribua à cette raison le peu de soulagement que les eaux lui procurerent. De retour il fit de nouveaux remédes également infructueux. Enfin il

ſe réduiſit à la patience, par l'avis des gens du métier, qui lui dirent que ſon mal n'étoit point ſuſceptible d'une guériſon radicale. La fiévre s'étant rendue plus fréquente en 1742, il uſa de la poudre de Monſieur Ailhaud, Médecin d'Aix, qui le ſoulagea conſidérablement. Il n'en fut pas de même des bougies qu'un Chirurgien lui fit emploïer. Elles augmenterent le mal au lieu de le diminuer; il fallut donc en revenir à la patience. Mais le mal fit bientôt après des progrès ſi rapides, que, lorſque je viſitai ce malade, en paſſant à Toulouſe au mois de ſeptembre 1745, il avoit cinq différentes fiſtules au ſcrotum & au périnée, & le canal de l'urethre plein d'excroiſſances calleuſes ulcérées qui produiſoient un flux purulent, & une difficulté d'uriner. De fréquentes attaques d'une fiévre qui devenoit de jour en jour plus opiniâtre étoient un ſurcroît de maux, qui ne contribuoient pas peu à augmenter le déſagrément de ſa ſituation. Comme il m'étoit impoſſible de mettre en peu de jours ce malade en état de ſe paſſer de ma préſence, je lui dis que, s'il vouloit me ſuivre, je lui promettois une guériſon radicale. Il y con-

ſentit, voïant les progrès qu'avoit faits la guériſon de pluſieurs malades qui voïageoient avec moi. Je le mis donc dans l'uſage de mes remédes & à mon arrivée à Paris, je priai MM. Pouſſe pere & fils & Boyer, & Monſieur Puzos, de le viſiter. S'ils virent avec compaſſion l'état déplorable du malade, ils virent enſuite avec admiration environ deux mois & demi après ces cinq fiſtules entiérement cicatriſées, & le canal de l'urethre ſi parfaitement mondifié & deſobſtrué, que l'urine ſortoit à plein canal, comme avant que les accidens euſſent commencé. La fiévre habituelle avoit ceſſé : en un mot depuis ce tems le malade jouit des agrémens d'une guériſon parfaite, qui ne s'eſt pas démentie juſqu'à ce jour.

Certificat de Monſieur Pouſſe pere.

» Je ſouſſigné, Docteur en Médecine, certifie avoir été appellé pour » examiner dans la maiſon de Monſieur » Daran Chirurgien, rue de Richelieu, » au mois d'octobre 1745, un gentil- » homme de la province du Languedoc, » âgé d'environ cinquante ans, auquel

» je remarquai au canal de l'urethre cinq
» fiſtules, toutes accompagnées de cal-
» loſités & de duretés conſidérables,
» par où les urines s'écouloient, &
» qu'environ deux mois & demi après
» toutes ces calloſités & fiſtules étoient
» parfaitement guéries, la verge aïant
» recouvré ſa conſiſtance & ſoupleſſe
» naturelles, & le malade piſſant à
» plein canal. A Paris ce vingt-ſix jan-
» vier 1747. *Signé*, POUSSE pere.

Certificat de Monſieur Boyer.

» Je ſouſſigné, Docteur Régent de
» la Faculté de Médecine de Paris, &
» Médecin ordinaire du Roi, certifie
» qu'a la fin de l'année 1745, je viſitai
» à la priere de Monſieur Daran Chirur-
» gien ordinaire du Roi Monſieur de L.
» . . . . . . Gentilhomme Languedocien,
» dont il eſt parlé dans l'obſervation
» I. Qui avoit le périnée & le ſcrotum
» criblés de cinq fiſtules, par leſquel-
» les ſe perdoit toute ſon urine; que le
» bord extérieur de ces fiſtules étoit cal-
» leux & relevé en cul de poule; que
» le canal de l'urethre étoit tellement
» bouché qu'à peine pouvoit-on y faire

» entrer un pouce de sonde, obstruction
» qui s'étendoit jusques vers la racine
» du gland. J'avouerai ingénuement
» que, quelque confiance que méritent
» ceux qui ont attesté la vérité des cu-
» res surprenantes que Monsieur Da-
» ran avoit opérées à Marseille, & no-
» tamment de celles du Chapelier & du
» Parfumeur d'Avignon, je ne pus me
» persuader qu'il en seroit de même du
» malade que je voïois. On peut donc ju-
» ger de mon étonnement, lorsqu'après
» deux mois & demi je visitai une se-
» conde fois le Gentilhomme, & le
» trouvai aussi parfaitement rétabli que
» s'il n'avoit jamais été malade. Après une
» cure aussi surprenante, j'ose assûrer
» qu'il n'y a point de maladie de l'ure-
» thre que Monsieur Daran ne puisse
» guérir par l'usage de sa nouvelle mé-
» thode, & que sa découverte est une
» des plus importantes dont on puisse
» enrichir la Chirurgie. Fait à Paris ce
» vingt-quatre juin 1747. *Signé*, BOYER.

OSERVATION II.

M. le Chevalier de. . . . . Capitaine âgé de quarante-cinq ans, fut atteint en

1736 d'une gonorrhée avec un écoulement abondant, & des ardeurs d'urine très-violentes, qui augmenterent malgré un traitement de trois mois, jusqu'à devenir continuelles. Le fil des urines diminua sensiblement. On lui conseilla pour-lors les eaux de saint Pierre. Il les but pendant neuf jours, & elles le mirent en état de venir chercher du secours dans la capitale. Un Chirurgien dans trois mois de tems ne vint à bout que d'affaisser les premiers obstacles qu'il rencontra dans l'urethre; mais il n'en put jamais franchir un dernier, qui l'empêcha d'entrer dans la vessie, au voisinage de laquelle il se trouvoit. Cependant l'écoulement subsistoit toujours; ce qui engagea le malade à faire d'autres remédes, qui ne firent que lui causer beaucoup de souffrances pendant dix mois. Il eut recours à moi le onze janvier 1746. Je le sondai en présence de Monsieur Pousse fils, à qui je fis toucher le premier obstacle, qui étoit à trois travers de doigt de l'orifice de l'urethre. L'aïant détruit au moïen de mes sondes, j'en trouvai un second peu distant du premier, d'où suintoit une matiere virulente, qui produisoit l'écoule-

ment opiniâtre. Je détruisis encore cet obstacle avec mes sondes, & le secours des remédes internes dont je fais usage en pareil cas. Le troisiéme obstacle fut aussi emporté, & le malade guérit parfaitement en moins de trois mois. Monsieur Pousse l'a visité depuis sa guérison. Les trois obstacles étoient des excroissances de chairs fongueuses.

Certificat de Monsieur Pousse fils.

» Je soussigné, Docteur-Régent » de la Faculté de Médecine de Paris, » ancien Professeur de Chirurgie, & Censeur Roial, certifie que Monsieur le » Chevalier de. . . . . . étoit atteint de » plusieurs obstacles dans le canal de » l'urethre, & d'un écoulement virulent, qu'il disoit porter depuis dix » ans, à la suite de plusieurs gonorrhées; » que je l'ai vû deux fois très-tourmenté de rétention d'urine, accompagnée d'accidens fâcheux, pour lesquels je l'ai fait saigner, & lui ai fait » prendre les demi-bains, & autres remédes convenables; & que n'aïant » pû lui procurer quelque soulagement » sans guérir la cause, il s'est mis par

» mon conseil le onze janvier 1746,
» entre les mains de Monsieur Daran,
» pour être traité par sa méthode, dont
» j'avois déja vû de très-bons effets;
» enfin que je l'ai trouvé guéri, ainsi
» qu'en convient mondit sieur le Che-
» valier de . . . . . l'aïant vû depuis
» dans une autre maladie qui n'avoit au-
» cun rapport avec la premiere, & dans
» laquelle cependant elle auroit pû se
» redéclarer, si elle n'avoit été parfaite-
» ment détruite. A Paris ce dix-sept
» avril l'an 1747. *Signé*, POUSSE,
» fils.

OBSERVATION III.

M. le M. . . . . de P. . . . . âgé de quarante-huit ans, fraichement guéri d'une chaudepisse qu'il avoit prise à Paris en 1724, fut atteint d'une seconde dont on ne put entiérement tarir l'écoulement, il s'apperçut même peu de tems après que le volume des urines diminuoit, & qu'il n'en rendoit les dernieres gouttes qu'en s'efforçant. La difficulté augmenta tellement avec le tems, qu'il fut attaqué d'une suppression totale d'urine qui ne céda qu'à beaucoup de saignées, de bains,

de lavemens, & autres remédes relâchans. On lui conseilla pour-lors l'usage des sondes de plomb, dont il tira si peu de soulagement, qu'il pensa périr dans le mois de février 1746 d'une rétention totale qui avoit déja été précédée de plusieurs autres. Dans cet état, Monsieur de la Peyronie qu'il consulta lui conseilla de se mettre entre mes mains. Je le sondai, & lui trouvai dans l'urethre trois excroissances calleuses, deux rondes & une longue & platte en deçà du vérumontanum. Il ne me fallut qu'environ deux mois pour fondre ces trois callosités par l'usage de mes sondes, & des remédes internes convenables; & le malade au bout de ce tems fit part à Monsieur de la Peyronie de sa parfaite guérison.

Certificat de Monsieur de Lapeyronie.

» Je soussigné, Premier Chirurgien
» & Médecin consultant du Roi, cer-
» tifie avoir vû, & mis entre les mains
» de Monsieur Daran le malade qui fait
» le sujet de l'observation III. atteint
» de carnosités dans le canal de l'ure-
» thre, & d'un écoulement virulente

» dont il a été parfaitement guéri par
» l'usage de ses remédes. Fait à Versailles ce quatre avril 1747. *Signé*, LAPEYRONIE.

OBSERVATION IV.

M. le B..... de..... âgé de cinquante-six ans, prit en 1730 dans une Ville du Nord une chaudepisse qui fut parfaitement guérie en trois mois ; mais il ne fut pas si heureux en 1733. Sept mois ne purent tarir l'écoulement d'une seconde qui fut accompagnée des symptômes les plus fâcheux. Il s'apperçut peu de temps après de la diminution du fil des urines, & qu'il ne les rendoit plus sans efforts. Deux ans s'étant écoulés, & les symptômes augmentant, il prit le parti de venir à Paris pour y rétablir sa santé. Plusieurs personnes célebres furent consultées, & les remedes qu'elles employerent, un entr'autres pendant un an, eurent si peu de succès, malgré les espérances qu'on lui donnoit, qu'en 1743 il eut plusieurs attaques de rétention totale d'urine, qui durerent jusqu'à quarante heures, avec des douleurs inexprimables. Il eut recours alors à une per-

ſonne dont la réputation eſt des mieux établies, qui véritablement ne lui promit rien, mais auſſi qui ne lui procura aucun ſoulagement pendant deux ans qu'elle le traita. Il croïoit en conſéquence ſon mal incurable; voïant que dix ans paſſés dans les remedes n'en avoient pû empêcher l'augmentation, lorſqu'il entendit parler de moi. Il engagea M. Genin, Médecin ordinaire de M. le Duc d'Orleans, à l'amener chez moi. C'étoit le dix décembre 1745. Je ſondai le malade, & lui trouvai une excroiſſance de chair baveuſe vers le milieu du canal de l'urethre, & le vérumontanum ulcéré & calleux. Je le traitai ſuivant ma méthode; mais le trop grand uſage qu'il avoit fait de remedes contraires à ſon mal, rendit celui des miens beaucoup plus long, de maniere qu'il ne fut guéri que vers le mois de juin ſuivant.

Certificat de M. Sarrau.

„ Je ſouſſigné, Chirurgien juré de „ S. Côme, certifie que M. le B..... „ de ..... étoit attaqué d'une rétention „ d'urine, cauſée par des carnoſités dans „ le canal de l'urethre, dont les accidens

„ le faisoient souffrir depuis très long-
„ temps, malgré les secours tentés par
„ des plus habiles personnes de l'Art, &
„ sans autre succès que de lui procurer
„ quelque soulagement dans des tems;
„ ce qui détermina M. le B.... de....,
„ à se mettre entre les mains de M. Da-
„ ran Chirurgien ordinaire du Roi, qui
„ l'à guéri, par sa méthode, radicale-
„ ment. A Paris le vingt-neuf octobre
„ 1747. *Signé*, SARRAU.

OBSERVATION V.

M. le C.... de.... Officier Anglois, âgé de quarante ans, prit en 1714 une chaudepisse, dont six mois de traitement ne purent tarir l'écoulement. Il ne s'arrêta que par l'usage d'une poudre qu'on lui fit prendre intérieurement, & par celui des injections. En 1720 il fut attaqué d'une rétention d'urine, pour laquelle on fut obligé de le sonder avec l'algalie. Depuis ce tems, il fut de tems à autre exposé au même accident, avec des souffrances qu'on ne sçauroit exprimer. Il ne trouva de ressources contre les rechutes que dans les sondes de plomb qu'un célébre Chirurgien lui donna;

mais ce remede lui manqua il y a environ un an ; car il ne put plus les faire paſſer ſans déchirer les obſtacles, & le ſang venoit au lieu de l'urine ; ce qui le détermina à ſe mettre entre mes mains le douze février 1746, par le conſeil de M. de Lapeyronie. Le malade me fut de plus recommandé par une perſonne de la premiere conſidération, que je traitois auſſi pour-lors d'une maladie de l'urethre. Je le ſondai, & lui trouvai vers le milieu du canal un ulcére avec des bords fort calleux, d'où ſuintoit une matiere purulente. Je le traitai par ma méthode ordinaire, & en moins de deux mois il fut parfaitement guéri. Cependant il eut une vive allarme un mois après ſa guériſon. Une matiere glaireuſe ſortit de la veſſie, &, s'étant arrêtée dans le canal, intercepta le paſſage de l'urine, & fit croire au malade que ſa guériſon avoit été manquée. Mais l'aïant ſondé, & aïant fait ſortir l'obſtacle, ſes frayeurs furent calmées dans l'inſtant, & les conſeils que je lui ai donnés pour prévenir un ſemblable accident en ont entiérement empêché le retour.

Certificat de M. de Lapeyronie.

„ Je soussigné, premier Chirurgien
„ & Médecin Consultant du Roi, cer-
„ tifie avoir vû & mis entre les mains de
„ M. Daran, le malade qui fait le sujet de
„ l'observation V. atteint de carnosités
„ dans le canal de l'urethre, & d'un écou-
„ lement virulent, dont il a été parfaite-
„ ment guéri par l'usage de ses remedes.
„ Fait à Versailles ce quatre avril 1747.
„ *Signé*, LAPEYRONIE.

OBSERVATION VI.

M. le M.... âgé de cinquante ans, aïant été attaqué d'une gonorrhée il y a dix à douze ans, en fut traité par un Medecin, qui, malgré des remedes continués pendant six à sept mois, ne put parvenir à arrêter un petit écoulement qui restoit. Au bout de quelque tems il eut une rétention d'urine, qu'on lui dit provenir d'une carnosité qui se formoit. Il se mit entre les mains d'un Chirurgien célebre de Lion, lequel après la saignée & les bains, introduisit dans le canal de l'urethre une sonde terminée en grain

d'orge, qui ne put être introduite sans effusion de sang, puis des sondes de plomb graduées, & cependant attaqua l'écoulement par des remédes internes, & même par les frictions. Il conseilla au malade d'user de tems à autre des sondes de plomb, ce qu'il négligea de faire, parcequ'il urinoit aisément: mais sa négligence aïant donné lieu au retour des accidens, & ne pouvant plus introduire les sondes, il fut obligé d'avoir recours à un autre Chirurgien, qui, après l'usage des bains, introduisit dans l'urethre des bougies, dont le malade crut avoir été blessé, parce qu'en conséquence il se forma à la verge un abscès, & au scrotum une inflammation qui obligea de le saigner six fois. Etant guéri, il urina assez aisément pendant trois ou quatre ans, se contentant de prendre de l'eau d'ortie blanche & de graine de lin, de se faire saigner & de prendre des lavemens, quand les urines sortoient plus difficilement, ce qui calmoit les accidens pour trois ou quatre mois. Mais ennuïé d'une cure purement palliative, & voïant le volume de ses urines réduit à l'épaisseur d'un fil, il se mit entre mes mains le seize février 1746. Je le sondai en présen-

ce de M. Morand, & lui trouvai vers le milieu de la verge un obſtacle que je fis reconnoître par ce célébre Chirurgien. Il céda à dix jours d'uſage de mes ſondes. J'en trouvai un ſecond à un travers de doigt du premier, puis un troiſiéme près du vérumontanum. Vingt-neuf jours me ſuffirent pour les détruire tous, & le malade urina à plein canal. Il en fut ſoixante-huit dans l'uſage des remedes internes & de mes ſondes, après lequel tems je fis conſtater ſon état par M. Morand. Mais comme le malade fut obligé de quitter Paris, je lui fis emporter de mes ſondes, dont je lui conſeillai de ſe ſervir pendant quelque tems, ce que je pratique toutes les fois que les obſtacles ſe trouvent près du vérumontanum, à cauſe de la diſpoſition que ces parties ont à ſe reſſerrer.

Certificat de M. Morand.

„ Je ſouſſigné, Maitre en Chirurgie à „ Paris, de l'Academie Roïale des Scien- „ ces, & de celle de Chirurgie, certifie „ avoir été témoin du bon ſuccès de la „ méthode de M. Daran pour le traite- „ ment de ce qu'on appelle vulgairement

„ carnosité dans l'urethre, en sept per-
„ sonnes attaquées de cette maladie.
„ A Paris ce premier avril 1747. *Signé*,
„ MORAND.

OBSERVATION VII.

M.... âgé de quarante ans, a eu plusieurs gonorrhées. Dans la cure de la derniere il fut atteint d'une suppression totale d'urine, qui fut dissipée par un cataplasme émollient appliqué sous le scrotum. C'est à cette gonorrhée qu'il attribuë une carnosité venuë au bout du gland, qui intercepta le passage de l'urine. Voïant donc que la diminution du fil de cet excrement présageoit un avenir encore plus fâcheux, il se mit entre mes mains le seize février 1746. Je le sondai en présence de M. Morand, & trouvai à l'entrée de la partie de l'urethre qui perce le gland une excroissance calleuse si intimement confonduë avec la chair naturelle, qu'il étoit impossible de l'en distinguer. Je la détruisis avec mes sondes, sans aucune déperdition des bonnes chairs, &, cet obstacle franchi, jen trouvai un second vers le milieu de la verge. Il me fallut près de ving-neuf jours avant que mes

sondes rendissent le passage libre. Le trentiéme le malade urina à plein canal. Il fut parfaitement guéri en soixante deux, & M. Morand, que je priai pour lors d'être présent au pansement, vit que la sonde passoit sans obstacle, & apprit du malade même sa parfaite guérison.

Le Certificat de cette observation est compris dans le précédent.

OBSERVATION VIII.

M. P.... âgé de vingt-huit ans, fut atteint en 1739 d'une gonorrhée, qui malgré les remédes coula pendant deux ans. Trois ans après il en eut une seconde, qu'on ne put jamais guérir, & qui occasionna dans l'urethre des embarras, lesquels, aïant successivement diminué le fil des urines, en causerent à la fin la suppression totale. Cet accident dura trois jours entiers, & mena le malade aux portes de la mort. Il étoit dans cet état le douze février 1746, lorsqu'il se mit entre mes mains par le conseil de M. Vernage. Le plus grand embarras n'étoit pas du côté des obstacles qui se rencontroient dans l'urethre. On avoit été

obligé d'appeller un Chirurgien pour ſonder le malade. L'algalie qu'il avoit introduite avoit déchiré avec de grandes douleurs un premier obſtacle. Cependant cette opération avoit été en pure perte, puiſque malgré tous les efforts de l'Opérateur, il n'avoit pû en franchir un ſecond.

Mais s'il n'eut pas une goutte d'urine, il eut en revanche beaucoup de ſang, & les caillots qu'il avoit formés rempliſſoient tout le canal. Le long-tems qu'il me falloit pour le nettoyer m'obligea de faire tranſporter le malade chez moi. Je travaillai aſſiduement pendant ſix heures, après leſquelles j'eus la ſatisfaction de faire ſortir l'urine. Tous ceux qui s'intereſſent à moi me blâmerent de m'être chargé d'un malade regardé comme deſeſpéré. Mon interêt même s'y oppoſoit, ſur-tout dans un commencement d'établiſſement. Mais jamais cette vûe ne m'arrêtera quand j'aurai la plus légere eſpérance d'être utile. Je connoîs trop le prix de la vie des hommes pour qu'il ſoit balancé par mon interêt particulier. Une ſi longue rétention aïant forcé l'urine à refluer dans le ſang, il n'eſt pas étonnant

que le malade ait eû une fiévre violente avec transport au cerveau. M. Vernage le conduisit avec sa sagesse ordinaire, & en dix jours le malade fut hors de danger. Je commençai alors mon traitement. Le premier obstacle céda en douze jours à l'éfficacité de mes sondes. Mais le déchirement ou la fausse route, que l'algalie avoit fait près du second obstacle, le rendit si opiniâtre, qu'il ne me fallut pas moins de trois mois pour l'emporter ; enfin j'eus la satisfaction de rétablir parfaitement la santé du malade.

Certificat de M. Vernage.

„ Nous soussigné Docteur-Régent „ de la Faculté de Médecine de Paris, „ certifions avoir été prié avec M. Da„ran Chirurgien ordinaire du Roi, de„meurant rue de Richelieu, dans le „ mois de février 1746, d'aller chez M. „ Sarrau, Négociant logé au Marais, „ pour y visiter un jeune homme âgé „ d'environ vingt-huit ans, natif de l'Isle „ de Saint Domingue, qui se trouvoit „ pris d'une rétention totale d'urine de„puis trois jours, occasionnée par des

„ carnosités formées dans le canal de „ l'urethre à la suite d'une ou plusieurs „ gonorrhées, pour laquelle on avoit „ déja emploïé inutilement tous les remédes les mieux indiqués, & même „ fait une fausse route avec l'algalie qui „ ne put lui être introduite, & lui avoit „ occasionné une hémorrhagie; en sorte „ qu'il étoit en grand danger de mort. „ M. Daran aïant emploïé ses remédes, „ le tira de ce fâcheux état, & nous „ l'avons ensuite vû sortir de ses mains „ guéri radicalement de tous ses maux; „ en foi de quoi nous lui avons signé „ le présent certificat; à Paris le 12 „ août 1747, *signé*, VERNAGE.

Certificat de M. Sarrau.

„ Je soussigné, Chirurgien Juré de „ S. Côme, certifie que M. P .... Négociant des Isles de l'Amérique, fut „ attaqué d'une rétention d'urine totale „ au mois de février de l'année 1746, „ causée d'abord par des carnosités, suites des gonorrhées. Les accidens pressans déterminerent à passer la sonde „ pour vuider la vessie, & soulager le

„ malade. Le ſuccès ne répondit pas à
„ l'attente. La fiévre devint violente,
„ le délire & une hémorrhagie conſidé-
„ rable par le canal. Le malade étoit
„ dans cet état périlleux, lorſque M.
„ Daran fut appellé. Pour être plus à
„ portée de le ſecourir à cauſe de l'éloi-
„ gnement, il le fit tranſporter chez lui.
„ Par ſes grands ſoins, il parvint à le
„ faire uriner. Tous les accidens ceſſe-
„ rent, & enfin par l'uſage de ſa mé-
„ thode pour le traitement de ces mala-
„ dies, le malade eſt parti pour retour-
„ ner aux Iſles radicalement guéri. Fait
„ à Paris le 29 octobre 1747, *ſigné*,
„ SARRAU.

OBSERVATION IX.

M. de M..... Capitaine dans le Régiment de ..... âgé de trente ans, fut ſucceſſivement attaqué de ſix gonorrhées depuis 1726 juſqu'à 1743. La premiere, bien qu'accompagnée de chancre & de bubon, fut bien guérie. La ſeconde moins dangereuſe, eut auſſi le même ſort. Il en fut de même d'une troiſiéme; mais la quatriéme fut ſi mau-

vaiſe, qu'un fort long traitement n'empêcha pas un petit écoulement de ſubſiſter. Le malade, aïant voulu ſe faire guérir, tomba entre les mains d'une perſonne qui emploïa les aſtringens avec ſi peu de ménagement, qu'il ſurvint une inflammation conſidérable du bas-ventre, & une paſſion iliaque, qui penſerent coûter la vie au malade. La cinquiéme gonorrhée fut aſſez bien guérie, à l'écoulement près, qui augmenta. Il devint bien plus conſidérable à la ſixiéme, laquelle d'ailleurs fut ſuivie d'accidens très-fâcheux, comme d'une inflammation du ſcrotum, & d'une tumeur au périnée qui s'ouvrit d'elle-même à Plombieres où on lui avoit conſeillé de prendre les eaux. Il s'apperçut pour-lors que ſes urines couloient par l'ouverture. Comme elle étoit trop petite, il fallut la dilater. Il en réſulta une fiſtule avec des duretés très-conſidérables qui lui occaſionnerent de nouveaux accidens, comme rétention d'urine, & inflammation du bas-ventre. Le malade étant venu de Straſbourg pour ſe mettre entre mes mains, je le ſondai en préſence de M. Pouſſe le fils, & trouvai,

avant

avant d'arriver à la fistule, qui étoit un peu en deçà du vérumontanum, trois obstacles différens, & m'apperçus qu'il suintoit continuellement une matiere virulente du canal de l'urethre. Je mis le malade à l'usage de mes remédes, & neuf semaines après il repartit parfaitement guéri.

Certificat de M. Pousse fils.

» Je soussigné, Docteur-Régent de
» la Faculté de Médecine de Paris, an-
» cien Professeur de Chirurgie, & Cen-
» seur Royal, certifie avoir vû au mois
» de janvier 1746 chez M. Daran M....
» Capitaine dans le Régiment de......
» lequel avoit dans le canal de l'urethre
» plusieurs carnosités qui empêchoient
» le passage de l'urine, & l'obligeoient
» de couler par une fistule qui s'étoit
» formée au périnée; que quelques
» mois après je fus mandé avant son
» départ, & que je trouvai le malade
» guéri de sa fistule & urinant facile-
» ment; en foi de quoi j'ai donné le
» présent certificat, à Paris le 4. mai
» 1747, *signé*, POUSSE, fils.

OBSERVATION X.

M. C...... âgé de vingt-huit ans, venu exprès de Toulouſe pour avoir recours à moi, avoit été ſucceſſivement atteint de quatre gonorrhées, dont la premiere ne ſe déclara qu'au bout de treize jours, & dont huit mois de traitement ne purent entiérement tarir l'écoulement. Une ſeconde traitée pendant ſix mois, remédia à cet accident. La troiſiéme fut plus cruelle que les précédentes. Un an entier ſe paſſa à faire des remédes inutiles, & même le malade s'apperçut d'une diminution du fil de ſes urines. Dans cet état il ne laiſſa pas de vouloir goûter les plaiſirs de l'amour, mais il les païa cher : car dans l'action il ſe rompit quelque vaiſſeau, qui fit rendre par l'urethre environ deux livres de ſang. L'hémorrhagie ne s'arrêta que par l'uſage interne de l'eſprit de vitriol pris dans l'eau de pourpier. Peu de tems après le teſticule gauche s'enfla beaucoup, & l'enflûre ne ſe diſſipa que par l'application de l'emplâtre de Vigo *quadruplicato mercurio*. Mais l'écou-

lement & la difficulté d'uriner subsisterent toujours jusqu'aux frictions mercurielles, qu'on lui administra ; & qui le firent uriner avec facilité. Malheureusement ce calme ne fut pas de longue durée. Une quatriéme gonorrhée rendit l'état du malade plus fâcheux qu'il ne l'avoit encore été, puisque, malgré des remédes sans nombre, l'écoulement & les difficultés d'uriner subsisterent, & que les testicules s'enfloient de tems en tems. Il eut en janvier 1746 plusieurs attaques d'ischurie très-vives qui lui laisserent de fréquentes envies d'uriner. Il fit aussi usage de bougies qui firent plus de mal que de bien. Il avoit les testicules enflés, & une dureté à chacun d'eux, lorsqu'il se mit entre mes mains le treize mars 1746. Je le sondai le quatorze en présence de M. Génin, & lui trouvai au milieu du canal un petit ulcére d'où suintoit une matiere virulente, & derriere lequel étoit une excroissance calleuse si dure, que je fus près de quarante jours à dissoudre ce corps étranger. Lorsqu'il fut détruit, le malade urina à plein canal ; & après trente-cinq jours de traitement, je fis constater sa guérison parfaite par M.

Boyer, Médecin ordinaire du Roi, M. Génin étant absent, lorsque le malade voulut partir pour son païs.

Certificat de M. Boyer.

» Je soussigné, Médecin ordinaire du » Roi, certifie qu'en deux mois envi- » ron M. Daran a guéri d'ardeurs d'uri- » ne, de difficultés de la rendre si gran- » des, qu'elle ne sortoit que goutte à » goutte, & d'un *stillicidium urinæ*, qui » étoit l'effet de plusieurs carnosités dans » le canal de l'urethre qui avoit obligé » le malade qui est M. C..... & celui » qui fait le sujet de l'observation X, à » venir du fond de la Province du Lan- » guedoc trouver ce Chirurgien; à Paris » ce 4 juillet 1747, *signé*, BOYER.

OBSERVATION XI.

M. P..... âgé de soixante ans eut en l'année 1700 une gonorrhée, qu'il crut bien guérie jusqu'en l'année 1708. Il sentit alors quelques ardeurs, lesquelles ne firent qu'augmenter, pendant que le fil des urines diminuoit sensiblement. Il se fit sonder par un Chi-

turgien qui lui trouva dans le canal une carnosité, dont il se crut guéri, parce que six mois se passerent sans difficulté d'uriner ; mais avant l'année révolue il n'urinoit pas à demi canal. En 1724 il eut la premiere rétention d'urine. Elle dura cinq ou six heures, & céda à un seul bain. Quelque tems après il observa dans ses urines des filandres blanchâtres. Depuis cette époque jusqu'en 1741 il eut plusieurs autres rétentions totales. Dans cette année il remarqua que le canal de l'urethre étoit fort rétréci, & que la quantité des filandres augmentoit. En 1745 il s'apperçut d'un écoulement considérable de matiere purulente, claire, & blanchâtre. Au mois de février 1746 il eut une rétention totale d'urine, qui fut suivie de trois autres. Chacune d'elles dura environ cinq heures, & le malade en étoit actuellement attaqué, lorsqu'on me pria de le visiter ; ce que je fis en présence de M. Castaignet son Chirurgien, qui avoit inutilement employé les émolliens & les relâchans usités en pareil cas. Je lui trouvai dans le canal plusieurs excroissances fongueuses, qui n'empêcherent pas que je ne fisse couler les urines en peu de momens. Le

lendemain je commençai à le traiter ſuivant ma méthode, & trois mois après il étoit parfaitement guéri.

Certificat de M. Caſtaignet.

» Je ſouſſigné, Maître Chirurgien de » Paris, certifie avoir vû & examiné » M. P..... avant qu'il ſe mît entre » les mains de M. Daran, & l'ai traité » atteint d'une difficulté d'uriner cauſée » par pluſieurs embarras qu'il avoit dans » le canal de l'urethre, d'où les urines » ne ſortoient que comme un fil, & lui » cauſoient ſouvent des rétentions tota- » les. Il ſe trouvoit, entr'autres, pris » d'une ſi violente, lorſque M. Daran » fut appellé pour la premiere fois, moi » préſent, qui le mit a deux doigts de » la mort, de laquelle par les prompts » ſecours qu'il lui donna, il le ſoulagea » en peu de tems. Il avoit de plus, un » écoulement de matiere purulente. Je » l'ai enſuite vû deux mois après piſ- » ſant à plein canal & ſans douleur, & » parfaitement bien guéri de toutes ſes » incommodités ; en foi de quoi je lui » ai délivré le préſent certificat, pour » lui ſervir en ce que de beſoin ; à Paris

» le vingt-septiéme novembre 1746.
Signé, CASTAIGNET.

OBSERVATION XII.

Le vingt-cinq mars 1746, M. de Lapeyronie m'envoïa M. de L....C....Officier de la Garde du Roi, âgé de trente-cinq ans, lequel m'avoüa naturellement qu'il avoit eu beaucoup moins de gonorrhées qu'il n'en avoit mérité; car il n'en avoit eu que trois, dont la premiere, qui fut la plus opiniâtre, coula pendant dix-huit mois. La seconde avoit coulé pendant deux, & la troisiéme pendant deux & demi. Quoiqu'il eût lieu de se croire parfaitement guéri, le fil de ses urines diminua tellement qu'il fut attaqué d'une ischurie, pour laquelle on fut obligé d'emploïer l'algalie; ce que les embarras du canal rendirent très-difficile & très-douloureux. Depuis ce tems ses urines ne sont sorties que comme un petit filet, & souvent goutte à goutte. Je le sondai, & lui trouvai une excroissance calleuse ulcérée près des canaux excrétoires des glandes de Cowper. Peu de jours après, j'en découvris une se-

conde à très-peu de distance de la premiere. Je traitai le malade selon ma méthode, & après une suppuration abondante, qui dura près de deux mois, il se trouva parfaitement guéri au bout de quatre-vingt jours, & alla certifier sa guérison au Chirurgien qui me l'avoit adressé.

Certificat de M. de Lapeyronie.

» Je soussigné, premier Chirurgien
» & Médecin Consultant du Roi, cer-
» tifie avoir vû & mis entre les mains
» de M. Daran le malade qui fait le su-
» jet de l'observation XII, atteint de car-
» nosités dans le canal de l'urethre, &
» d'un écoulement virulent, dont il a
» été parfaitement guéri par l'usage de
» ses remedes ; fait à Versailles ce 4
» avril 1747. *Signé*, LAPEYRONIE.

OBSERVATION XIII.

Je vais rapporter l'histoire d'une personne qui souffroit depuis plusieurs années des difficultés d'uriner, & des retentions qui l'avoient réduit dans un état fort triste.

*

M.... âgé de soixante-deux ans avoit gagné une chaudepisse qu'il fit traiter par les remedes ordinaires. Elle parut céder à ces remedes, cependant il sentoit que ses urines ne venoient pas avec la même facilité, le fil en diminuoit tous les jours, & au bout de sept à huit mois il n'urinoit plus qu'avec douleur, ressentant des picotemens & ardeurs dans la verge. Pour-lors il eut recours à un Chirurgien qui avoit de la réputation pour ces maladies. Il fit tous les remedes qu'il lui indiqua qui ne purent faire passer les douleurs ni les cuissons. Voyant leur inutilité il les abandonna, & laissa le soin de sa maladie à la seule nature, de laquelle il ne fut pas mieux servi, puisqu'après cinq ou six mois qu'il eut cessé l'usage des remedes, il fut pris d'une retention totale qui dura cinq à six heures. On emploïa les bains & autres remedes adoucissans qui calmerent cet accident, mais à la suite l'écoulement vint encore avec plus d'abondance. Il fit usage des ptisannes, & autres boissons qui lui furent indiquées: tous ces remedes ne le préserverent pas d'une seconde retention qui fut encore

plus fâcheuse que la premiere, & pour laquelle on fut obligé de saigner le malade, d'adoucir le mal par le moyen des bains, & de faire quantité d'autres remedes. La rétention céda, mais les cuissons toujours opiniâtres se faisoient sentir toutes les fois que le malade vouloit uriner. Il voulut encore tenter de se mettre à l'abri de ces fâcheuses rétentions, & faire cesser cette difficulté d'uriner qui le tourmentoit cruellement. Pour cet effet il se mit entre les mains d'un autre Chirurgien, où il resta quatre à cinq mois, & fit tous les remedes qu'on lui ordonna. Il avoit été tout ce tems-là sans aucun grand accident, souffrant même un peu moins, & commençoit à se flatter de voir terminer ses maux, lorsqu'il fut pris d'une difficulté d'uriner si considérable pendant dix à douze heures, qu'il ne pouvoit rendre ses urines que goutte à goutte, avec des grands efforts. Il fallut encore avoir recours à la saignée, aux bains, & autres remedes adoucissans qui calmerent un peu le mal, il fut pendant quelques jours souffrant beaucoup Peu à peu ses douleurs diminuerent, & il se trouva

comme avant qu'il n'eut fait des remedes, c'est-à-dire, urinant avec cuisson & ardeur ce qui augmentoit au moindre excès qu'il faisoit, & lui rendoit la vie fort desagréable, se voyant privé par-là de vivre avec ses amis. Il fut pendant une année dans cette situation. L'écoulement s'étoit arrêté, & le malade se seroit contenté de rester dans cet état, quelque triste qu'il fût; mais sa maladie avoit fait trop de progrès: il fut encore pris d'une rétention totale qui céda pourtant aux remedes relachans, & adoucissans, & l'écoulement reparut. Le malade n'eut alors d'autre ressource que de vivre d'un grand régime, il quitta l'usage du vin, ce qu'il ne fit qu'avec beaucoup de peine, mais la nature de sa maladie étoit montée à un point qu'elle l'obligea de ne plus user pour toutes boissons que de prisanne. Il fut obligé de faire un voiage, les fatigues augmenterent encore son mal. Il consulta aux différens endroits où il se trouva les personnes de l'art, &, voiant qu'ils lui ordonnoient tous les mêmes remedes, il n'en fit aucun. Il auroit vainement essaïé d'en faire de nouveaux, puisque

tous ceux qu'il avoit fait lui avoient manqué. Il étoit resolu de n'en plus faire lorsqu'il apprit que j'étois à Paris, & que j'y traitois cette maladie par une nouvelle méthode, & fut surtout déterminé à se mettre entre mes mains par plusieurs personnes que j'avois guéries de semblable maladie, & qui lui inspirerent toute la confiance qu'il devoit avoir en mon remede ; & ce qui le détermina encore mieux ce fut une attaque de suppression totale dont il fut pris dans le mois de février 1746. Il me fit prier d'aller chez lui, & mon premier soin fut de faire venir l'urine. Je commençai donc par sonder le malade, & lui trouvai dans le canal de l'urethre plusieurs excroissances fongueuses qui empêchoient la sortie de l'urine, & qui céderent sur le champ à l'efficacité de mes sondes, c'est-à-dire, que leur gonflement cessa, & laissa à l'urine la liberté de couler. Mais ce soulagement n'auroit été que passager, si je n'avois pas attaqué la cause du mal. Je mis donc par mes sondes les excroissances en suppuration, & ma méthode opera si heureusement qu'en peu de jours les urines sortirent

librement, tous les accidens étoient dissipés au bout de trois mois, & le malade en état de boire du vin sans ressentir le moindre mal. Il y a deux ans qu'il jouit d'une santé parfaite, comme on le verra par le certificat suivant.

Certificat de M. Bagieu.

» Je soussigné, Chirurgien-Major » des Gens d'arme de la Garde du Roi, » certifie que j'ai vû & interrogé M.... » dont il est fait mention dans l'observation XIII, qui m'a dit avoir eu » plusieurs rétentions totales d'urine causées par des embarras considérables » dans le canal de l'urethre, qui produisirent une difficulté d'uriner habituelle, avec ardeur & épreintes fort » douloureuses, & que les soins de » Monsieur Daran l'ont guéri parfaitement de tous ces accidens, dont il » ne s'est point ressenti depuis deux ans » entiers; fait à Paris ce 4. janvier 1748.

Signé, BAGIEU.

OBSERVATION XIV.

M. G.... âgé de soixante-cinq ans,

aïant été atteint en 1734. d'une gonorrhée qui dura deux ans, se fit traiter par un habile Chirurgien qui l'arrêta par des injections. Mais peu de tems après il remarqua une diminution du fil des urines, qui ne tarda pas à être suivie de rétentions totales. Il fit usage de bougies pendant dix-huit mois, & n'aïant point été soulagé, il s'adressa à M... qui lui procura quelque soulagement, mais peu durable, puisqu'il eut depuis plusieurs attaques d'ischurie, qu'il ne put prévenir qu'en introduisant tous les jours des sondes de plomb, lesquelles n'empêcherent pas des ardeurs d'urine continuelles. Après douze ans de souffrances, & d'usage continué des sondes, il vint chez moi, recommandé par M. Boudou, le 20. mai 1746. Je le sondai, & lui trouvai dans l'urethre plusieurs obstacles, dont le plus profond, qui étoit près le vérumontanum, étoit un ulcére sordide à bords calleux, d'où découloit une matiere purulente. Le long usage que le malade avoit fait des sondes de plomb avoit tellement durci les excroissances & les bords de l'ulcére, qu'il ne me fallut pas moins de cinq mois pour le guérir parfaite-

ment, à quoi je réussis comme il paroît par le certificat ci-dessous.

Certificat de M. Boudou.

» Je soussigné Chirurgien de S. Cô-
» me, & Chirurgien en chef de l'Hôtel-
» Dieu de Paris, certifie avoir vû plu-
» sieurs fois à l'Hôtel-Dieu le nommé
» G.... obligé de se faire sonder pour
» une rétention d'urine totale, venant de
» carnosités qu'il avoit dans le canal de
» l'urethre, qui l'obligeoient de passer
» tous les jours des sondes de plomb dans
» la vessie depuis douze ans. Aiant été
» adressé à M. Daran Chirurgien ordi-
» naire du Roi, il l'a mis à l'usage de sa
» méthode, & l'a parfaitement guéri. Je
» dois même ajouter que depuis un an
» que sa cure est finie il jouit du même
» bon état de santé. A Paris ce 2 no-
» vembre 1747. *Signé*, BOUDOU.

OBSERVATION XV.

Le sieur N...T... Maître Tailleur à Paris, âgé d'environ trente-un ans, s'apperçut il y en a quatorze que, sans avoir connu de femmes, il avoit un écoulement qui tachoit sa chemise. Il fut suivi d'une diminution si sensible du fil des uri-

nes qu'il ne les a plus rendues que par un fort petit fil, & avec de grands efforts, cuiſſons, & ardeurs dans la verge. Les efforts étoient même ſi conſidérables qu'ils faiſoient ſortir du ſang, ce qui arrivoit quand il avoit fait quelque excès de table, ou vû des femmes. Il a toujours vécu dans ce triſte état depuis quatorze ans. Il y en a dix qu'il eut une ſuppreſſion d'urine qui le tint vingt-quatre heures. Il y en a ſept qu'il en eut une ſeconde qui dura ſix heures. La derniere qu'il eut eſt du huit novembre 1747. Il fut ſondé deux fois pour faire venir l'urine, cependant elle ne ſortit que goutte à goutte, & avec de grands efforts. C'eſt dans cet état qu'il vint me trouver, perdant même ſes urines involontairement. Je l'ai mis à l'uſage de mon reméde le vingt-quatriéme novembre 1747. Je le ſondai en préſence de M. Dupouy Maître Chirurgien de S. Côme, & trouvai une excroiſſance de chair calleuſe à la foſſe naviculaire, une ſeconde de même nature au milieu du canal de l'urethre, & un ulcére ſordide près le ſphincter de la veſſie d'où ſuintoit un pus jaunâtre. Il a été radicalement guéri dans environ trois mois.

Certificat de M. Dupouy.

» Je soussigné Maître Chirurgien Juré de S. Côme, certifie que dans le mois de novembre 1747. je fus prié par M. Daran Chirurgien ordinaire du Roi, demeurant rue de Richelieu, pour y voir & observer l'état de M. T . . . . . âgé d'environ trente ans, qui s'étoit venu confier à ses soins, lequel je trouvai atttemt d'un écoulement, qu'il me dit avoir eû avant que d'avoir connu des femmes, & qui lui avoit si bien rétréci le canal de l'urethre, qu'il ne rendoit plus ses urines que comme un fil, avec de grands efforts & des douleurs très-vives, & même qu'il avoit eu plusieurs rétentions totales. Il ajouta qu'il perdoit quelquefois ses urines involontairement. Environ trois mois après, je le vis de nouveau parfaitement bien guéri de toutes ses incommodités, sans qu'il y parût aucun reste, & se portant au mieux. En foi de quoi j'ai signé le présent certificat, pour servir en ce que de raison. A Paris le 6 janvier 1748. *Signé*, DUPOUY.

OBSERVATION XVI.

M. C.... âgé de quarante-cinq ans, Négociant à B... depuis 1722 jusqu'en 1727 eut quatre gonorrhées, dont les trois premieres furent très-bien guéries, & la quatriéme laissa de très-grandes difficultés d'uriner, qu'il attaqua en vain par l'usage des sondes de plomb continué pendant près d'une année de deux en deux jours. Il fut obligé de revenir au même palliatif à l'occasion d'une sixiéme gonorrhée, qui n'avoit fait qu'augmenter les difficultés d'uriner, & rendre vives & cuisantes les douleurs qui accompagnoient l'excrétion de l'urine. Soulagé par leur usage, il négligea de le continuer, & les urines s'étant presqu'entierement supprimées,& les douleurs s'étendant jusqu'à l'anus, on le fit passer par le grand remède, qui ne donna pas plus de facilité pour introduire la sonde de plomb. Il fallut un mois pour y réussir. Chaque tentative causoit les douleurs les plus aigues, & la perte de plus d'un verre de sang. La sonde entra enfin dans la vessie; ce qui n'empêcha pas le malade d'uriner toujours avec

beaucoup de douleur, & ne rendit pas le canal plus libre. Ennuïé d'avoir inutilement recours à cet expédient, il s'adressa à M. Récolin, qui lui conseilla de se mettre entre mes mains. Je le sondai en sa présence le dix-huit avril 1746, & trouvai une excroissance de chair fongueuse près le vérumontanum, & à la fosse naviculaire un ulcére d'où suintoit une matiere virulente. Je traitai le malade par ma méthode, & vingt-neuf jours me suffirent pour résoudre l'excroissance, & déterger l'ulcére : mais les solutions de continuité ne furent parfaitement consolidées qu'au bout de trois mois. L'essentiel des faits rapportés dans cette observation est constaté par le certificat suivant.

Certificat de M. Récolin

» Je soussigné, Chirurgien de la Pré-
» vôté de l'Hôtel du Roi, certifie avoir
» été consulté par M. C... Négociant
» de B..... dans le mois de novembre
» de l'année derniere, sur des difficul-
» té d'uriner, qu'il me dit qu'il avoit de-
» puis long-tems, à la suite de plusieurs
» gonorrhées, qui lui avoient laissé dans

» l'urethre des obstacles au cours de l'u-
» rine. Il me dit qu'il faisoit usage de-
» puis long-tems aussi des sondes de
» plomb, qui le soulageoient en le fai-
» sant un peu mieux pisser; mais que les
» envies fréquentes d'uriner, la diffi-
» culté de retenir son urine quelquefois,
» & les autres accidens qui sont la suite
» de cet état, continuoient presque tou-
» jours depuis quinze ans. Le malade en
» étoit très-incommodé, pissoit par un
» petit fil, & souvent goutte à goutte.
» Je le menai à M. Daran dans le mois
» d'avril dernier, qui aïant examiné l'é-
» tat du malade, & de son urethre, lui fit
» faire usage pendant environ trois mois
» de ses sondes, & des autres remédes
» qu'il emploïe dans ces sortes de ma-
» ladies. J'en ai suivi la cure, & j'ai vû
» que plus il a fait usage de ses remédes
» il a eu moins de peine à uriner. Il y a
» environ deux mois qu'il est sorti des
» mains de M. Daran; il en est très-con-
» tent. Je lai vû aujourd'hui pisser à plein
» canal, & il m'a assuré qu'il ne sentoit
» plus aucun embarras dans son urethre,
» ni aucune disposition à les voir revenir
» dans peu, comme auparavant, lorsqu'il
» s'étoit servi des autres moïens, pour

» redonner à son urethre le bon état
» qu'il avoit perdu. A Paris le huit oc-
» tobre 1746. *signé*, RECOLIN.

OBSERVATION XVII.

Le tissu de la vie de M. le Marquis de V..... Capitaine de vaisseau, âgé de quarante-six ans, depuis 1720 jusqu'en 1742 est, suivant sa propre déclaration, une succession continuelle de gonorrhées & autres galanteries, guéries tant bien que mal, dont une le fut après un longtems sans faire de remédes. La suivante acquise en 1739 & traitée par des injections de vin avec du sucre, produisit des carnosités, qui depuis ce tems n'ont fait que croître, & un écoulement accompagné de grandes ardeurs. Le grand reméde, emploïé à raison d'une gonorrhée accompagnée d'un embarras à l'entrée de l'urethre, n'arrêta point l'écoulement. La difficulté d'uriner augmentant toujours, mille remédes furent emploïés infructueusement. Se trouvant enfin cruellement tourmenté d'ardeurs, inquiet de la diminution du fil des urines, de la continuation de l'écoulement, & de l'interception de l'éjaculation de la semen-

ce, le malade essuïa encore une fois les frictions mercurielles; & n'en aïant reçû aucun soulagement, il consulta M. de Lapeyronie, qui lui conseilla de me donner sa confiance, & me le recommanda particuliérement le quatre mai 1746. L'aïant sondé, je trouvai le canal plein d'excroissances fongueuses, & un ulcére fort sordide près du vérumontanum. Trois mois après qu'il eut commencé d'user de mes remédes, il se remontra à M. de Lapeyronie parfaitement guéri, comme le certificat ci-dessous en fait foi.

Certificat de Monsieur de Lapeyronie.

» Je soussigné, premier Chirurgien » & Médecin consultant du Roi, certi- » fie avoir vû & mis entre les mains de » Monsieur Daran, le malade qui fait » le sujet de l'Observation XVII. at- » teint de carnosités dans le canal de » l'urethre & d'un écoulement virulent, » dont il a été parfaitement guéri par » l'usage de ses remédes. Fait à Ver- » sailles ce quatre avril 1747. *Signé*, » LAPEYRONIE.

OBSERVATION XVIII.

M. du B....... âgé de cinquante ans, fut atteint en 1724 d'une gonorrhée qui, bien que traitée avec méthode, ne laissa pas de couler pendant cinq à six ans, au bout duquel tems elle s'arrêta. Mais une année après le fil des urines diminua, & les glaires dont elles se chargerent causerent une rétention totale, qui dura vingt-quatre heures, & fut guérie par la méthode ordinaire. Six mois se passerent assez tranquillement; mais depuis cette époque, les glaires s'étant multipliées causerent de fréquentes rétentions, tantôt plus, tantôt moins longues, mais toujours de plus en plus douloureuses, parce que le canal se rétrécissoit de plus en plus. Le malade aïant vécu dans cet état jusqu'en 1746, eut au mois de mars une suppression totale extrêmement douloureuse, & causée par les glaires qui, obstruant le canal, interceptoient l'urine. On eut baucoup de peine à procurer sa sortie, & une infinité de remédes aïant été emploïés sans diminuer la cause du mal, Monsieur Boyer me

fit l'honneur d'engager le malade à se mettre entre mes mains, ce qu'il fit le huit avril 1746. Je lui trouvai, en le sondant, des excroissances fongueuses dans le canal, & un ulcére sordide près des canaux excrétoires des vésicules séminales, d'où couloit depuis nombre d'années un matiere virulente. Je mis le malade à l'usage de mes remédes, & il fut guéri au bout de quatre mois. Un mois après il eut au testicule droit une enflure considérable, que des personnes qu'il consulta lui firent regarder comme un accident très-grave, & qui céda pourtant facilement à un petit nombre de remédes appropriés que je lui ordonnai.

Certificat de Monsieur Boyer.

» Je soussigné, Médecin ordinaire » du Roi, atteste que depuis plus de dix » ans que j'avois soin de Monsieur du » B. . . . . qui fait le sujet de l'Ob- » servation XVIII, à l'occasion de la » maladie dont il étoit atteint, & qui » lui étoit causée par des carnosités ulcé- » rées dans le canal de l'urethre, des » ardeurs d'urines, de la difficulté à les » rendre,

» rendre, & un écoulement considéra-
» ble d'une matiere glaireuse & puru-
» lente, tous accidens qui ont disparu
» par l'usage des remédes de Monsieur
» Daran, & que depuis plus d'un an il
» n'y a eu aucun ressentiment des pre-
» mieres incommodités. Fait à Paris ce
» 10 octobre 1747. *Signé*, BOYER.

Certificat de Monsieur Procope Couteau.

» Nous soussigné, Docteur-Régent
» de la Faculté de Médecine en l'Uni-
» versité de Paris, ancien Professeur des
» Ecoles, & actuellement Professeur de
» Chirugie en langue Françoise, certi-
» fions que tout le contenu en l'Obser-
» vation XVII. faisant mention & con-
» cernant la maladie & la guérison de
» Monsieur du B........ est exactement
» conforme à la vérité, comme aiant
» vû & visité le malade y mentionné
» avant & après sa guérison opérée par
» les soins de Monsieur Daran Chirur-
» gien ordinaire du Roi. En foi de quoi
» nous avons signé le présent, à Paris ce
» vingt-deux octobre 1747. *Signé*,
PROCOPE COUTEAU.

OBSERVATION XIX.

Au mois d'avril 1746 Monſieur Boyer, me pria de voir Monſieur de la M.......... âgé de ſoixante-cinq ans, attaqué depuis ving-quatre heures d'une rétention totale d'urine, ſuivie de douleurs inſupportables. Mon premier ſoin fut de la faire ſortir, à quoi j'eus le bonheur de réuſſir dans l'inſtant. Le malade fut fort ſurpris d'apprendre que la cauſe de ſon accident étoit une carnoſité fongueuſe, dans le voiſinage de laquelle étoit un ulcére ſordide, d'où ſuintoit depuis grand nombre d'années un pus jaunâtre. Ce n'eſt pas qu'il n'eût couru les riſques d'avoir des galanteries. Il avoit eu en 1698 une gonorrhée qui avoit été ſuivie de quatre autres, dont la derniere datoit de 1741. Mais, outre qu'elles avoient été toutes aſſez bénignes, elles avoient cédé en vingt jours ou environ à une poudre purgative anti-vénérienne, dont le malade uſoit tous les matins, & à une ptiſanne adouciſſante & émolliente; & il n'avoit reſſenti aucun des avant-coureurs qui avertiſſent communément de

l'approche des iſchuries. Je le mis à l'uſage de mes remédes, & trois mois de traitement le guérirent parfaitement.

Certificat de Monſieur Boyer.

» Je ſouſſigné, Médecin ordinaire du » Roi, certifie que tout ce qui eſt rap- » porté dans l'Obſervation XIX. au » ſujet de Monſieur de la M........ eſt » exactement vrai, l'aïant moi-même » adreſſé à Monſieur Daran Chirurgien » dans le tems d'une rétention d'urine » totale, & non-ſeulement le ſoulagea » d'abord, en le faiſant piſſer, mais l'a » parfaitement guéri dans l'eſpace de » trois mois. Fait à Paris le douze ſep- » tembre 1747. *Signé*, BOYER.

OBSERVATION XX.

Une gonorrhée que prit en 1725 Monſieur des F........P........ Négociant de Lion, âgé de quarante ans, laquelle fut ſuivie d'une inflammation ſur un des teſticules, ne fut jamais parfaitement guérie. Malgré l'uſage des injections, un petit écoulement ſubſiſta toujours. Deux ans après les uri-

rines, dont le fil diminuoit sensiblement, ne sortirent plus qu'avec beaucoup de peine, ce qui engagea le malade à se servir des sondes. Mais en aïant discontinué l'usage pendant un an, & la difficulté d'uriner devenant plus considérable, il revint aux sondes, lesquelles n'aïant pû passer, il en aiguisa une avec laquelle il se blessa l'urethre, ce qui attira un abscès au périnée. Cet abscès aïant été détergé, & cicatrisé, l'écoulement & la difficulté d'uriner subsisterent toujours. Le malade fut donc obligé de venir exprès de Lion pour se mettre entre mes mains. Je le sondai le six mars 1746 en présence de Monsieur Pousse le pere, & je lui trouvai dans l'urethre deux obstacles, & près du vérumontanum un ulcére calleux, d'où venoit l'écoulement qui continuoit depuis vingt ans. Environ trois mois me suffirent pour opérer une guérison radicale, dont je rendis Monsieur Pousse le témoin.

Certificat de Monſieur Pouſſe le pere.

» Je ſouſſigné, Docteur en Médecine,
» certifie avoir vû dans la maiſon de
» Monſieur Daran, Chirurgien ordinai-
» re du Roi, au mois de mai 1745 M.
» de F..... Négociant de Lion, en
» qui je remarquai un écoulement qu'il
» dit avoir depuis dix ans avec des cal-
» loſités dans le canal qui s'oppoſoient
» à l'écoulement de l'urine qui ne ſe
» faiſoit qu'avec douleur, & effort, de
» même qu'à l'introduction de la ſon-
» de, & après cinq à ſix ſemaines le
» malade urina en ma préſence à
» plein canal. A Paris ce vingt-ſix jan-
» vier 1747. *Signé*, POUSSE le pere.

OBSERVATION XXI.

Monſieur le Chevalier de L.........
âgé de cinquante ans, Capitaine de Cavalerie, eut depuis 1720 juſqu'en 1724 trois gonorrhées aſſez bénignes, dont, par caprice, il arrêta la derniere par des aſtringens. En 1733 il s'apperçut de la diminution du fil de ſes urines, & en eut une ſuppreſſion totale, mais courte.

On lui conseilla les frictions mercurielles, à dessein, lui dit-on, de débarrasser l'urethre. Le fil de ses urines ne laissa pourtant pas de diminuer de jour en jour, malgré ce remede; & peu de tems après, il fut obligé pour uriner d'avoir recours aux sondes de plomb, qui le garantirent de tout accident jusqu'en 1743, qu'il eut une rétention totale d'urine qui obligea d'emploïer l'algalie, dont l'introduction forcée causa une grande hémorrhagie. En janvier 1746 je le sondai en présence de Monsieur Castaignet; &, outre plusieurs obstacles fongueux que je trouvai dans l'urethre, j'y découvris un ulcére qui produisoit l'écoulement, & que les remédes n'avoient point guéri. Je le traitai suivant ma méthode, & sa cure fut parfaite en moins de trois mois, sans qu'il lui arrivât le moindre accident. Les faits principaux sont constatés dans le certificat suivant.

Certificat de Monsieur Castaignet.

» Je soussigné, Maître Chirurgien à
» Paris, certifie & déclare avoir vû &
» examiné M. de L . . . . . . R . . . .

» Capitaine au Régiment de Cavalerie
» de.... avant qu'il ſe mît entre les
» mains de Monſieur Daran, & l'ai
» trouvé atteint d'une difficulté d'uri-
» ner cauſée par pluſieurs carnoſités
» qu'il avoit dans le canal de l'urethre,
» d'où les urines ne ſortoient que com-
» me un petit fil, & lui cauſoient ſou-
» vent, à ce qu'il m'a dit, des réten-
» tions totales & des hémorrhagies, par
» l'introduction de l'algalie & ſondes de
» plomb, auxquelles il étoit obligé, dans
» ces occaſions, d'avoir recours; & je
» l'ai enſuite vû de nouveau trois mois
» après, piſſant à plein canal & ſans
» douleur, & parfaitement bien guéri à
» tous égards de toutes ſes incommodi-
» tés; en foi de quoi je lui ai délivré le
» préſent certificat pour lui ſervir en ce
» que de beſoin. Fait à Paris le 7 ſep-
» tembre 1746. *Signé*, CASTAIGNET.

OBSERVATION XXII.

M. de S..... A..... Avocat au Parlement avoit eu avant l'année 1725 pluſieurs gonorrhées. La ceſſation totale des ſymptômes lui perſuadoit qu'il en étoit bien guéri. Il en prit en 1725 une autre

dont le ſort fut bien différent ; puiſque l'écoulement ne put ceſſer entiérement. L'attention que ce ſymptôme inquiétant lui faiſoit faire ſur tout ce qui avoit rapport à la partie malade ; fit qu'il s'apperçut en 1730 d'une diminution conſidérable du fil de ſes urines, & en 1735 de la naiſſance d'une petite tumeur placée immédiatement ſous le gland. Il uſa en conſéquence de bougies qui, deux heures après, cauſérent dans l'urethre une inflammation telle que le guériſſeur effrayé n'oſa plus reparoître. Cependant le mal faiſoit des progrès, & la tumeur avoit déja acquis le volume d'une lentille. Tel étoit ſon état, lorſqu'en 1740 le malade prit une nouvelle galanterie. Il ſaiſit cette occaſion pour ſe faire traiter des accidens anciens & nouveaux ; & choiſit ce qu'il y a de plus habile dans Paris. Outre les remédes uſités pour guérir les gonorrhées, on emploïa pour fondre la tumeur, les fumigations, & les frictions mercurielles ; l'emplâtre de Vigo fut porté trois ans conſécutifs ſur la partie. Tous ces remédes furent également inutiles pour la cure radicale. La difficulté d'uriner augmentoit, & la tumeur étoit devenue de la groſſeur d'une

fêve de marais. Redoublement d'inquiétude de la part du malade, qui, ne doutant pas qu'elle ne fût placée dans l'urethre même, craignit avec raison que ce canal n'en fût à la fin entiérement bouché. Tel étoit son état lorsqu'il me vint trouver le douze novembre 1745. En le sondant en présence de M. Plunkett Médecin, & M. Serres Maître Chirurgien de Montpellier, j'observai à l'entrée du canal un trou fistuleux qui alloit aboutir à la tumeur, ce qui me persuada que'lle étoit en dehors, & par conséquent d'une bien moindre conséquence. En effet elle étoit située à l'extrémité des corps caverneux à la racine du gland, immédiatement sous l'urethre à côté du frein. Poursuivant mon examen, j'apperçus vis-à-vis la racine du gland en dehors deux autres petits trous, par où je vis s'échapper quelques gouttes d'urine. Je trouvai encore le canal plein de différentes excroissances spongieuses, rangées dans l'urethre à la file l'une de l'autre, qui produisoient la difficulté d'uriner. Quelque persuadé que fût le malade que tout son mal ne venoit que de la compression que faisoit la tumeur & que c'étoit de ce côté-là qu'il falloit

tourner toutes ses vûes, je crus devoir attaquer d'abord les excroissances, & , après une très-abondante suppuration, je nettoïai entiérement le canal. Cette opération finie, je songeai à la tumeur. Je commençai par introduire dans les deux trous fistuleux externes deux très-petites sondes, & en peu de jours les deux ouvertures s'étant réduites en une, je vis avec une surprise que je ne puis exprimer que la tumeur étoit causée par une pierre enkistée qui avoit successivement grossi. Il ne m'appartient pas de décider si cette pierre avoit pris naissance en cet endroit de la partie tartareuse de l'urine qui y avoit formé une concrétion par le séjour; ou si elle a eu besoin d'un noïau descendu des reins dans la vessie, & arrêté dans le trou fistuleux qui s'étoit formé dans l'urethre. Il me paroît pourtant difficile de comprendre que ce noïau ne se soit pas plutôt arrêté dans la vessie, ou n'ait pas été entraîné par le jet de l'urine, après avoir franchi les obstacles des excroissences. Quoiqu'il en soit, rien n'étoit plus aisé que de faire sortir la pierre sur le champ; mais le malade craignoit si excessivement les instrumens, que je

fus obligé de prendre le chemin le plus long. Je commençai cependant par faire constater le cas, non-seulement par M. Plunkett, mais par nombre de malades qui étoient chez moi, & même par M. Puzos. Je consumai le kiste en peu de jours au moïen de mes sondes, sans causer la moindre douleur au malade, & je fis sortir la pierre en présence de trois Officiers qui l'avoient vûe en place, & de sept ou huit autres malades qui étoient chez moi. Cette pierre de figure ovale, & d'une couleur brune tirant sur le noir, a une surface assez polie. Elle a environ quinze lignes de longueur, & & six d'épaisseur. Elle pése vingt-neuf grains. Comme j'ai jugé que bien des gens, sur tout du métier, seroient curieux de la voir, j'ai prié le malade de me la laisser. La pierre extraite, je donnai tous mes soins au trou fistuleux de l'urethre ; je détruisis entièrement le kiste, & procurai ensuite la réunion de la plaie. J'eus le bonheur de rendre parfaite la santé du malade en quatre mois.

Certificat de M. Plunkett.

» Nous soussigné, Docteur en Mé-

» decine, certifions avoir vû chez M.
» Daran maître Chirurgien, M. de S....
» A.... Avocat en Parlement, lequel
» nous dit se trouver atteint depuis plu-
» sieurs années d'un écoulement puru-
» lent qui lui avoit toujours resté à la
» suite de quelques galanteries qu'il avoit
» eues, & d'une diminution considéra-
» ble du fil de ses urines, causée par des
» embarras qui s'étoient formés dans le
» canal de l'urethre, & d'une petite tu-
» meur au dessous du gland qui avoit
» d'abord paru imperceptible, & étoit,
» comme il nous la fit voir, comme
» une grosse fêve; que pour guérir de
» ces maux il avoit inutilement jusqu'a-
» lors tenté auprès des plus habiles gens
» de l'Art tous les remédes les mieux
» indiqués; mais qu'il espéroit avoir un
» meilleur succès de ceux dont se ser-
» voit ledit sieur Daran, aux soins du-
» quel il s'étoit venu confier. Après quel-
» que tems de traitement, nous fûmes
» de nouveau appellés par ledit sieur
» Daran, pour nous faire observer qu'il
» avoit découvert que la tumeur, dont
» il est parlé, se trouvoit être une pierre
» formée dans cet endroit, dequoi nous
» fûmes surpris, laquelle nous trouvant

» peu de tems après par occaſion chez » ledit ſieur Daran, dans le tems qu'il » étoit à faire le panſement de ce malade, nous fûmes témoin de la ſortie de » ſa niche, de même que bon nombre » de malades, ſans qu'il en reſſentît de » douleur. Nous avons enſuite vû ce » malade parfaitement bien guéri de ſon » écoulement, des embarras du canal » & des trous fiſtuleux occaſionnés par » la pierre; en foi de quoi nous avons » ſigné le préſent certificat pour ſervir » en ce que de beſoin. A Paris le 29 » mars 1747. *Signé*, J. PLUNKETT. M. D.

Certificat de M. Serres.

» Je ſouſſigné, Maître Chirurgien » Juré de la ville de Montpellier, certifie avoir reçu un de ces jours une » lettre de M...... Avocat au Parlement, dont j'avois vû l'état dans lequel il étoit quand il ſe mit entre les » mains de M. Daran, dans le dernier » voïage que j'ai fait à Paris, dans laquelle il m'apprend ſon entiere guériſon, non-ſeulement du canal de l'urethre, mais encore d'une tumeur aſſez » conſidérable qu'il avoit à l'extrémité

» des corps caverneux, immédiatement
» sous le gland à côté du frein. J'ap-
» prends que cette tumeur étoit causée
» par une véritable pierre qui s'étoit for-
» mée dans cet endroit par l'urine qui
» s'y étoit fraïé une route à la faveur
» d'un trou fistuleux de l'urethre. Je
» certifie que ce malade m'écrit que M.
» Daran fit voir cette pierre à M. Puzos
» célébre Chirurgien accoucheur & à
» neuf malades qui se trouvoient chez
» lui, dont trois Officiers de distinction,
» & qu'il en fit l'extraction avec le suc-
» cès le plus parfait, sans recourir à au-
» cune incision; & après avoir détergé
» le kiste, & procuré une bonne cica-
» trice, rendit à tous égards une santé
» entiére & parfaite au malade, à Mont-
» pellier le 25 mars 1746. *Signé*, SERRES.

OBSERVATION XXIII.

M. D . . . . . âgé de trente-cinq ans, Capitaine au Régiment de . . . . . avoit contracté en 1732 une gonorrhée fort mauvaise avec un phimosis. Six mois d'un traitement méthodique s'écoulérent sans fruit pour la gonorrhée. Il n'y eut que le phimosis qui disparut sans

opération. Alors on changea de batterie, & les injections ne furent pas oubliées. Mais tout fut également inutile, quoique continué quatre autres mois, & que le malade se fût abstenu religieusement du commerce des femmes. En 1734, aïant été atteint de chancres, il fut jugé avoir besoin du grand reméde, qui fut administré en 1736. Il s'apperçut alors que le fil des urines devenoit très-délié, & qu'elles sortoient avec beaucoup de peine. Malgré cet accident, le malade s'exposa au danger, & une nouvelle gonorrhée fut la récompense de sa témérité. Elle résista à trois ans de remédes, puis à une injection astringente continuée pendant un an entier. On passa pour-lors le malade une seconde fois par le grand reméde. Les frictions furent surtout données au périnée, & leur fruit fut une augmentation de douleurs que le malade souffrit à cette partie. Des bougies emploïées ensuite ne firent que produire une hémorrhagie opiniâtre. Les sondes de plomb, les pilules de Belloste, des cataplasmes adoucissans, ne produisirent rien de mieux. L'écoulement s'arrêta enfin, mais de nouvelles pilules mercurielles le firent reparoître en peu

de tems ; & il survint une inflammation d'un testicule qui dura cinq semaines ; & fut accompagnée d'hémorrhagie, & d'ardeurs très-vives. En 1742 le malade se fit administrer les frictions mercurielles une troisiéme fois ; & dans le cours du traitement il eut neuf à dix suppressions totales qui durerent jusqu'à dix heures. Après le traitement, la rétention devint presqu'habituelle pendant six mois, & les moindres duroient vingt-quatre heures. Depuis ce tems jusqu'en 1744 le malade n'eut aucun accident, bien qu'il fût tous les jours à cheval ; mais l'écoulement aïant reparu l'année suivante, il survint aux testicules une nouvelle inflammation. Depuis cet accident il ne fit plus de remédes. Aïant entendu parler de moi à Asti en Piedmont, il crut que son rétablissement méritoit bien qu'il revînt en France, pour me consulter. Je le sondai dans le mois de juin 1746 en présence de M. Darius Maître Chirurgien, & trouvai à quatre doigts dans le canal des chairs calleuses, dont la fonte me permit de découvrir un peu plus loin un ulcére d'où dépendoit l'écoulement que le malade avoit depuis tant d'années.

Il ne me fallut pas moins de quatre mois pour procurer une guérison parfaite, dont je rendis M. Darius le témoin.

Certificat de M. Darius.

» Je soussigné Maître en Chirurgie, » membre de l'Académie Roïale de Chi» rurgie, certifie que le quinze du mois » de juin 1746, j'ai été mandé chez M. » Daran, Chirurgien ordinaire du Roi, » rue de Richelieu, paroisse Saint Eus» tache pour y voir M. D.... D.... » Capitaine au Régiment de.... L'aïant » visité & interrogé, il nous a dit qu'il » avoit une grande difficulté d'uriner » depuis un nombre d'années, pour la» quelle maladie il avoit fait tous les re» médes qu'on lui avoit prescrits, & qu'é» tant toujours souffrant, il venoit de se » mettre entre les mains de M. Daran, » qui, lui ayant introduit une bougie dans » le canal de l'urethre, lui a trouvé plu» sieurs embarras, & lui a promis de le » guérir. Le quatorze d'août de la pré» sente année ledit malade m'a envoyé » chercher, & m'a dit que le Sieur Da» ran l'avoit parfaitement guéri, & qu'il

» voudroit un certificat, lequel je lui
» ai livré pour lui servir & valoir en ce
» que de raison. Fait à Paris le quatorze
» août 1747. *Signé*, DARIUS.

OBSERVATION XXIII.

M. le Comte de G..... Seigneur Russien, âgé de trente-cinq ans, voïant avec douleur persister depuis, & malgré trois mois de traitement, un écoulement gonorrhoïque contracté en 1743, donna sa confiance à une autre personne. Celle-ci prescrivit des gouttes si âcres, qu'elles écorchoient le gosier & causoient des vertiges. Mais aïant éprouvé qu'elles ne produisoient aucun soulagement, elle emploïa les injections astringentes, qui furent également inutiles contre l'écoulement, & augmenterent les douleurs de l'urethre. Le malade rebuté ne fit plus que des remédes de fantaisie; mais aïant observé en 1743 la diminution du fil de ses urines, suivie bientôt après d'une suppression de huit à dix heures, il commença à faire des réfléxions sérieuses. Au mois de décembre 1745 nouvelle rétention beaucoup plus considérable, pendant laquelle l'introduction des bougies

& de l'algalie fut également impossible. L'accident se passa de lui-même. Arrivé à Paris en 1746, il se mit entre les mains d'une personne connuë par ses bougies, mais elles ne firent qu'aigrir le mal, qui fut ensuite soulagé par des frictions mercurielles données sous la conduite d'un Chirurgien célébre. Mais le malade sentant que ce reméde n'attaquoit pas la cause du mal, se mit entre mes mains au commencement du mois de juillet par le conseil de M. de Rabours, qui fut présent lorsque je le sondai. Je lui trouvai une excroissance calleuse & ulcérée près le vérumontanum, & trois mois de l'usage de mes remédes mirent M. le Médecin en état de certifier la guérison parfaite.

Certificat de M. de Rabours.

» Je soussigné, Docteur-Régent de la » Faculté de Paris, certifie avoir été appellé sur la fin de l'été dernier avec M. » Daran Chirurgien pour visiter un Sei- » gneur étranger attaqué de difficultés » d'uriner occasionnées par des obstacles » survenus dans le canal de l'urethre à la » suite d'une ou plusieurs gonorrhées. En-

» gagé plus par curiosité que par la né-
» cessité, je me suis fait un plaisir de
» voir journellement les effets des son-
» des dont se sert ce Chirurgien pour trai-
» ter ces maladies. Je me suis convain-
» cu que c'est en faisant suppurer les car-
» nosités, & ensuite détergeant les ulcé-
» res, qu'il traite fort bien ces maux-là au
» moïen de sa nouvelle méthode. Ce Sei-
» gneur étoit incommodé depuis environ
» cinq ans, & avoit eû de tems en tems
» des rétentions totales. Je lui en ai vû
» une dont il fut soulagé sur le champ
» par l'introduction que lui fit M. Daran
» d'une de ses sondes. L'insuffisance de
» nombre de remédes qu'il avoit faits l'a-
» voit obligé de se rendre à Paris pour
» se mettre entre les mains du susdit M.
» Daran, qui l'a parfaitement guéri. En
» foi de quoi j'ai signé le présent, à Pa-
» ris le trente-un mars 1747. *Signé*, de
» RABOURS.

OBSERVATION XXV.

M. Bouilhac me pria de voir dans le mois de mars 1746 M. B.... Gentilhomme Anglois, âgé de quarante-cinq ans, qui depuis nombre dannées souf-

froit cruellement de difficultés d'uriner qui dégénéroient très-souvent en attaques d'ischurie, ou rétentions totales. Différentes personnes qu'il avoit consultées en Angleterre lui avoient dit qu'elles lui croïoient une pierre dans la vessie. Il en étoit persuadé de même lorsqu'il me consulta. Je le sondai ; & lui trouvai en deçà du vérumontanum une excroissance de chair calleuse ulcérée, causée par une gonorrhée qu'il avoit eue dix-huit ans auparavant, & pour la guérison de laquelle il croïoit avoir fait tout ce qu'il falloit. Il étoit d'autant plus fondé à se croire guéri, qu'il avoit été tout cet espace de tems sans autre accident qu'un petit écoulement, qu'il prenoit pour un relâchement de vaisseaux, quoique ce fût une gonorrhée qui avoit toujours subsisté. Je le mis à l'usage de ma nouvelle méthode, & il fut parfaitement guéri dans l'espace de quatre mois.

Certificat de M. Bouilhac.

» Nous soussigné, premier Médecin
» de M. le Dauphin & de Madame la
» Dauphine, certifions avoir vû M. de
» B..... attaqué de strangurie causée

» par des carnosités dans le canal, suites
» d'ancienne gonorrhée, qui le mettoit
» en danger par de fréquentes rétentions
» d'urine, & que nous l'avons vû ensui-
» te entiérement guéri par le remède de
» M. Daran Chirurgien du Roi. Cette
» cure & plusieurs autres, dont nous
» avons eu connoissance, nous font re-
» garder sa méthode d'un prix d'autant
» plus grand, qu'il s'agit d'une maladie
» commune, qui méne à la mort par
» la douleur, & pour laquelle toutes les
» recherches jusqu'ici avoient été inu-
» tiles. En foi dequoi j'ai signé le pré-
» sent certificat, à Fontainebleau ce dix
» novembre 1747. *Signé*, BOUILHAC.

OBSERVATION XXVI.

Le nommé G..... F.... âgé de quarante-cinq ans, Portier de Mrs. de .... rue St. Médéric, vint me consulter au mois d'août, & me dit qu'il avoit contracté trois gonorrhées, la premiere en 1726, la seconde en 1732, & la derniere en 1739. Celle-ci, qu'il prit à Metz, fut des plus sérieuses, & ne disparut, après un assez long traitement, qu'à la faveur des injections astringentes, qui

avoient aussi été emploïées dans les précédentes. Mais environ un an après les urines commencerent à diminuer, & cet accident fit de tels progrès qu'en 1742 le malade eut une rétention totale qui dura plusieurs heures. Un Médecin étranger l'entreprit alors, & ne put lui procurer aucun soulagement. Il fallut avoir recours à M. Foubert, lequel, après beaucoup de peine, introduisit l'algalie dans la vessie, & lui fit d'autres remédes prudemment administrés qui calmerent tous les accidens. Une année entiére se passa assez tranquillement; mais au printemps il survint une nouvelle ischurie si forte, qu'on ne put introduire l'algalie. Plusieurs saignées aïant diminué l'irritation, M. Simoneau Chirurgien de l'Hôtel-Dieu, où le malade avoit été porté, réussit à introduire la sonde. On la retira au bout de vingt-quatre heures, & les urines trouverent les mêmes difficultés pour sortir. Le malade étant resté un mois entier à l'Hôtel-Dieu, se trouva par les secours qu'on lui avoit donnés, en état de revenir chez son maître, urinant passablement bien; mais à mesure que son embonpoint revenoit, la difficulté d'uriner prenoit de nouvelles for-

ces, & peu de tems après il se trouva dans un état qui fit compassion à tous ceux qui le connoissoient. On le mit alors entre les mains d'une personne qui promettoit de le guérir ; mais n'aïant pu y réussir en quatre mois, pas même à le soulager, on me l'amena. Je le sondai le dix août 1746, & lui trouvai près du vérumontanum plusieurs ulcéres qui fournissoient la matiére de cet écoulement opiniâtre. Je traitai ce malade au sçû du susdit M. Foubert, & je le guéris parfaitement en moins de quatre mois, le lui aïant fait voir ensuite plusieurs fois.

Certificat de M. Foubert.

» Nous soussigné, Maître en Chirur-
» gie, Chirurgien ordinaire du Roi en
» sa Cour de Parlement, & ancien Chi-
» rurgien Major de l'Hôpital de la Cha-
» rité, certifions que le nommé G....
» F...... Portier de Mrs...... dont
» je sers la maison, a été tiré par les
» soins assidus & charitables de M. Da-
» ran, de l'état le plus violent & le plus
» critique où puisse être réduit un hom-
» me qui se trouve pris de strangurie vé-
» nérienne,

» nérienne, occaſionnée par des carnoſi-
» tés dans le canal de l'urethre, reſte fâ-
» cheux d'anciennes gonorrhées mal
» guéries ou négligées, puiſque je l'ai
» ſouvent vû en très-grand danger de pé-
» rir, ſans trouver de ſoulagement par
» le ſecours des remédes les mieux indi-
» qués. Il a pourtant été guéri de tous
» ſes maux par ceux qu'employe M. Da-
» ran par ſa nouvelle méthode ; & je
» dois ajouter que ſa guériſon eſt d'au-
» tant plus ſolide, que depuis plus d'un
» an qu'il eſt ſorti de ſes mains, il joüit
» toûjours de la plus parfaite ſanté. En
» foi de quoi je lui ai ſigné le préſent. A
» Paris le quinze novembre 1747. *Signé*,
» FOUBERT.

OBSERVATION XXVII.

M. le Marquis de .... de Bretagne, âgé de quarante ans, fut dès l'âge de dix-neuf puni de ſon incontinence par une gonorrhée qui ceſſa de couler après quatre mois. Pour ſoulager les érections continuelles qui le tourmentoient pendant une ſeconde, priſe quatre ans après, en 1731, par le conſeil d'un ami, il uſoit fréquemment du coït, remède

qui auroit toujours été de son goût, si, après quatre mois de son usage, le sang tout pur sortant après la sémence ne lui avoit ouvert les yeux. Il fut enfin guéri de tous accidens en deux mois par les remédes convenables, & par quinze jours d'usage de la panacée. En 1734 nouvelle gonorrhée, que le malade, devenu expert à ses dépens, se crut en état de traiter. Les accidens céderent effectivement aux remédes excepté l'écoulement, qui s'opiniâtra, & parut enfin céder à son tour. En 1735, à la suite d'une maladie cruelle, dont le malade n'étoit qu'imparfaitement rétabli, il fut attaqué d'une rétention totale. Les saignées & autres remédes firent sortir les urines, mais teintes de sang, & avec des douleurs si vives qu'il survint une fiévre violente avec transport au cerveau. Ces accidens étant calmés, il parut un leger écoulement qui dénotoit un ulcére toûjours subsistant, & le malade s'apperçut que le jet de ses urines n'étoit plus le même. Il vint alors à Paris, où il usa des pilules de M. Belloste, qui dissipérent tous les accidens. Ces tristes expériences ne l'aïant pas rendu plus sage, la veille de son départ il ne put résister à

la tentation. Il se contenta de rendre le plaisir si court, qu'il crut qu'il ne seroit suivi d'aucun repentir. Mais il n'étoit pas à Orléans qu'il vit qu'il y avoit du mécompte. Une violente gonorrhée s'étoit déclarée ; elle fut pourtant guérie en trois mois, à l'exception d'un écoulement sans douleur, qui fut traité de relâchement de vaisseaux. Depuis cette nouvelle attaque, celles de strangurie ont été plus violentes & plus fréquentes : mais, comme l'usage du lait, de la térébenthine, & des ptisannes rafraîchissantes, calmoit les accidens, le malade en faisoit peu de cas. En 1739 nouvelle gonorrhée, que le malade crut guérie en trois mois, à l'écoulement près ; mais la sortie des urines étoit plus douloureuse, & les pilules de Belloste, en tarissant l'écoulement, ne purent calmer l'autre accident. Il ne fit qu'augmenter depuis ce temslà ; & le malade eut sept à huit suppressions totales. Les urines ont diminué de volume de jour en jour ; il ne lui a plus été possible de voir des femmes sans de vives douleurs ; dans le tems de l'éjaculation, & lorsqu'il s'échauffe avec excès de quelqu'autre maniére, il souffre des cuissons & des douleurs horribles, con-

tre lesquelles les bains de lait, & les ptisannes de pariétaire ont été le seul secours. Enfin la d'ysurie étoit parvenue à un si haut degré, lorsque le malade vint de Nantes pour me consulter, qu'il ne lui falloit pas moins de douze minutes pour rendre son urine : encore n'étoit-ce qu'avec beaucoup de douleur, pour peu qu'il eût fait d'excès. L'aïant sondé en présence de M. Moreau le seize août 1746, je lui trouvai au milieu du canal de l'urethre une callosité, dont la fonte permettant à mes sondes d'entrer plus profondément, m'en laissa découvrir une seconde fort sensible, près des canaux excrétoires des prostates. Le traitement, qui dura environ cinq mois, ne fut suspendu que par une fiévre éphémere de quarante huit heures; qui céda à un petit nombre de remédes; & le malade repartit bien content, après que son état eut été constaté par son Médecin, dont voici le certificat.

Certificat de Monsieur Moreau.

» Nous soussigné, Conséiller Méde-
» cin ordinaire du Roi, certifions que
» M. le Marquis de . . . . . nous a dé-

» claré être atteint d'une grande difficul-
» té d'uriner, provenant de la suite de
» plusieurs chaudepisses, qui lui faisoit
» souffrir des cuissons & des douleurs
» horribles, & que, pour peu qu'il fit
» des excès dans le boire ou dans le man-
» ger, soit qu'il allât à cheval, il étoit
» dix à douze minutes pour uriner, avec
» des douleurs insupportables; & n'aïant
» pu trouver de reméde à son mal, il
» est venu à Paris se mettre entre les
» mains de M. Daran, qui l'aïant sondé
» en notre présence, lui a trouvé des
» carnosités dans le canal de l'urethre,
» & l'aïant mis à l'usage de ses sondes,
» le malade a eu le bonheur de guérir
» dans l'espace de cinq mois. En foi de
» quoi nous avons délivré le présent cer-
» tificat. A Paris le premier mars 1747.
» *Signé*, MOREAU.

OBSERVATION XXVIII.

M. G.... Officier de Dragons, âgé de cinquante ans, aïant contracté en 1743 une seconde gonorrhée, dans le tems que son Régiment étoit prêt de partir, fut traité par une seule saignée, de l'eau de nitre soir & matin, & de l'esprit

de térébenthine dans l'eau ſimple, dont il régla ſi peu la doſe que ſes yeux s'enflammerent, & que ſa verge s'écorcha & s'enfla. Obligé de s'arrêter en route, il ſe mit entre les mains d'un Chirurgien, qui fit une inciſion, au moïen de laquelle il ſortit beaucoup de pûs; mais il reſta à l'urethre une fiſtule qui ne ſe ferma que deux ans après. Il ſubſiſtoit toujours un écoulement que le Chirurgien Major du Régiment traitoit de bagatelle. Tandis qu'il attaquoit ce mal pendant l'hyver qui ſuivit la campagne de 1744, il ſurvint au ſcrotum un abſcès qui dégénéra en une fiſtule, que les eaux de Bourbon priſes dans les deux ſaiſons, & celles de Buſſant ne purent guérir. On lui adminiſtra pour-lors les frictions mercurielles, qui ne changerent rien à l'écoulement, non plus qu'une opiatte, & des injections dont il uſa pendant trois mois, ſans autre effet ſenſible que d'enflammer la partie; ce qui fit abandonner ces remédes. Le malade perdant ces urines, & ne pouvant plus ſouffrir le cheval, ſollicita les Invalides; mais ne les ayant pu obtenir comme Officier, parce qu'il n'étoit pas en régle ſuivant l'Ordonnance, il prit le parti de

continuer à servir, ce qu'une inflammation du scrotum l'empêcha de faire. Les eaux de Saint Amant, les bains, des cataplasmes, aïant été sans effet, il voulut rejoindre avant l'expiration de son congé ; mais la fatigue lui enfla considérablement la verge, le scrotum, & le périnée, ce qui l'obligea de rester à Bruxelles. Une incision que l'on fit au côté gauche du scrotum, où l'on crut qu'après la résolution de la tumeur il s'étoit fait un abscès, donna lieu à une seconde fistule, & un dépôt que le malade avoit au périnée menaçoit d'une troisiéme, lorsqu'il me consulta dans le mois d'août 1746. Il me dit naturellement qu'il ne s'attendoit qu'à une cure palliative, qu'il avoit résolu de quitter le service, & d'accepter les Invalides aux conditions qu'on les lui offroit. Aïant examiné sa situation, je lui dis que je me faisois fort de le mettre en état de continuer à servir, & de rétablir parfaitement sa santé. Il fut charmé de m'entendre, & comme il doutoit qu'on voulût lui accorder un congé suffisant, je le chargeai d'une lettre pour M. de Lapeyronie, par laquelle je le priois de l'aider de son crédit. Le Colonel, ravi de se conserver un très-

brave Officier, ſe prêta de la meilleure grace du monde, & je commençai à traiter le malade. Mais la rare combinaiſon des accidens dont il étoit attaqué, me fit ſouhaiter que ſon état fût conſtaté. Je priai donc M. Caſamajor de le viſiter; je le ſondai en ſa préſence, & trouvai le canal de l'urethre remplie en pluſieurs endroits d'ulcéres fongueux, un ulcére fiſtuleux en deçà du vérumontanum, & un ſecond de même nature qui pénétroit au périnée. Il avoit de plus un écoulement très-virulent, difficulté & ardeur d'urine dans des tems, & incontinence dans d'autres, de ſorte qu'il réuniſſoit tous les ſymptômes que cette maladie cauſe en détail aux différentes perſonnes qui en ſont attaquées. Je le traitai ſuivant ma méthode ordinaire dans les circonſtances où il ſe trouvoit. Vers le milieu de la cure, il ſurvint à l'un des teſticules une enflure conſidérable, avec de vives douleurs, accident qui m'obligea de quitter la cauſe principale pour remédier au ſymptôme. Au bout de quinze jours, dont j'eus beſoin pour remettre le teſticule en bon état, je repris le traitement interrompu. Il dura près de ſix mois, à la fin deſ-

quels je fis voir le malade au Médecin qui l'avoit visité en premier lieu ; & il se convainquit par lui-même de son parfait rétablissement.

Certificat de M. Casamajor.

» Nous soussigné, Docteur-Régent » de la Faculté de Médecine en l'Uni» versité de Paris, certifions avoir vû » dans la maison de M. Daran, maître » Chirurgien, rue de Richelieu, au mois » de septembre 1746, M. G........ » Officier de Dragons, âgé d'environ » quarante-cinq ans, atteint d'une dif» ficulté d'uriner, causée par plusieurs » embarras dans le canal de l'urethre, » & sujet depuis six ans à une inconti» nence d'urine. Deux fistules, une à la » partie supérieure du scrotum du côté » gauche, & l'autre au commencement » du périnée du côté des bourses, tou» tes deux accompagnées de beaucoup » de callosités, & un écoulement vi» rulent depuis dix ans. Six mois » après M. Daran nous l'a fait nouvel» lement voir ; nous avons reconnu le » canal de l'urethre bien libre, les fistu» les bien fermées, les callosités détrui-

» tes, l'ancien écoulement arrêté & pissant à plein canal ; enfin guéri radicalement, & prêt d'aller rejoindre son Régiment, quoiqu'il l'eût quitté tout-à-fait en venant à Paris, se croïant incurable, avant d'avoir été visité par le susdit Chirurgien. En foi de quoi nous avons signé le présent certificat pour servir à tout ce que de raison ; à Paris le deux février 1747. *Signé*, CASAMAJOR.

OBSERVATION XXIX.

De plusieurs gonorrhées qu'eut M. G..... Bourgeois de Paris, âgé de cinquante ans, la seconde, prise en 1728, coula six mois entiers, & ne s'arrêta que par l'usage du baume de copahu. Il vint en 1731 un bubon critique, qui s'ouvrit & se ferma de lui-même ; & depuis ce tems, toutes les fois que le malade s'échauffoit, il survenoit un petit écoulement qui s'arrêtoit naturellement. Le fil des urines commença pourlors à diminuer, mais l'excrétion s'en faisoit sans douleur. En 1733 nouvelle galanterie, qui laissa après sa guérison les choses au même état. Mais en 1743 le

malade en eut une quatriéme qui causa alternativement une inflammation des deux testicules avec des souffrances horribles le long de la verge jusqu'à l'anus; de maniere que le malade ne pouvoit plus ni s'asseoir ni marcher. Cette chaudepisse fut traitée assez négligemment par le Chirurgien, qui étoit persuadé que les frictions mercurielles étoient le seul reméde capable de la guérir, & qui croïoit également qu'elles fondroient les carnosités qu'il jugeoit existantes dans l'urethre. Il fit en effet beaucoup de frictions depuis l'anus jusqu'au gland, & mit le malade en état de marcher, quoiqu'avec douleur. Quelque-tems après, les frictions furent administrées dans toutes les régles, & sur-tout aux aînes, à la verge, & au périnée. Pendant le traitement, le malade eut une petite rétention d'urine. Ce n'étoit pas la premiere; car il en avoit eu plusieurs depuis cinq ans, dont deux avoient été longues & cruelles. Les frictions finies, le malade ne sentit plus les douleurs qu'il avoit précédemment depuis l'anus; mais l'urine sortoit toujours goutte à goutte, & il survint une incontinence d'urine. Il fut donc attaqué de deux ma-

maladies qui paroissent incompatibles ; d'une difficulté si grande de rendre l'urine, qu'elle ne sortoit qu'avec des efforts étonnans, & d'une perte d'urine qui duroit nuit & jour. Depuis ce tems il a toujours eu des pesanteurs tout le long de la verge, & beaucoup de douleur au gland, de grands maux de reins, l'incontinence d'urine, une dysurie, une douleur dans l'éréction, & une impossibilité d'éjaculer dans l'acte vénérien. Au bout de deux ans passés dans cette situation, les douleurs des reins augmentérent considérablement, & le malade a rendu pendant plus de trois semaines avec les urines une grande quantité de matiére purulente, épaisse & visqueuse comme la térébenthine, avec des douleurs si cruelles qu'il en perdoit le sommeil & l'appétit, & qu'il maigrissoit sensiblement. Tel étoit son état, lorsqu'il se mit entre mes mains le seize août 1746. Une partie des accidens se trouve reprise dans le certificat suivant de M. Taillard.

Certificat de Monsieur Taillard.

» Je soussigné, Chirugien juré à Paris ;
» certifie aujourd'hui treize du courant
» mois d'avoir vû & visité M. M ... .
» F. . . . . G . . . . Bourgeois de
» Paris. Après un examen de son état ,
» je lui aurois trouvé une difficulté d'u-
» riner dans certains tems, compliquée
» d'un écoulement d'une matiére puru-
» lente, & d'une dureté tout le long du
» raphé, qui ne provient, tout considé-
» ré, que des suites de plusieurs écoule-
» mens vénériens, que ledit sieur nom-
» mé ci-dessus m'a avoué. Ce que je cer-
» tifie être véritable, pour servir ainsi
» que de raison à qui il appartiendra.
» A Paris le treize août 1746. *Signé*,
TAILLARD.

Aïant sondé le malade, en présence de Monsieur Cantwel le quinze août 1746, je lui trouvai à l'entrée du canal de l'urethre une carnosité ronde & dure. Après avoir détruit cet obstacle, je parvins au vérumontanum, qui étoit ulcéré & fort dur. Comme il y avoit incontinence d'urine, Monsieur Cantwel crut que le sphincter de la

vessie étoit ulcéré. Je mis le malade à l'usage de mes remédes, & le dix septembre il urinoit avec assez de facilité; l'incontinence d'urine étoit totalement évanouie, il n'avoit plus de douleurs de reins, & ne rendoit plus de matiéres purulentes mêlées aux urines; l'appetit & le sommeil étoient revenus, & il se trouvoit en état de vaquer à ses affaires. Aussi met-il dans sa rélation que des progrès si rapides ne lui laisserent aucun doute d'une guérison parfaite; elle n'arriva pourtant qu'au bout de quatre mois, mais le malade pendant le traitement n'a éprouvé aucun accident.

Certificat de Monsieur Cantwel.

» Je soussigné, Docteur-Régent de » la Faculté de Médecine de Paris, cer» tifie que dans le mois d'août 1746 je » vis venir chez moi M. G....... » âgé d'environ 40. ans, qui me dit que » dans le dessein où il étoit d'aller se » mettre entre les mains de M. Daran, » Chirurgien demeurant rue de Riche» lieu, & aïant besoin de faire consta» ter son état par un Médecin ou Chi» rurgien, ainsi que ce Chirurgien exi-

» geoit de tous ses malades, il venoit
» me prier de l'observer. A quoi m'étant
» prêté, il m'apprit tout ce qu'il avoit
» souffert à la suite de plusieurs galan-
» teries, qu'il avoit commencé d'avoir
» depuis 1730; & que son état présent
» étoit tel, qu'il souffroit des douleurs
» depuis la verge jusqu'à l'anus, à ne
» pouvoir s'asseoir ni marcher; qu'il
» n'urinoit, ainsi qu'il nous fit remar-
» quer, que goutte à goutte, & avec
» de grands efforts; de plus qu'il avoit
» une perte d'urine involontaire nuit
» & jour; que dans l'éréction il souf-
» froit des douleurs horribles, & dans
» l'éjaculation il s'appercevoit d'une sup-
» pression totale de semence. C'est dans
» cet état qu'il me dit qu'il s'alloit mettre
» entre les mains dudit sieur Daran. En-
» viron quatre mois après, je vis de
» nouveau venir ce malade chez moi.
» J'eus la satisfaction de le voir radica-
» lement guéri de toutes ses incommo-
» dités, & jouissant d'une santé parfai-
» te; en foi de quoi j'ai souscrit le pré-
» sent certificat, pour servir en ce
» que de besoin sera. A Paris le trois
» avril 1747. *Signé*, CANTWEL.

OBSERVATION XXX.

Monſieur le F.......... âgé de quarante-cinq ans, fut attaqué en 1724 d'une gonorrhée accompagnée des plus fâcheux ſymptômes. Après bien des remédes emploïés ſans ſuccès, l'opiniâtreté de l'écoulement l'obligea d'avoir recours aux injections aſtringentes, qui furent auſſi infructueuſes que les autres remédes. Le malade content de n'avoir pas d'autre incommodité, ſe réſolut de garder ſon écoulement, & douze ans paſſés dans le même état ne lui donnoient pas lieu de s'en repentir, lorſqu'il s'apperçut de la diminution du jet des urines, laquelle augmenta tellement qu'il ne les rendoit plus que comme un fil, & ſouvent goutte à goutte. Depuis ce tems juſqu'à préſent il a eu plus de cinquante rétentions totales, plus ou moins longues, qui n'ont pu être ſoulagées que par les relâchans; car inutilement on eſſaïa pluſieurs fois l'introduction de l'algalie; elle ne put jamais pénétrer au-delà de deux travers de doigt. Depuis deux ans il lui eſt ſurvenu un autre accident, une perte involontaire des urines. C'eſt cette

complication qui l'obligea de s'adresser à moi par le conseil de M..... quoiqu'on lui eût dit souvent auparavant qu'il n'y avoit point de reméde à son mal. Je le sondai le vingt-cinq mai 1746, & lui trouvai auprès de la fosse naviculaire une callosité, que je mis en fonte ; au moïen de quoi, peu de jours après, j'en découvris d'autres plus profondes : le vérumontanum étoit entiérement ulcéré, & cette éminence entourée de duretés squirrheuses. Ce malade fut guéri en moins de quatre mois & demi, bien que pendant le traitement il ait été attaqué de plusieurs accès de fiévre irréguliere causée par la mauvaise qualité du pus que fournissoient les parties viciées.

Certificat de Monsieur Faget.

» Je soussigné, Maître Chirurgien
» juré de saint Côme, & de la Reine,
» certifie que Monsieur le F . . . . . souf-
» froit depuis très-long-tems d'une dif-
» ficulté d'uriner occasionnée par des
» excroissances de chair dans le canal
» de l'urethre, ne rendant ses urines
» que goutte à goute avec beaucoup de

» douleur ; & dans certains tems il étoit
» ſujet à des rétentions totales, & en
» d'autres à une perte involontaire d'u-
» rine ; ce qui faiſoit une complication
» particuliere de dyſurie, ſtrangurie, &
» incontinence d'urine. S'étant adreſſé
» à Monſieur Daran, Chirurgien ordi-
» naire du Roi, dans le mois de mai
» 1746, il l'a traité au moïen de ſa nou-
» velle méthode, & l'a parfaitement gué-
» ri, de façon qu'il jouit d'une ſanté par-
» faite depuis plus d'un an. Il eſt heu-
» reux pour l'humanité qu'il nous ait
» par ſes ſoins trouvé un reméde auſſi
» efficace pour une maladie qu'à juſte
» titre on avoit juſqu'à lui regardée com-
» me incurable. Fait à Paris le deux
» octobre 1747. *Signé*, FAGET.

OBSERVATION XXXI.

M. le Comte de .... Moſcovite, qui fait le ſujet de l'Obſervation XXIV, me pria dans le mois de juillet 1746, de me charger de la cure de M. le Prince de .... âgé de trente ans, Officier Général étranger, qui étoit paſſé en France pour y chercher des remédes contre des reſtes de gonorrhées.

Il avoit eu trois maladies de cette nature. La premiere s'étoit terminée heureusement, & promptement, & la seconde, qui avoit été d'un plus mauvais caractere, n'étoit point parfaitement guerie, lorsqu'une troisiéme fit renaître les mêmes accidens, & avec plus de force. Après un long usage de remédes inconnus au malade, l'écoulement sembla cesser; mais il reparoissoit au moindre excès, de quelque nature qu'il fût. Lassé des altérnatives d'une santé apparente, & d'une incommodité réelle, s'appercevant d'ailleurs que le fil des urines diminuoit, & que sa sortie étoit difficile, le malade s'ouvrit sur son état à Monsieur le Comte de .... qui me l'envoïa. Je le sondai le quinze juillet, en présence de Monsieur de Lapeyronie, & lui trouvai dans le canal trois excroissances fongueuses; deux aux canaux excrétoires des glandes prostates, & une petite près le vérumontanum. Je traitai le malade suivant ma nouvelle méthode, & en quatre mois il fut si bien guéri, comme Monsieur de Lapeyronie le reconnut, qu'il fut en état de repartir pour son païs.

Certificat de Monsieur de Lapeyronie.

» Je soussigné, Premier Chirurgien
» & Médecin consultant du Roi, cer-
» tifie avoir vû entre les mains de Mon-
» sieur Daran le malade qui fait le su-
» jet de l'Observation XXXI. atteint
» de carnosités dans le canal de l'ure-
» thre, & d'un écoulement virulent,
» dont il a été parfaitement guéri par
» l'usage de ses remédes. Fait à Ver-
» sailles ce quatre avril 1747. *Signé*,
LAPEYRONIE.

OBSERVATION XXXII.

M. le Baron de .... me pria dans le mois de juillet 1746. de me charger de la cure de M. de V........ âgé de trente-cinq ans, Officier Russien qui étoit venu en France exprès pour s'y faire traiter des suites fâcheuses de trois gonorrhées qu'il avoit eues dans l'espace de quatre ans. La premiere avoit été assez benigne. La seconde plus mauvaise n'étoit point encore guérie lorsque le malade en contracta une troisiéme, qui reproduisit les accidens

qui venoient d'être détruits, & même en augmenta la force. L'écoulement qui sembloit cesser de tems en tems reparoissoit à la moindre occasion. Craignant les suites de cet état, qu'annonçoit la diminution des urines, & voïant que leur sortie devenoit difficile & douloureuse, le malade s'ouvrit à M. le Baron de . . . . qui me l'envoïa. Je le sondai, en presence de Monsieur de Rabours, & de Monsieur Morand, & lui trouvai dans le canal trois différentes excroissances de chairs calleuses; une au milieu du canal de l'urethre, & les deux autres aux environs des vesicules seminales. Je traitai le malade suivant ma nouvelle méthode, & il fut si bien guéri qu'il fut en état de retourner dans son païs au bout d'environ quatre mois.

Certificat de Monsieur de Rabours.

» Je soussigné, Docteur-Régent de
» la Faculté de Médecine de Paris, cer-
» tifie avoir été appellé sur la fin de
» l'été dernier avec Monsieur Daran
» Chirurgien, pour visiter un Seigneur
» étranger attaqué de difficulté d'uri-

» ner occaſionnée par des obſtacles ſur-
» venus dans le canal de l'urethre à la
» ſuite d'une ou pluſieurs gonorrhées.
» Engagé plus par curioſité que par la
» néceſſité, je me ſuis fait un plaiſir de
» voir journellement les effets des ſon-
» des dont ſe ſert cé Chirurgien pour
» traiter ces maladies. Je me ſuis convain-
» cu que c'eſt en faiſant ſuppurer les
» carnoſités, & enſuite détergeant les
» ulcéres, qu'il traite fort bien ces maux-
» là au moïen de ſa nouvelle méthode.
» Ce Seigneur étoit incommodé depuis
» cinq ans. L'inutilité de beaucoup de re-
» médes qu'il avoit emploïés ſans fruit
» l'avoit obligé de ſe rendre à Paris pour
» ſe mettre entre les mains du ſuſdit
» Monſieur Daran, qui l'a parfaitement
» guéri, en foi de quoi j'ai ſigné le pré-
» ſent. A Paris le trente-un mars 1747.
» *Signé*, DE RABOURS.

OBSERVATION XXXIII.

Le ſieur B........ âgé de quarante-cinq ans, Marchand à Paris, depuis l'année 1716, qui étoit la quatorziéme de ſon âge, juſqu'en 1736, a été attaqué pour le moins de treize gonorrhées,

dont la premiere fut accompagnée de deux bubons, un à l'aîne droite, l'autre à l'aisselle. Il s'apperçut en 1736 d'une diminution du fil des urines, qui augmenta de jour en jour jusqu'en 1724, qu'il fut atteint d'une rétention totale qui dura vingt-quatre heures, & qu'on ne put soulager que par l'introduction de l'algalie; secours qui coûta beaucoup de peine au Chirurgien, & de douleurs au malade. On laissa l'algalie dans la vessie pendant quatre jours. Depuis ce tems-là le malade n'a plus eu de suppressions d'urine, mais il a toujours eu beaucoup de difficulté à la rendre, ne le faisant souvent que goutte à goutte avec beaucoup d'ardeur, & l'urine déposant une grande quantité de glaires. Dans cet état le malade, qui fut obligé de renoncer au cheval, dont son commerce demandoit pourtant qu'il se servît, se mit entre mes mains, par le conseil de M. Morand, le vingt-quatre septembre 1746. Je le sondai en sa présence, & lui trouvai dans l'urethre différens embarras produits par des chairs mollasses, dont un, beaucoup plus considérable que les autres, étoit placé au milieu du canal. Je mis le malade à l'usa-

ge de mes remédes, & il fut parfaitement guéri en quatre mois & demi.

Ce malade est un des sept dont il est parlé dans le certificat de Monsieur Morand rapporté ci-dessus.

OBSERVATION XXXIV.

Le vingt-neuf novembre 1746 Monsieur Casaubon vint chez moi avec Monsieur de .... âgé de quarante-cinq ans, qui avoit fait le voïage de Lion pour me consulter sur des difficultés extraordinaires d'uriner, sur une incontinence d'urine, & sur un embarras habituel dans le canal de l'urethre, qui étoit cause que l'urine ne sortoit que goutte à goutte, ou tout au plus comme un fil. Cet état étoit la suite d'une grande quantité de gonorrhées, que le malade avoit eues depuis l'année 1728, qui étoit la vingt-deuxiéme de son âge, & dont chacune avoit été traitée par un Chirurgien nouveau. C'est la neuviéme, contractée en 1739, qui paroît être l'époque des mauvaises dispositions de l'urethre; car l'écoulement en fut supprimé par le moïen des injections astringantes; de maniere qu'il se réduisit à quelques

quelques gouttes de matiére virulente qui paroissoient quelquefois le matin. Un an après le malade, aïant été en campagne, eut la premiere rétention d'urine. Ce symptôme étant calmé, on le fit user de sondes de plomb toutes les nuits; ce qui procura un soulagement; mais en 1743, après un voïage de cent lieues fait à cheval, nouvelle rétention d'urine extrêmement douloureuse qui dura vingt-quatre heures. Elle fut traitée par les remédes usités, & le malade observa que les premieres gouttes qui se firent jour firent sur l'urethre la même impression qu'auroit fait le plomb fondu. Trois mois après, au retour d'un voïage de cinquanté lieues, autre ischurie presqu'aussi grave, qui fut suivie d'une quatriéme à l'arrivée du malade chez lui. Comme le Chirurgien qui avoit traité la troisiéme rétention l'avoit averti que la cure n'étoit que palliative, il prit des-lors la résolution de venir me consulter; mais l'exécution de ce projet fut suspendue par une nouvelle galanterie dont le traitement dura six mois. Je sondai le malade en présence de Monsieur Casaubon, & lui trouvai aux ca-

naux excrétoires des galandes de Cowper un ulcére avec des bords fort calleux, & avant d'y parvenir, beaucoup de petites inégalités produites par des chairs spongieuses. Je mis le malade à l'usage de mon remède; mais, comme il ne vouloit pas se gêner du côté du plaisir, il ne fut guéri que cinq mois après, & pour lors je fis constater sa guérison par Monsieur Casaubon.

Certificat de Monsieur Casaubon.

» Nous soussigné, Chirurgien Juré » de saint Côme, certifions que Monsieur . . . . . D . . . . . est venu en » septembre 1746 de Lion à Paris, » pour se faire traiter par Monsieur » Daran Chirurgien ordinaire du Roi, » d'une rétention d'urine à laquelle il » étoit sujet depuis plusieurs années, produite par des carnosités qui lui étoient » survenues dans le canal de l'urethre à » la suite d'anciennes gonorrhées, dont il » a été parfaitement guéri par les remédes de Monsieur Daran, ainsi qu'il » nous a consté de l'inspection que nous » avons faite de son état avant & après » sa guérison; en foi de quoi nous avons

» délivré le présent. A Paris le cinq
» octobre 1747. *Signé*, CASAUBON.

OBSERVATION XXXV.

Après avoir eu plusieurs gonorrhées bénignes, en 1723. M. L. D... de T....., âgé de cinquante-huit ans, en contracta une plus fâcheuse, qui parut guérie, mais au moïen des injections astringentes. Cependant dès l'année 1731, & pendant le courant des années suivantes, il eut des rétentions d'urine assez fréquentes, dont quelques-unes alloient jusqu'à dix heures. Depuis 1734 il eut le bonheur d'être quitte de cet accident; il ne lui resta qu'une diminution considérable du fil des urines, & une difficulté de les rendre. Mais les rétentions étant revenues en 1745, & durant plus de vingt-quatre heures avec des douleurs insurportables, on lui conseilla de me voir; ce qu'il fit. Le malade m'a de plus observé que communément il ne se faisoit plus d'éjaculation dans le coït, & que cette action lui causoit de la douleur. Je le sondai en présence de M. .... Maître Chirurgien, & lui trouvai deux obstacles dans le canal,

l'un fongueux, un peu au-dessous de la fosse naviculaire, l'autre plus calleux, un peu en deçà du Vérumontanum; tous deux sans être ulcérés. Mes remédes procurerent la sortie d'un pus si âcre & si virulent, qu'il causa beaucoup de douleur au malade; mais elle passa bientôt, & au bout de deux mois je le croyois parfaitement guéri, lorsque je m'apperçus que le premier obstacle, qui avoit dû céder le premier, laissoit dans le canal un reste de vice qui pouvoit faire par la suite retomber le malade dans les mêmes accidens. Je fus donc obligé de faire de nouveaux remédes, qu'il fallut continuer pendant près de six semaines, après lesquelles il fut parfaitement guéri.

Ce malade a été traité au sçu de Monsieur de Lapeyronie, comme il paroît par le certificat ci-dessous.

Certificat de M. de Lapeyronie.

» Je soussigné, premier Chirurgien, » & Médecin Consultant du Roi, certifie avoir vû entre les mains de M. » Daran le malade qui fait le sujet de » l'observation XXXV, atteint de car-

» nosités dans le canal de l'urethre, & » d'un écoulement virulent, dont il a été » parfaitement guéri par l'usage de ses » remédes. Fait à Versailles ce 4 avril » 1747. *Signé*, LAPEYRONIE.

OBSERVATION XXXVI.

Au mois d'octobre 1745 il se présenta à moi un malade âgé de quarante-cinq ans, qui avoit la malheureuse complication des symptômes les plus fâcheux qui succédent aux gonorrhées mal traitées, c'est-à-dire, une fistule au périnée par laquelle l'urine s'écouloit, un ulcére calleux au milieu du canal de l'urethre, & un autre près des canaux excrétoires des glandes prostates, rétention, incontinence & ardeur d'urine, tenesme, & écoulement d'une matiére virulente. Le cas étoit trop singulier pour n'être pas curieux de le faire constater par des personnes expertes. Je fis donc conduire par M. Boyer Chirurgien, chez M. Astruc, Médecin Consultant du Roi, & Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, M. N...... qui répéta en sa présence la confession qu'il m'avoit faite, & lui dit,

qu'après avoir été atteint de deux gonorrhées assez benignes, il en avoit eu en 1732 une troisiéme qui ne cessa de couler qu'au bout de huit mois, par le secours des injections astringentes : qu'en 1736 en aïant contracté une autre, qui parut guérie au bout de deux mois, il s'apperçut que le fil des urines alloit toujours en diminuant ; accident qui étoit tellement augmenté en 1738, que les rétentions d'urine s'étoient mises très-fréquemment de la partie ; qu'il n'urina pendant quelque tems qu'avec de grands efforts ; & enfin qu'il ne pouvoit plus le faire, qu'après avoir introduit une sonde. Tel fut son état jusqu'en 1740, où, soit que les obstacles eussent grossi, soit par quelqu'autre raison, les rétentions d'urine devinrent plus longues, en aïant eu qui durerent jusqu'à trois jours. Il n'en fut soulagé que par des bougies dont il fit usage pendant six mois, & qui le mirent en état de pisser à plein canal. Mais la preuve que la cure n'étoit que palliative, c'est que quinze jours après en avoir cessé l'usage le fil des urines diminua une seconde fois, & qu'il a toujours diminué jusqu'en 1742. Dans le cours de cette année il survint une inconti-

nence continuelle d'urine. L'année suivante il se forma au périnée une tumeur qui s'ouvrit d'elle-même, & qu'on se contenta de panser à l'ordinaire, espérant de la fermer ; mais il ne fut jamais possible d'empêcher les urines de s'écouler par l'ouverture, & il resta une fistule. Tels étoient les accidens que le malade se connoissoit, lorsque je le sondai. L'on a vû plus haut ceux que la sonde me fit découvrir. Malgré cette cruelle complication de maux, ma méthode guérit parfaitement le malade en deux mois. Il se présenta pour-lors à M. Astruc qui, craignant quelque fâcheux retour, engagea le malade à le venir voir de tems en tems ; il s'est représenté devant lui au bout de quinze mois, se portant mieux que jamais.

Certificat de M. Boyer.

» Je soussigné, Antoine Boyer, ancien Chirurgien-Major des Grenadiers » à cheval au service de S. M. C. certifie que M. N.... qui, à la suite de » plusieurs galanteries, se trouvoit atteint depuis long tems de plusieurs » carnosités, qui lui bouchoient le ca-

» nal de l'urethre, d'une fistule au périnée, d'un écoulement de matiére purulente, & d'une perte d'urine involontaire; ce malade a été parfaitement guéri dans moins de deux mois par M. Daran maître Chirurgien, au moïen de sa nouvelle méthode à traiter les maladies de l'urethre. Je déclare encore que ce malade a été examiné par M. Astruc Médecin, avant & après sa cure. A Paris le 17 avril 1747.
» *Signé*, BOYER.

OBSERVATION XXXVII.

Il y a environ dix ans que M. M.... âgé de cinquante ans, Négociant, eut une galanterie qui lui laissa un léger écoulement, lequel fut traité de relâchement de vaisseaux. Aïant remarqué deux ou trois ans après que le jet des urines devenoit plus petit, il s'adressa à M..... qui promit de tarir l'écoulement, & de rendre le canal libre : mais l'écoulement s'étant opiniâtré, fut aussi nommé par ce Chirurgien, relâchement de vaisseaux. Observant que le retrécissement du canal faisoit de nouveaux progrès, le malade prit chez la veuve de son

dernier Chirurgien qui étoit mort depuis peu, des bougies pareilles aux premieres; & tout leur effet fut de dilater le canal pendant quelques jours. Il y a environ trois ans que le malade eut une inflammation du scrotum causée par le reflux de la matiere virulente sur cette partie. Elle fut guérie par les émolliens & des frictons mercurielles aux piés & aux jambes. Mais ces remédes facilitérent si peu la sortie des urines, qu'il eut il y a deux ans une suppression totale qui le fit cruellement souffrir pendant six jours. Ce fut peu de tems après qu'il vint se mettre entre mes mains. Je lui trouvai deux ulcéres calleux en deçà du vérumontanum assez près l'un de l'autre, & je fis constater par Messieurs Nihell & Plunkett l'état où se trouvoit le malade, qui fut parfaitement guéri en quarante-huit jours, comme il paroît par les certificats suivans.

Certificat de M. Nihell.

» Nous soussigné, Docteur en Médecine de la Faculté de Rheims, certifions que M. M..... Négociant, étoit attaqué d'un écoulement purulent de-

» puis plus de six ans, & d'une strangu-
» rie invétérée, qu'aucune personne de
» l'Art n'avoit pu guérir, jusqu'à ce
» qu'il s'est mis entre les mains de M.
» Daran, qui lui a tari l'écoulement &
» parfaitement guéri la strangurie dans
» l'espace de quarante-huit jours. En foi
» de quoi nous lui avons signé le présent
» certificat. A Paris le 30 janvier 1746;
» *signé*, NIHELL.

Certificat de M. Plunkett.

» Je certifie comme ci-dessus, pour
» avoir vû devant & après le même ma-
» lade. A Paris le 26 mars 1747, *signé*,
» PLUNKETT Docteur en Médecine.

OBSERVATION XXXVIII.

Un des Domestiques de M. D.... Conseiller au Parlement de Paris, nommé J.... F..... âgé de trente ans, aïant pris à Bruxelles en 1739 une gonorrhée, fut traité pendant six mois, après lesquels on l'assura qu'il étoit guéri, bien qu'il lui restât toujours un écoulement virulent, & une difficulté d'uriner, ce qui l'obligea de venir à Paris.

Après avoir consulté des personnes fort expertes dans la guérison de ces maux, qui lui firent faire chacune beaucoup de remédes, on lui conseilla de se réduire à l'usage des sondes de plomb, qui ne changerent rien à son état. Il étoit même encore plus fâcheux, lorsque je lui trouvai, en le sondant, deux ulcéres calleux près du vérumontanum, & une gonorrhée très-virulente. J'exigeai, avant de commencer son traitement, qu'il fît constater son état par M. le Thieullier & M. Nape, l'un Médecin, l'autre Chirurgien de son Maître, & après ce préliminaire, je le mis à l'usage de mes remédes, qui le guérirent parfaitement en six mois. Voici le certificat qu'a donné M. le Thieullier.

Certificat de M. le Thieullier.

» Nous soussigné, Docteur-Regent » de la Faculté de Médecine en l'Uni- » versité de Paris, Conseiller, Médecin » ordinaire de Sa Majesté, en son Grand » Conseil, & en la Prevôté de France, » certifions que J...... F...... un des » Domestiques de M. D........ Con- » seiller au Parlement de Paris, aïant

» contracté une gonorrhée à Bruxelles
» en l'année 1739, & s'étant fait trai-
» ter inutilement, tant par les Chirur-
» giens de cette ville, que par trois Chi-
» rurgiens de ſaint Côme à Paris, pen-
» dant environ ſix mois, il s'eſt auſſi
» livré à la méthode de M. Daran le
» deux novembre dernier. Nous fûmes
» alors témoin de ſon état, d'autant
» plus dangereux, & moins ſuſceptible
» de guériſon, que les Chirurgiens les
» plus diſtingués avoient épuiſé toutes
» les reſſources ordinaires : malgré leſ-
» quelles une ſtrangurie avoit ſuccédé,
» & ſe trouvoit jointe à un écoulement
» purulent & ſanieux ; mais après un
» examen exact dudit F.... nous avons
» la conſolation de ne plus reconnoître
» aucun des ſymptômes qui ſubſiſtoient,
» & nous rendons avec plaiſir toute la
» juſtice dûe au vrai mérite dudit ſieur
» Daran dans cette partie de la Chirur-
» gie, dans laquelle il a d'autant mieux
» réuſſi, & fera dans la ſuite des pro-
» grès d'autant plus heureux, qu'il ſe
» borne au ſeul chirurgical, & qu'il
» s'éclaire des lumieres qu'il ſe ſçait né-
» ceſſaires dans les cas qui exigent des
» remédes internes. En foi de quoi j'ai

» signé & délivré le présent certificat,
» pour servir à tout ce que de raison.
» A Paris le 11 août 1746. *Signé*,
» LE THIEULLIER.

OBSERVATION XXXIX.

Toutes les circonstances de la maladie du sieur H....... âgé de trente-quatre ans, maître Brodeur à Paris, se trouvant suffisamment expliquées dans le certificat de M. Serres, pour ne point multiplier les êtres sans nécessité, je me contente de transcrire ce certificat.

Certificat de M. Serres.

» Je soussigné, Maître Chirurgien
» Juré de la ville de Montpellier, cer-
» tifie que m'étant rendu à Paris pour
» quelques affaires, & aïant été pendant
» mon court séjour, chez M. Daran,
» fort connu pour les maladies de l'u-
» rethre, parmi différens malades que
» j'ai vû chez lui, j'y ai vû & examiné
» entr'autres l'état d'un d'entr'eux, maî-
» tre Brodeur, qui, me racontant sa triste
» situation, m'apprit qu'à la suite de

» quatre gonorrhées, qu'il avoit con-
» tractées depuis environ douze ans, &
» dont il s'étoit toujours fait traiter,
» il se trouvoit atteint d'une strangurie
» des plus cruelles, son urine ne sor-
» tant qu'avec de très-grands efforts,
» & de violentes douleurs, à deux bran-
» ches, & souvent le canal se trou-
» vant entiérement bouché, elle ne
» sort alors que goutte à goutte sans
» discontinuer. Le malade m'ajouta
» qu'il se trouvoit dans ce cruel état
» quand il se mit entre les mains
» d'un Chirurgien fameux, qui lui fit
» inutilement des remédes pendant le
» cours d'une année, après laquelle
» perdant patience, & un abscès fistu-
» leux étant survenu au périnée par où
» l'urine s'échappoit continuellement,
» il me dit qu'un autre Chirurgien, au-
» quel il s'étoit adressé, voulant, après
» un fort long traitement, lui parler en
» ami, lui conseilla de ne plus faire de
» remédes, lui avouant que le mal étoit
» incurable. Je déclare avoir reconnu
» la strangurie & la fistule dont je viens
» de parler, & après avoir vû le malade
» entre les mains de M. Daran qui en-

» douze jours de l'usage de ses sondes
» pénétra dans la vessie, & le fit uriner
» à plein canal à mon grand étonne-
» ment, je ne doute nullement qu'il ne
» soit parfaitement guéri dans peu ; en
« foi de quoi j'ai signé. Fait à Paris le
» 15 décembre 1746. *Signé*, SERRES.

Le vice que je trouvai dans l'urethre de ce malade, que je fis voir à M. Plunkett Docteur en Médecine, étoit une excroissance de chair calleuse allongée dans le canal, qui s'étendoit depuis le gland jusqu'à la fosse naviculaire, & un ulcére fistuleux près du vérumontanum. Douze jours après l'usage de mes sondes, je découvris un autre ulcére sordide qui pénétroit dans le fondement, par lequel les urines s'écouloient aussi avec des douleurs insupportables. Quoique je ne sois pas dans l'usage de traiter d'autres maladies que celles de l'urethre, auxquelles j'ai peine à suffire, je me déterminai à traiter ce dernier ulcére par plusieurs raisons.

1°. Que, le canal étant aussi-bien que je pouvois le souhaiter, il me paroissoit dur d'abandonner le malade dans cet état,

2°. Que j'étois sûr du remède que je voulois lui appliquer.

3°. Que non-seulement le malade s'étoit épuisé la bourse à force de faire des remèdes, mais que l'impuissance où il étoit depuis long-tems de travailler le réduisoit à la misère.

4°. Qu'il ne pouvoit se résoudre à confier son secret à d'autres. En conséquence je traitai l'ucère du fondement, & le malade se trouva parfaitement guéri en quatre mois.

Certificat de M. Plunkett.

» Je soussigné, Docteur en Médecine, » certifie que le sieur H. . . . ., maître » Brodeur, âgé d'environ trente ans, » vint me trouver pour me consulter sur » une maladie de l'urethre dont il se » trouvoit atteint depuis environ douze » ans. Sur le récit qu'il me fit de son » état, & sur l'observation que j'en fis, » je le vis si délabré que je jugeai son » cas incurable. Toutefois étant instruit » des cures extraordinaires qu'opéroit » sur ces sortes de maux M. Daran, » Maître Chirurgien, je n'hésitai point

» de lui conseiller de l'aller consulter,
» & en conséquence je le conduisis chez
» lui, où étant, il le sonda en ma pré-
» sence, & lui trouva dans le canal un
» obstacle causé par une excroissance de
» chair calleuse qu'il jugea être longue,
» & résider près la fosse naviculaire; de
» plus un ulcére fistuleux près le véru-
» montanum. Et après qu'il eut fait en-
» viron vingt jours usage de ses sondes,
» il me fit de nouveau appeller pour me
» dire qu'il avoit découvert à ce malade
» un autre ulcére fistuleux dans le fon-
» ment, par où je vis que l'urine s'échap-
» poit, & qui le faisoit souffrir extraor-
» dinairement. Quoique je sçusse que ce
» Chirurgien ne se mêle uniquement
» que de traiter les maladies regardant
» le canal de l'urethre, qui lui fournis-
» sent assez d'occupation, & qu'il s'a-
» gissoit ici d'un cas à part de cette par-
» tie qui meneroit fort loin; & que de
» plus le malade réduit à la derniere
» misére, par l'impossibilité où l'a mis
» son mal de pouvoir gagner sa vie, je
» ne laissai pas que de l'exhorter à s'en
» charger, vû que ce misérable périroit
» infailliblement faute de moïen; à quoi

» il se prêta sans hésiter, par le seul
» motif de la charité qui le fait agir
» dans ces occasions ; & après un inter-
» valle d'environ cinq mois, j'eus la sa-
» tisfaction de revoir ce malade pissant
» à plein canal, son ulcere cicatrisé, la
» fistule fermée ; en un mot, radicale-
» ment guéri de tous ses maux, & cela
» continuant de même depuis douze mois
» qu'il est sorti de ses mains. En foi de
» quoi j'ai signé le présent certificat pour
» servir en tant que de besoin. Fait à
» Paris le 28 mars 1747. *Signé*,

PLUNKETT M. D.

OBSERVATION XL.

M. le Comte F..... Seigneur Allemand, âgé de vingt-huit ans prit le premier août 1741 une quatriéme gonorrhée, qui étoit à peine guérie, après cinq mois de traitement, lorsqu'il en contracta une cinquiéme. Mais comme son service demandoit de lui une grande assiduité, il se ménagea extrêmement, & il se croioit guéri au mois d'avril 1742. Il n'avoit de douleur ni dans l'érection ni dans l'excrétion de l'urine. Il sentoit

ſeulement dans le coït une petite douleur ſous le prépuce, & voyoit quelques taches à ſa chemiſe. Peu de tems après il s'apperçut qu'il urinoit avec douleur, que ſa chemiſe continuoit d'être tachée, & même quelquefois de ſang; & que le ſiége de la douleur étoit le même que celui où elle ſe faiſoit autrefois ſentir dans le coït, & encore dans un endroit plus profond dans le canal de l'urethre; que ſes urines faiſoient deux branches, & que les injections lui cauſoient beaucoup de douleur, tant à l'entrée, que dans le fond de l'urethre. Les ſondes de plomb & cinq ſemaines d'injections n'ont produit d'autre avantage, que de faire diſparoître l'écoulement ſanglant. Les ſondes ſe trouvoient gênées par des excroiſſances, quand le malade vouloit les introduire, & dans l'introduction il ſortoit toujours un peu de matiére, mais qui n'avoit point de teinture étrangere; il ne ſuintoit rien en preſſant la verge, ſi ce n'eſt une goutte le matin au réveil. Le malade ſe plaignoit de beaucoup de douleur dans les pollutions nocturnes. Elle avoit ſon ſiége ſous le prépuce, comme en urinant, & il en conclut qu'il

avoit un mal fiſtuleux en cet endroit. Tels ſont les accidens qui l'ont obligé de partir de Dreſde, pour venir me conſulter, déterminé à ce voïage par la guériſon de pluſieurs de ſes amis. Je le ſondai en préſence de M. de Rabours, & lui trouvai dans l'urethre deux ulcéres calleux, l'un en deçà, l'autre au delà du vérumontanim. En un mois les ulcéres furent détergés, & les calloſités fondues; &, comme le malade étoit extrêmement preſſé de partir, & qu'il n'y avoit plus d'accidens à craindre, je le laiſſai repartir pour Dreſde, muni de tout ce qui lui étoit néceſſaire, pour achever ſa guériſon, laquelle étoit parfaite deux mois après, comme il m'a fait l'honneur de me l'écrire.

Certificat de M. de Rabours.

» Je ſouſſigné, Docteur-Régent de » la Faculté de Médecine de Paris, cer» tifie avoir été appellé ſur la fin de l'été » dernier avec M. Daran, Chirurgien, » pour viſiter un Seigneur étranger atta» qué de difficulté d'uriner, occaſion» née par des obſtacles ſurvenus dans le » canal de l'urethre, à la ſuite d'une ou

» de plusieurs gonorrhées virulentes. En-
» gagé plus par curiosité que par la né-
» cessité, je me suis fait un plaisir de
» voir journellement les effets des son-
» des qu'introduisoit M. Daran dans ce
» canal. Elles y excitoient une suppura-
» tion du corps même qui formoit l'ob-
» stacle qui continuoit jusqu'à ce qu'il
» fût entiérement détruit. Alors il avan-
» çoit sa sonde autant que la liberté du
» canal le lui permettoit, &, lorsqu'il
» étoit arrêté pour un second obstacle,
» la même pratique produisoit le même
» effet, & ainsi pour un troisiéme & un
» quatriéme. Ce Seigneur étoit incom-
» modé depuis onze ans ; l'insuffisance
» de beaucoup de remédes qu'il avoit
» fait sans succès, l'avoit obligé de se
» rendre à Paris pour se mettre entre les
» mains du susdit M. Daran, qui l'a par-
» faitement guéri ; en foi de quoi j'ai
» signé le présent certificat. Fait à Paris
» le 31 mars 1747. *Signé*, DE RABOURS.

OBSERVATION XLI.

M. H........ âgé de trente ans, Capitaine au Régiment de.......... bien guéri d'une premiere gonorrhée,

dont il ne fut quitte qu'au bout de six mois, courut en 1740 le même hazard, & fut atteint d'une seconde, accompagnée de douleurs si cruelles qu'elles lui ôtoient la faculté de marcher. Après cinq mois d'un traitement presqu'inutile, il eut recours au Chirurgien qui avoit guéri la premiere, & tous les soins, qu'à la vérité un voïage fit interrompre, n'aboutirent qu'à diminuer l'écoulement, qui devint peu considérable; mais il resta toujours une dysurie avec douleur au périnée, & de tems en tems il survenoit des rétentions d'urine, mais peu considérables. En 1742 le malade usa de bougies, qui d'abord causerent de grandes irritations & des hemorrhagies, mais un mois de leur usage secondé d'autres remedes, & notamment d'injections, réduisit l'écoulement presqu'à rien. Les urines sortoient un peu mieux; mais il restoit des douleurs au périnée. Les remédes aïant été discontinués pendant l'hiver de 1743, le malade eut une rétention d'urine, dont il se tira au moïen d'une bougie qui le fit uriner. Il fit les campagnes de 1743, & 1744, sans que le mal fit de progrès sensibles. En 1745 on le passa à Montpellier par

le grand remède, & on le fit user des sondes de plomb, qui procurerent une libre issue aux urines; mais l'écoulement s'opiniâtra malgré l'usage du baume de Canada. Aïant fait en Flandre deux mois de campagne, les douleurs au périnée, & les difficultés d'uriner, recommencerent, & l'écoulement devint plus abondant. Il se mit entre les mains d'un Chirurgien habile, dont les remédes calmerent presque tous les accidens; mais aïant été obligé de les interrompre pour assister au siége de Bruxelles, la fatigue fit tellement recommencer tous les accidens que le vingt décembre 1746 il eut pendant toute la journée de grandes difficultés d'uriner, qui dégénererent le lendemain en une suppression totale. On fut plus d'une demi-heure à introduire l'algalie, laquelle pénétra enfin jusqu'à la vessie. Il fallut le vingt-trois revenir au même moïen; on voulut encore le tenter le vingt-quatre, mais on n'eut que du sang au lieu d'urine. On fut obligé d'avoir recours aux relâchans usités en pareil cas. Ils faciliterent tant bien que mal la sortie des urines. Mais la difficulté subsistant toujours, le vingt-cinq novembre le mala-

de arriva de Lille à Paris pour se livrer à mes soins. Je le sondai, en présence de Monsieur Bouniols, & lui trouvai un ulcére fongueux au milieu de l'urethre, & peu de jours après un second près du vérumontanum. Ils produisoient un écoulement de matiere virulente. Je commençai tout de suite à traiter le malade, & il fut entiérement guéri en trois mois & demi.

Certificat de Monsieur Bouniols.

„ Nous soussigné, Docteur en Méde-
„ cine de l'Université de Montpellier,
„ Médecin du Roi à Fontainebleau, ci-
„ devant Médecin ordinaire de son Al-
„ tesse Roïale Madame la Duchesse de
„ Lorraine, certifions que le malade
„ qui fait l'objet de l'Observation XLI.
„ concernant M. . . . . Capitaine
„ d'Infanterie a été pendant nombre d'an-
„ nées atteint de la maladie détaillée
„ en icelle, & qu'il a été parfaitement
„ bien guéri par Monsieur Daran Chi-
„ rurgien au moïen de sa nouvelle mé-
„ thode à traiter les maladies de l'ure-
„ thre : l'aïant vû & examiné avant
„ & après le traitement. Nous devons
avouer

„ avouer que nous voïons avec plaisir
„ la Chirurgie enrichie par les heureux
„ soins de Monsieur Daran d'un remé-
„ de propre à guérir la maladie peut-
„ être la plus commune qu'il y ait par-
„ mi les hommes, dont la plus grande
„ partie périssoit enfin misérablement,
„ & que les plus habiles gens de tous
„ les tems, après des peines infinies,
„ ont été obligés d'abandonner comme
„ incurable. En foi de quoi nous avons
„ signé le présent. A Paris ce 4 avril
„ 1746. *Signé*, BOUNIOL.

OBSERVATION XLII

Un Conseiller de Montpellier, âgé de soixante ans, aïant été mal traité d'une gonorrhée contractée en 1733, ressentit deux ans après une grande ardeur d'urine qu'il ne pouvoit plus rendre que goutte à goutte. Depuis ce tems il n'a plus uriné qu'avec douleur, & il a eu des suppressions totales, pour peu qu'il s'échauffât ; ce qui le mettoit toujours dans le risque de perdre la vie. En 1743 il en eut une avec tenesme qui dura trois jours entiers. Le reflux des urines dans le sang causa une fiévre continue

dont on ne s'attendoit pas que le malade pût guérir. Il avoit d'ailleurs des inquiétudes extrêmes d'esprit, sans doute bien fondées, puisque les plus habiles gens lui disoient que sa maladie étoit incurable. Sçachant cependant que les malades qui font l'objet des observations de Marseille avoient été heureusement tirés par mes remédes d'un état encore plus fâcheux que le sien, il partit de Montpellier pour venir à Paris se mettre entre mes mains, & en chemin il eût une rétention d'urine des plus cruelles, qui pensa lui coûter la vie. Je le sondai en présence de M. Poujade Chirurgien, & lui trouvai deux ulcéres dans l'uréthre, un vers le milieu, & l'autre près du vérumontanum. Je le guéris en trois mois & demi ou environ. Outre M. Poujade je puis encore citer M. Molin Médecin Consultant du Roi, comme témoin de mes succès.

Certificat de Monsieur Molin.

» Nous soussigné, Docteur en Mé-
» decine de la Faculté de Montpellier,
» & Médecin Consultant du Roi, cer-
» tifions avoir appris de Monsieur . . .

» Conseiller à la Cour des Aides de la
» même ville, qui en étoit parti pour
» venir à Paris se faire traiter par M.
» Daran Chirurgien ordinaire du Roi,
» rue de Richelieu, d'une rétention d'u-
» rine qui lui avoit été occasionnée à la
» suite d'une galanterie qu'il eut en 1733.
» par des carnosités qu'il avoit dans le
» canal de l'urethre, qui l'avoient sou-
» vent mis en danger de mort par de
» fréquentes rétentions totales, ausquel-
» les il étoit sujet, & de plus un écoule-
» lement de matiere virulente; desquels
» maux il nous a dit avoir été parfaite-
» ment bien guéri dans environ quatre
» mois. En foi de quoi nous avons signé
» le présent. A Paris le quatorze sep-
» tembre 1747. *Signé*, MOLIN.

Certificat de M. Poujade.

» Je soussigné, Chirurgien privilégié
» du Roi pour les maladies secrettes,
» certifie que M....... Conseiller de
» Montpellier, aïant eu une gonorrhée en
» 1733, dont il négligea de se faire trai-
» ter, fut attaqué d'une cruelle strangu-
» rie deux ans après, qui, malgré tous les
» secours qu'il reçut ensuite à Montpel-

» lier, & ailleurs, fit toûjours des progrès, n'urinant plus depuis ce tems-là » qu'avec des douleurs très-cruelles, & » essuyant très-souvent des suppressions » totales d'urine, qui le mettoient toujours en danger de périr, ce qui le détermina de venir à Paris pour se mettre » entre les mains de M. Daran, fort connu par ses succès réitérés dans toutes les » maladies de l'urethre. Je certifie avoir » vû ledit malade avant le commencement de son traitement, peu de tems » après son arrivée dans cette capitale, » & l'avoir examiné de nouveau quand » il est sorti des mains de M. Daran, parfaitement rétabli de son ancienne gonorrhée, & de la strangurie, & jouissant en un mot d'une santé parfaite. En » foi de quoi j'ai signé le présent certificat. A Paris le vingt-trois février 1746.

Signé, POUJADE.

OBSERVATION XLIII.

M. R.... ancien Officier, âgé de cinquante ans, avoit eu trois gonorrhées, dont la plus récente datoit de trente & un ans. Dès l'année 1720 il avoit commencé à s'appercevoir qu'il n'uri-

noit pas à plein canal. Il avoit toûjours un écoulement qui tarit par les soins de M. Alliés. M. Divernet pere réussit à dilater parfaitement le canal pour un tems ; mais pendant les campagnes de 1734, & 1735, le fil des urines alla toûjours en diminuant. On eut de nouveau recours aux bougies. L'introduction d'une qui étoit trop grosse causa de la douleur, & quelque tems après il survint une inflammation qui s'étendit depuis le bout de la verge jusqu'au périnée, où le malade avoit une vive douleur. Il s'y fit un abscès qui a été bien guéri, mais la douleur a toûjours subsisté, malgré les remédes propres à la calmer. En conséquence le malade ne put plus monter à cheval, ni manger un peu plus que de coûtume, sans sentir un tiraillement dans cette partie. Cet état l'obligea d'emploïer encore des bougies qui rendirent le cours des urines assez libre, mais augmenterent la douleur du périnée. Le mal en 1741 étant dégénéré en strangurie, nouvel usage des bougies avec le même effet. En 1744 le malade fut attaqué d'une fiévre qui se changea en fiévre quarte. Ses urines devinrent fort puantes, & déposerent beaucoup de sédiment, & la

rétention d'urine s'ensuivit. Cette disposition des urines a toujours continué ; & dans le fond du pot il se trouvoit ordinairement l'épaisseur du petit doigt d'une matiére glaireuse fort ténace. Au mois d'octobre 1746 nouvelle rétention d'urine avec une fiévre violente traitée par M. Balieu, Médecin du malade, qui lui conseilla d'avoir recours à moi. Je fus donc appellé, & je le sondai en présence de ce Docteur. Je lui trouvai au milieu du canal un ulcére à bords fongueux, lesquels étoient si gonflés, que l'urine ne pouvoit sortir malgré les plus grands efforts. Il se fit apporter chez moi, comme nous en étions convenus ; mais pendant un voïage que je fus obligé de faire à Fontainebleau, il eut une nouvelle rétention d'urine si cruelle, qu'on fut obligé d'envoyer chercher M. de la Faye, pour introduire l'algalie dans la vessie, à quoi il réussit heureusement. Chemin faisant, il perça un abscès qui répondoit au périnée, où le malade avoit toûjours senti de la douleur. Il en sortit beaucoup de pus fœtide, & les urines coulerent ensuite. On laissa l'algalie dans la vessie pendant quatre jours entiers, & le cinquiéme je mis en sa place une de mes

sondes que je renouvellois toutes les vingt-quatre heures. Car, loin que leur usage continuel ait causé la moindre douleur, elles procurerent un soulagement très-considérable. Une suppuration abondante emporta la fongosité de l'ulcére qui fut détergé aussi-bien que l'abscès du périnée, & le malade fut guéri en quatre mois. Dès le dixiéme jour de l'usage de mes remédes la fiévre étoit entiérement passée.

Certificat de M. de Balieu.

» Nous soussigné, Docteur en Médecine, & Médecin ordinaire du Roi, attestons que M. de . . . . ancien Officier d'Infanterie, souffroit depuis longtems pour cause de carnosités dans le canal de l'urethre, reste d'anciennes gonorrhées mal traitées, d'une rétention d'urine habituelle, qui lui a fait essuyer plusieurs rétentions totales; entr'autres, il fut pris d'une si violente en octobre 1746, qu'elle le mit en grand danger de périr; & ne trouvant aucun soulagement dans les remédes usités, je lui conseillai de s'adresser à Monsieur Daran Chirurgien ordinai-

» re du Roi, qui l'aïant mis tout de
» suite à l'usage de sa nouvelle métho-
» de, l'a si bien tiré d'affaire, qu'il
„ jouit depuis de la plus parfaite santé.
„ On doit convenir qu'on a de gran-
„ des obligations à ce Chirurgien des
„ soins qu'il s'est donnés pour parvenir à
„ une si heureuse découverte, pour le
„ bien des malheureux qui sont affligés
„ d'un mal aussi cruel. A Paris ce qua-
„ tre novembre 1747.

Signé, DE BALIEU.

OBSERVATION XLIV.

M. Le..... De...... âgé de soixante ans, personne de la premiére considération, prit en 1730, dans une ville hors du Roïaume une chaudepisse qui fut parfaitement bien guérie en trois mois; mais il ne fut pas si heureux en 1733. Sept mois ne purent tarir l'écoulement d'une seconde, qui fut accompagnée des symptômes les plus fâcheux. Il s'apperçut peu de tems après de la diminution du fil des urines, & qu'il ne les rendoit plus sans effort. Deux ans s'étant écoulés, & les symptômes augmentant, il prit le parti de venir à Paris pour y ré-

tablir sa santé. Plusieurs personnes des plus célébres furent consultées, & les remédes qu'elles employerent, un entr'autres pendant un an, eurent si peu de succès, malgré les espérances qu'on lui donnoit, qu'en 1743 il eut plusieurs attaques de rétention totale d'urine, qui durerent jusqu'à quarante-huit heures, avec des douleurs inexprimables. Il eut recours alors à une personne dont la réputation est des mieux établies, qui véritablement ne lui promit rien, mais aussi qui ne lui procura aucun soulagement pendant deux ans qu'elle le traita. Le principal remède avoit été des sondes de plomb graduées, lesquelles bien souvent ne pouvoient passer le premier obstacle qui se trouvoit dans le canal de l'urethre, & ne remédioient en rien aux accidens de rétention totale. Il croïoit en conséquence son mal incurable, voïant que près de huit ans consécutifs passés dans les remédes n'avoient pu en empêcher l'augmentation, lorsqu'il entendit parler de moi. Il m'envoïa chercher au sçu de M. Molin le 17 novembre 1746. Je le sondai, & lui trouvai une excroissance de chair baveuse vers le milieu du

canal de l'urethre, & au vérumontanum une seconde calleuse & ulcérée, que je traitai suivant ma méthode; mais le trop grand usage qu'il avoit fait de remédes peu appropriés avoit rendu le mal plus rébelle; ce qui fut cause que sa guérison ne fut parfaite que le cinquiéme mois. Ce malade est bien connu de M. du Molin qui en a certifié ci-dessous la guérison.

Certificat de M. du Molin.

» Nous soussigné, Docteur en Méde-
» cine de la Faculté de Montpellier, &
» Médecin consultant du Roi, certifions
» que M. Le . . . . . De . . . . . person-
» ne de la premiere distinction, que
» nous sçavions atteint, pour nous avoir
» consulté plusieurs fois, de maladie de
» l'urethre, provenant des suites de ga-
» lanteries qu'il avoit eu pendant sa jeu-
» nesse, qui aïant produit des carnosités
» ou autre obstacle, le rendoient sujet
» à essuïer des rétentions totales, nous
» a dit avoir été radicalement guéri de
» toutes ses incommodites par les remé-
» des de M. Daran, Chirurgien ordi-
» naire du Roi, demeurant rue de Ri

» chelieu. En foi de quoi nous lui avons
» ſigné le préſent. A Paris le deux juillet
» 1747. *Signé* DU MOLIN.

OBSERVATION XLV.

Au mois de novembre 1746 M. de Lapeyronie m'envoya prier de voir M. le Chevalier de U... Officier âgé de trente ans, qui, en conſéquence d'une gonorrhée dont il avoit été attaqué en 1740 en Baviere, loin d'être ſoulagé par les remédes qu'on lui fit, obſerva bien-tôt après une diminution du fil des urines, qui fit des progrès ſi rapides qu'il eut pluſieurs rétentions. On lui adminiſtra le grand reméde qui fut ſuivi d'un ſoulagement fort paſſager, puiſque peu de tems après les accidens furent plus violens, & les rétentions plus fréquentes. Il s'y joignit une incontinence d'urine. On paſſa une ſeconde fois le malade par le grand reméde, ſans qu'il en tirât le moindre avantage. En conſéquence un fameux Chirurgien de Paris ſa patrie lui donna une troiſiéme fois les frictions mercurielles, diſant qu'il n'avoit pas aſſez bien paſſé les autres fois; mais avec auſſi peu de ſuccès. Il fit enſuite inutile-

ment beaucoup d'autres remédes, & enfin souffrant extrêmement, il s'adressa à M. de Lapeyronie qui me l'envoya, comme je l'ai dit. Je lui trouvai d'abord deux carnosités dans le canal, & ensuite près des canaux excrétoires de la glande prostate un ulcére, d'où venoit l'écoulement. Le malade fut guéri en trois mois ou environ.

Certificat de M. de la Peyronie.

» Je soussigné, premier Chirurgien & » Médecin consultant du Roi, certifie » avoir vû & mis entre les mains de M. » Daran le malade qui fait le sujet de » l'observation XLV, atteint de carnosités dans le canal de l'urethre, & » d'un écoulement virulent, dont il a » été parfaitement guéri par l'usage de » ses remédes. Fait à Versailles ce quatre avril 1747. *Signé*, la PEYRONIE.

OBSERVATION XLVI.

On va voir dans cette observation des suites bien terribles d'une gonorrhée des plus anciennes. M. G...... âgé de soixante ans, eut cette maladie en 1708, &, quoique d'assez mauvais caractere,

elle fut guérie en deux mois. Quatre ans après les urines sortirent avec plus de difficulté, & il survint une rétention totale qui ne fut soulagée que par l'algalie, qu'on eut beaucoup de peine à introduire. Après cet accident, il se passa quatre ans entiers sans que le malade eut aucune incommodité ; mais, ce terme expiré, le fil des urines diminua, & les ardeurs augmenterent. Pour prévenir les suites, on engagea le malade à se servir des sondes de plomb & de toile, ce qu'il fit jusqu'en 1744. Malgré cela, il eut la même année, une seconde rétention bien plus forte, contre laquelle on eut encore recours à l'algalie qui passa avec plus de difficulté que la premiere fois. On la laissa dans la vessie pendant quarante jours, soit par la difficulté de la retirer, soit par la crainte de causer une irritation en le faisant. Il fallut pourtant y venir, & pour-lors le malade se trouva deux orifices à l'urethre, un à l'extrémité du gland, & à deux travers de doigt de sa racine une fistule par laquelle les urines ont continué de sortir sans qu'il en passât une goutte par l'orifice du gland. Sept à huit mois s'étant passés sans que le malade eût des

douleurs en urinant, le fil des urines commença à diminuer, & les douleurs recommencerent. Elles ont continué jusqu'au mois d'août mille sept cent quarante-six, qu'il fut attaqué d'une troisiéme rétention d'urine, qui a duré trois jours, & qui n'a cédé qu'à beaucoup de remédes, lesquels ont fait sortir une grande quantité de glaires pendant deux mois. En conséquence les douleurs ont diminué ; mais elles avoient repris depuis quelque tems lorsque je fus consulté. Je visitai le malade en présence de M. de Rabours. Je trouvai le canal entiérement bouché, la sonde ne pouvant entrer que deux lignes seulement. Cette excroissance s'étendoit jusqu'à la fistule, c'est-à-dire, jusqu'à deux doigts au-dessous du gland. Introduisant la sonde par la fistule, je trouvai en deçà du sphincter de la vessie trois obstacles calleux, fort près l'un de l'autre, & un ulcére qui produisoit depuis trente ans un écoulement virulent. Le malade me dit alors qu'il s'estimeroit fort heureux, si je le faisois pisser librement par la fistule. Mais il fut également surpris quand je lui promis non-seulement ce qu'il souhaitoit, mais de plus de lui déboucher entiérement le

canal, de consolider la fistule, & de tarir l'écoulement, & graces à Dieu, je lui ai tenu parole en six mois. Qu'on ne me dise pas que ce tems est bien long ; car il ne doit point ennuïer si fort de faire des remédes, qui tout au plus ne causent quelque douleur que dans le commencement, & qui n'ont rien de gênant du côté du régime. Il n'est permis de s'impatienter qu'à ceux à qui il tarde de pouvoir recommencer leurs anciennes débauches. Ce malade est connu de M. de la Richardiere comme il paroît par son certificat.

Certificat de M. de la Richardiere.

» Je soussigné, Maître Chirurgien ju-
» ré de Saint Come, & Chirurgien de
» feu Son A. R. Monseigneur le Duc
» d'Orleans Régent, certifie avoir re-
» connu par moi-même la vérité de tout
» ce qui est contenu dans l'observation
» XLVI. & me suis convaincu que la
» nouvelle méthode de M. Daran est la
» plus sûre qu'il y ait pour détruire les
» carnosités de l'urethre qui succedent
» aux gonorrhées. En foi de quoi j'ai si-
» gné le présent. A Paris ce vingt-sept

» novembre 1747. *Signé*, MEHAIGNERY
» RICHARDIERE.

OBSERVATION XLVII.

M. Bouilhac & M. Morand conseillerent au mois de décembre 1746 à M. du . . . . âgé de cinquante ans, Major du Régiment D . . . de me consulter sur les accidens dont il se plaignoit, qui consistoient dans de grandes ardeurs & une diminution du fil des urines, lesquelles ne sortoient souvent que goutte à goutte, & quelquefois s'arrêtoient tout à fait. Il avoit commencé en 1742 à être affligé de ces symptomes, & ils étoient la suite d'une gonorrhée contractée en 1733, laquelle avoit été précédée de quatre autres, tantôt bien, tantôt mal traitées, suivant les commodités & les circonstances. Le malade avoit dans l'urethre trois différentes excroissances de chair fongueuse en deçà du vérumontanum, & entre la premiere & la seconde un ulcére qui fournissoit depuis un an une matiere virulente. Il me dit que s'il ne guérissoit pas, il ne pouvoit plus continuer le service. Je le mis à l'usage de mes remédes, & après quatre mois de traitement, je le

représentai à M. Bouilhac & à M. Morand parfaitement guéri.

Certificat de M. Bouilhac.

» Nous soussigné, premier Médecin
» de M. le Dauphin & de Madame la
» Dauphine, certifions avoir vû M.
» de..... Major du Régiment de.....
» affligé depuis plusieurs années de ma-
» ladies de l'urethre qui le jettoient dans
« de fréquentes suppressions d'urine &
» l'alloient réduire à quitter le service,
» & que nous l'avons ensuite vû guéri
» radicalement par le secours de M. Da-
» ran. Cette cure & plusieurs autres
» dont nous avons eu connoissance nous
» font regarder ce reméde d'un prix d'au-
» tant plus grand qu'il s'agit d'une ma-
» ladie commune qui mene à la mort
» par la douleur, & pour laquelle toutes
» les recherches jusques ici avoient été
» inutiles. En foi de quoi j'ai signé le
» présent certificat. A Fontainebleau ce
» dix novembre 1747.

Signé, BOUILHAC.

OBSERVATION XLVIII.

M. K..... Arménien, natif d'Iſpahan, âgé d'environ cinquante ans, s'étoit marié à l'âge de vingt-cinq. Quelque tems après ſon mariage il ſentit dans l'urethre des ardeurs ſi vives, qu'on eût dit qu'il y avoit du feu dans toute ſa longueur. Cinq ans ſe paſſerent ſans qu'aucun reméde pût ſoulager ſon mal. Il augmenta même ; car le jet des urines devint plus petit, & elles ne ſortirent plus qu'avec de grands efforts, & en fourchant. Les remédes dont il uſa furent également impuiſſans contre les accidens anciens & nouveaux. Quelque tems après il s'apperçut que l'éjaculation ne ſe faiſoit plus. Obligé par ſon commerce à faire le voiage de Moſcou, il conſulta ſans fruit les plus habiles Médecins & Chirurgiens de cette Capitale. Il ſurvint même un nouveau ſymptôme. Sa vûë s'obſcurcit. Il entendit alors parler de mes ſuccès, & ſe détermina à faire le voiage de France. Il arriva à Paris au mois d'octobre 1746. Je le ſondai en préſence d'un Médecin Perſan, Fils du premier Médecin du Roi de Perſe, & de

M. Jacondildiquel, Persan qui servoit d'interprête. Je trouvai plusieurs ulcéres dans l'urethre, dont les plus grands, qui avoient les bords calleux, étoient près des canaux excrétoires des glandes de Cowper. En deux mois de tems tous les accidens disparurent entiérement, même l'obscurcissement de la vûë; mais la cure ne fut radicale qu'un mois après. J'engageai le malade, malgré la répugnance qu'il avoit, à faire confidence de son état, à faire lui-même à M. Cantwel, l'histoire de sa maladie, & de sa guérison, & il eut cette complaisance.

Certificat de M. Cantwel.

» Je soussigné, Docteur-Régent de » la Faculté de Médecine de Paris, certifie que dans le mois de février dernier, M. Daran Chirurgien demeurant rue de Richelieu, me fit prier de » me rendre chez lui pour y voir M. » K.... Arménien habitant en Perse, » lequel m'apprit par la bouche d'un interprête qui se trouvoit présent, qu'il » étoit venu de son païs exprès en Europe pour se faire guérir de la maladie » dont il étoit atteint depuis un très-

» long-tems, qui consistoit en des ar-
» deurs continuelles qu'il avoit dans le
» canal de l'urethre, dont il souffroit
» extrêmement, lequel étoit si retréci,
» qu'il ne pouvoit rendre ses urines que
» par le moïen de grands efforts; & que
» dans l'éjaculation il observoit une sup-
» pression totale de semence; que c'étoit
» dans cet état qu'il étoit parti d'Ams-
» terdam, où il avoit déja fait inutile-
» ment bien des remédes qui ne lui
» avoient servi de rien, pour venir
» se mettre entre les mains dudit Sieur
» Daran, sur ce qu'il avoit appris de sa
» méthode, dont il se trouvoit si bien
» depuis trois mois qu'il s'étoit confié à
» ses soins, qu'il lui paroissoit n'avoir ja-
» mais rien eu à cette partie; & partoit
» extrêmement content & satisfait,
» pour s'en retourner dans son païs. En
» foi de quoi nous avons souscrit le pré-
» sent certificat pour servir en ce que de
» besoin. A Paris le trois avril 1747.
» *Signé*, CANTWEL.

OBSERVATION XLIX.

Je fus mandé le dix-huit décembre 1746 pour voir un malade âgé de cin-

quante ans nommé M. de B..... Il étoit atteint depuis plusieurs années d'une difficulté d'uriner, d'une fiévre périodique qui revenoit tous les jours sur les quatre à cinq heures du soir, d'un défaut d'appétit & de sommeil. Le malade urinoit fort souvent, & rendoit autant de pus que d'urine, comme je le vis dans douze verres qui étoient étalés lorsque j'arrivai chez le malade. J'appris en l'interrogeant, qu'il avoit eu autrefois une chaudepisse dont il avoit été traité à l'ordinaire. Je le priai de faire trouver ensemble son Médecin & son Chirurgien. C'étoit M. M. Vernage & Morand. Ce dernier fit tout ce qu'il put pour introduire dans la vessie une sonde moïenne, & fut arrêté par un obstacle auprès du vérumontanum. Je reconnus moi-même cet obstacle avec une de mes sondes, & je promis de l'emporter en peu de jours; au moïen de quoi on pourroit pénétrer avec l'algalie dans la vessie. On la croïoit, affectée ou les reins, à cause de la grande quantité de pus qui sortoit avec les urines. Je mis donc le malade à l'usage de mes remédes, qui en trois jours rendirent la suppuration bien plus considérable. Mais le cinquiéme vo-

lume des urines augmenta, & le pus diminua notablement. Il en fut de même de la fiévre, & le malade commença à mieux dormir. Le huitiéme jour l'urine sortit à plein canal, & le pus coula en beaucoup moindre quantité. Le quinze il n'y avoit plus de pus ni de fiévre, le sommeil étoit paisible, & le malade avoit bon appetit. Mrs. Vernage & Morand furent extrêmement surpris de l'effet de mon reméde, & de voir que tous les accidens dont j'ai parlé n'étoient causés que par le vice de l'urethre. En trois mois de tems le malade fut parfaitement rétabli, à l'exception d'un petit écoulement lymphatique, qui a totalement disparu le dixiéme mois.

Certificat de M. Vernage.

„ Nous soussigné, Médecin, Docteur-
„ Régent de la Faculté de Paris, certi-
„ fions avoir été prié avec M. Daran
„ Chirurgien ordinaire du Roi, demeu-
„ rant rue de Richelieu dans le mois de
„ décembre 1746, pour visiter M. de
„ B..... âgé d'environ cinquante ans,
„ dans son Hôtel, rue..... atteint de-
„ puis plusieurs années d'une difficulté

„ d'uriner occasionnée par des obstacles „ dans le canal de l'urethre à la suite „ d'une ou plusieurs gonorrhées virulen- „ tes, urinant comme un fil & très-sou- „ vent goutte à goutte, & la moitié de „ ses urines n'étoit que du pus, avec „ perte d'appetit & sommeil ; à quoi il „ se joignoit depuis quelque tems une „ fiévre périodique. Nous avons vû ce „ malade parfaitement bien guéri de tous „ ses maux par la méthode de M. Da- „ ran. En foi de quoi nous lui avons si- „ gné le présent certificat. A Paris le „ douze août 1747. *Signé*, VERNAGE.

OBSERVATION L.

M. de la M... fut attaqué il y a seize ans d'une seconde gonorrhée qui n'a jamais tari. Trois mois après le testicule droit s'enfla, &, malgré les remédes, l'enflure ne s'est jamais entiérement dissipée. Ils n'ont aussi procuré qu'un soulagement des douleurs, mais sans faciliter la sortie de l'urine. L'écoulement provenoit d'un ulcére placé dans le voisinage des prostates. Le malade emploïa inutilement d'autres remédes sans empêcher son mal d'augmenter, & sans

faire grossir le fil des urines. Loin de cela la difficulté de les rendre devint si considérable que les efforts qu'elle obligeoit de faire poussoient dehors les excrémens grossiers, & causerent au malade des hemorrhoïdes. Il n'urinoit que comme un filet, & souvent à deux branches, & quelquefois goutte à goutte, lorsqu'aïant consulté M. Senac pour une autre maladie, il lui conseilla de venir se mettre entre mes mains. Le malade partit de Liége pour cet effet, & je le sondai à son arrivée en présence de M. Lagrave. Je lui trouvai près le vérumontanum un ulcére à bords calleux qui produisoit tous les accidens ci-dessus détaillés. Aussi cesserent-ils entiérement après un traitement de deux mois emploïés à le guérir radicalement.

Certificat de M. Lagrave.

» Nous soussigné, Maître en Chirur-
» gie, & Chirurgien ordinaire du Roi
» en son Artillerie, certifions avoir
» été témoin, & admirateur, de la gué-
» rison dont il s'agit dans l'Observa-
» tion décrite ci-dessus, faisant le sujet
» de

» de M.... Ce succès, joint à plusieurs » autres qui nous sont connus, nous » persuade que M. Daran posséde le » reméde le plus efficace contre les carnosités & autres maladies de l'urethre; » en foi de quoi nous avons signé le » présent. A Paris ce 3 décembre 1747.

Signé, LAGRAVE.

OBSERVATION LI.

De trois gonorrhées qu'eut Jean R..... depuis 1710 jusqu'en 1724, il n'y eut d'opiniâtre que la derniere. Les injections astringentes emploïées pour l'arrêter attirerent sur un des testicules une inflammation rebelle dont la résolution donna lieu à l'usage de remédes qui tarirent l'écoulement. Mais peu de jours après les urines coulerent avec moins de force, leur fil diminua, & leurs ardeurs devinrent très-fréquentes. Il fut soulagé des ardeurs pendant quelques années par un Chirurgien, & cependant il ne fut pas garanti de plusieurs attaques d'ischurie. En 1743 il fit d'autres remédes qu'il fut obligé d'interrompre à cause d'une inflammation de bas-ventre, avec tumeur au fondement. Depuis ce tems il a eu de grandes difficultés d'uriner, & des

ardeurs continuelles, qui l'ont obligé de venir me trouver le 31 avril 1746. Je reconnus en le sondant deux différens embarras dans l'urethre, dont un, qui étoit près des canaux excrétoires des glandes de Cowper, étoit fort calleux. Il avoit outre cela un écoulement virulent. Traité par ma méthode il a été entiérement guéri en quatre mois, & sa santé s'est soutenue jusqu'aujourd'hui, comme il paroît par le certificat suivant.

Certificat de M. Malaval.

» Je soussigné, Chirurgien Juré & » ordinaire du Roi en sa Cour de Par- » lement, certifie que le nommé Jean » R.... Ouvrier en Tabatieres, me vint » trouver chez moi à la fin du mois » d'avril 1746, se plaignant d'une diffi- » culté d'uriner, pour laquelle il avoit » été traité par plusieurs Chirurgiens » qui n'avoient pu le guérir, & que son » dessein étoit de se mettre entre les » mains de M. Daran, qu'on lui avoit » dit être très-expérimenté sur ces sortes » de maladies ; & ce jourd'hui neuf de » décembre 1747, le même malade » m'est venu retrouver, m'assûrant être » parfaitement guéri par la méthode de » M. Daran ; de quoi ledit malade m'a

» fait un grand éloge, & témoigne un
» extrême contentement; en foi de quoi
» j'ai donné le présent certificat. A Paris
» ce 9 décembre 1747. *Signé*, MALAVAL.

OBSERVATION LII.

M. de .... âgé de cinquante-huit ans, Capitaine de Vaisseau & Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis, aïant pris en mil sept cens vingt-deux une gonorrhée qui fut traitée négligemment, eut pendant plusieurs années un écoulement accompagné d'un peu de cuisson; mais les urines sortoient avec facilité, & il n'y avoit point de douleurs dans l'érection. Au bout de trois ans il fit plusieurs remédes qui ne lui procurerent point de soulagement. Ensuite il fit plusieurs campagnes, où il ne vivoit pas fort sobrement. En 1733, après une débauche de vin de plusieurs sortes, il eut une rétention totale d'urine qui dura vingt-quatre heures avec de grandes douleurs. La sonde, qu'on introduisit avec beaucoup de peine, ne tira qu'un peu d'urine & de sang; on fut obligé d'user des secours médicinaux, qui facilitérent pendant douze ou quinze heures la sortie de

l'urine; mais la ſuppreſſion recommença dans les vingt-quatre heures. Ces accidens obligerent le malade à obſerver un grand régime pendant trois ans. Cependant il urinoit ſouvent du ſang, il avoit perdu l'appétit, & avoit des laſſitudes & des maux de reins fort violens. Malgré l'uſage de beaucoup de remédes, il ſurvint une incontinence d'urine. Le malade eſpera que le changement d'air lui faire du bien. Dans le païs où il alla en 1736, on guérit la perte d'urine & l'écoulement ſanglant; mais il lui eſt toujours reſté une ſenſibilité en urinant, & l'urine eſt toujours ſortie à deux branches. Depuis ce tems les fatigues du ſervice ont fait recommencer l'incontinence d'urine. Il y a dyſurie accompagnée de plus ou moins de douleur, & communément une ſtrangurie : les urines ſont toujours fort chargées, & ſur la fin, au lieu d'une matiére liée comme autrefois, l'urine ſort blanchâtre, fort épaiſſe, & elle tache le linge en jaune. Au mois de juin 1746, après les précautions convenables, on fit ſur la verge, les aînes, & le périnée, des frictions mercurielles, qui ne changerent point l'état du malade en mieux. Enfin on lui conſeilla les injections de bon vin rouge. Tout le

bien qu'a produit cette injection, c'est de rendre moins sensible le dessous des bourses & du gland. Tels étoient les accidens, si l'on y ajoute un tenesme toutes les fois que le malade urinoit, lorsqu'il partit de Bretagne pour se mettre entre mes mains. Je le sondai en présence de M. Molin, & lui trouvai une espece de verrue vers le milieu de l'urethre, & un ulcére sordide avec des bords calleux près les canaux excrétoires de la glande prostate. Je le mis à l'usage de mes remédes, & en moins de trois mois je le représentai parfaitement guéri à M. Molin, lequel a donné le certificat suivant.

Certificat de Monsieur Molin.

» Nous soussigné, Docteur en Méde-
» cine de la Faculté de Montpellier, &
» Médecin consultant du Roi, certi-
» fions que dans le mois d'avril dernier
» nous fûmes prié de nous trouver dans
» la maison de Monsieur Daran, Chi-
» rurgien ordinaire du Roi, demeurant
» rue de Richelieu, pour constater l'état
» de M. . . . . . Capitaine de vaisseau du
» Roi, qui venoit exprès de la côte de
» Bretagne pour se faire traiter par le-

» dit ſieur Daran d'une maladie de l'u-
» rethre, dont il étoit atteint depuis
» environ vingt-cinq ans ; laquelle nous
» vimes avoir produit dans l'urethre
» des obſtacles, ſoit de carnoſités, ou
» autres, qui bouchoient le paſſage à la
» ſortie de l'urine & de la ſonde : ce
» qui l'auroit ſouvent mis en danger de
» périr par des rétentions totales, &
» le rendoit ſujet depuis quelques an-
» nées à une perte d'urine involontaire.
» Nous l'avons enſuite vû, environ trois
» mois après, parfaitement bien guéri
» de tous ſes maux, & piſſant à plein
» canal. En foi de quoi nous lui avons
» ſigné le préſent. A Paris le cinq mai
» 1747. *Signé*, MOLIN.

OBSERVATION LIII.

Le ſieur B........ Charcuitier, âgé d'environ quarante ans, a eu depuis 1730 juſqu'en 1735 cinq gonorrhées, qui furent traitées toutes aſſez mal, & les dernieres ſur-tout, puiſqu'on employa des injections aſtringentes. La derniere fut accompagnée d'un ulcére chancreux au prépuce, & de douleurs par tout le corps, qui obligerent de paſſer le malade par le grand reméde, lequel calma tous les accidens, à l'excep-

tion de la difficulté d'uriner. Je ne dois point oublier de remarquer que six mois avant la derniere gonorrhée il s'étoit apperçu d'une diminution du fil des urines, qui fit de tels progrès qu'il vint me trouver le vingt-deux février 1747 attaqué d'une rétention totale qui duroit depuis trente heures, avec toutes les douleurs que connoissent seuls ceux qui ont eu le malheur d'être tourmentés de cet accident. Je commençai par faire sortir l'urine au moïen des remédes qui me sont particuliers contre l'ischurie. Elle étoit causée par une excroissance fongueuse au milieu du canal de l'urethre, & par un ulcére sordide près des canaux excrétoires des vésicules séminales qui produisoit un écoulement virulent. Je l'ai fait voir pendant le cours du traitement à Messieurs Combalusier, Bruhier, & Médalon Docteurs en Médecine. Il a été guéri par ma méthode en deux mois; & depuis je l'ai représenté aux mêmes Médecins. Ce malade m'a été envoïé par Monsieur Laumonier Chirurgien.

Certificat de Monsieur Combalusier.

» Nous soussigné, Docteur en Mé-

» decine de l'Université de Montpel-
» lier, de la Societé Roïale des Scien-
» ces, & ancien Professeur de la Facul-
» té de Valence, certifions que le ma-
» lade dont il s'agit dans l'Observation
» LIII, & que nous avons vû plusieurs
» fois, a été heureusement délivré par
» Monsieur Daran d'une ischurie très-
» dangereuse, de même que de l'ex-
» croissance de l'urethre qui l'avoit oc-
» casionnée. En foi de quoi nous avons
» signé le présent témoignage. A Paris ce
» 9 octobre 1747. *Signé*, COMBALUSIER.

OBSERVATION LIV.

M. de .... âgé de trente ans, prit en 1744 une gonorrhée des plus bénignes, & qui fut traitée fort méthodiquement ; aussi l'écoulement tarit-il en peu de tems. Cependant peu de jours après la cessation des remédes, il observa que le jet des urines se rappetissoit ; ce qui augmenta au point qu'il eut recours à moi le vingt-trois février 1747, dans un état très-douloureux d'ischurie qui duroit depuis vingt-sept heures. On l'avoit pourtant passé peu de tems avant par le grand reméde, lequel, comme il arrive toujours, n'avoit point enlevé la cause de la difficulté d'uriner. Je com-

mençai par faire sortir l'urine au moïen d'une sonde préparée pour cet effet, & je trouvai dans l'étendue du canal plusieurs excroissances fongueuses, qui furent détruites en deux mois & demi. J'ai fait voir ce malade dans le cours du traitement aux Médecins nommés dans la précédente observation.

Certificat de Monsieur Combalusier.

» Nous soussigné, Docteur en Médecine » de l'Université de Montpellier, de la Société Roïale des Sciences, & ancien Professeur de la Faculté de Valence, attestons avoir reconnu par nous-mêmes » que tout ce qui est rapporté dans l'Observation LIV. est exactement con- » forme à la vérité. En foi de quoi nous » avons signé ce certificat. A Paris ce 9 » octobre 1747. *Signé*, COMBALUSIER.

OBSERVATION LV.

M. . . . . âgé de soixante ans eut en 1719 une gonorrhée qu'entretinrent pendant trois ou quatre ans les mêmes déréglemens qui avoient causé la premiere, & qui après ce tems tarit sans aucun remède. Il y a environ douze ans qu'il a commencé à remarquer une di-

minution du fil des urines, dont l'excrétion peu de tems après fut accompagnée d'ardeurs. Le mal augmenta tellement avec le tems, qu'en 1739 le malade eut une rétention totale qui dura quarante heures, & pour le soulagement de laquelle Monsieur Foubert fut obligé d'emploïer l'algalie; ce qu'il eut beaucoup de peine à faire. Depuis ce tems le malade a eu une douzaine de rétentions totales, qui ont obligé d'avoir recours au même expédient. Enfin lassé, il y a environ deux ans, d'être exposé aux retours fréquens de cette cruelle maladie, le malade commença à s'introduire dans l'urethre une corde de boyau, & il étoit encore dans l'usage de ce palliatif, lorsqu'il se mit entre mes mains. Je le sondai en présence de Monsieur Foubert, & lui trouvai dans le canal plusieurs obstacles, & au col de la vessie, en deçà du sphincter, un ulcére qui produisoit l'écoulement que le malade avoit depuis plus de vingt-quatre ans. Comme il fallut concilier l'usage de mes remédes avec le travail nécessaire au malade pour gagner sa vie, il a été près de cinq mois à guérir.; & je l'ai ensuite présenté à Monsieur Foubert,

comme il paroît par son certificat.

Certificat de M. Foubert.

» Je soussigné, Chirurgien ordinaire
» du Roi en sa Cour de Parlement, &
» ancien Major de l'Hôpital de la Cha-
» rité, certifie que le sieur .... a été
» sondé dans ledit Hôpital, & chez
» moi plusieurs fois, toujours avec dif-
» ficulté, pour le faire pisser, & cela à
» cause des carnosités qui se sont trou-
» vées dans l'urethre, suite ordinaire
» des chaudepisses qui ont été maltrai-
» tées, ou négligées par le malade. C'est
» dans cette situation que Monsieur
» Daran a commencé le traitement du
» ci-dessus nommé, & que j'ai visité
» depuis sa guérison par une bougie as-
» sez grosse, que j'ai fait introduire au
» malade dans son urethre, & qui est
» entrée avec beaucoup de facilité. D'ail-
» leurs le malade m'a assûré qu'il se trou-
» voit guéri. En foi de quoi je lui ai
» donné le présent, pour lui servir &
» valoir en ce que de raison. A Paris
» le vingt-quatre septembre 1747.

Signé, FOUBERT.

OBSERVATION LVI.

Il y a environ trente ans que Monſieur de La .... actuellement âgé d'environ cinquante-deux ans, eut une gonorrhée fort bénigne, dont l'écoulement continua un an entier, malgré les injections aſtringentes qui furent promptement emploïés. Depuis cette maladie juſqu'en 1746 il a eu cinq maladies de même nature, qu'il croit avoir été bien traitées. Cependant après la premiere il commença à obſerver que le jet des urines diminuoit, & il eut pluſieurs rétentions totales qu'il n'attribua pas à la véritable cauſe, mais à la gravelle à laquelle il eſt ſujet. Ainſi il y a tout lieu de croire que tous les accidens qu'avoit ce malade étoient une ſuite de la premiere gonorrhée. Il vint me trouver le vingt-huit février 1747, & je le ſondai en préſence de Monſieur Procope Couteau. Je lui trouvai au milieu du canal une excroiſſance de nature ſpongieuſe, & près des glandes proſtates un ulcére qui fourniſſoit la matiere d'un écoulement ſi ancien. Je traitai le malade ſuivant ma méthode, & il fut guéri en trois mois.

Certificat de M. Procope Couteau.

» Nous soussigné, Docteur-Régent
» de la Faculté de Médecine en l'Uni-
» versité de Paris, ancien Professeur des
» Ecoles, & actuellement Professeur de
» Chirurgie en langue Françoise, certi-
» fions que M. D........ qui fait le
» sujet de l'Observation LVI. a été trai-
» té & guéri par les soins de Monsieur
» Daran, Chirurgien ordinaire du Roi,
» d'une difficulté d'uriner des plus invé-
» térées, qui le rendoit sujet à des ré-
» tentions totales occasionnées par des
» carnosités dans l'urethre, & cela de-
» puis un an, sans qu'il se ressente plus
» d'aucun reste de ses anciens maux.
» A Paris le vingt-deux octobre 1747.
Signé, MICHEL PROCOPE COUTEAU.

OBSERVATION LVII.

M. le Marquis de........ Officier de distinction, âgé de trente-un ans, vint exprès de l'armée d'Italie pour me consulter sur une difficulté continuelle d'uriner, une ardeur d'urine, & un écoulement virulent. Ces accidens étoient

la ſuite d'une gonorrhée gagnée en 1733, qui avoit été précédée de pluſieurs autres. Celle-ci avoit été traitée par des injection aſtringentes, leſquelles avoient tellement rétréci le canal de l'urethre, qu'on eut bien de la peine à en relâcher le tiſſu. Le mal étant réparé, le malade urina aſſez aiſément, mais le fil des urines étoit très-délié. Cet accident alla tous les jours en augmentant juſqu'en l'année 1742, que le malade fut attaqué d'iſchurie. On y remédia par les relâchans accoutumés, & dix-huit mois ſe paſſerent tranquillement, après leſquels le même accident, qui reparut, fut ſoulagé de la même maniere. On conſeilla pour-lors au malade les ſondes de plomb, qui n'ont point empêché pluſieurs rétentions totales, & n'ont point remédié à la difficulté d'uriner, à l'ardeur, ni à l'écoulement; ce qui détermina le malade à recourir à moi le douze février 1747. Je lui trouvai, au moïen de mes ſondes, une excroiſſance près du vérumontanum, & un ulcére calleux aux canaux excrétoires des véſicules ſéminales. Delà venoit, outre les accidens ci-deſſus marqués, une ſtérilité cauſée par l'imperfection de l'éja-

culation. Du moins ai-je lieu d'attribuer à cette cause sa stérilité dans la fleur de son âge, & de celui d'une jeune épouse, Je mis le malade à l'usage de mes remédes, & je le guéris parfaitement en deux mois & demi, au sçu de Monsieur Faget, comme on le voit par le certificat ci-après.

Certificat de M. Faget.

» Je soussigné, Maître Chirurgien & » de la Reine, certifie que j'ai vû guérir radicalement de vices de l'urethre » produits par d'anciennes gonorrhées, » plusieurs malades traités par M. Daran au moïen de sa nouvelle méthode & notamment celui dont il est » parlé dans l'Observation LVII........ » & que la Chirurgie lui doit d'éternelles obligations pour l'avoir enrichi d'un » reméde infaillible que nos plus habiles » Maîtres ont inutilement cherché jusqu'à ce jour. A Paris le 6 novembre » 1747. *Signé*, FAGET.

OBSERVATION LVIII.

M. le Chevalier de ...... Officier,

âgé de cinquante ans, fut attaqué en 1724 d'une gonorrhée accompagnée de deux bubons vénériens, qui furent traités par la suppuration, laquelle fut fort abondante, sans diminuer pourtant ni la gonorrhée, ni l'ardeur d'urine. L'opiniâtreté de l'écoulement obligea d'avoir recours aux injections astringentes, lesquelles furent aussi infructueuses que les autres remédes. Le malade, content de n'avoir pas d'autre incommodité, se résolut à garder son écoulement, & douze ans passés dans le même état ne lui donnoient pas lieu de s'en repentir, lorsqu'il s'apperçut d'une diminution du jet des urines, qui augmenta tellement qu'il ne les rendoit plus que comme un fil, & souvent goutte à goutte. Depuis ce tems jusqu'à présent, il a eu plus de cent rétentions totales, plus ou moins longues, qui ne purent être soulagées que par les relâchans. Car inutilement on essaïa plusieurs fois l'introduction de l'algalie; elle ne put jamais pénétrer au de-là de deux travers de doigt. Depuis deux ans il lui est survenu un autre accident, une perte involontaire des urines. C'est cette complication qui l'obligea de s'adresser à moi,

malgré le prognoſtic de M. . . . . qui aſſûroit au malade qu'il n'y avoit point de reméde à ſon mal. Je le ſondai en préſence de M. Godefroy . . . . . Maître Chirurgien, & lui trouvai auprès de la foſſe naviculaire une callosité que je mis en fonte ; au moïen de quoi, peu de jours après, j'en découvris d'autres plus profondes. Le vérumontanum ſe trouva auſſi entiérement ulcéré, & cette éminence entourée de duretés ſquirrheuſes. Dans cet état, je le fis viſiter par M. Ferrein. Ce malade fut guéri en moins de quatre mois & demi, bien que pendant le traitement il ait été attaqué de pluſieurs accès d'une fiévre irréguliere, cauſée par la mauvaiſe qualité du pus que fourniſſoient les parties viciées.

Certificat de M. Ferrein.

» Nous ſouſſigné, Docteur-Régent » de la Faculté de Médecine de Paris, » certifions que nous trouvant par occa- » ſion chez M. Daran, Chirurgien or- » dinaire du Roi, rue de Richelieu, » nous fûmes témoins de l'état où ſe » trouvoit M. le Chevalier de . . . . » Officier, qui s'étoit venu confier à ſes

» ſoins ; lequel ſe trouvoit atteint, à la
» ſuite d'une gonorrhée qu'il avoit priſe
» en 1724, d'une ſtrangurie continuelle
» provenant de carnoſités, qui lui bou-
» choient ſi bien le canal de l'urethre
» que ſes urines ne ſortoient plus que
» goutte à goutte avec de grands efforts,
» & la ſonde, dont ce Chirurgien ſe
» ſert pour le traitement de ces maux,
» ne pouvoit y entrer qu'environ deux
» pouces, à quoi ſe joignoit une perte
» d'urine involontaire qui ſuintoit du
» conduit. Nous l'avons enſuite vû ſor-
» tir de ſes mains piſſant à plein canal,
» & guéri parfaitement. A Paris le 6
» ſeptembre 1747. *Signé*, FERREIN.

OBSERVATION LIX.

M. le Marquis de .... Officier de Cavalerie, âgé de vingt-neuf ans, aïant été long-tems traité par un habile Chirurgien d'une gonorrhée qu'il prit il y a environ dix ans, ſe mit entre les mains d'un autre Chirurgien major, qui n'ajouta au traitement précédent que des injections, leſquelles ne firent qu'augmenter ſon mal. Un troiſiéme ne fit de plus qu'introduire dans l'urethre une

sonde de plomb frottée d'onguent napolitain. Malgré tous ces remédes l'écoulement subsistoit toujours, & l'excrétion de l'urine étoit même douloureuse, & fort difficile. L'inquiétude du malade l'obligea d'avoir recours à M. de Lapeyronie, qui lui conseilla de s'adresser à moi, ce qu'il fit le six janvier 1747. Je lui trouvai dans le canal trois différens ulcéres sordides en deçà des glandes prostates. Comme le malade étoit obligé de retourner à Versailles, il crut devoir emploïer auprès de moi la recommandation de M. Chicoyneau, & au retour il me présenta une lettre de sa part. Je le mis tout de suite à l'usage de mes remédes, & j'eus la satisfaction de le guérir parfaitement en deux mois, & de convaincre M. le Premier Médecin par ses propres yeux de la parfaite guérison. Il en fut de même de M. de Lapeyronie, comme il paroît par son certificat.

Certificat de M. de Lapeyronie.

» Je soussigné, Premier Chirurgien » & Médecin Consultant du Roi, certi- » fie avoir vû & mis entre les mains de » M. Daran, le malade qui fait le sujet

» de l'Obſervation LIX, atteint de
» carnoſités dans le canal de l'urethre,
» & d'un écoulement virulent dont il a
» été parfaitement guéri par l'uſage de
» ſes remédes. Fait à Verſailles ce 4
» avril 1747. *Signé*, LAPEYRONIE.

OBSERVATION LX.

M. de la ...... Officier de Cavalerie, âgé d'environ trente-cinq ans, aïant été traité pendant long-tems ſans ſuccès d'une gonorrhée gagnée en 1740, eut recours aux injections aſtringentes, qui lui rétrécirent le canal ſans tarir l'écoulement. Elles ne furent interrompues qu'à raiſon d'une fiévre continue que les fatigues militaires lui cauſerent. Au bout de trois mois de campagne, ſe portant mieux, il recommença les injections, dont il ne vit d'autre effet qu'un retréciſſement du canal, lequel augmenta au point qu'il n'urinoit plus que comme un fil, & ſouvent goutte à goutte. Il eut même cinq à ſix rétentions totales des plus cruelles qu'on ne ſoulagea que par l'uſage de la ſonde, ou algalie, qu'on n'introduiſoit qu'avec les plus grandes douleurs, & en déchirant

les obstacles qui étoient dans l'urethre. Dans cet état il entendit parler de moi, & par le conseil de M. Loustaunau, Chirurgien, il vint me consulter. Je lui trouvai avec la sonde deux ulcéres calleux, l'un à la fosse naviculaire, & l'autre un peu plus bas. Ce malade n'avoit qu'un écoulement lymphatique, parce que la matiere la plus grossiere étoit arrêtée dans les ulcéres; mais elle ne tarda pas à se mettre en mouvement par l'usage de mes remédes, qui le guérirent parfaitement en trois mois, comme il est constant à M. Loustaunau.

Certificat de M. Loustaunau.

» Je soussigné, Chirurgien du Roi
» & des Enfans de France, certifie que
» M. Daran a traité, & guéri au moïen
» de sa nouvelle méthode, M. de la....
» d'une difficulté d'uriner des plus com-
» pliquées qu'il avoit depuis deux ans,
» causée par des obstacles au canal de
» l'urethre, & que depuis un an qu'il
» a été traité, les urines coulent à plein
» canal & sans douleur; & comme té-
» moin de sa guérison, je lui ai donné

» le présent certificat. A Versailles le
» trois novembre 1747.

Signé, LOUSTAUNAU.

OBSERVATION LXI.

Le nommé Pierre le P..... âgé de vingt-six ans, eut en 1744 une gonorrhée, laquelle au bout de quelques jours causa sur un testicule une fluxion si considérable, qu'il devint d'une grosseur énorme. L'écoulement ne reparut qu'après que les remédes convenables eurent remis le testicule dans son premier état. Après un traitement d'un mois & demi, on fit des injections astringentes, qui, tarissant l'écoulement, firent croire au malade qu'il étoit guéri. Quelques mois après il sentit un peu d'ardeur en urinant, & cet accident reparut plusieurs fois dans le cours de l'année. Ce tems passé, il s'apperçut d'une diminution du fil des urines, qui n'a fait qu'augmenter, jusqu'à ce qu'il s'est mis entre mes mains, par le conseil d'un de ses amis que j'avois guéri. Je le sondai le quinze mars 1747, en présence de M. Casaubon, & lui trouvai dans le milieu de

l'urethre un ulcére à bords fort calleux, qui produisoit un écoulement abondant. Je le traitai suivant ma méthode, & il fut guéri en deux mois & demi.

Certificat de M. Casaubon.

» Nous soussigné, Chirurgien Juré de
» S. Côme, certifions que le nommé
» Pierre le P..... âgé de vingt-six ans,
» se trouvoit atteint à la suite d'une go-
» norrhée qu'il eût en 1744 d'une diffi-
» culté d'uriner causée par des carnosi-
» tés qui lui étoient survenues dans le
» canal de l'urethre, dont il souffroit
» beaucoup, de quoi il a été parfaite-
» ment guéri par les remédes de M.
» Daran, Chirurgien ordinaire du Roi,
» demeurant rue de Richelieu; en foi
» de quoi nous avons délivré le présent.
» A Paris le 5 octobre 1747. *Signé*,

CASAUBON.

OBSERVATION LXII.

M......... âgé de cinquante ans, aïant été traité par des injections vitrioliques d'une gonorrhée, dont il fut attaqué il y a vingt-cinq ans, loin d'en être

ſoulagé, fut bientôt après ſurpris de rétentions totales d'urine. Quelques années s'écoulerent ſans qu'il reſſentît de grandes douleurs, ſi l'on en excepte celles que cauſoient des ſuppreſſions qui ne duroient tout au plus que deux heures, après leſquelles l'urine couloit paſſablement. Le malade, craignant des accidens plus fâcheux, fit divers remédes qui lui donnerent un ſoulagement paſſager pendant cinq ou ſix mois, après lequel tems les mêmes difficultés d'uriner recommencerent, & il fallut revenir au même remède. Cette alternative dura juſqu'en 1741. L'année ſuivante il vint au périnée un abſcès fiſtuleux qui fut guéri par l'opération; mais elle ne fit que diſſiper la douleur, ſans faciliter le paſſage de l'urine; elle ne ſortoit même que comme un filet, & ordinairement elle faiſoit la fourche. Les douleurs aïant recommencé en 1747, ainſi que les difficultés d'uriner, le malade conſulta M..... Chirurgien, qui lui dit qu'il falloit s'adreſſer à moi ſans balancer, & que j'étois le ſeul de qui il pouvoit attendre une cure radicale. En conſéquence le malade s'étant mis entre mes mains, je le ſondai en ſa préſence, & lui trouvai aſſez

assez près du vérumontanum, une callosité d'une forme longue, & un peu applatie, & en deçà un ulcére sordide. Je le traitai par mes remédes, & au sçû de M. Falconet il fut guéri en moins de deux mois & demi.

Certificat de M. Falconet.

» Je soussigné, Docteur-Régent de la » Faculté de Médecine de Paris, & Mé» decin Consultant du Roi, certifions » que tout ce qui est rapporté dans l'Ob» servation LXII concernant la maladie » de M..... est exactement conforme » à la vérité, l'aïant vû avant & après » le traitement qu'en a fait M. Daran.

Signé, FALCONET.

OSERVATION LXIII.

Le vingt-un mars 1747, je sondai en présence de M. Procope, M..... âgé de trente ans, ci-devant Officier d'Infanterie au service du Roi, auquel je trouvai un ulcére sordide avec des bords calleux un peu plus bas que la fosse naviculaire, & un second d'une grande sensibilité près du vérumontanum. Celui-

ci fournissoit la matiere purulente que le malade rendoit depuis sept ans. Il avoit eu en 1740, âgé pour-lors de vingt-six ans, une gonorrhée fort opiniâtre, & que les injections astringentes, emploïées à la fin du traitement, n'avoient pû tarir. Au reste cet écoulement ne paroissoit avoir rien de mauvais que son abondance. En 1745 le malade remarqua que le fil des urines diminuoit. Peu de tems après il eut pour les rendre d'assez grandes difficultés, qui dégénérérent enfin en strangurie. Bien des remédes furent emploiés inutilement, puisqu'ils ne prévinrent pas deux suppressions totales, dont une est du mois de novembre dernier. Ce fut alors qu'il entendit parler de moi, & qu'il prit la résolution de me donner sa confiance. Il n'a pas eu lieu de s'en repentir, puisqu'il est sorti de mes mains parfaitement guéri au bout de soixante-dix jours.

Certificat de Monsieur Procope Couteau.

» Je soussigné, Docteur-Régent de » la Faculté de Médecine en l'Univer- » sité de Paris, ancien Professeur des

» Ecoles, & actuellement Professeur de
» Chirurgie en langue françoise, cer-
» tifions que M...... ancien Officier
» d'Infanterie dans le Régiment d......
» est venu exprès de Clermont en Au-
» vergne, pour se faire traiter par M.
» Daran, Chirurgien ordinaire du Roi,
« d'une rétention d'urine des plus invé-
» térées, & dont il est fait mention
» dans l'Observation LXIII, de laquelle
» il a été parfaitement bien guéri par la
» nouvelle méthode dont se sert ce Chi-
» rurgien. A Paris ce 22 octobre 1747.
Signé, MICHEL PROCOPE COUTEAU.

OBSERVATION LXIV.

Il y a environ six ans que le Sieur L...... âgé de soixante ans, sentit dans la verge des ardeurs, & s'apperçut d'une inflammation dans cette partie. Comme il ne sçavoit, dit-il, ce que c'étoit que gonorrhée, il négligea de se faire traiter; & trois ans après, le mal avoit fait de tels progrès, qu'il n'urinoit plus qu'avec de très-grands efforts. Ils étoient tels, que le fondement & même les excrémens grossiers sortoient quel-

quefois, & cependant l'urine ne couloit que comme un fil, souvent même goutte à goutte. Comme il n'avoit de ressource que son travail pour subsister lui & sa famille, il consulta un Médecin dont toute la réponse fut que le malade avoit un ulcére dans la vessie. Son avis étoit qu'il prît de la casse dans du lait. Ce reméde ne produisant aucun soulagement, il s'adressa à M...... qui prit la peine de me l'amener, & me le recommanda. Je le sondai en présence de M. de la Haye, & lui trouvai au milieu du canal de l'urethre un ulcére sordide à bords fongueux, qui fut parfaitement cicatrisé & détergé en trente-neuf jours, sans qu'il soit survenu le moindre accident.

Certificat de M. de la Haye.

» Nous soussigné, Maître en Chirur-
» gie, ancien Prevôt de sa Compagnie,
» & Membre de l'Académie Roïale de
» Chirurgie, certifions que la justice
» que l'on rend à M. Daran sur la cure
» des maladies de l'urethre, est bien
» fondée par plusieurs expériences dont
» nous avons été témoin, & particulié-

» rement par l'inſpection du malade par-
» faitement guéri qui eſt le ſujet de
» l'Obſervation ci-deſſus ; en foi dequoi
« nous avons ſigné. A Paris ce 3 décem-
» bre 1747. *Signé*, DE LA HAYE.

OBSERVATION LXV.

M. G........ actuellement âgé de ſoixante-ſept ans, prit, il y en a vingt, une gonorrhée virulente, qu'il traita lui-même, & dont il ſe crut parfaitement guéri en vingt-ſix jours. Il n'y a que quatre ans qu'il s'apperçut de ſon erreur. Un écoulement virulent l'en tira ; mais, comme il n'étoit point accompagné de douleurs, il le négligea. Deux ans après les urines ne ſortirent plus ſans beaucoup d'ardeurs & de douleurs. Le mal a tellement augmenté pendant les ſix mois ſuivans, qu'il y en a dix-huit que les urines ne ſortent plus que comme un petit filet, & ſouvent goutte à goutte, avec des douleurs inſupportables. Il s'y eſt joint de plus une incontinence d'urine, & un ſuintement de matiere virulente. Aïant entendu parler de mes ſuccès dans la cure des maladies de l'urethre, il vint me conſulter, & après

l'avoir examiné, je lui dis que mon ufage étoit de faire conftater les maladies par un Chirurgien avant de les entreprendre. Il me dit qu'il connoiffoit M. Süe qui pourroit le faire. Je le fis prier de venir chez moi, & je le fondai devant lui, & lui fis le quinze mai 1747 toucher un obftacle qui bouchoit prefqu'entiérement le canal de l'urethre, de maniere à ne laiffer que fuinter l'urine. A peine dans le commencement la fonde pouvoit-elle pénétrer de la longueur de quatre ou cinq lignes. L'opération de mes fondes aïant fucceffivement mis l'excroiffance en fonte, elle fe trouva avoir eu de longueur près de trois travers de doigt. Quand le canal fut libre, je découvris un ulcére fordide près les glandes proftates qui produifoit l'écoulement virulent, & l'incontinence d'urine. Je traitai le malade fuivant ma méthode, & il a été guéri en trois mois.

Certificat de M. Süe.

» Je fouffigné, Chirurgien Juré, & » Prevôt de S. Côme dans la ville de » Paris, certifie que le quinze de mai » 1747, aïant été appellé en confulta-

» tion chez M. Daran Chirurgien ordi-
» naire du Roi, sur l'état du Sieur G.....
» âgé d'environ soixante-sept ans, ledit
» Sieur...... exposa que depuis dix-huit
» mois il se trouvoit atteint d'une indis-
» position dans le canal de l'urethre, ap-
» pellée vulgairement carnosité, & qui
» lui causoit une strangurie accompa-
» gnée d'un écoulement purulent; que
» sur cet exposé on convint de le son-
» der : qu'aïant introduit la sonde dans
» ce même canal à environ deux pouces
» il s'y trouva une résistance & des obs-
» tacles qui ne permirent pas qu'elle fût
» poussée plus avant ; que cela aïant été
» bien examiné & constaté, le Sieur
» G..... se détermina à se mettre en-
» tre les mains de M. Daran pour en
» être traité, & que trois mois après le
» premier jour du traitement, aïant de
» nouveau examiné le Sieur G......
» il m'a paru entiérement guéri, tant
» par l'introduction de la sonde que j'ai
» faite avec facilité, que par la liberté
» des urines qui sortent à plein canal;
» en foi de quoi j'ai délivré le présent
» certificat. A Paris ce 10 novembre
» 1747. *Signé*, SÜE.

OBSERVATION LXVI.

M...... âgé de quarante-cinq ans, aïant été bien guéri de quatre gonorrhées dont il fut attaqué depuis 1720 jusqu'en 1735, courut encore en cette année les mêmes hasards; &, s'il fut assez malheureux pour avoir lieu de se repentir de s'y être exposé, il le fut encore assez pour ne pas trouver une guérison qu'il étoit naturel de souhaiter. Loin de cela, l'écoulement virulent a toujours subsisté, le volume de ses urines a diminué, & depuis 1739 elles ne sortoient plus que comme un fil très-délié, & souvent goutte à goutte, avec efforts, ardeurs, & de grandes envies de les rendre. De tems en tems même il les perdoit involontairement. Il étoit dans cet état le dix-huit janvier 1747, lorsqu'un surcroît de mal rendit sa situation plus critique. Il survint au testicule droit une enflure très-considérable avec douleurs: ce qui détermina le malade à se mettre entre mes mains, comme M. Senac, Médecin Consultant du Roi, le lui avoit conseillé. Je lui trouvai trois différens

obstacles dans le canal de l'urethre. Je le traitai suivant ma méthode, au sçû de Messieurs Falconet, Senac & de la Martiniere, & il a été parfaitement guéri, après trois mois d'un traitement, qui ne fut traversé par aucun accident.

Certificat de M. Falconet.

» Nous soussigné, Docteur-Régent » de la Faculté de Médecine de Paris, » & Médecin Consultant du Roi, cer- » tifions que tout ce qui est rapporté » dans l'Observation LXVI, concernant » la maladie de M...... est exactement » conforme à la vérité, l'aïant vû avant » & après le traitement qu'en a fait M. » Daran. *Signé*, FALCONET.

OBSERVATION LXVII.

Le dix-huit avril 1747, M. Moreau me fit l'honneur de conduire chez moi M.......... âgé de cinquante ans, venu exprès de Nevers pour me consulter. Il y avoit vingt-quatre heures qu'il étoit attaqué d'une rétention totale d'urine, accompagnée de toute la douleur que cause cette cruelle maladie. Je fis uriner

ſur le champ le malade en préſence de M. Moreau, après quoi j'examinai l'état de l'urethre, où je trouvai vers le milieu une excroiſſance fongueuſe, & un ulcére ſordide près des glandes de Cowper. C'étoit les ſuites d'une quatriéme gonorrhée contractée en 1732 & traitée par les mêmes remédes que les précédentes, leſquelles aïant été bien guéries, raſſûroient le malade ſur l'événement de cette derniere. Il auroit toujours été dans cette erreur, ſi huit ans après ſa guériſon il ne lui étoit ſurvenu une rétention d'urine, pour s'être trop échauffé avec une femme bien ſaine. Cet accident n'eut point de ſuite pendant quatre ans entiers. Mais depuis ce tems, au moindre excès, de quelque nature qu'il fût, le malade a toujours eſſuïé des rétentions d'urine. La fatigue même du voïage qu'il fit de Nevers à Paris pour me conſulter lui en cauſa une, & c'eſt de celle-là qu'il étoit attaqué lorſqu'il ſe mit entre mes mains. Peu de jours après je le fis voir à M. Combalusier, & en moins de deux mois de traitement je le mis en état de ſe remontrer à lui parfaitement guéri.

Certificat de M. Combalusier.

» Nous soussigné, Docteur en Médecine de l'Université de Montpellier, » de la Société Roïale des Sciences, & » ancien Professeur de la Faculté de Valence, certifions que le malade dont » il s'agit dans l'Observation LXVII, & » que nous avons vû plusieurs fois, a été » heureusement délivré par M. Daran, » d'une ischurie très-dangereuse, de » même que de l'excroissance de l'urethre qui l'avoit occasionnée; en foi de » quoi nous avons signé le présent témoignage. A Paris ce 9 octobre 1747.

Signé, COMBALUSIER.

OBSERVATION LXVIII.

Le Sieur ..... âgé de quarante ans, eut il y en a dix-sept, une gonorrhée qui fut traitée pendant long-tems. Le Chirurgien auquel il s'étoit adressé, ne pouvant parvenir à le guérir, crut que le grand reméde seroit plus efficace que les autres dont il s'étoit servi jusqu'alors; & en conséquence il l'administra au malade. Mais une fistule qui survint au périnée,

& la difficulté d'uriner qui se mit de la partie, lui prouverent bientôt qu'il s'étoit trompé dans son espérance. La difficulté d'uriner a toujours augmenté, & les urines sortoient même par la fistule qui s'étoit formée. Un second Chirurgien, auquel le malade eut recours quelque-tems après, étant sans doute dans la même idée que le premier, le fit passer derechef par le grand reméde (ce fut aussi infructueusement) & imagina, pour cicatriser la fistule, d'introduire dans l'urethre une sonde qu'il y laissa pendant huit jours. Cette fistule parut s'être cicatrisée, mais bientôt après elle se rouvrit, & le malade se trouva sujet aux mêmes accidens dont je viens de parler, & même à un grand écoulement qui n'avoit pas discontinué depuis son commencement. Il eût encore recours à un autre Chirurgien qui parvint à cicatriser la fistule & à arrêter l'écoulement; il n'y avoit que la diminution du fil de ses urines qui l'inquiétât. Cependant il contracta quelquetems après une autre gonorrhée, qui fut assez bien traitée; mais comme la cure de la premiere avoit été manquée, la difficulté d'uriner subsista, & augmenta même à tel point qu'il

manqua d'en mourir. Quelques remédes qu'il fit le soulagerent pour un tems fort court, après lequel il s'est vû encore exposé aux mêmes accidens auxquels il se joignit une perte involontaire d'urines, & pressé par les grandes douleurs qu'il ressentoit en urinant, fatigué des accès d'une fiévre terrible qui rendoit sa situation des plus tristes, il tâcha de se procurer de nouveaux secours, & pour cet effet s'adressa à un autre Chirurgien. Celui-ci, suivant toujours la même route que ceux qui l'avoient précédé, fit passer le malade une troisiéme fois par le grand remède. Il éprouva encore cette fois l'inutilité du mercure dans ces sortes de cas. Bien loin de guérir il se fit au périnée un abscès qui forma des fistules, malgré tout ce qu'on fit pour l'éviter, & les urines prirent cette route plutôt que celle de la verge. Il n'en sortoit même qu'une petite quantité à la fois, goutte à goutte, & avec de grandes souffrances. Tel étoit son état lorsqu'il s'est presenté à moi. Je le sondai en présence de M. Foubert, & lui trouvai le canal de l'urethre plein d'excroissances de chairs calleuses auprès de l'endroit ou étoient les fistules. Aïant fait consta-

ter ce triste état à M. Foubert, je mis le malade à l'usage de ma nouvelle méthode, & il a été fort bien guéri en deux mois & demi.

Certificat de M. Foubert.

» Nous soussigné, Maître Chirurgien » & ordinaire du Roi en sa Cour de » Parlement, & ancien Major de l'Hô- » pital de la Charité, certifions que » M . . . . . nous aïant fait appeller chez » M. Daran Chirurgien ordinaire du » Roi, auquel il s'étoit adressé pour une » maladie de l'urethre, nous aïant prié » d'examiner & constater son état, lui » avons remarqué deux fistules au péri- » née, par où les urines s'échappoient » autant que par la verge, d'où elles ne » sortoient que goutte à goutte, & » avec de grandes douleurs, & rien ne » justifie mieux la bonté de la nouvelle » méthode dont se sert M. Daran pour » les maladies de l'urethre, que la par- » faite guérison de ce malade qui s'est » représenté à nous, urinant à plein » canal, & ses fistules entiérement ci- » catrisées. Ce cas joint à d'autres, dont » nous avons été le témoin, nous prou-

» ve que les remédes qu'il emploïe pour
» ces ſortes de maux ſont des plus effi-
» caces, & que ceux qui ont le malheur
» d'en être atteints peuvent ſe promettre
» de trouver un ſecours aſſûré auprès
» de lui. L'intérêt public exige que nous
» lui rendions cette juſtice, en conſidé-
» ration de quoi nous avons donné le
» préſent certificat. Fait à Paris ce 15
» novembre 1747. *Signé*, FOUBERT.

OBSERVATION LXIX.

M....... âgé de trente-cinq ans; me fit ſa confeſſion le vingt avril 1747, & me dit qu'il avoit eu ſept gonorrhées, dont la premiere datte de vingt-un à vingt-deux ans. Voïant qu'un an de remédes ne l'avoient que très-peu foulagé, il arrêta l'écoulement au moïen d'injections qui laiſſerent ſubſiſter l'ardeur d'urine; mais l'écoulement fut remplacé par une difficulté d'uriner qui n'a fait qu'augmenter depuis, parce que les autres gonorrhées ont été traitées de la même maniere. Il eut, il y a huit ans, une ſuppreſſion totale qui fut guérie par le bain; mais ce reméde ne diminua pas une ſtrangurie cruelle qui ſubſiſtoit

encore, lorſque le malade me conſulta. Je lui trouvai, en le ſondant en préſence de M. Procope, au milieu du canal une excroiſſance de chair fongueuſe, & une ſeconde longue & mollaſſe auprès des proſtates. Celle-ci étoit ulcérée & fourniſſoit un écoulement virulent. J'ai traité ce malade au moïen de ma nouvelle méthode, & j'ai eu le bonheur de le guérir en moins de trois mois.

Certificat de M. Procope Couteau.

» Nous ſouſſigné, Docteur - Régent
» de la Faculté de Médecine en l'Uni-
» verſité de Paris, ancien Profeſſeur des
» Ecoles, & actuellement Profeſſeur de
» Chirurgie en Langue Françoiſe, cer-
» tifions que M.... qui fait le ſujet de
» l'Obſervation LXIX, a été parfai-
» tement bien guéri par la nouvelle mé-
» thode de M. Daran, Chirurgien ordi-
» naire du Roi, d'une ſtrangurie habi-
» tuelle dont il ſouffroit depuis long-
» tems, & qui lui avoit occaſionné plu-
» ſieurs rétentions totales dont l'origine
» partoit d'anciennes gonorrhées. A Pa-
» ris le vingt-deux octobre 1747.

Signé, MICHEL PROCOPE COUTEAU.

Certificat de M. le Hoc.

» Je soussigné, Docteur-Régent de » la Faculté de Médecine en l'Université de Paris, ancien Médecin ordinaire du Roi au Châtelet, & ordinaire de l'Hôtel-Dieu & de l'Hôpital » Roïal de la Charité de Paris, certifie avoir vû & traité un de mes amis » de difficulté d'uriner, & de douleurs » considérables qu'il ressentoit chaque » fois qu'il se présentoit pour donner » cours aux urines : accidens qui provenoient de carnosités formées dans » le canal de l'urethre. La guérison dudit malade étant autant parfaite qu'elle puisse le paroître par l'usage des remédes de Monsieur Daran, Chirurgien ordinaire du Roi, j'estime qu'il » est de mon devoir, pour le bien » public, d'en délivrer le présent témoignagne. A Paris ce vingt-trois » octobre 1747. *Signé*, LE HOC.

OBSERVATION LXX.

En 1740 M......... eut une gonorrhée, laquelle n'aïant pas été tarie

par beaucoup de remédes, fut également retive aux injections astringentes. Elles ne firent que retrécir le canal. Elles furent interrompues à cause d'une maladie, & reprises sans autre effet qu'une diminution si grande du canal de l'urethre que l'urine ne sortoit plus que comme un fil, souvent même interrompu. Depuis ce tems le malade a eu plusieurs rétentions totales des plus dangereuses, qui ont pourtant cedé à un régime relâchant. Aïant alors consulté M. Desport, il lui conseilla de se mettre entre mes mains, ce qu'il exécuta le 7 mars 1746. L'aïant sondé, je lui trouvai deux ulcéres calleux, un à la fosse naviculaire, & un un peu plus bas. Il n'avoit qu'un écoulement lymphatique, parce que l'humeur la plus grossiere étoit retenue; mais l'usage de mes sondes le rendit des plus virulens. Il a été guéri en trois mois, comme il paroît par le certificat suivant.

Certificat de M. Desport.

» Nous soussigné, Chirurgien de la » Reine, & Chirurgien - Major des » Camps & Armées du Roi, certifions

» que M..... étoit atteint d'une ſtrangurie habituelle cauſée par des carnoſités dans le canal de l'urethre, provenant d'anciennes gonorrhées, leſquelles lui avoient fait eſſuïer en différens tems par cinq fois des rétentions, » & principalement deux fois, où il a » été à la mort, duquel étant nous » l'avons vû ſortir des mains de M. Daran, Chirurgien du Roi, parfaitement bien guéri ; en foi de quoi nous » avons délivré le préſent certificat. A » Verſailles le deux octobre 1747.

Signé, DESPORT.

OBSERVATION LXXI.

M. le Chevalier de ...... âgé de ſoixante-ſix ans, Capitaine au Régiment de .... aïant preſqu'entiérement conſacré tout ce tems au ſervice du Roi, étoit ſur le point de le quitter faute de le pouvoir continuer, lorſqu'il ſe mit entre mes mains le dix-huit de mai 1747. Il m'avoua qu'il avoit eu pluſieurs gonorrhées, dont la ſeconde priſe en 1723, fut de très-mauvais caractere, & ne fut arrêtée que par des injections aſtringentes, qui rétrécirent ſi fort le canal, que

l'urine ne pouvoit plus sortir. Il avoit d'ailleurs le testicule fort enflé & douloureux. Dans cet état M. M .... Chirurgiens furent consultés & décidérent qu'il en falloit venir à l'opération au périnée. Cette opération fut faite par un des deux, & produisit une fistule. Quelques tems après il survint un nouvel abscès accompagné de duretés au périnée & au scrotum, qui obligea le malade de se mettre entre les mains de M .... Maître Chirurgien de Saint Come, lequel consolida la fistule & les ulcéres, qui avoïent pris la place des duretés dont nous avons parlé. Depuis ce tems, c'étoit à la fin de 1723, jusqu'en 1746, le malade se trouva passablement bien; mais au retour de la campagne il fut attaqué d'une fiévre intermittente, pendant laquelle il fut fort incommodé de cuissons quand il urinoit. Il crut se soulager en s'introduisant une sonde de plomb qui se cassa dans le tems qu'il voulut la retirer. On fut obligé de lui faire une incision à l'urethre pour faire sortir le morceau qui étoit resté, lequel avoit été arrêté par le sphincter de la vessie. Un mois après il étoit guéri de cette opération; mais il ne tarda pas

à s'appercevoir d'une diminution du fil de l'urine, & d'autres fâcheux progrès du mal, qui l'obligerent d'avoir recours à moi. Voici l'état dans lequel je le trouvai. Il avoit le canal entiérement obstrué depuis la racine du gland jusqu'à une fistule située vers le milieu de l'urethre. On sera sans doute surpris que le malade n'ait point parlé de cet accident dans son histoire écrite par lui-même, dont j'ai tiré les circonstances précédentes, & de n'y voir aucune mention de l'obstacle qui étoit entre la fistule & le gland. Mais il y avoit environ vingt ans que ces deux accidens existoient, & le malade, outre qu'il y étoit accoûtumé, ne pensoit point à faire réparer ce désordre, content d'uriner par la fistule, comme il faisoit depuis si long-tems; mais il est de mon intérêt de faire l'histoire de ces deux accidens. Le malade aïant vû que l'urine ne sortoit qu'avec peine, à cause de l'obstacle dont je viens de parler, se mit entre les mains d'un Chirurgien qui se disoit guérisseur de carnosités; lequel emploïa des corrosifs, dont l'effet fut si malheureux, indépendemment des accidens auxquels ils exposérent le malade, qu'ils consumerent la partie saine de l'urethre,

& les tégumens qui recouvrent les corps caverneux, sans toucher à l'embarras. Il y étoit arrivé une telle déperdition de substance, qu'il ne fut pas possible de la réparer, & qu'il en résulta une fistule, que le malade, urinant librement par son moien, & n'osant se fier à personne de ceux qui traitent les suites des galanteries, négligea de faire traiter. Aussi l'excroissance fit-elle de tels progrès qu'elle boucha entiérement l'urethre. Elle avoit la forme d'un gros haricot, & je l'ai fait voir distinctement par l'ouverture de la fistule à MM. Falconet, Ferrein, Procope & Bruhier, Docteurs en Médecine, comme une preuve évidente des carnosités. Ce n'étoit point pour ces maux que le malade s'étoit mis entre mes mains, mais pour un obstacle qui empêchoit l'urine de sortir librement par la fistule. Il étoit situé près des glandes prostates. Ce dernier étant le plus intereſſant, fut aussi celui qui attira plus sérieusement mon attention; mais pour faire mieux juger de l'efficacité de mon reméde, j'attaquai en même-tems la carnosité qui étoit près du gland, & j'ai eu la satisfaction de guérir celle-ci en très peu de tems. Quant à l'obstacle le plus profond

il a été plus opiniârre ; il a pourtant cédé à l'usage des mes sondes, & j'ai fait voir aux Médecins ci-dessus cités le malade parfaitement guéri avant qu'il partit pour rejoindre son Régiment.

Certificat de Monsieur Falconet.

„Nous soussigné, Docteur-Régent „ de la Faculté de Médecine à Paris, „ certifions avoir vû chez M. Daran, „ Chirurgien ordinaire du Roi rue de „ Richelieu, M. le Chevalier de.... .... „ Capitaine, atteint d'une rétention d'u- „ rine occasionnée par plusieurs galan- „ teries, qui l'avoient réduit dans un „ état des plus déplorables, aïant le ca- „ nal de l'urethre entiérement bouché „ par des carnosités, & perdant ses uri- „ nes involontairement par un trou fis- „ tuleux. Nous avons ensuite vû ce ma- „ lade sortant des mains dudit Sieur Da- „ ran parfaitement bien guéri de toutes „ ses incommodités. En foi de quoi nous „ avons délivré le présent. A Paris le „ 15 septembre 1747. *Signé*, FALCONET.

※※

Certificat de Monsieur Ferrein.

» Je soussigné, Docteur-Régent de
„ la Faculté de Medecine de Paris, cer-
„ tifie que tout ce qui est rapporté ci-
„ dessus de la maladie & de la guérison
„ de M. le Chevalier de ... Capitaine,
„ est exactement conforme à la vérité.
„ En foi de quoi j'ai signé le présent.
„ A Paris le 17 septembre 1747.

Signé, FERREIN.

OBSERVATION LXXII.

Le Sieur J.... J.... T.... âgé de cinquante-cinq ans, contracta en 1726 une gonorrhée, qui ne cessa de couler au bout d'un an qu'avec des injections astringentes. En 1742 le volume des urines commença à diminuer, & elles ne coulerent qu'avec ardeur & difficulté. Deux ans après il fut attaqué d'une rétention totale, & M..... célébre Chirurgien qui fut appellé au secours du malade ne put introduire ni algalie ni bougie. L'accident aïant cédé aux relâchans usités, il resta une strangurie habituelle, souvent accompagnée de perte d'urine

d'urine involontaire. Au mois de juillet de la même année 1746 nouvelle iſchurie, pour laquelle le malade fut ſaigné huit fois, ſans qu'il vint une goutte d'urine, mais il ſe forma aux bourſes un abſcès urineux, pour lequel on fit venir M. Boudou, qui conſeilla de m'envoyer chercher ſur le champ, comme le ſeul en état de remédier à l'état fâcheux du malade. Je ſondai le malade en arrivant, & fis ſortir une aſſez grande quantité d'urine pour le ſoulager; & je reconnus en deçà du vérumontanum deux obſtacles, dont l'un, qui étoit ulcéré, produiſoit un ſuintement depuis vingt ans. Je traitai ces embarras ſuivant ma nouvelle méthode, & le malade a été parfaitement guéri en deux mois.

Certificat de M. Boudou.

„ Je ſouſſigné, Chirurgien de Saint
„ Côme, & Chirurgien en Chef de l'Hô-
„ tel-Dieu de Paris, certifie avoir été ap-
„ pellé dans la maiſon de M. le Comte
„ de J .... pour y voir le Sieur J ....
„ J ..... T ..... qui avoit un abſcès
„ urineux aux bourſes, avec une ré-

„ tention d'urine totale caufée par des „ carnofités dans le canal de l'urethre, „ fuites d'anciennes gonorrhées mal traitées. Je confeillai au malade d'avoir „ recours à M. Daran, dont l'expérience m'étoit connue pour ces fortes de „ maux ; ce que le malade fit, & fa „ guérifon parfaite en deux mois l'a „ pleinement convaincu de la bonté du „ confeil que je lui donnai, & m'oblige d'attefter fa guérifon. En foi de „ quoi j'ai figné. *Signé*, BOUDOU.

OBSERVATION LXXIII.

M. le Baron de .... âgé de trente-cinq ans, aïant été en 1739 attaqué d'une gonorrhée, fe mit entre les mains d'une perfonne qui le traita au moïen d'injections. Dix jours après l'écoulement s'arrêta, & ce bon état apparent fe foutint deux ans entiers. Alors le malade reffentit de grandes ardeurs dans le canal, & il parut un petit écoulement qui dura feulement trois ou quatre jours, & s'évanouit de lui-même ainfi que les ardeurs. Depuis ce tems à des diftances affez éloignées les mêmes accidens ont recommencé, & de plus il eft

survenu des difficultés & des rétentions d'urine très-effraiantes & fort douloureuses. La crainte fondée que ces maux ne devinssent encore plus fréquens, & plus considérables, l'engagea à se mettre entre mes mains le premier mai 1747. Je le sondai en présence de Monsieur Quintard Chirurgien, & lui trouvai un petit ulcére à bords fongueux qui n'interrompoit point l'écoulement de l'urine, mais qui auroit eu les suites ordinaires de ces ulcéres négligés. Il fut guéri en deux mois & demi.

Certificat de M. Quintard.

» Je soussigné, Chirurgien Major des » Gardes, & de Monseigneur le Grand » Maréchal de la Couronne de Pologne, » certifie que dans le séjour que j'ai fait » à Paris cette année, j'ai vû entre les » mains de Monsieur Daran Chirur- » gien ordinaire du Roi, demeurant » rue de Richelieu Monsieur le Baron » de . . . . atteint de carnosités » dans le canal de l'urethre & d'un écou- » lement virulent qu'il disoit avoir de- » puis long-tems, ce qui lui causoit « beaucoup de difficultés d'uriner, &

» ſouvent des rétentions totales, & » qu'il a été parfaitement bien guéri » au moïen de la nouvelle méthode qu'a » trouvée ce Chirurgien pour traite rtou- » tes les maladies de l'urethre. En foi » de quoi j'ai ſigné le préſent. A Paris » le douze mai 1747. *Signé*, QUINTARD.

OBSERVATION LXXIV.

M. le . . . . âgé de cinquante-neuf ans, ancien Officier, aïant été au ſervice juſqu'à l'âge de vingt-ſept à vingt-huit ans, y prit une chaudepiſſe cordée, qui fut guérie de maniere qu'il ne s'en reſſentit plus depuis. Il a quitté l'état militaire il y a environ vingt ans, & ne s'eſt point expoſé à de nouveaux hazards amoureux. Cependant il fut cruellement tourmenté d'une rétention d'urine qui le conduiſit aux portes de la mort. Après l'uſage heureux des relâchans accoutumés, on parvint à introduire l'algalie dans la veſſie. L'affaiſſement des obſtacles & un régime humectant entretinrent pendant quelque tems le calme dont il jouiſſoit; mais il fut court. De vives douleurs ſe firent ſentir pendant la nuit, & le Chi-

rurgien ne put plus introduire l'algalie. Le malade lui en aïant demandé la cause, il répondit qu'il y avoit dans le canal des excroissances qui le bouchoient. Il sentit pour-lors qu'il étoit dans le cas du malade de l'observation XX, dont il avoit connu la maladie & la guérison. En conséquence il prit le parti de venir de Lion ici réclamer mon secours qui avoit été si utile à son concitoïen. Je le sondai, & lui trouvai un obstacle de forme ronde comme une verrue près des canaux excrétoires des vésicules séminales. Je fis voir ce malade à MM. Procope & Bruhier à qui je le représentai urinant librement deux mois après qu'il se fut mis entre mes mains.

Il est parlé de ce malade dans les Lettres de MM. Procope & Bruhier qui sont à la fin du Discours Préliminaire.

OBSERVATION LXXV.

M. . . . . âgé de trente-huit ans, Gentilhomme demeurant en païs étranger, à la suite d'une gonorrhée contractée il y a dix ans, a toujours eu un écoulement virulent, à l'occasion de quelques ulcéres, desquels il couloit de

tems en tems des matieres blanchâtres, que le moindre excès de vin teignoit en jaune. Cet accident a toujours été suivi de gonflement des testicules & de difficulté d'uriner. Après avoir consulté en France & en Hollande tout ce qu'il y a d'habiles Médecins, & emploïé tant au dedans qu'au dehors de la verge toutes sortes de remédes mercuriels, on lui injecta dans l'urethre de l'eau de chaux, qui non-seulement causa la plus vive douleur, mais fit sortir le sang sur le champ. Mille autres remédes aïant encore été emploïés sans pouvoir prévenir les rétentions d'urine auxquelles le malade étoit souvent exposé, & qu'il attribuoit à la quantité de glaires dont ses urines étoient chargées, il consulta Monsieur Senac Médecin Consultant du Roi, & Monsieur Réga célebre Professeur dans l'Université de Louvain, qui lui conseillerent de venir se mettre entre mes mains. J'en commençai la cure, après l'avoir sondé en présence de Monsieur Vernage. Il fut guéri en deux mois, & sa guérison constatée par le même Médecin. Sa maladie consistoit dans deux ulcéres calleux, de l'un

desquels suintoit une matiere très-virulente ; l'un placé au milieu du canal de l'urethre, & l'autre auprès du vérumontanum.

Certificat de M. Vernage.

» Nous soussigné, Médecin, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, certifions avoir été prié avec M. Daran, Chirurgien ordinaire du Roi, demeurant rue de Richelieu, pour voir M........ Gentilhomme étranger, âgé d'environ quarante ans, qui nous dit être atteint depuis environ dix ans de rétention d'urine, provenant de plusieurs obstacles qu'il avoit dans le canal de l'urethre venus à la suite de quelques galanteries qu'il avoit eues dans sa jeunesse, dont il n'avoit jamais pû trouver à se guérir, & l'avoient souvent mis en danger de mort, ce qui l'avoit porté à venir se confier aux soins de Monsieur Daran, qui en peu de tems, au moïen de sa nouvelle méthode, nous le fit voir de nouveau parfaitement guéri de tous ces obstacles, & urinant à plein canal. En foi de quoi nous lui

» avons signé le présent certificat le » douze août 1747. *Signé*, VERNAGE.

OBSERVATION LXXVI.

M......... Capitaine d'artillerie, âgé de soixante ans, a eu successivement cinq gonorrhées, qui n'ont eu rien de remarquable, si ce n'est qu'elles devinrent aussi successivement plus opiniâtres. Lorsqu'il se comptoit parfaitement en santé, il s'apperçut que le volume de ses urines diminuoit un peu, & que leur excrétion causoit quelques picottemens. Cependant, comme le mal ne faisoit pas de grands progrès, le malade restoit tranquille; mais au mois d'avril 1747, relevant d'une maladie, il fut attaqué d'une difficulté d'uriner si considérable que l'urine ne sortoit que goutte à goutte, & avec de grandes douleurs. Ces accidens aïant continué le malade s'adressa à Monsieur Bouilhac qui me l'envoïa & me le recommanda. Je le sondai, en présence de Monsieur de la Haye, & lui trouvai deux excroissances calleuses en deçà du vérumontanum, peu distantes l'une de l'autre. Je le traitai

ſuivant ma méthode, & deux mois après il ſe préſenta à Monſieur Bouilhac parfaitement guéri, auſſi-bien qu'à M. de la Haye, dont voici le certificat.

Certificat de M. de la Haye.

» Nous ſouſſigné, Maître en Chirurgie, » ancien Prévôt de ſa Compagnie, & » membre de l'Académie Roïale de » Chirurgie; certifions que la juſtice » que l'on rend à Monſieur Daran ſur » la cure des maladies de l'urethre au » moïen de ſa nouvelle méthode eſt bien » fondée par pluſieurs expériences dont » nous avons été témoins, & parti- » culiérement par l'inſpection du mala- » de qui fait l'objet de l'Obſervation » LXXVI ci-deſſus, que nous avons » bien examiné avant & après ladite » cure, & que nous avons reconnu être » parfaitement guéri. En foi de quoi » nous avons ſigné le préſent. A Paris » ce trois décembre 1747.

Signé, DE LA HAYE.

OBSERVATION LXXVII.

M......... âgé de cinquante ans, n'a eu que deux gonorrhées, dont la seconde fut plus opiniâtre que la premiere; elle parut pourtant céder aux remédes, mais les urines couloient avec moins de facilité. Dans cet état le malade, aïant été obligé de faire un long voiage il y a onze ans, eut ce qu'on appelle dans le monde un relâchement de vaisseaux, & une incontinence d'urine. Ces accidens l'obligerent d'avoir recours à un Chirurgien qui rendit plus libre le passage des urines; mais trois ans après le malade fut obligé de s'adresser encore à lui à la suite d'une fiévre, à cause d'une difficulté d'uriner & d'une ardeur d'urine. Ces accidens disparurent encore, mais sans que l'urine coulât mieux. Le malade seroit resté tranquille, si dans le mois de janvier 1747 la difficulté d'uriner ne fût devenue plus grande, & les urines glaireuses. Elle étoit tellement augmentée au mois d'avril qu'il n'en pouvoit plus rendre qu'avec de grands efforts, & de vives douleurs. Inutilement usa-t-on de

tous les relâchans accoutumés, le mal augmenta jusqu'à produire une rétention d'urine totale, si cruelle que le malade en pensa mourir. Il étoit dans cette triste situation, lorsqu'il me fit prier de passer chez lui. En quatre jours d'usage de mes remédes, je le mis en état d'uriner avec facilité, & sans douleurs. Ses accidens étoient causés par trois obstacles que je découvris dans l'urethre au moïen de mes sondes; deux excroissances fongueuses en deçà du vérumontanum, & un peu au de-là un ulcére qui produisoit la gonorrhée habituelle que le malade avoit depuis vingt ans. Je le fis venir chez moi quand il fut soulagé; & le pansai en présence de M. Godefroy; mais les urines qui avoient reflué dans le sang dans l'attaque d'ischurie dont je l'avois tiré, lui causerent pendant deux mois une fiévre lente, dont il fut guéri par les soins de M. Bordier Docteur en Médecine; ce qui m'obligea de suspendre l'usage de mes remédes pendant tout ce tems-là, ou du moins de n'en faire qu'autant qu'ils sont nécessaires, pour tenir libre le canal de l'urethre.

La fiévre étant guérie, je repris mon traitement, qui rendit la santé au malade en deux mois, comme l'a certifié Monsieur Godefroy, à qui il se présenta bien guéri.

Certificat de M. Godefroy.

» Je soussigné Maître Chirurgien de „ Saint Côme, certifie qu'aïant sçû sur „ le rapport de plusieurs de mes confre- „ res les cures admirables que M. Daran „ Chirurgien du Roi opéroit journelle- „ ment en cette ville sur les maladies de „ l'urethre au moïen d'une nouvelle mé- „ thode, je fus curieux de voir moi-mê- „ me de près ce qui en étoit. J'eus bien- „ tôt occasion de satisfaire mon envie „ par la facilité qu'il y a d'être introduit „ chez-lui. J'y ai été témoin de l'état „ fâcheux où se trouvoit M. . . . . „ qui fait le sujet de l'Observation „ LXXVII. & autres malades qui „ font le sujet de plusieurs autres ob- „ servations, les aïant suivi & vû „ plusieurs fois, avant & après leurs cu- „ res qui ont toutes eu, à mon grand „ étonnement, le plus heureux succès; „ ce qui m'a prouvé invinciblement que

„ tout ce qu'on m'avoit dit des effets surprenans des remédes de ce Chirurgien, „ pour la cure radicale d'une maladie „ qui jusqu'à lui avoit toujours été regardée comme incurable, est très-vrai, & ne doit plus être révoqué en „ doute. En foi de quoi je lui ai signé „ le présent. A Paris le quinze novembre 1747. *Signé*, GODEFROY.

OBSERVATION LXXVIII.

Il y a environ vingt ans que M...... âgé de quarante-cinq ans, fut attaqué d'une gonorrhée qui cessa presque entiérement de couler par l'usage des injections. Sept à huit ans d'une situation paisible sembloient lui répondre d'un avenir semblable, lorsqu'il s'apperçut d'une diminution du fil des urines, qui fit de tels progrès que depuis plus de trois ans il n'urinoit plus sans de grandes douleurs, ardeurs, & difficultés. Le dénouëment fut une rétention totale, qui dura trois jours & trois nuits, & qui céda à la saignée& à la térébenthine. Depuis ce tems l'excrétion de l'urine ne se fit jamais sans douleur, & des suppressions, courtes à la vérité, mais toujours

uivies d'une fiévre violente, furent souvent de la partie. Il y a près de deux ans que, pour des boutons qui parurent sur les bras & les cuisses du malade, M. Godefroy, le fit passer par le grand reméde, mais sans que l'urethre s'en trouvât mieux. Alors M. Godefroy lui conseilla de se mettre entre mes mains, & l'accompagna chez moi. Je le sondai en sa présence, & lui trouvai au milieu du canal de l'urethre un ulcére sordide à bords fort calleux qui causoit les accidens ci-dessus énoncés, & une gonorrhée habituelle depuis plus de quinze ans. Ces accidens si anciens céderent à trois mois d'usage de mes remédes.

Certificat de M. Godefroy.

» Je soussigné, Maître Chirurgien de » Saint Côme, certifie que la cure de la » maladie de M... dont il est fait men- » tion dans l'Observation LXXVIII » ci-dessus a été faite par M. Daran au » moïen de sa nouvelle méthode sous » nos yeux, l'aïant vû avant & après, » & qu'il est parfaitement guéri. En foi » de quoi je lui ai délivré le présent

A Paris le 20 novembre 1747.

Signé, GODEFROY.

OBSERVATION LXXIX.

M...... âgé de quarante-huit ans, depuis l'âge de dix-neuf ans jusqu'à vingt-sept, a eu deux gonorrhées qui furent bien guéries, excepté que la seconde fut suivie d'une excrétion de quelques gouttes de semence, toutes les fois qu'il alloit à la selle avec efforts. Mais cet accident se dissipa dans le traitement d'une quatriéme gonorrhée prise à l'âge de trente ans. Une cinquiéme contractée à quarante-six fut extrêmement rétive, & ne cessa de couler que par des injections de jus de carroube. Huit mois s'étoient passés sans accidens, lorsque le malade s'apperçut d'un obstacle situé près du col de la vessie qui d'abord interceptoit le passage de l'urine, & ensuite étoit obligé de céder. Peu à peu le jet de l'urine devint sensiblement plus mince, quoiqu'il ne fourchât pas, & l'urine en sortant produisoit un chatouillement fort vif. Le mauvais régime aïant augmenté les difficultés d'uriner, il se déclara dans le canal des ardeurs tres-vives, &

le malade ne rendoit l'urine qu'en fort petite quantité, ce qui arrivoit douze ou quinze fois par jour. Le malade l'aiant gardée quelque tems, lorsqu'il étoit vivement affligé, crut sentir, en se baissant pour prendre le pot de chambre, quelque chose qui remonta d'un côté de la vessie jusqu'au rein. La moitié de son corps se couvrit de sueur, & il resta presqu'évanoüi. Dans l'instant la verge grossit extrêmement, c'est-à-dire, au double de ce qu'elle est dans l'érection, & cet état dura pendant une demi-heure. Ces accidens furent suivis d'un cours-de-ventre qui dura sept mois, & qui obligeoit le malade d'aller à la garde-robe trois ou quatre fois tous les jours. Cet accident a été suivi d'un autre. Toutes les fois que le malade a froid aux pieds, ou le ventre échauffé par la chaleur du feu, il lui sort de la verge sept à huit gouttes d'urine. J'oubliois de dire qu'il y a déja long-tems que l'éjaculation de la semence est interrompue chez lui. Tous ces accidens aïant augmenté en 1747 il eut une rétention totale de quatorze heures, qui finit sur la chaise de commodité, où le malade étoit pour rendre un lavement qu'il avoit pris, la ver-

ge qui étoit retirée s'étant un peu allongée. La nature de ces accidens aïant fait soupçonner que le malade étoit attaqué de la pierre, on lui conseilla de se rendre de Marseille, où il fait sa résidence ordinaire, à Paris, & de se faire sonder par M. Morand, comme il fit: mais ce célébre Chirurgien, n'aïant pu introduire l'algalie, lui conseilla de venir promptement implorer mon secours; ce qu'il fit le vingt-neuf mai 1747. Je le sondai en présence de M. Godefroy Maître Chirurgien, & trouvai d'abord ma sonde arrêtée par une excroissance fongueuse auprès du vérumontanum. Quand elle fut détruite, le vérumontanum même dur & squirrheux m'arrêta à son tour. Cet obstacle céda aussi; mais j'en rencontrai un troisiéme un peu plus profondément. C'étoit une callosité oblongue, si compacte que je fus cinquante-sept jours à la résoudre. J'entrai enfin dans la vessie, & le succès de mes remédes internes & externes fut tel que le malade fut guéri dans six mois. Il fallut un si long tems à cause d'une fiévre putride qui fit suspendre le traitement près de deux mois.

Certificat de M. Godefroy.

» Je ſouſſigné, Maître Chirurgien » de Saint Côme, certifie avoir été té» moin de l'état fâcheux où ſe trouvoit » M. . . . . qui fait le ſujet de l'obſerva» tion ci-deſſus, l'aïant ſuivi & vû plu» ſieurs fois avant & après ſa cure qui a » eu à mon grand étonnement le plus » heureux ſuccès. Ce qui m'a prouvé in» vinciblement que tout ce qu'on m'a» voit dit des effets ſurprenans des re» médes de M. Daran, pour la cure ra» dicale d'une maladie qui juſqu'à lui « avoit toujours été regardée comme in» curable, eſt très vrai, & ne doit plus » être révoqué en doute. En foi de quoi » je lui ai ſigné le préſent. A Paris » le vingt novembre 1747.

Signé, GODEFROY.

OBSERVATION LXXX.

M. . . . âgé de quarante ans, eut à l'âge de dix ans une rétention d'urine qui le fit ſouffrir pendant pluſieurs jours. Quatorze ans s'écoulerent enſuite ſans que rien annonçât la ſuite de maux dont il

étoit tourmenté quand il se mit entre mes mains. Vers l'année 1727 il commença à rendre ses urines avec beaucoup de difficulté & d'ardeur, & souvent goutte à goutte ; quelquefois il étoit obligé de se présenter dix fois dans une heure, & le peu qu'il rendoit lui causoit d'extrêmes cuissons. Beaucoup de rafraichissemens aïant été inutilement emploïés, on en vint à la sonde, qui ne fut introduite qu'avec beaucoup de douleur, & épanchement de sang, mais qui ne soulagea pas le malade. Il se mit entre les mains d'un autre Chirurgien qui pendant quatre mois introduisoit tous les jours sur le mal un caustique, au moïen d'une sonde creuse qui ne sortoit jamais sans tirer un peu de sang, mais qui produisit quelquefois des hémorragies suivies de suppressions totales qui duroient cinq à six heures. Enfin on parvint à introduire dans la vessie une algalie, au moïen de laquelle on fut convaincu que son mal n'étoit pas un accident de la pierre. On lui conseilla l'usage des sondes de plomb pour tenir le canal ouvert. Elles n'empêchoient pas de tems à autre la difficulté d'uriner. Le malade enfin les aïant abandonnées au bout de six

mois, les accidens reparurent avec la même vivacité, & l'obligerent de recourir au Chirurgien qui l'avoit soulagé la premiere fois. Quatre nouveaux mois furent encore emploïés pour frayer le passage à la vessie. Le malade se mit ensuite à l'usage des sondes de plomb, qu'il n'a point interrompu pendant près de dix-huit ans, & qui n'ont fait que faciliter un peu la sortie de l'urine sans diminuer les douleurs qui en accompagnoient l'excrétion. Il étoit dans cet état le deux de juin 1747 lorsque j'en entrepris la cure, à la recommandation de M.... Je lui trouvai au milieu du canal de l'urethre une chair fongueuse ulcérée qui lui causoit tous les accidens ci-dessus décrits. Je le mis à l'usage de mes sondes, & dans six mois & demi il fut parfaitement guéri, sans que le traitement ait été traversé par le moindre accident.

Certificat de M. Menjon.

» Nous soussigné, Maître en Chirur-
» gie, & membre de l'Académie Roïale
» de Chirurgie, certifions que l'obser-
» vation précédente telle qu'elle est dé-
» taillée est exactement vraie, aïant vû

» le malade avant & après le traitement.
» Ce cas ajouté à plusieurs autres parvenus à notre connoissance nous prouve que M. Daran a enrichi la Chirurgie d'un secours qui lui manquoit pour combattre les suites funestes des gonorrhées. En foi de quoi nous signons cette attestation. A Paris ce trois décembre 1747. *Signé*, MENJON.

OBSERVATION LXXXI.

Voici une des observations les plus remarquables que contienne ce recueil. M.... âgé de quarante-cinq ans, se fit amener à Paris le douze juin 1747 dans l'état le plus déplorable où jamais malade se soit trouvé. Il y a vingt-deux à vingt-trois ans qu'il eut une gonorrhée, qui paroît avoir été traitée méthodiquement. Trois ans après les testicules s'enflerent, & la difficulté d'uriner survint avec ardeur d'urine. Des émolliens & des rafraicissans prodigués ne firent que desenfler les testicules, & rendre les ardeurs plus supportables. Cinq ou six ans s'étant passés dans cet état, les rétentions d'urines survinrent, & l'urine ne sortit plus habituellement qu'avec de

grands efforts. Des coliques se joignirent à ces maux. Les remédes qu'on multiplia ne produisirent qu'un effet passager ; & trois ans après le malade eut une suppression totale qui dura dix jours, avec une fiévre très-violente, & tension très-considérable du bas-ventre. Ce ne fut qu'après avoir fraïé le chemin avec un stilet, que M..... célébre Chirurgien, & fort connu dans sa Province, parvint à faire passer dans la vessie une petite sonde qu'il avoit fait faire exprès. L'urine avec ce secours vint passablement, & entraîna beaucoup de sang & d'un pus très fœtide. Mais la fiévre augmentant, & les foiblesses s'y joignant, on fut obligé de retirer la sonde. La fiévre céda enfin aux remédes, les urines coulerent avec plus de liberté, & l'écoulement s'arrêta pendant quelque tems ; mais il reparut & augmenta pendant l'hyver, ainsi que les difficultés d'uriner. Cependant au moïen des remédes continués le malade passa cinq ou six ans sans accidens considérables. Au bout de ce tems, la difficulté d'uriner devint si forte, que le malade fut encore obligé d'avoir recours au même Chirurgien. Il eut beaucoup de peine à introduire l'al-

galie dont il a été parlé ci-dessus. On la laissa dans la vessie pendant dix-huit jours ; il en sortit beaucoup de sang & de pus. On fit les mêmes remédes qui avoient déja réussi; ils opérerent, mais ne prévinrent pas plusieurs accidens qui faisoient mener au malade la vie la plus triste. Il n'étoit pourtant pas encore au bout. Au mois de décembre 1746 sa verge s'enfla prodigieusement, le scrotum devint gros comme la tête, & l'urethre extrêmement dure. Il se fit à chaque côté de la vessie une fusée de la largeur de la main, & de l'épaisseur de quatre doigts. Les résolutifs les plus puissans furent inutilement appliqués. Il se fit une suppuration, & le pus cribla le col de la vessie & les bourses : il en résulta trois fistules. Pour détourner l'urine qui enfiloit cette route, on voulut introduire l'algalie dans la vessie, mais on déchira les obstacles de l'urethre en voulant la faire pénétrer. On fit pendant trois mois des frictions mercurielles, & une infinité d'autres remédes, qui ne rendirent pas le passage de l'urine plus libre. Elle continua de sortir goutte à goutte, ou par un petit filet, & de s'écouler par les fistules. C'est dans cet état que le malade partit de

son païs pour se mettre entre mes mains. Je le visitai en présence de Monsieur Procope, & de Monnsieur Boudou. Je lui trouvai le canal si plein d'excroissances, que la sonde ne pénétroit pas au de-là de trois travers de doigt. Je vis à l'extérieur une tumeur squirrheuse, qui régnoit depuis le perinée jusqu'à la fosse naviculaire, & quatre ouvertures fistuleuses qui donnoient passage à l'urine. C'est l'état déplorable où il étoit depuis environ treize ans. Il ne m'a fallu que cinq mois pour le guérir parfaitement.

Certificat de M. Procope Couteau.

» Nous soussigné, Docteur-Régent » de la Faculté de Médecine en l'Uni» versité de Paris, ancien Professeur des » Ecoles, & actuellement Professeur de » Chirurgie en Langue Françoise, cer» tifions que dans le mois de juin der» nier nous fûmes priés par M. Daran, » Chirurgien ordinaire du Roi, d'aller » voir chez lui M . . . . . qui y étoit » venu exprès de . . . . . pour se faire » traiter d'une difficulté d'uriner des plus » invétérées. Son état étoit déplorable.
« Il

» Il avoit le canal de l'urethre rempli » de carnosités, qui ne permirent point » l'introduction de la sonde plus avant » de deux travers de doigt, & une tumeur » au périnée, entourée de quatre fistu- » les. C'toit le fruit de plusieurs go- » norrhées mal traitées, dont il a été » guéri par la méthode de M. Daran. » A Paris le vingt-deux octobre 1747.

Signé, MICHEL PROCOPE COUTEAU.

Certificat de M. Boudou.

» Je soussigné, Chirurgien de saint » Côme, & Chirurgien en Chef de » l'Hôtel-Dieu de Paris, certifie avoir » vû & examiné chez M. Daran, Chi- » rurgien ordinaire du Roi, M...... » venu exprès de .... qui avoit le ca- » nal de l'urethre plein de carnosités, de » maniere que la sonde ne pouvoit s'in- » troduire que fort peu avant dans l'ure- » thre, & ne permettoit à l'urine de » sortir que goutte à goutte, & avec des » douleurs inexprimables. Et l'aïant ob- » servé extérieurement, je lui ai remar- » qué une tumeur dure au périnée, & » au milieu de ladite tumeur quatre trous » fistuleux par où l'urine & le pus s'é-

» couloient. J'ai vû le même malade
» après environ cinq mois de traitement,
» urinant à plein canal, ses fistules entie-
» rement cicatrisées, ses duretés fondues :
» en un mot, sa guérison si parfaite,
» que je n'ai pu m'empêcher de l'admi-
» rer. Cette cure seule suffiroit pour don-
» ner les idées les plus avantageuses sur
» la nouvelle méthode dont se sert M.
» Daran. Et un nombre d'autres cures
» dont j'ai été le témoin, & qui ont
» parfaitement réussi sous mes yeux, me
» prouvent à n'en pouvoir douter, que
» les remédes qu'il emploïe sont des plus
» efficaces pour ces sortes de maux. C'est
» avec plaisir que je rends cette justice à
» sa nouvelle découverte. A Paris ce 28
» octobre 1747. *Signé*, BOUDOU.

OBSERVATION LXXXII.

M..... âgé de soixante-quatre ans, aïant été attaqué, il y a douze ans d'une gonorrhée, c'étoit la seconde, se fit traiter aussi méthodiquement qu'il l'avoit été la premiere fois. Cependant il resta toujours un leger écoulement qui n'empêchoit pas l'urine de sortir assez librement. Mais en 1746 il fut atta-

qué de grandes difficultés d'uriner, d'ardeurs & de cuissons dans la verge ; & il rendit beaucoup de glaires, tant par la verge que par le fondement. On lui fit bien des remédes pour le soulager ; mais inutilement. Il arriva même pis ; des pilules mercurielles causérent une enflure si considérable aux parties, qu'elle se communiqua au bas-ventre, & que l'urine ne sortit plus qu'avec de grandes douleurs. Ce ne fut qu'après un mois & demi qu'on parvint à calmer l'inflammation. Depuis ce tems le malade n'urinoit qu'avec beaucoup de difficultés & de douleurs, quelquefois goutte à goutte, souvent à deux branches obligé de se lever cinq ou six fois chaque nuit, & rendant, avec les dernieres gouttes d'urine, une matiere blanchâtre. Je sondai ce malade en présence de M. Sarrau, qui l'avoit conduit chez moi, & lui trouvai le canal de l'urethre plein de carnosités, de maniere que ma sonde ne put pénétrer la premiere fois qu'environ un travers de doigt. Il avoit aussi près le vérumontanum, un ulcére d'où suintoit une matiere virulente qui lui causoit une gonorrhée depuis un grand nombre d'an-

nées. Je le mis à l'ufage de ma nouvelle méthode, & il a été parfaitement guéri en moins de deux mois.

Certificat de M. Sarrau.

» Je foussigné, Maître en Chirurgie, » certifie que M...... âgé d'environ » soixante-quatre ans, étoit attaqué de-» puis nombre d'années d'une ftrangurie » occasionnée par des carnosités dans le » canal de l'urethre, n'urinant que com-» me un fil, plus communément goutte » à goutte, & aïant fréquemment des » rétentions totales. Dans cet état fâ-» cheux, je lui conseillai de se mettre » entre les mains de M. Daran, Chi-» rurgien ordinaire du Roi, lequel l'a » parfaitement guéri. Et de plus je dois » la justice à M. Daran d'avoir guéri ra-» dicalement plusieurs autres malades » que je lui ai mis entre les mains, & » que j'ai suivi pendant tout le traite-» ment, attaqués de la même maladie » du canal de l'urethre, & par la même » cause. On se dispensera de les nom-» mer, dont les cures sont bien consta-» tées, les unes depuis près de deux ans, » les autres dix-huit mois, les autres de-

» puis près d'un an, & tous n'aïant eu » aucun ressentiment depuis leur guéri- » son. Fait à Paris le 29 octobre 1747. *Signé*, SARRAU.

OBSERVATION LXXXIII.

M...... âgé de trente ans, a eu deux gonorrhées il y a environ dix ans. La premiere a été à peine guérie, qu'il en contracta une seconde dont l'écoulement étoit verdâtre. Neuf mois de remédes ne purent que calmer les accidens, mais ne tarirent point l'écoulement. On conseilla pour-lors au malade de passer par le grand remède. Il diminua beaucoup l'écoulement, qui par la suite disparut entiérement. Malgré ce mieux, les urines coulerent avec difficulté, & ne formerent en sortant qu'un petit filet; & dans le tems qu'il les rendoit, il lui prenoit dans le côté droit du corps une douleur fort vive, qui commençoit tantôt au pied, tantôt au milieu de la jambe, tantôt à la cuisse, & qui montant jusqu'au côté, arrêtoit tout court la sortie de l'urine. On fit beaucoup de remédes, entr'autres on usa des bains, qui, loin de soulager, ont consi-

dérablement augmenté la difficulté d'uriner, sans diminuer la douleur de côté. Il faut remarquer qu'avant que le malade eût vû des femmes & même depuis sa naissance, il avoit eu deux ou trois fois l'année des difficultés d'uriner. M. Morand, à qui il s'adressa, lui conseilla de se mettre entre mes mains ; ce qu'il fit le six juin 1747. Je lui trouvai avec ma sonde une callosité ovale assez près du vérumontanum, un ulcére un peu au de-là, & près des canaux excrétoires des prostates une petite verrue, que je regarde comme la cause des difficultés d'uriner qu'il avoit eues avant de connoître des femmes. Il n'eut dans le cours du traitement, qui se fit sous les yeux de M. Cassaing, Maître Chirurgien, qu'une fiévre de quelques jours, causée par une espéce d'indigestion, & qui n'interrompit mon traitement que pendant ce tems. Sa guérison a été opérée parfaitement en trois mois ; & ce qui m'a fait le plus de plaisir, c'est que mon remède à fondu la verrue que le malade avoit apportée en naissant, & qui étoit cause de sa difficulté d'uriner.

Certificat de Monsieur Cassaing.

» Je soussigné, Chirurgien Juré à Pa-
» ris, & Chirurgien du Roi & ordinaire
» dans sa grande Artillerie, atteste avoir
» suivi le traitement du malade dont il
» est question dans l'Observation précé-
» dente. La parfaite guérison qui en a
» été le fruit, est pour moi une preu-
» ve convainquante de l'efficacité juste-
» ment reconnue de la nouvelle métho-
» de que M. Daran emploie pour guérir
» les carnosités, anciennes gonorrhées,
» & généralement toutes les maladies
» qui peuvent affecter le canal de l'ure-
» thre; en foi de quoi j'ai signé le pré-
» sent certificat. A Paris ce 8 décembre
» 1747. *Signé*, CASSAING.

OBSERVATION LXXXIV.

Le onze juin 1747 je visitai en présence de M. de Jussieu, de M. Jallet, & du Frere Côme, Chirurgien des Feuillans, M..... âgé de quarante-huit ans, de la ville de S..... qui à la suite d'une gonorrhée contractée il y a huit ou dix ans, & traitée assez négligem-

ment, avoit toujours eu un leger écoulement jaunâtre, mais ſans reſſentir pendant cinq ou ſix ans aucune difficulté d'uriner : il n'avoit en urinant que de petites démangeaiſons, ſur-tout autour du gland; mais la multiplicité des voïages à cheval, fit enfin éclorre les difficultés d'uriner. Souvent l'urine ſortoit à deux branches, & le malade étoit obligé de les rendre fréquemment. Au mois de mars 1746, étant à Paris, la ſtrangurie devint ſi violente, qu'il fut obligé de demander du ſecours. Le Frere Côme fut appellé à l'occaſion d'un abſcès qui s'étoit formé au périnée, en conſéquence des efforts du malade. L'abſcès fut ouvert, on y trouva la gangrenne, & cependant le malade fut guéri en trois ſemaines. Quoique l'urine coulât plus librement, elle ſortoit toujours à deux branches. De retour chez lui, le malade fut obligé de monter à cheval à l'ordinaire, ce qui augmenta ſi fort les difficultés d'uriner, que le lendemain de Noel il fut ſurpris d'une attaque d'iſchurie, qui occaſionna un nouveau dépôt. Il fut ouvert comme le premier, mais la fin n'en fut pas ſi heureuſe. Il en reſta une fiſtule, par laquelle l'urine

a coulé continuellement. Malgré cela, les difficultés de la rendre, & les tensions ont été si fortes, que le malade fut cloué dans son lit, d'où il étoit obligé de se lever soixante fois dans la nuit, ne pouvant uriner ni couché, ni sur les genoux. Il fit venir d'Angers un Chirurgien célébre, qui aïant passé trente-six jours auprès du malade, sans pouvoir lui procurer de soulagement, en écrivit à M. Morand, lequel ne lui donna pas d'autre conseil que de faire venir le malade à Paris pour se mettre entre mes mains. Ce fut aussi l'avis du Frere Côme. Le malade étoit si maltraité qu'il ne pouvoit supporter la litiére; on le mit donc sur la riviere dans son lit, & à son arrivée on l'apporta chez moi. Je lui trouvai en l'examinant en présence du Médecin que j'ai cité, une tumeur squirrheuse fort grosse, qui s'étendoit depuis le milieu du périnée jusqu'au milieu de la verge, & la partie inférieure du scrotum aussi squirrheuse. Il y avoit de plus auprès de l'anus deux trous fistuleux par où il sortoit du pus & de l'urine. Ces fistules étoient entourées de petits culs de poule, & il y avoit un abscès prêt à s'ouvrir entre la fistule &

la tumeur ſquirrheuſe, & comme deux crêtes paralléles au périnée le long du raphé. Dans l'intérieur de l'urethre, je trouvai une excroiſſance de chair calleuſe à l'endroit qui répondoit à l'extrémité de la tumeur ſquirrheuſe, & deux ulcéres ſordides qui fourniſſoient un pus très-virulent. Je commençai le traitement par appliquer ſur l'abſcès des cataplaſmes maturatifs, & le troiſiéme jour je l'ouvris en préſence du Frere Côme. Il en ſortit beaucoup de pus, qui ſoulagea conſidérablement le malade. Deux jours après j'introduiſis mes ſondes, & attaquai en même tems la tumeur ſquirrheuſe, dont une partie fut réſolue, & l'autre prit la voie de la ſuppuration; démarche de la nature que j'eus ſoin de ſeconder. Je l'ouvris enſuite, quand elle fut en état, ce que je fis encore en préſence du Frere Côme. Enfin je continuai mon traitement, & il fut ſi heureux que le malade a été parfaitement guéri en deux mois, ſans avoir été expoſé au moindre accident.

Certificat de M. de Jussieu.

» Nous soussigné, Ecuyer, Conseiller
» Sécrétaire du Roi, Maison, Couronne
» de France & de ses Finances, Docteur
» en Médecine de Montpellier & de Pa-
» ris, Professeur en botanique au jardin
» Roïal des plantes de l'Académie Roïa-
» le des Sciences, & membre de la So-
» ciété Roïale des Sciences de Londres
» & de Berlin, &c. Déclarons avoir vû
» & visité le onze du mois de juin der-
» nier M..... de la ville de........
» d'où il s'étoit fait porter sur un bran-
» cart à Paris chez M. Daran Chirur-
» gien du Roi, rue de Richelieu, à cau-
» se d'une maladie de l'urethre qui l'o-
» bligeoit depuis long-tems de garder le
» lit; le canal de l'urethre étant bouché
» en partie, & au point que la sonde ne
» pouvoit parvenir tout au plus qu'au
» milieu de son étendue, c'est-à-dire,
» jusqu'au scrotum: en sorte que l'uri-
» ne, qui ne pouvoit pas passer au-des-
» sous, s'étoit fait différentes routes,
» par lesquelles elle suintoit tout le long
» du raphé, où l'on observoit des trous
» & ulcéres chancreux, environnés d'u-

» ne éminence en forme de cul de poule ;
» & de grosseurs squirrheuses qui ren-
» doient difformes le scrotum, le raphé,
» & le périnée, dont la substance étoit en
» partie gorgée d'une lymphe épaisse, &
» en partie de pus ; état si fâcheux, qu'on
» n'auroit jamais osé promettre un sou-
» lagement, qui cependant, par l'usage
» des remédes que M. Daran a em-
» ploiés, a été si prompt, qu'au dix juil-
» let ce malade a uriné aisément & sans
» douleur, & au mois de septembre nous
» l'avons vû & visité de nouveau pour
» nous assûrer de sa parfaite guérison,
» qui tient du prodige. A Paris ce vingt
» octobre 1746. *Signé*, DE JUSSIEU.

Certificat de M. Combalusier.

„ Nous soussigné, Docteur en Méde-
» cine de l'université de Montpellier,
» de la Société Roïale des Sciences, &
» ancien Professeur de la Faculté de Va-
» lence, certifions avoir été témoin ocu-
» laire du déplorable état de M. D.....
» de même que de sa guérison singulie-
» re & admirable. Ce cas joint à tous
» les autres, dont nous avons reconnu &
» attesté l'autenticité, nous convainc que

» M. Daran eſt en poſſeſſion du reméde » le plus ſpécifique, & de la méthode la » plus ſûre & la plus parfaite que l'on ait » trouvée juſqu'ici pour détruire tous les » embarras du canal de l'urethre qui vien- » nent à la ſuite des gonorrhées virulen- » tes. En foi de quoi nous avons ſigné la « préſente atteſtation. A Paris ce 9. oc- » tobre 1747. *Signé*, COMBALUSIER.

Certificat de M. Jallet.

„ Je ſouſſigné, Chirurgien de Saint „ Côme, déclare que j'ai été appellé par „ M. Daran, avant qu'il entreprît le trai- „ tement de M . . . . . de la ville de . . . „ qui fait le ſujet de l'obſervation „ LXXXIV. de ſa nouvelle édition, » & que je ne crois pas qu'il puiſſe s'en » préſenter aucun qu'il ne guériſſe après » avoir procuré le rétabliſſement par- » fait à ce malade attaqué d'emba- » ras dans le canal de l'urethre, de fiſ- » tules au périnée, & de tumeurs ſquir- » rheuſes dont il eſt actuellement bien » guéri. Je regarde donc la découverte » du reméde de M. Daran comme une » des plus intéreſſantes pour l'avantage » de la ſociété. En foi de quoi je lui ai

» délivré le présent certificat pour servir
» ce que de raison. A Paris ce cinq no-
» vembre 1747. *Signé*, JALLET.

OBSERVATION LXXXV.

De trois gonorrhées qu'avoit eues M.
Officier âgé de soixante ans, la derniere,
contractée en 1727, fut traitée par un
Chirurgien célébre, & les symptômes
s'évanoüirent si bien, que le malade se
crut aussi parfaitement guéri que des pré-
cédentes. Cette sécurité fut troublée en
1746 par des ardeurs d'urine, avec de
fréquentes envies de les rendre, difficul-
té de le faire, & une excrétion entre-
coupée. Une infusion de fleurs de gui-
mauve, de bouillon blanc, & de graine de
lin, calma si bien ces accidens que le
malade les oublia comme le reméde.
Mais deux ou trois mois après, quelques
verres de vin blanc firent reparoître les
symptômes, que le reméde adoucissant,
dont nous avons parlé, fit encore éva-
noüir. Cependant il sentoit par inter-
valles des ardeurs, & vers le commen-
cement de juin les accidens reparurent
avec tant de violence, que l'urine ne
sortoit que goutte à goutte, par inter-

valles, avec cuiſſons, & même perte involontaire quand les ardeurs ſe faiſoient ſentir; le malade étoit même obligé de ſe lever dix ou douze fois la nuit pour uriner avec de grandes douleurs. Dans cet état il conſulta un Maître Chirurgien de Saint Côme, qui lui conſeilla d'avoir recours à moi, & me l'amena. Je lui trouvai près du vérumontanum une excroiſſance de chair ulcérée. Je commençai le traitement le dix-ſept juin 1747, & deux mois après il étoit guéri, ſans avoir eu le moindre accident.

Certificat de M. Houſtet.

» Je ſouſſigné, Chirurgien de l'Aca-
» démie Roïale de Chirurgie, certifie
» avoir vû M..... atteint de difficulté
» d'uriner cauſée par des obſtacles du
» canal de l'urethre, & que M. Daran a
» guéri par ſes remédes. A Paris ce 9.
» octobre 1747. *Signé*, HOUSTET.

OBSERVATION LXXXVI.

Il y a ſeize à dix-ſept ans que M....... âgé de cinquante, fut attaqué d'une gonorrhée, qui ne guérit pas par le ſe-

cours des remédes continués un an entier. Il lui restoit toujours des ardeurs & des cuissons dans la verge. Ennuyé de l'inutilité des remédes, le malade les abandonna. Cinq ou six ans après, il se mit entre les mains d'un Médecin qui le fatigua inutilement pendant dix-huit mois. Le malade rebuté abandonna encore la partie. Il fut alors attaqué d'une fiévre continue avec redoublement qui l'obligea de consulter Monsieur ....Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris & M.......Maître Chirurgien, à qui il fallut déclarer une enflure à un testicule : il en cacha cependant la cause. En deux mois de tems le testicule revint à son état naturel, & les urines coulerent avec un peu plus de facilité pendant quelques jours ; mais comme l'état du malade redevenoit le même, c'est-à-dire, que le fil des urines étoit très-délié, qu'elles couloient souvent goutte à goutte, & qu'il les perdoit quelquefois involontairement, avec cuisson & ardeur, un Médecin lui conseilla de s'adresser à moi. Je le sondai, en présence de M. Cossen, & lui trouvai au milieu du canal trois excroissances, dont la premiere étoit fort calleuse, & une autre

ulcérée. Je le traitai ſuivant ma méthode, & le guéris parfaitement en deux mois ſans aucun accident.

Certificat de M. Dumoulin.

» Je ſouſſigné, Maître Chirurgien
» Juré de ſaint Côme & Doyen de la
» Compagnie, certifie que Monſieur
» P.. faiſant le ſujet de l'Obſervation
» LXXXVI. m'a dit avoir été attaqué
» pendant douze ans d'une difficulté
» d'uriner cauſée par des carnoſités qui
» lui étoient venues à la ſuite de plu-
» ſieurs chaudepiſſes, pour laquelle diffi-
» culté il avoit fait tous les remédes
» que lui avoient propoſés ceux qu'il
» avoit conſultés en différens tems ;
» mais que s'étant mis entre les mains de
» Monſieur Daran Chirurgien du Roi,
» ſervant par quartier, en avoit été
» parfaitement bien guéri en trois mois
» de tems, ſans qu'il lui fût arrivé au-
» cun accident pendant la cure. A Paris
» ce 12 décembre 1747.

Signé, DUMOULIN, Doyen.

OBSERVATION LXXXVII.

M. de....âgé de vingt-cinq ans, fut taillé pour la pierre à l'âge de quatre ans, & il n'a commencé d'en être incommodé que depuis dix-huit mois. Il lui est survenu une diminution du fil des urines, qui a tellement augmenté que depuis six mois il n'urine que goutte à goutte, & souvent avec démangeaison. Celui à qui il s'adressa le traita comme pour la gravelle, & loin qu'une ptisanne, prétendue spécifique pour ce mal, guérit le malade, il se trouva si mal de son usage qu'il étoit obligé de prendre l'urinal jusqu'à cinquante fois par jour. Une saignée que le malade se fit faire & quelques remédes adoucissans procurerent aux urines une issue plus aisée. Dans cet état il s'embarqua pour revenir à Marseille, où il croyoit me trouver, & pendant la traversée il fut attaqué d'une nouvelle rétention d'urine. On fut obligé d'introduire l'algalie plusieurs fois. Une saignée & des lavemens adoucissans produisirent l'effet qu'on devoit en attendre, mais quinze jours après les accidens ont recommencé. Au bout de

quatre mois le malade étant à .... consulta M.... habile Chirurgien qui dit que son mal étoit causé par une excroissance qu'avoit produite l'opération de la pierre. Il emploïa des bougies qui agissant sur l'excroissance firent couler les urines un peu plus aisément : cependant il prit le parti de venir me trouver. Lorsqu'il se mit entre mes mains le fil des urines étoit fort menu, & même elles se perdoient involontairement ; c'étoit le 27 juin 1747. Je lui trouvai en le sondant, au col de la vessie en deçà du sphincter une excroissance de chair molasse qui étoit ulcérée. Je le traitai, & le malade a été guéri dans deux mois de tems, à la connoissance de Monsieur Godefroy, voïez son certificat qui est pag. 330, Observation L X X I X. où il parle de plusieurs malades qu'il a vû guéris, celui qui fait le sujet de cette observation étant un de ceux qui sont venus à sa connoissance. Je ne puis douter que ce ne fût une suite de l'opération de la pierre, le malade m'aïant assûré non-seulement qu'il n'avoit jamais eu de gonorrhées mais qu'il ne s'y étoit jamais exposé.

J'ai traité au sçu de M. Morand deux malades qui à la suite de l'opération de la taille urinoient avec difficulté. L'un avoit le canal de l'urethre entierement bouché & l'urine ne sortoit que par la plaie, qui vraisemblablement seroit restée fistuleuse sans la méthode que j'ai emploiée. Je le traitai, & détruisis par l'usage de mes sondes les excroissances de chair qui bouchoient le canal, la fistule ou plaie fut cicatrisée, & les urines reprirent leur route ordinaire. Le second avoit le canal de l'urethre embarrassé, l'urine sortoit en partie par le canal & en partie par la plaie, au de-là du tems où naturellement elle auroit dû sortir entiérement par le canal. Je l'ai également traité par ma méthode, la plaie s'est fermée solidement, & les urines sortent présentement à plein canal.

OBSERVATION LXXXVIII.

Au mois de mars 1744 M. . . . . . . de la ville de Rouen, âgé de cinquante-cinq ans, s'apperçut d'un écoulement par l'urethre que M . . . . célébre Chirurgien de cette ville traita de go-

norrhée. Mais malgré les remédes l'écoulement ne tarit pas. Au mois d'avril suivant il se forma au périnée une dureté qui, nonobstant les suppuratifs, ne meurit qu'au bout de trois mois. Elle perça d'elle-même, mais on fut obligé d'en dilater l'ouverture, laquelle, aïant deux pouces de large, mit à découvert un trou qui perçoit l'urethre. Quinze jours suffirent pour consolider entiérement la plaie. On trouva même les chairs si belles, qu'on lui assûra qu'il n'y avoit aucun virus. Cependant deux mois après il se forma une nouvelle tumeur au périnée. Elle absceda dans un voïage qu'il fit à Caën, où le malade fut obligé de se transporter. Les urines s'écouloient par la plaie comme la premiere fois. On fit une incision beaucoup plus grande que la premiere, & qui guérit de même ; mais l'écoulement subsista toujours. Au mois de juin suivant.... le Chirurgien lui dit qu'il n'y avoit pas d'autre moïen de faire cesser l'écoulement que de passer par le grand remède ; il y consentit ; mais, loin de trouver la santé qu'on lui promettoit, les frictions lui ont causé des accidens de plus d'une espéce, que je supprime

comme étrangers à mon objet. Monsieur Fleury Médecin, ami du malade, lui conseilla pour-lors de venir me trouver ; ce qu'il fit le premier juillet 1747, ne rendant ses urines que goutte à goutte, & avec beaucoup d'ardeur. Je trouvai avec ma sonde en deçà du vérumontanum deux obstacles, dont un, qui étoit ulcéré, produisoit l'écoulement de matiere virulente. Je fis cette opération en présence de Monsieur Jallet, & aiant traité le malade suivant ma méthode ordinaire, il a été parfaitement guéri en deux mois.

Certificat de Monsieur Jallet.

» Je soussigné, Chirurgien Juré de
» saint Côme, après avoir vû la facili-
» té avec laquelle Monsieur Daran a
» guéri radicalement M . . . . de
» Rouen, qui est le malade dont l'his-
» toire fait l'Observation LXXXVIII.
» de sa nouvelle édition, reconnois avec
» plaisir que M. Daran est possesseur du
» spécifique que les plus habiles Chi-
» rurgiens cherchent depuis l'origine des
» maladies vénériennes, pour remédier à
» tous les désordres qu'elles causent dans

» le canal de l'urethre, & les parties cir-
» convoisines, comme carnosités, ulcé-
» res, & qu'on ne peut sans injustice
» lui refuser une parfaite confiance. En
» foi de quoi je lui ai délivré le présent
» certificat pour servir en ce que raison.
» A Paris le cinq novembre 1747.

Signé, JALLET.

OBSERVATION LXXXIX.

Le Sieur F.... âgé de quarante ans, fut attaqué il y en a dix-sept d'une gonorrhée des plus mauvaises, laquelle aïant été fort mal traitée en premier lieu, l'obligea d'avoir recours à un Chirurgien qui aïant échoué par la méthode ordinaire, le fit passer par le grand reméde. Mais, loin d'en être soulagé, il vint une fistule au périnée, laquelle subsista neuf mois entiers, avec écoulement des urines par l'ulcére. On introduisit dans l'urethre une sonde creuse, qui, détournant l'urine de l'ulcére, lui permit de se cicatriser; mais ce ne fut pas pour long tems. La fistule se rouvrit d'elle-même, & il y avoit un an & demi qu'elle étoit dans cet état, lorsqu'aïant essuié à Strasbourg un nouveau

traitement inutile, quoique long, on lui fit prendre la conserve de rose, & le baume de copahu, qui firent cesser l'écoulement & les cuissons, & permirent à la fistule de se consolider. Cependant le malade n'urinoit pas à plein canal; le fil des urines diminua même d'année en année. Pendant ce tems il contracta une nouvelle gonorrhée qui tomba dans les bourses. Bien qu'elle ait été guérie, les difficultés d'uriner augmenterent tellement que deux ans après à peine l'urine pouvoit-elle sortir. Alors la fistule se rouvrit, & l'urine enfila encore ce chemin. Le malade prit pendant deux mois des pilules de Belloste, qui le soulagerent un peu. Il se mit ensuite entre les mains d'une personne qui lui fit quelques remédes particuliers, par le moïen desquels elle parvint à le faire uriner un peu mieux. Il se maria pour-lors, du consentement du guérisseur, qui lui dit que le mal ne reviendroit plus. Cependant quatre ou cinq mois après le mariage, contracté il y a six ans, les difficultés d'uriner recommencerent. Le malade eut recours aux mêmes remédes, & ne trouvant pas de soulagement, il fit usage des sondes de plomb qui ne

firent

firent qu'augmenter le mal. Il avoit des attaques de fiévre terribles, & des rétentions d'urine si considérables, qu'il en pensa mourir plusieurs fois. Dans cet état on crut, à cause de la chûte de la seconde gonorrhée dans les bourses, devoir faire passer une seconde fois le malade par le grand reméde. Il réussit aussi mal que la premiere, & laissa passer les urines par la même fistule, plutôt que par l'urethre. Dans ces circonstances, il consulta plusieurs Médecins & Chirurgiens, qui ne lui donnerent aucune espérance de guérison. Mais aïant entendu parler de moi, je lui en promis une radicale, après l'avoir sondé le dix juillet 1747 en présence de Monsieur Sidobre, & de Monsieur Combalusier. Je trouvai tout le canal de l'urethre plein d'excroissances fongueuses, si l'en excepte deux travers de doigt où la sonde entroit librement. Il y avoit à l'extérieur deux trous fistuleux qui donnoient passage à l'urine, & à une matiere virulente. Je l'ai traité & guéri parfaitement en trois mois; mais pendant le traitement il a été attaqué de quelques accès

de fiévre causée par le reflux du pus & des urines dans le sang.

Certificat de M. Sidobre.

» Nous soussigné, Docteur en Mé-
» decine de la Faculté de Montpellier,
» & Médecin Consultant de Sa Majesté,
» certifions avoir vû & examiné avec
» attention la triste situation de M...,
» qui, après plusieurs gonorrhées & au-
» tres maux vénériens mal traités, avoit
» le canal de l'urethre embarrassé par des
» carnosités, & le périnée criblé de deux
» fistules, par où l'urine couloit conti-
» nuellement, & qui souffroit une sin-
» guliere complication de dysurie, stran-
» gurie & incontinence d'urine, étant
» d'ailleurs exposé à des suppressions to-
» tales. Le malade s'étant mis entre les
» mains de M. Daran, Chirurgien du
» Roi, s'est présenté à moi après un
» traitement assez court, aïant le canal
» de l'urethre parfaitement libre, les
» fistules étant fermées, & solidement
» cicatrisées, urinant à plein tuïau, &
» jouissant d'une bonne santé. C'est pour-
» quoi nous estimons que la nouvelle

» méthode dont M. Daran fait uſage » pour détruire les embarras de l'urethre » qui viennent à la ſuite des gonorrhées, » eſt la plus parfaite & la plus efficace » que l'on puiſſe emploïer ; en foi de » quoi nous avons ſigné la préſente » atteſtation. A Paris ce 25 octobre 1747.

Signé, SIDOBRE.

Certificat de Monſieur Combaluſier.

» Nous ſouſſigné, Docteur en Méde- » cine de l'Univerſité de Montpellier, » de la Société Roïale des Sciences, & » ancien Profeſſeur de la Faculté de Va- » lence, certifions avoir appris de la » bouche de M. . . . . l'hiſtoire de tous » ſes malheurs vénériens, telle qu'elle » eſt préſentée dans ſon Obſervation, » avoir examiné & reconnu attentive- » ment ſon pitoïable état, comme il y » eſt dépeint, & avoir ſuivi avec exacti- » tude le traitement entrepris par M. » Daran, au moïen duquel nous avons » vû avec étonnement & plaiſir l'écou- » lement & les fiſtules ſe tarir, le canal » de l'urethre redevenir parfaitement » libre, & le malade recouvrer une très- » bonne ſanté ; en foi de quoi nous

» avons signé le présent certificat. A
» Paris ce neuf octobre 1747.

Signé, COMBALUSIER.

OBSERVATION XC.

Le deux juin mil cept cens quarante-sept, je sondai en présence de M. la Faye, M.... âgé d'environ quarante ans, qui me dit qu'en 1736, à l'occasion d'une gonorrhée récente qu'on avoit voulu arrêter, il lui étoit survenu un abscès au périnée. L'abscès fut ouvert par un habile Chirurgien, & bien cicatrisé; mais le canal de l'urethre fut rétréci par la cicatrice, & le jet de l'urine se trouva diminué. Quelques années après il survint au même endroit un nouvel abscès, qui fut encore ouvert; mais il n'en sortit presque que de l'urine. Il s'est formé presque tous les ans de semblables dépôts, & chaque année le canal s'est trouvé rétréci par la cicatrice. J'oubliois de remarquer qu'il y eut presque toujours par l'urethre un petit écoulement purulent. Pour faciliter la sortie de l'urine, le malade eut plusieurs fois recours aux sondes d'argent, mais elles ne procurérent jamais qu'un sou-

sagement passager. En 1747 aïant entendu parler des cures que j'opérois, il se détermina à venir me consulter. Je lui trouvai, avant que d'arriver au vérumontanum, trois différens obstacles formés par des excroissances spongieuses voisines l'une de l'autre, dont la plus profonde étoit ulcérée ; je les fondis & les cicatrisai, & le malade guérit. Cette cure a été l'ouvrage de quatre mois, qui se sont écoulés sans que le malade essuiât le moindre accident.

Certificat de M. de la Faye.

» Je soussigné, de l'Académie Roïale » de Chirurgie, Démonstrateur Roïal » pour les Opérations, ancien Chirur- » gien des Camps & Armées de Sa Ma- » jesté, certifie avoir vû huit malades » atteints de difficulté d'uriner, causée » par des obstacles dans le canal de l'u- » rethre, suites malheureuses & assez » ordinaires des chaudepisses, & que M. » Daran, Chirurgien ordinaire du Roi » a entrepris & guéris par sa méthode. » On peut dire qu'il a trouvé pour ce » genre de maladie le point de perfec-

» tion desirée depuis long-tems. A Paris
» ce sixiéme décembre 1747.

Signé, DE LA FAYE

OBSERVATION XCI.

M..... âgé de trente-cinq ans, a été attaqué quatre fois de la gonorrhée. Il n'y a rien de remarquable dans les trois premieres, si ce n'est que la troisiéme ne fut guerie qu'avec des frictions administrées pendant sept à huit jours. La derniere, contractée il y a sept à huit ans, fut traitée suivant la méthode ordinaire, & parut bien guérie. Quatre ou cinq années se passerent depuis la guérison, sans que le malade eût la moindre douleur. Mais ce terme expiré, après un excès peu considérable, il fut attaqué d'une rétention d'urine qui céda à quelques remédes adoucissans. Trois semaines après, nouvelle rétention, dont les suites, comme difficultés d'uriner, ardeurs & douleurs insupportables, durérent pendant quinze jours. Un grand régime & quelques remedes aiant calmé ces accidens, il passa une année assez paisiblement, malgré quelques réten-

tions passagéres. Au mois d'août 1746, il fut attaqué d'une pareille maladie, mais qui dura vingt-quatre heures. Les bains le soulagerent dans l'instant. Il en résulta seulement, pendant six mois, des difficultés d'uriner, des ardeurs, une diminution considérable du fil des urines, qui sortoient quelquefois à deux branches. Tel étoit l'état dans lequel le malade s'est présenté à moi, recommandé par M. Bouilhac, je le sondai en présence de M. du Lattier le vingt juin 1747, & lui trouvai deux ulcéres en deçà du vérumontanum. Ils étoient entourés de bords fongueux. Je le mis à l'usage de mes remédes, & deux mois & demi après il se présenta à M du Lattier parfaitement guéri, comme il consta par le certificat.

Certificat de M. du Lattier.

» Je soussigné, ancien Chirurgien
» Major des Armées du Roi, & Aide-
» Major de la Charité de Paris, atteste
» avoir suivi le traitement du malade
» dont il est question dans l'Observation
» précédente. La parfaite guérison qui
» en a été le fruit, me prouve à n'en

» pouvoir douter l'efficacité justement
» reconnue de la nouvelle méthode que
» M. Daran emploie pour guérir les car-
» nosités, & généralement toutes les
» maladies qui peuvent affecter le canal
» de l'urethre ; en foi de quoi j'ai signé
» le présent certificat. A Paris ce 7 dé-
» cembre 1747. *Signé*, DU LATTIER.

OBSERVATION XCII.

Le Sieur . . . . . actuellement âgé de quarante-deux ans, contracta à l'âge de douze ans une gonorrhée qui s'arrêta au moïen des injections. Depuis ce tems il n'urina plus à plein canal, & à l'âge de dix-huit il eut sa premiére rétention d'urine, qui dura vingt-quatre heures, & pour laquelle M. . . . lui passa l'algalie. La rétention aïant encore recommencé le lendemain, il fallut encore recourir au même secours. L'écoulement avoit recommencé ; on traita de nouveau le malade ; après trois mois il parut guéri, l'écoulement s'étant arrêté. Six ans se passerent assez tranquillement, si ce n'est que des rétentions passagéres survenoient au moindre excès. Le volume des urines étant encore diminué, à

l'âge de vingt-quatre ans, nouvelle rétention d'urine qui obligea de tenter encore l'introduction de l'algalie, mais M. ..... célébre Chirurgien, n'y aiant pû réussir, il s'adressa à feu M. Liverner qui fut plus heureux. En conséquence il fit usage de ses bougies pendant six mois. Les urines coulerent plus librement par leur application; mais comme il restoit des cuissons & des difficultés d'uriner, qui depuis ce tems n'ont fait qu'augmenter, le dix neuf juillet 1747 le malade fut atteint d'une nouvelle rétention d'urine, qui fit recourir à l'algalie qu'on ne put introduire. En conséquence on me l'envoia. Je fis appeller M. Boudou pour lui faire voir l'état dangereux du malade avant d'y toucher, & nous conclumes qu'il falloit forcer les obstacles avec l'algalie, sans quoi le malade, qui n'urinoit point du tout depuis cinquante-quatre heures, seroit péri vraisemblablement le lendemain. On laissa l'algalie dans la vessie pendant cinq jours, après lesquels je mis une de mes sondes à sa place. Elle entra tout de suite, parceque l'algalie avoit affaissé trois obstacles, qui étoient autant d'excroissances fongueuses. Je continuai mes pan-

femens, & autres remédes internes, suivant ma méthode ordinaire, & le malade guérit parfaitement sans aucun accident, au sçû de M. Boudou, à qui il s'est représenté depuis sa guérison.

Certificat de M. Boudou

» Je soussigné, Chirurgien de Saint Côme, & Chirurgien en Chef de l'Hôtel-Dieu de Paris, certifie avoir vû dans la maison de M. Daran, Chirurgien ordinaire du Roi, le Sieur... atteint d'une suppression d'urine totale, venant des carnosités qu'il avoit près le vérumontanum depuis quinze ans, qui formoient des obstacles calleux si forts, que ce ne fut qu'avec beaucoup de peine que je parvins à passer l'algalie. Après quelques jours M. Daran introduisit ses sondes qui ont fait suppurer les carnosités, & déterge les ulcéres; & le malade a parfaitement guéri au moïen de sa nouvelle méthode, & par conséquent à l'abri de la récidive des mêmes accidens qui le ménaçoient de nouveau, si on n'en avoit pas ôté la cause. Fait à Paris ce vingt-deux octobre 1747.

Signé, BOUDOU.

OBSERVATION XCIII.

M.... âgé de trente ans, fut attaqué d'une gonorrhée, il y a douze à quatorze ans. Dix-huit mois de remédes n'aïant pu tarir l'écoulement, & sentant des douleurs sous la verge, à cause d'une dureté qui s'y étoit formée, on lui conseilla de passer par le grand remède, dont tout l'effet fut de fondre la dureté. L'écoulement qui s'opiniâtra ne s'arrêta que par l'usage du baume de copahu. Il fut sept à huit ans supprimé; mais le malade s'étant échauffé avec des femmes, il reparut. Il étoit plus considérable quand le malade alloit à la selle. Il ressentoit quelquesfois des ardeurs en urinant, le fil des urines diminuoit tous les jours, il étoit obligé de les rendre très-fréquemment; & souvent elles se perdoient. On conseilla alors au malade l'usage des sondes de plomb. Elles rendirent le passage de l'urine plus libre, mais l'écoulement fut plus abondant. Enfin il s'arrêta de lui-même peu de tems après que le malade eut cessé l'usage de ces sondes, & fut trois ans entiers sans revenir. Mais le canal s'embarrassant toujours de plus en plus, & l'urine ne ve-

nant souvent que goutte à goutte, avec ardeurs & cuissons, & d'autres fois s'arrêtant tout à fait, & lui causant des rétentions totales, le malade s'adressa à moi par le conseil d'un de ses amis que j'avois guéri le douze février 1746. Je le sondai, & lui trouvai en deçà du vérumontanum deux ulcéres éloignés de deux travers de doigt l'un de l'autre, dont le plus profond avoit des bords calleux, qui embarrassoient considérablement le canal, & l'autre fournissoit une matiére très-virulente; je les détergeai & cicatrisai parfaitement en trois mois au sçû de M. Bergerot qui l'a certifié.

Certificat de M. Bergerot.

» Je soussigné, Maître Chirurgien » Juré de Saint Côme, certifie que M... » étoit attaqué d'une difficulté d'uriner » habituelle, causée par des carnosités » qu'il avoit dans le canal de l'urethre, » suites fâcheuses d'anciennes gonor- » rhées mal guéries, & cette difficulté se » changeoit souvent en rétention tota- » le. Le malade s'étant confié aux soins » de M. Daran, Chirurgien du Roi ser- » vant par quartier, l'a parfaitement

» bien guéri au moïen de sa nouvelle
» méthode à traiter les maladies de l'u-
» rethre. A Paris ce 13 decembre 1747.
Signé, BERGEROT.

OBSERVATION XCIV.

M. le . . . . âgé de trente-sept ans ; fut attaqué il y en a dix-sept, d'une gonorrhée des plus mauvaises, laquelle, aïant été fort mal traitée en premier lieu, l'obligea d'avoir recours à un Chirurgien qui le fit passer par le grand remède. Mais loin d'en être soulagé, il se fit deux abscès au périnée, qui devinrent autant de fistules, par où la matiére & les urines s'écouloient comme par l'urethre, & avec difficulté. Il y avoit un an qu'il étoit dans cet état, lorsqu'aïant essuïé hors du Roiaume un nouveau traitement fort inutile, quoique long, il résolut de ne plus rien faire. Aïant cessé tout remède, il contracta une nouvelle gonorrhée qui tomba dans les bourses. Bien qu'elle ait été guérie, les difficultés d'uriner augmenterent tellement, que deux ans après à peine l'urine pouvoit-elle sortir goutte à goutte. Pour-lors désespérant de sa guérison, il s'a-

dressa à M. . . . célébre Chirurgien, qui lui dit ne connoître pas de meilleur remède pour lui, que les sondes de plomb; & qu'il lui en conseilloit l'usage, qui ne fit qu'augmenter le mal. Il avoit des attaques de fiévre terribles, & des rétentions d'urine si considérables, qu'il en pensa mourir plusieurs fois. Dans cet état on a cru, à cause de différens symptômes vénériens, devoir faire passer une seconde fois le malade par le grand remède; il réussit aussi mal que la premiere fois. Dans ces circonstances, il consulta plusieurs Médecins & Chirurgiens, qui ne lui donnerent aucune espérance de guérison. Mais aïant entendu parler de moi par une personne que j'avois guéri; il vint me trouver, & je lui en promis une radicale, après l'avoir sondé, le dix de juillet 1747, en présence de M. Louxto, Maître Chirurgien de Saint Côme, & trouvai tout le canal de l'urethre plein d'excroissances de chairs ulcérées, avec un écoulement fort virulent. Il y avoit à l'extérieur deux trous fistuleux, qui donnoient passage à l'urine & à une matiére virulente. Je l'ai traité & guéri parfaitement en trois mois; mais pendant le traitement

il a eté attaqué de quelques accès de fiévre, causés par le reflux du pus & des urines dans le sang, aussi-bien que d'une enflure œdémateuse des jambes.

Certificat de M. Louxto.

» Je soussigné, Chirurgien Juré de
» Saint Côme, certifie que M. le . . .
» qui depuis long-tems étoit atteint de
» rétention d'urine, aïant le canal plein
» de carnosités, & une tumeur au péri-
» née, avec deux trous fistuleux à côté,
» & pour s'en guérir le malade m'a dit
» avoir passé plusieurs fois par le grand
» remède infructueusement, aïant été
» adressé à M. Daran, Chirurgien or-
» dinaire du Roi qui me le fit voir avant
» que de l'entreprendre le dix juillet de
» la même année. Ensuite aïant revisi-
» té bien exactement M. le . . . . . je
» l'ai trouvé parfaitement guéri par la
» nouvelle méthode de ce Chirurgien
» pour le traitement des maladies de l'u-
» rethre. En foi de quoi j'ai signé le
» présent. A Paris le vingt octobre 1747.

Signé, LOUXTO.

OBSERVATION XCV.

M. M. . . . . . . aïant été guéri d'une gonorrhée, en contracta quelques années après une seconde accompagnée d'un chancre, mais le grand reméde par lequel on le fit passer ne guérit que ce dernier accident. Depuis ce tems le premier a subsisté, quoiqu'il eût sensiblement diminué, & l'urine a trouvé quelque difficulté à sa sortie, qui ne se faisoit pas sans cuisson. Il y a six mois que « les rétentions se sont mises de la partie. « La premiere n'a duré qu'environ trois « heures. Des trois suivantes, la plus con- « sidérable a été de sept à huit heures. « Pendant cet accident l'urine ne sortoit « que goutte à goutte & avec d'extrêmes « douleurs, & efforts. Voïant enfin que « l'écoulement ne tarissoit pas, que le « fil des urines diminuoit sensiblement, & que leur sortie étoit toujours accompagnée de cuisson, instruit d'ailleurs de mes succès par un de ses compatriotes que j'avois guéri, le malade partit de . . . . . pour se mettre entre mes mains. Je le sondai en présence de Monsieur de Biag Chirurgien de saint Côme, & lui

trouvai en deçà du vérumontanum deux carnosités, dont une étoit ulcérée, & fournissoit la matiere virulente. Je le traitai suivant ma méthode, & il a été parfaitement guéri en deux mois.

Certificat de Monsieur de Biag.

» Je soussigné, Maître Chirurgien
» Juré de saint Côme, certifie avoir re-
» connu par moi-même la vérité de tout
» ce qui est contenu dans l'observation,
» faisant le détail de la maladie de M.
» M. . . . . . . Sa parfaite guérison m'a
» convaincu que la nouvelle méthode
» de Monsieur Daran est la plus sûre
» qu'il y ait pour détruire les carnosités
» de l'urethre qui succedent aux mau-
» vaises suites des gonorrhées. En foi
» de quoi j'ai signé le présent. A Paris
» ce cinq décembre 1747.

Signé, DE BIAG.

OBSERVATION XCVI.

Renfermée dans le certificat de Monsieur Fonbert.

» Je soussigné Maître en Chirurgie,

» Chirurgien ordinaire du Roi en sa
» Cour de Parlement, & ancien Chi-
» rurgien en chef de l'Hôpital de la Cha-
» rité des hommes à Paris, certifions
» avoir été mandé le 4 septembre
» 1747. par M. Faget, Maître en Chi-
» rurgie de la Reine, pour voir le
» nommé . . . . qui
» avoit une rétention d'urine si considé-
» rable, que la vessie étoit tendue com-
» me un ballon, & d'un volume pro-
» digieux. Le malade avoit une fièvre
» considérable avec le hoquet, il étoit
» sans connoissance, & presque sans
» mouvement, en sorte qu'il restoit dans
» la situation où on le mettoit. Monsieur
» Faget, qui avoit été mandé quelques
» heures avant moi, avoit fait plusieurs
» tentatives pour lui introduire la son-
» de; il l'avoit saigné, lui avoit fait
» prendre beaucoup d'huile d'amandes
» douces, & emploie tous les moiens
» ordinaires. Je réitérai les tentatives de
» la sonde, & je n'y reussis pas mieux.
» J'appris que depuis long-tems le ma-
» lade avoit des carnosités qui le te-
» noient dans une difficulté d'uriner
» très-fréquente. Je fus persuadé alors
» que l'unique moien de sauver le ma-

» lade d'un danger si évident étoit de
» lui faire la ponction à l'hypogastre
» Je la proposai à Monsieur Faget qui y
» souscrivit. Il alla chercher un troisquart,
» & lui fit l'opération à l'instant ; il en
» tira une prodigieuse quantité d'u-
» rine ; mais l'évacuation faite, la ves-
» sie s'affaissa & rentra dans le bassin,
» ce qui fit que la canule du troisquart
» ne s'y trouva plus engagée, c'est pour-
» quoi il ne sortoit plus d'urine par la
» canule, & il s'en répandoit dans le
» tissu graisseux. Pour remédier à cet
» inconvenient, nous ôtâmes la canule
» du troisquart pour laisser de nouveau
» remplir la vessie, & alors nous fîmes
» de nouveau une ponction ; mais pen-
» dant que les eaux s'écoulerent je por-
» tai un stilet dans la canule pour con-
» server la route, je retirai la canule
» du troisquart, pour en introduire une
» plus menue, courbée & assez longue
» pour se conserver dans la vessie, quel-
» qu'affaissée qu'elle pût être. Cette ca-
» nule que j'avois figuré & fait à l'ins-
» tant d'une demie algalie, que j'avois
» coupé & ajusté, fut contenue en pla-
» ce au mieux par des liens, & un ban-
» dage de corps, & même bouchée pour

» ne tirer les urines qu'à propos. De ce
» jour le malade fut de mieux en mieux.
» Tous les accidens cesserent, comme
» la fiévre, le hoquet, l'yvresse, & il
» parut entiérement hors de danger pour
» la vie; mais l'urethre restoit toujours
» embarrassée de carnosités & d'une vieil-
» le gonorrhée qu'il avoit depuis plus
» de dix ans, en sorte qu'il n'y passoit
» pas une goutte d'urine. C'est dans cet-
» te situation que Monsieur Daran, Chi-
» rurgien ordinaire du Roi, a entrepris
» la cure des carnosités de l'urethre,
» afin d'empêcher le retour de la ma-
» ladie, auxquelles il a si parfaitement
» réussi, au moïen de sa nouvelle mé-
» thode à traiter ces sortes de maux,
» que peu de jours après le malade a
» uriné à plein canal. Nous avons sup-
» primé la canule du ventre, & le ma-
» lade a parfaitement bien guéri. En foi
» de quoi j'ai donné le présent pour s'en
» servir, & valoir ce que de raison.
» A Paris le quinze novembre 1747.

Signé, FOUBERT.

Certificat de M. Faget.

» Je certifie que tout ce qui est dit

» ci-dessus est exactement vrai, aïant
» été témoin de tout avant & près la
» cure. A Paris le quinze novembre
» 1747. *Signé*, FAGET.

OBSERVATION XCVII.

M.... âgé de vingt-sept ans, Allemand de nation, sans s'être jamais exposé à gagner quelque galanterie, s'apperçut dès l'âge de douze ans, qu'il lui sortoit de la verge une matiére fort épaisse, qui tachoit le linge, & formoit des concrétions au bout du canal.

Ces symptômes durérent pendant huit jours, & pendant ce tems il avoit des cuissons en urinant. Au bout des huit jours l'écoulement & les cuissons disparurent. A vingt ans, il remarqua qu'au moindre excès, sur-tout de boisson, il avoit des difficultés d'uriner, & que l'urine sortoit fort menue, & à deux ou plusieurs branches. Il fut trois ans entiers sans faire aucun reméde, & sans être fort fatigué de ces accidens, graces à un grand régime. Cependant le fil des urines diminuant tous les jours, & même ne venant plus que goutte à goutte, il s'imagina avoir la pierre, & se fit son-

der ; ce qui ne fut exécuté qu'avec beaucoup de peine, & perte considérable de sang. Le Chirurgien ne trouva point de pierre, mais une excroissance dans l'urethre. Quelques remédes procurerent une sortie plus libre aux urines pendant trois mois, au bout desquels les mêmes remédes aïant été repris ne firent plus d'effet. D'autres furent indiqués qui eurent encore un effet passager ; car l'écoulement recommença, & le malade, pour uriner, ce qu'il faisoit avec cuissons, étoit obligé de s'introduire tous les jours une sonde. Il consulta pourlors M. Côme Chirurgien qui me l'amena. Je le sondai en sa présence, & lui trouvai dans l'urethre deux espéces de petits fongus ronds, assez voisins des canaux excrétoires des prostates, éloignés l'un de l'autre d'un travers de doigt, & à la fosse naviculaire un ulcére qui fournissoit un pus jaunâtre. Je le mis à l'usage de mon reméde qui l'a guéri en deux mois, après lesquels je fis constater sa guérison par M. Russel.

Certificat de M. Ruffel.

» Je soussigné, Chirurgien Juré de
» S. Côme, & Chirurgien Major des
» Gardes du Corps du Roi, certifie que
» j'ai vû chez M. Daran, Chirurgien du
» Roi, servant par quartier, M......
» Allemand de nation, qui m'a dit qu'il
» avoit été incommodé d'une difficulté
» d'uriner depuis nombre d'années, dont
» le commencement de cette maladie
» s'étoit déclaré à douze ans, sans y
» avoir donné lieu par aucune galante-
» rie, & qu'après plusieurs remédes inu-
» tilement tentés, M. Côme Chirurgien
» lui conseilla de s'adresser à M. Daran,
» & l'accompagna même chez lui, qui
» l'a heureusement délivré de tous ses
» maux par sa nouvelle méthode à trai-
» ter les maladies de l'urethre. L'état où
» s'est trouvé le malade est détaillé dans
» son observation ci-dessus que j'ai lue,
» & qu'il m'a avoué être véritable. En
» foi de quoi j'ai signé le présent. A Pa-
» ris ce 22 décembre 1747.

Signé, RUFFEL.

OBSERVATION XCVIII.

M. le Marquis de ..... âgé de vingt-cinq ans, aïant consulté M. Boyer, Mécin ordinaire Roi, sur un état qui lui causoit des allarmes, M. Boyer me fit l'honneur de me l'envoïer; & j'appris que le malade, dès l'âge de neuf à dix ans, avoit eu une rétention d'urine, qui avoit obligé de lui faire prendre le bain tiéde; & que depuis ce tems il avoit toujours uriné avec difficulté & cuisson. A quatorze ans il fut attaqué d'une gonorrhée qu'il ne fit traiter qu'au bout de deux ans, & qui, après trois mois, ne fut arrêtée que par des injections. Un an après on jugea à propos de passer le malade par le grand reméde, & on lui a fait user des bougies qui n'ont servi de rien pour son soulagement. Depuis sa gonorrhée il est habituellement attaqué d'une toux, souvent avec mal de poitrine, & des coliques se sont jointes à ces accidens. En 1746 l'érection chez lui ne se fit plus, ni si fréquemment, ni si aisément, & souvent il ne se faisoit point d'éjaculation. Le fil des urines devint très-mince, & cet excrément ne sortoit

sortoit qu'avec cuisson & souvent goutte-à goutte. Je trouvai, en le sondant en présence de M. Benomont un obstacle au milieu du canal de l'urethre, & un ulcére à bords calleux près des canaux excrétoires des vésicules séminales. Je traitai ce malade au moïen de ma nouvelle méthode; & tous les accidens s'évanouirent en deux mois & demi, aussi bien que le vice de conformation qu'il avoit près du col de la vessie. Sa guérison est connue de M. Boyer Médecin & de M. Benomont qui l'a certifiée.

Certificat de M. Benomont.

Je soussigné Chirurgien Juré de Paris, certifie avoir été mandé chez M. Daran Chirurgien ordinaire du Roi, afin d'y constater l'état de la maladie de M ...... Après m'avoir fait le récit de ses malheureuses avantures amoureuses, & de l'incommodité qui en résultoit, par la difficulté actuelle qu'il a à rendre ses urines; nous avons examiné l'urethre avec une sonde, & nous y avons réellement reconnu un obstacle, qui en retrécissoit le passage (connu sous le nom de carnosités) & faisoit obstacle au trajet de

la ſonde. M. Daran s'étant chargé de la cure de la maladie, environ un mois après avoir fait uſage de ſes ſondes, j'ai été mandé une ſeconde fois pour examiner l'état du malade, lequel m'a aſſuré uriner à plein canal, & j'ai été témoin qu'une ſonde aſſez groſſe eſt entrée ſans difficulté juſqu'au col de la veſſie. Ce n'eſt que rendre juſtice à M. Daran que d'aſſurer qu'il a beaucoup d'expérience dans ces ſortes de maladies, & que ſa maniére de les traiter eſt des plus méthodiques. A Paris ce 21 décembre 1747. *Signé*, BENOMONT.

OBSERVATION XCIX.

M. le Baron ..... âgé de 48. ans, à qui il reſtoit d'une troiſiéme gonorrhée une ſimple diminution du fil des urines, n'eut pas la ſatisfaction de voir tarir une quatriéme. Le volume des urines diminuant de jour en jour, malgré les remédes, le malade fatigué les abandonna juſqu'en l'année 1744 que la difficulté d'uriner étant conſidérablement augmentée, & le pus ſortant toujours avec l'urine, on lui fit inutilement eſſuïer les frictions mercurielles. L'embarras étant augmen-

té malgré ce reméde, qu'on lui avoit donné comme infaillible, il se fit successivement plusieurs dépôts au périnée, lesquels aïant été ouverts, donnerent passage à une quantité de pus & d'urine. Loin que les issuës que trouvoit la matiére purulente l'empêchassent d'endommager les parties voisines, elle forma de nouveaux dépôts qui dégénererent à leur tour en fistules, malgré les secours les plus efficaces qu'on emploïa contre eux comme contre les premiers ; & ce qu'il y a de remarquable, c'est que l'urine, malgré la facilité qu'elle trouvoit à sortir par les fistules dont le périnée étoit criblé, ne discontinua pas de couler en partie par la verge. Tel étoit l'état du malade, lorsqu'il entendit parler des cures radicales que j'avois opérées sur des personnes dont l'état étoit aussi déplorable que le sien. Mais comme il ne pouvoit souffrir les voitures les plus douces, où il auroit fallu être assis, il se fit apporter à Paris d'une Ville d'Allemagne couché dans une litiére. Il ne s'est pas repenti de la peine inséparable d'un long voïage dans cette situation ; & sa confiance a été récompensée d'une guérison parfaite opérée sous les yeux de M. Me-

dal on& M. Godefroy Chrurgien.

Certificat de M. Medalon.

Nous soussigné, Conseiller, Médecin du Roi, & de sa compagnie des Cent Suisses, ancien Médecin des Camps & Armées du Roi, certifions avoir vû plusieurs malades attaqués de difficultés d'uriner causées par des carnosités dans le canal de l'urethre, parfaitement guéris par M. Daran Chirurgien du Roi par quartier. Nous certifions de plus avoir été le témoin de la cure dont on peut lire l'histoire dans l'observation 99. Si le triste état où l'Officier qui fait le sujet de l'observation avoit été réduit par les suites d'une maladie vénérienne mal traitée prouve l'efficacité des remédes de M. Daran, il ne prouve pas moins l'imprudence de ceux qui attaqués de pareille maladie osent en confier le traitement à des mains novices. A Paris ce 30. octobre 1747. *Signé*, D. MEDALON.

OBSERVATION C.

Histoire de M. de Maisonneuve Ecuyer; & l'un des Valets de Garde-Robe ordinaire du Roi écrite par lui-même.

Je suis âgé de quarante six ans. J'ai toujours été menacé d'être attaqué de pierre dès le tems que j'étois au collége. Au mois de septembre 1739, à un déboté du Roi tenant les ordres & l'épée prêt à les présenter, je sentis une douleur très-vive, laquelle s'étant aussitôt passée, je devins d'un rouge pourpre. Je continuai le service, & étant monté dans ma chambre je rendis par la verge des gouttes de sang grosses comme des pois. Je consultai plusieurs Médecins & Chirurgiens de la Cour dont les sentimens furent différens. M. Marcot, Médecin ordinaire du Roi, me dit qu'il ne pouvoit soupçonner autre cause qu'une pierre tombée des reins dans la vessie; qu'il pouvoit cependant se tromper, que je devois bannir cette idée, & vivre d'un grand régime. Je fus vingt mois sans douleur. Le jour de la Pentecôte 1741, allant dans ma chaise de ma campagne à Paris, je

fus saisis d'une grosse fiévre avec grand mal de reins, une pésanteur dans la vessie, & une rétention d'urine si considérable que, quoiqu'on m'ait saigné deux fois du bras, & une du pied, & que j'aie pris des lavemens avec la graine de lin, & des ptisannes, je fus jusqu'au troisiéme jour sans rendre que quelques gouttes d'urine avec de très-grandes douleurs & efforts. La suppression étant devenue totale le quatriéme jour, je fus sondé, & celui qui me sonda a dit avoir senti une pierre avec la sonde Après avoir retiré la sonde, mes urines vinrent aisément, quoique avec douleur dans les premiers jours, & je me trouvai en état de m'en retourner quatre jours après. J'ai passé jusqu'en l'année 1743 dans un état assez tranquille; cependant sentant de tems en tems de grandes douleurs au bout de la verge à la fin de la sortie de l'urine. Le 14 novembre 1743 je fus pris dans la nuit d'une rétention totale. Je me fis mener à Paris. On me fit pendant huit jours bien des remédes adoucissans, on me saigna du bras & du pied, mes urines sortirent mais difficilement, & avec des grandes douleurs; au bout du huitiéme jour il fallut me faire sonder; M.

le Comte m'introduisit la sonde, & la laissa jusqu'au lendemain sept heures du matin. En la retirant la pierre qui étoit dans la vessie aïant suivi la sonde s'arrêta dans le canal près de l'anus. Je le crus percé, & y portant la main, je sentis une grosseur qui me paroissoit comme une noix. Les Chirurgiens me consolerent, me disant que la pierre pourroit passer, & que s'il falloit en venir à une opération elle seroit aisée & sans danger.

Trois heures après, avec des grandes douleurs la pierre avança jusques sous les testicules; l'on injecta de l'huile dans le canal à plusieurs reprises; mais il n'en restoit pas. A force de presser depuis onze heures jusqu'à quatre heures la pierre avança jusques sous le gland. Il se forma en un instant un gonflement si considérable que le prépuce coupoit la verge dessous le gland,& l'obligeoit par l'étranglement à se courber par-dessus.Le gland étoit gros comme le poing,& le prépuce fort enflé par dessous. Il en fallut venir à une opération,qui fut faite à six heures & demie. Le Sieur le Comte coupa par dessus le prépuce qui étrangloit le gland, après quoi il coupa des deux côtés par-dessous des parties du prépuce,comptant

se donner du jour pour fendre l'urethre, & avoir la pierre ; mais n'aïant pû trouver du jour il a fendu le gland du côté gauche depuis sa racine, & malheureusement la pierre en se faisant jour avec les urines qui étoient en abondance a déchiré le canal jusqu'au bout, à ce qu'il dit à M. de Lapeyronie lorsqu'il se donna la peine de venir voir la plaie le quatriéme jour.

J'ai été hors de danger en douze jours. Depuis la guérison de tems en tems il sortoit du canal une petite matiére fort claire, qui tachoit ma chemise mais trèslégérement, que l'on a attribuée au déchirement que la pierre avoit fait dans le canal, & qui s'est passée dans l'espace de quatre mois sans rien faire. Le jour de la Fête-Dieu 1744, je fus atteint d'une rétention totale depuis deux heures après midi jusqu'à onze heures du matin, que le Sieur Olivier Chirurgien me fit prendre d'une boisson qu'il fit faire chez l'Apoticaire, & demi-heure après mes urines se firent jour avec violence, & je crois qu'il y avoit une pierre, ce que je n'ai pu vérifier, étant dans une allée lorsque je les rendis.

Je n'ai point eu depuis de rétentions

totales, mais de tems en tems des douleurs, & j'urinois en petite quantité, quelquefois fort menu. La ſemaine de la Pentecôte derniere je fus très-incommodé de douleurs dans les reins avec fiévre. Je fus ſaigné deux fois le ſamedi, &, après des bouillons & lavemens rafraîchiſſans, je fus purgé avec deux onces de manne, & un demi paquet de ſel de Seignete, qui m'a fait beaucoup d'effet. Sur les cinq heures après midi il me prit des douleurs très-vives dans la verge avec des démangeaiſons & des cuiſſons. Il fallut me préſenter plus de vingt fois pour rendre plein un verre de petites glaires toutes tachées d'un ſang très-vif, & cela dans l'eſpace de quatre heures, avec de grands efforts. Dans l'eſpace des deux heures ſuivantes j'en rendis un verre; mais les glaires étoient plus groſſes, & tachées de ſang; & avant minuit je rendis deux glaires qui ne ſe diviſerent point en paſſant, & qui emplirent un verre; elles étoient auſſi teintes de ſang, & le tout ſans une goutte d'urine ce qui m'a cauſé une ſi grande foibleſſe que je me trouvois mal lorſque j'étois debout.

Depuis 1739, je rendois dans mes uri-

nes gros comme une moitié d'œuf de glaires de différentes couleurs.

Le 30 novembre dernier je fis dix-sept lieuës à cheval pour me rendre de chez moi à Fontaibleau, & le lendemain après le lever du Roi, j'eus une suppression d'urine totale. Je pris des lavemens de graine de lin. Etant couché & échauffé dans le lit, lorsque je pouvois comprimer un endroit sous les testicules, il se filtroit quelques gouttes d'urine, qu'il falloit à tous momens rejetter avec des douleurs & des efforts inconcevables.

Monsieur Hevin, premier Chirurgien de Madame la Dauphine, m'aiant saigné & ordonné les bains, dans les premiers jours les urines se sont filtrées, cependant la fiévre survint après le sixiéme bain. Lorsqu'elle fut passée je le repris & fut purgé avec la casse & la manne, ce qui m'a fait beaucoup d'effet, par les selles, mais rien pour les urines; car dans les derniers bains je n'urinois que lorsque je pouvois comprimer un endroit du canal sous les testicules, & avec de très-grandes douleurs & efforts. Aïant pris inutilement treize bains, M Hevin m'a conseillé d'aller à Paris chez M. Daran Chirurgien ordinaire du Roi, où je suis

descendu le 14 novembre. Deux heures après qu'il m'eut mis la première sonde j'ai uriné un peu épais ; le lendemain les urines étoient épaisses & puantes, pleines de glaires, de pus, & comme de brique écrasée. Un obstacle qui étoit sous les testicules aïant été passé le troisiéme jour, la fiévre m'a pris avec violence ; j'ai rendu du sang après les urines; à midi les douleurs étoient vives tant en urinant qu'après avoir uriné ; l'après midi & le soir j'ai rendu aussi beaucoup de sang dans les urines, qui étoient très puantes; elles ont entraîné des pierres qui étoient logées dans le canal sous les testicules à l'endroit où, lorsque je pouvois comprimer, il se filtroit quelques gouttes d'urine, mais claire comme de l'eau. Les douleurs ont cependant continué. Le Dimanche 19, M. Daran en mettant la sonde sentit une pierre qui occasionna une petite teinture de sang, & le lundi 20 la derniére pierre s'est délogée, les douleurs ont cessé, & le canal s'est consolidé en trois jours, en sorte que les urines sont sorties à plein canal & sans douleur. Dans la semaine en mettant une sonde un peu grosse j'ai senti une grande douleur à quatre pouces du bout de la verge. Quatre heures

après en retirant la sonde j'urinai avec douleur, & à la fin des urines il sortit dix à douze grosses gouttes de sang qui m'effrayerent beaucoup. Quand j'urinai quatre ou cinq heures après, à la fin des urines j'eus encore des douleurs; il est aussi sorti une teinture de sang. Je passai la nuit avec une petite sonde qui ne put pas entrer comme les autres avoient fait la veille à cause des douleurs que je sentois. Le lendemain matin, après que la sonde fut retirée, j'urinai & il sortit de la verge une petite lame de plomb longue comme la moitié d'une petite épingle & plus mince, avec deux petits morceaux d'un rouge jaunâtre, qui apparemment renfermoient le plomb, & qui étoient dans le canal depuis l'opération qui m'a été faite en 1743. Cette paille s'étant d'étachée d'une sonde de plomb dont on me fit faire usage après cette opération, à dessein d'élargir le canal; & il y a apparence que toutes les pierres qui y étoient sous les testicules & que les sondes de M. Daran ont fait sortir, en étoient empêchées par le rétrécissement que cet obstacle causoit au canal. La cicatrice de l'entrée du canal étoit si etroite que dans les premiers jours M.

Daran avoit de la peine à faire entrer la plus petite ſonde, mais aujourd'hui l'entrée eſt auſſi large que le canal. M. Daran m'a ramené à Verſailles le 4 novembre parfaitement rétabli, & urinant très-librement. J'ai repris mon ſervice, &, ce qu'il y a de plus ſurprenant, c'eſt qu'après quinze jours de cruelles ſouffrances à Fontainebleau, après treize bains, après un tems conſidérable paſſé ſans manger ni dormir, enfin après dix à onze jours de douleurs vives chez M. Daran, je ſuis tellement revenu en embonpoint en huit jours qu'il ne paroît pas que j'aie ſouffert; auſſi ce changement a-t-il ſurpris tous ceux de qui j'ai l'honneur d'être connu à la Cour, qui m'ont vû partir mourant de Fontainebleau, de ſorte que ſi j'avois été encore trois ou quatre jours ſans ſecours j'aurois eû la veſſie gangrenée; auſſi puis-je affirmer que je dois la vie à M. Daran, ce que je déclare avec autant de plaiſir que de reconnoiſſance.

Je prie M. Daran de rendre ma relation, publique, étant bien aiſe que ceux qui ſe trouveront dans mon état ſçachent que le reméde de M. Daran eſt très-efficace pour détruire tous les embarras du

canal de l'urethre de quelque nature qu'ils ſoient. A Paris ce 20 décembre 1747. de MAISONNEUVE. Valet de Garde-Robe du Roi.

Certificat de M. Hevin.

Je ſouſſigné, premier Chirurgien de Madame la Dauphine, Maître Démonſtrateur Roïal, & Sécrétaire de l'Académie Roïale de Chirurgie pour les correſpondances, certifie que M. de Maiſonneuve, valet de garde-robe du Roi, attaqué depuis pluſieurs années d'une maladie de l'urethre & du col de la veſſie, dans un accès de laquelle j'ai eu occaſion de le voir au dernier voïage que la Cour a fait à Fontainebleau, s'étant adreſſé par mon conſeil à M. Daran Chirurgien du Roi par quartier, pour être traité de cette maladie, ce Chirurgien l'a mis auſſi-tôt à l'uſage de ſon remede, dont l'adminiſtration a été ſi heureuſe, & le ſuccès ſi prompt, qu'en peu de jours le malade eſt venu reprendre ſon ſervice auprès du Roi, & eſt abſolument délivré de tous les accidens de ſa maladie. Je l'ai vû rendre ſes urines de ſuite, en grande quantité, & à plein canal, ſans

ressentir aucune douleur, ni faire aucun effort. La cure n'a duré que depuis le 14 novembre jusqu'au quatre décembre. Le succès de la cure de Monsieur de Maisonneuve, joint à plusieurs autres que j'ai eu occasion de vérifier, me prouve que la méthode de M. Daran pour traiter les maladies de l'urethre est très-efficace, & préférable à toute autre. A Versailles le douze décembre 1747.

Signé, HEVIN.

OBSERVATION CI.

M. le F.... âgé de trente-cinq ans, contracta une gonorrhée il y a environ quatorze ans. Il se mit successivemenr entre les mains de plusieurs Chirurgiens qui ne purent tarir l'écoulement pendant une longue suite d'années. Ennuyé des remédes, il les interrompit totalement, & vécut en jeune homme jusqu'en 1742, que la diminution notable du fil des urines, & deux attaques de rétentions totales, qui furent suivies de plusieurs autres en 1743, le firent songer à lui. En 1745 il consulta M..... Chirurgien de S. Côme, qui ne put lui inrro-

duire, encore avec peine, qu'une algalie fort mince, au moïen de laquelle il reconnut un embarras dans le canal, & ajouta qu'il craignoit qu'il n'y en eût dans la vessie. A la fin de l'année 1746, il vint me trouver, & je le sondai; mais comme j'étois nouvellement arrivé à Paris, malgré le témoignage avantageux que rendirent de moi au malade Messieurs Astruc, Molin & Vernage, il ne me donna point sa confiance, & il fut trouver un célébre Chirurgien, qui lui promit de le guérir. A cet effet il lui introduisit une bougie, qu'il falloit laisser continuellement dans le canal, mais que le malade fut obligé d'ôter à minuit, par la douleur qu'elle causoit. En la retirant il sortit de l'urethre une si grande quantité de sang, que le malade crut que c'étoit fait de lui. Cette hémorrhagie continua longtems, & la fiévre s'y joignit. Le Chirurgien étant venu le lendemain pour continuer le pansement, fut congédié, & le malade ne voulant plus de ce reméde, se rendit chez moi. Je le sondai, & lui trouvai au milieu du canal un obstacle, & un écoulement abondant de matiere virulente. M. Casamajor étoit présent à cette opération.

L'obstacle étoit une dureté squirrheuse en deçà du vérumontanum, qui étoit lui-même ulcéré. Cet obstacle bouchoit presque le canal. L'écoulement venoit de l'ulcére du vérumontanum. Il y avoit de plus une fiévre périodique, qui revenoit réguliérement tous les jours au soir, avec insomnies, lassitudes, perte d'appétit, tous symptômes qui annonçoient un virus vérolique répandu dans le sang. Je commençai par procurer la liberté du canal, ce qui fut l'ouvrage de quatre mois. L'écoulement subsistoit toujours, & même avec abondance. Sous prétexte de se reposer pendant une quinzaine, le malade fut plus d'un mois sans reparoître. Pendant ce tems, le vice du canal qui, comme je l'ai remarqué, n'étoit pas tout à fait guéri, renouvella les anciens accidens. Au lieu de venir reprendre les remédes, le malade oublia le bien qu'ils lui avoient procuré, & se mit à les décrier de tous côtés. Pressé cependant par le mal il vint à résipiscence, & me redemanda mes soins. La vengeance n'est pas de mon caractére, & d'ailleurs je me fais un devoir de sacrifier les intérêts de mon amour propre à l'avantage de la société.

Je ne mis qu'une condition à notre réconciliation ; c'eſt que je ne voulois rien faire ſans l'aſſiſtance d'un Chirurgien, & en conſéquence je priai M. Sarrau de voir le malade avec moi, & cependant je le prévins que je ne pouvois opérer une guériſon radicale, ſans le paſſer par le grand reméde. Il me répondit qu'on verroit par la ſuite. Je recommençai donc mon traitement, & le malade convenoit avec M. Sarrau & moi que tout alloit à merveille. Cependant il s'éclipſa une ſeconde fois, & je ne le vis plus qu'au mois d'avril dernier, qu'il vint me dire qu'il ſe portoit fort bien à tous égards, & qu'il étoit lui-même ſurpris d'un ſi heureux changement. Dieu veuille qu'il ſoit durable, mais je le ſouhaite plus que je ne l'eſpére. Au reſte je ſuis toujours diſpoſé à venir à ſon ſecours.

OBSERVATION CII.

M...... âgé de ſoixante ans, Bourgeois d'une ville de Champagne, eut en 1722 une ſeconde gonorrhée qui fut bien plus négligée que la premiere : car à un écoulement très-abondant, & très-virulent, ſe joignirent des ardeurs ex-

trêmement vives. L'écoulement diminua, mais ne s'arrêta pas ; & s'il disparoissoit pendant quelques jours, c'étoit pour recommencer avec plus de violence. Cet état dura sans ardeur ni douleur jusqu'en 1741 qu'il commença à sentir des picottemens douloureux & des ardeurs. Il fit beaucoup de remédes qui ne lui procurérent pas beaucoup de soulagement. Enfin en 1744, les ardeurs aïant augmenté, & les urines entraînant beaucoup d'un sable grisâtre & de glaires, il consulta un Médecin qui avoit de la réputation dans la cure de ces maladies, & qui ne fit pourtant pas grande chose. Ce foible soulagement dura même si peu, qu'en 1745 le malade fut obligé de recommencer à se mettre dans les remédes. Celui dont il s'est le mieux trouvé est la diette blanche. Pendant ce tems, aïant entendu parler de moi, il m'envoïa un mémoire, à la lecture duquel je crus que le malade devoit faire le voïage de Paris ; ce qu'il fit, & il se rendit chez moi le seize décembre 1746. Je le sondai en présence de M. Cantwel, Docteur en Médecine, & lui trouvai dans le canal de l'urethre un

ulcére sordide avec des bords fort calleux, & un autre aux glandes prostates qui rendoient beaucoup d'un pus fort virulent. Le gonflement du bord de ces ulcéres étoit la cause de plusieurs rétentions d'urine que le malade avoit essuïées, & dont une avoit duré dix heures. Au bout d'un mois j'avois fondu les bords calleux des ulcéres; mais le pus sortoit en trop grande quantité pour ne pas faire soupçonner que quelqu'autre partie étoit viciée. Ma conjecture se trouva vérifiée, quand j'eus pénétré dans la vessie, car je m'apperçus que ce viscére étoit tellement endommagé, que je conseillai au malade de consulter les Médecins. Messieurs Pousse & Astruc lui ordonnérent des remédes qu'ils jugerent à propos qu'il fît chez lui, & le malade partit, non-seulement sans être guéri, mais souffrant beaucoup de sa maladie de vessie, & mourut peu de tems après.

Je l'ai dit dans mes Réflexions sur les maladies de l'urethre, mon reméde n'agit que sur les parties auxquelles il peût toucher. Le pus des ulcéres qu'avoit notre malade aïant fusé dans la vessie, il n'étoit point dans le cas de ressentir tou-

te l'efficacité de ma méthode. On voit aussi par cette Observation que je ne puis pas toujours porter un pronostic sûr, avant que d'avoir pénétré dans la vessie. Cet exemple fait voir que ceux qui ont du mal dans le canal de l'urethre ne peuvent temporiser pour s'en faire guérir qu'en risquant que le vice ne pénétre dans la vessie, & de guérissable qu'il étoit, ne devienne incurable.

OBSERVATION CIII.

Il y avoit plus de vingt ans que M. D..... âgé de 40 ans, étoit attaqué d'une difficulté d'uriner des plus cruelles sans écoulement, lorsqu'il me fit l'honneur de me consulter au mois de décembre 1745. Il avoit fait des remédes de toute espéce, & les sondes de plomb, & même les escarotiques & les caustiques avoient été emploïés. On juge bien que ces derniers avoient augmenté plutôt que diminué le mal. Je le sondai, & lui trouvai seulement une tumeur squirrheuse sur le bulbe de l'urethre. Je lui dis que j'allois tenter de le guérir; mais que je craignois bien que les re-

médes corrosifs qu'il avoit emploiés ne rendissent les miens inutiles ; ce qui ne fut que trop vrai. Je fis au malade tout ce que je pus pendant trois mois, sans lui avoir procuré le moindre soulagement. Je ne jugeai pas à propos d'aller plus loin, & je lui pronostiquai que tout autre ne seroit pas plus heureux. Il s'est voulu donner la satisfaction de tenter d'autres secours ; mais ils ont vérifié mon pronostic.

OBSERVATION CIV.

Au mois de novembre 1745, peu de tems après mon arrivée à Paris, Messieurs Pousse pere, & fils, Docteurs en Médecine, & M. Puzos, Maître Chirurgien de S. Côme, m'amenérent M. T..... âgé d'environ cinquante-cinq ans, attaqué depuis huit ans d'une grande difficulté d'uriner, & d'un écoulement depuis plus de quinze. Ces accidens étoient l'effet d'ulcéres calleux que je découvris dans le canal de l'urethre. Je le traitai, & il fut guéri dans six semaines. Mais, comme il avoit encore au foie une obstruction squirrheuse, &

une dilatation contre nature du colon, qui faisoit que cet intestin ne laissoit passer ni matiéres stercorales, ni humeurs bilieuses, le malade mourut quelques mois après. On connut cette disposition maladive par l'ouverture qui fut faite de son corps ; mais le canal de l'urethre fut trouvé parfaitement sain, comme le peut dire Monsieur Pousse le pere.

OBSERVATION CV.

M..... âgé de 50 ans, fut attaqué au mois de septembre 1746 d'une douleur de rhumatisme dans la hanche gauche, & qui deux mois après s'étendit jusqu'à la droite. On lui fit beaucoup de remédes, qui ne lui procurerent aucun soulagement. Au commencement de janvier 1747, il rendit du sang par les urines, mais cet accident fut passager, & ne revint que six semaines après. On fit alors une consultation de Chirurgiens célébres pour décider d'où provenoit le sang ; &, comme il précédoit la sortie de l'urine qui n'en prenoit aucune teinture, il fut décidé qu'il sortoit du canal

de l'urethre. La saignée & les bains aïant été administrés sans soulagement, on en vint aux astringens qui furent également inutiles. Je fus appellé dans ces circonstances, & trouvai dans le canal une excroissance que je fis toucher à M. Casamajor, qui conduisoit habituellement le malade. Nous convinmes qu'il falloit commencer par la détruire, à quoi je réussis. Mais l'hémorrhagie continuant toujours, on fit une consultation, où se trouvérent Messieurs Pousse pere, de Jussieu, Foubert & moi, & il fut décidé que le corps propre de la vessie étoit ulcéré, & plein de fongus. Cependant on voulut que je continuasse mes soins au malade pour entretenir la liberté de l'urethre; mais, comme sa maladie étoit incurable, elle lui ôta enfin la vie.

OBSERVATION CVI.

M.... Capitaine d'Infanterie, a eu du malheur dans trois gonorrhées dont il a été attaqué. Toutes les trois ont été rétives, & la derniére ne tarit que par des injections astringentes. Quelque tems

tems après à la ſuite d'un long voïage, qui avoit fort échauffé le malade, il fut pris de fiévre & de rétention d'urine, depuis ce tems elle a toujours coulé avec difficulté & chargée de glaires. En 1742 nouvelle rétention d'urine de quatre jours & demi. On laiſſe à penſer ce que ſouffrit pendant ce tems le malade, qui, deux mois avant de ſe mettre entre mes mains, en avoit eu une totale de ſept jours entiers. Ajoutons, qu'en 1743 il avoit eu une tumeur au teſticule droit qui céda ſimplement à l'application extérieure d'une huile que lui donna un Chirurgien, quoiqu'il ne s'en ſoit ſervi qu'une ſeule fois, parce qu'elle cauſoit une chaleur & une inflammation ſur le teſticule gauche. Il y eut de plus une ſuppreſſion totale de l'éjaculation de la ſemence qui en fut encore la ſuite. Je traitai ce malade ſuivant ma méthode ordinaire, au ſçu de Meſſieurs Boyer, de Rabours, & Morand, & je détruiſis les embarras de l'urethre qui cauſoient les accidens pour leſquels il s'étoit mis entre mes mains, & qui l'avoient ſi ſouvent expoſé au danger de perdre la vie dans des douleurs cruelles. Mais, comme mes ſondes ne pouvoient remédier à une

fiévre hectique ou phthisie pulmonaire, dont il étoit attaqué dans le tems que je le traitois, le malade fut mieux à l'égard des embarras de l'urethre, mais il mourut de la maladie compliquée, comme le sçavent Messieurs Boyer, de Rabours, & Morand.

Fin de la troisiéme & derniere Partie des Observations sur l'Urethre.

Second Certificat pour l'Observation LXXXIX.

» Je soussigné, Maître en Chirurgie, » Conseiller du Roi, Inspecteur des » Boissons, ancien Chirurgien de Sa » Majesté en son Artillerie de France, » & en son Châtelet de Paris, certifie » que tout ce qui est rapporté dans l'Ob- » servation LXXXIX, concernant l'état » du Sieur F.... est exactement vrai, & » je certifie de plus que les fistules ont » été parfaitement cicatrisées sans appli- » cation d'aucun instrument tranchant, » l'aïant vû avant & après le traitement. « En foi de quoi j'ai signé, à Paris ce » 22 janvier 1748.

Signé, DALBON.

LISTE ALPHABETIQUE

DES MEDECINS

Qui attestent les guérisons dont il est parlé dans ce Recueil.

MESSIEURS

Chicoyneau, Conſeiller d'Etat ordinaire, & Premier Médecin du Roi. cxcv. ccxj. 78

Combaluſier, Docteur de l'Univerſité de Montpellier, de la Faculté Roïale des Sciences de la même ville, & ancien Profeſſeur de la Faculté de Valence. 271. 273. 299. 348. 363

Falconet, Docteur-Régent de la Faculté de Paris, Médecin Conſultant du Roi, de l'Academie Roïale des Inſcriptions & Belles-Lettres. 289. 297

Ferrein, Docteur-Régent de la Faculté de Paris, Conſeiller du Roi & Profeſſeur Roïal de Médecine au Collége Roïal, de l'Académie Roïale des Sciences. 281. 312

Joyeuſe, Médecin ordinaire des Galeres. 58. 71. 83

Juſſieu [de] Ecuïer, Conſeiller, Secretaire du Roi, Maiſon & Couronne de France, & de ſes Finances, Docteur de Montpellier & de Paris, Profeſſeur en Botanique au Jardin Roïal des Plantes, de l'Académie Roïale des Sciences, & Membre des Sociétés Roïales des Sciences de Londres & de Berlin. 347

Hoc, [le] Docteur-Régent de la Faculté de Paris, ancien Médecin ordinaire du Châtelet, & ordinaire de l'Hôtel-Dieu, & de l'Hôpital Roïal de la Charité de Paris. 305

Medalon, Conſeiller Médecin du Roi, & de ſa Compagnie des Cent-Suiſſes, ancien Médecin des Camps & Armées du Roi. 388

Michel, Docteur de la Faculté de Montpel-

Fin de la Liſte des Médecins.

LISTE ALPHABETIQUE
DES CHIRURGIENS

Qui attestent les guérisons dont il est parlé dans ce Recueil.

MESSIEURS

Godefroy, Maître Chirurgien de Saint Côme. 324. 326. 330
Grave [la] Maître en Chirurgie, & Chirurgien ordinaire du Roi en son Artillerie. 264
Haye [de la] Maître en Chirurgie, ancien Prevôt de sa Compagnie, & Membre de l'Académie Roïale de Chirurgie. 29. 231
Hevin, Premier Chirurgien de Madame la Dauphine, Maître, Démonstrateur Roïal, & Secretaire de l'Académie Roïale de Chirurgie pour les correspondances. 398
Houstet, Chirurgien, de l'Académie Roïale de Chirurgie. 351
Jallet, Chirurgien de S. Côme. 349. 358
Loustaunau, Chirurgien du Roi, & des Enfans de France. 285
Louxto, Chirurgien Juré de S. Côme. 375
Malaval, Chirurgien Juré, & ordinaire du Roi en sa Cour de Parlement. 266
Mehaignery de la Richardiere, Chirurgien Juré de Saint Côme, & Chirurgien de feu S. A. R. M. le Duc d'Orleans, Régent. 255
Menjon, Maître en Chirurgie, & Membre de l'Académie Roïale de Chirurgie. 332
Morand, Maître en Chirurgie à Paris, de l'Académie Roïale des Sciences & de celle de Chirurgie, Censeur Roïal. 137. 139. 216
Moulin [du] Maître Chirurgien Juré de Saint Côme, & Doyen de la Compagnie 353
Peyronie [de la] ci-devant Premier Chirurgien, & Médecin Consultant du Roi. 130. 135. 151. 166. 212. 252. 283
Poujade, Chirurgien Privilégié du Roi pour les Maladies secrettes. 243

Fin de la Liste des Chirurgiens.



TABLE DES OBSERVATIONS

Contenues dans ce Volume.

PREMIERE PARTIE.

Comme cette partie n'est qu'un Extrait extrêmement abregé des Observations de la premiere édition, &, à proprement parler, une Table raisonnée, on n'en dira rien dans la présente.

SECONDE PARTIE.

TROISIEME PARTIE.

Fin de la Table des Observations.

Discours Preliminaires, *pag. XXX. l. 2. Milan*, lis. *Palerme.*

Approbation du Censeur Royal.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier un Manuscrit qui a pour titre: *Observations Chirurgicales sur les Maladies de l'Urethre*, par M. Daran, Chirurgien ordinaire du Roi. Cet ouvrage ne sçauroit être que très-utile au Public, en ce qu'il renferme l'histoire d'une infinité de guérisons qu'on ne peut révoquer en doute, aiant presque toutes été opérées sous les yeux de plusieurs Médecins &

Chirurgiens de réputation, & par-là inſpirer beaucoup de confiance aux perſonnes qui le liront, qui pourroient ſe trouver dans les mêmes cas qu'ils y verront décrits, & qui bien ſouvent, après avoir pratiqué en vain tous les remédes les plus uſités & les mieux connus, avant ceux dont ſe ſert efficacement M. Daran, ſe trouvoient obligés de gémir dans le ſilence, & ſupporter patiemment un mal qu'on regardoit comme incurable, mais qui ceſſe aujourd'hui par la nouvelle méthode de l'Auteur; c'eſt pourquoi, j'ai jugé cet ouvrage fort intéreſſant & très-digne de l'impreſſion. A Paris ce 12 décembre 1747.

BOYER, Médecin ordinaire du Roi.

Approbation du Cenſeur Royal.

J'Ai lû par ordre de Monſeigneur le Chancelier, un Manuſcrit qui a pour titre : *Obſervations Chirurgicales ſur toutes les Maladies de l'Urethre*, par *M. Daran*, *Chirurgien ordinaire du Roi*, &c. J'ai été, comme Chirurgien de Paris, un des cenſeurs de la méthode de M. Daran, pour guérir les maladies en queſtion, avant que je le devins de ſon Livre ; j'avois fort approuvé ſa Méthode, j'approuve de même l'Ouvrage qu'il donne pour en faire connoître l'utilité, & c'eſt un témoignage public que je lui rends avec plaiſir. A Paris ce 9 décembre 1747.

MORAND.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre: A nos amés & féaux Conseillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaire de notre Hôtel, Grand Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers, qu'il appartiendra; SALUT. Notre amé le Sieur DARAN, Nous a fait exposer qu'il desireroit faire imprimer & donner au Public un Ouvrage qui a pour titre: *Observations Chirurgicales sur les Maladies de l'Urethre*, s'il nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilege pour ce nécessaires. A ces Causes, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes de faire imprimer ledit Ouvrage en un ou plusieurs Volumes & autant de fois que bon lui semblera, & de le faire vendre & débiter par tout notre Royaume pendant le tems de six années consécutives, à compter du jour de la date des Présentes. Faisons défense à toutes personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance, comme aussi à tous Libraires & Imprimeurs, d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter, ni contrefaire ledit Ouvrage, ni d'en faire aucun Extrait sous quelque prétexte que ce soit d'augmentation, correction, changement, ou autres, sans la permission expresse, & par écrit, dudit Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Exposant ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens, dommages & intérêts; à la charge que ces Présentes seront enrégistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en bon papier & beaux caractéres, conformément à la feuille imprimée, attachée pour modéle, sous le contrescel des Présentes, que l'Impétrant se conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & no-

tamment à celui du 10. Avril 1725, qu'avant de l'exposer en vente, le Manuscrit qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage, sera remis dans le même état ou l'approbation y aura été donnée ès mains de notre très-cher & féal Chevalier le Sieur DAGUESSEAU, Chancelier de France, Commandeur de nos Ordres, & qu'il en sera ensuite remis deux exemplaires dans notre Bibliothéque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notredit très-cher & féal Chevalier le Sieur DAGUESSEAU, Chancelier de France : le tout à peine de nullité des Présentes, du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant, & ses ayans cause, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement; Voulons que la copie des Présentes, qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, soit tenuë pour duëment signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers & Secretaires, foi soit ajoutée comme à l'Original; Commandons au premier notre Huissier ou Sergent de faire pour l'éxécution d'icelles tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires; CAR tel est notre plaisir. Donné à Versailleles neuviéme jour du mois de Décembre l'an de Grace mil sept cent quarante-sept, & de notre Régne le trente-troisiéme. Par le Roi en son Conseil.

Signé, SAINSON.

Registré sur le Registre XI. de la Chambre Roïale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, No. 901. fol. 792. conformément au Réglement de 1723. qui fait défense Art. 4. à toutes personnes de quelque qualité qu'elles soient, autres que les Libraires & Imprimeurs, de vendre, débiter & faire afficher aucuns Livres, pour les vendre en leurs noms, soit qu'ils s'en disent les Auteurs ou autrement, à la charge de fournir à ladite Chambre Roïale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, huit Exemplaires de chacun prescrits par l'Art. 108. du même Réglement. A Paris ce 8. Janvier 1748.

G. CAVELIER, *Syndic*.